GRAMMAIRE LATINE

PAR

LE P. JOS. JANSSENS,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement pour l'enseignement moyen.

Cinquième édition.

ALOST

IMPRIMERIE SPITAELS-SCHUERMANS.

1897.

PROPRIÉTÉ.

GRAMMAIRE LATINE

PAR

LE P. JOS. JANSSENS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ouvrage adopté par le Conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne

Cinquième édition

BOSTON COLLEGE LIBRARY
CHESTNUT HILL, MASS.

ALOST

IMPRIMERIE DE SPITAELS-SCHUERMANS

1897

PA2087
J35 cop. 2

Préface de la première édition.

(EXTRAITS.)

La *Grammaire* que nous offrons aux jeunes humanistes réunit, dans un seul volume, un ensemble de préceptes assez complet pour les guider dans l'étude de la langue latine. Toutes les règles ainsi que les remarques trouvent leur place naturelle dans une des deux parties qui la composent : la *lexigraphie* et la *syntaxe*.

La *lexigraphie* traite de la forme des mots pris séparément et surtout de la flexion des mots variables. Chaque déclinaison et chaque conjugaison y est mise successivement sous les yeux de l'élève ; les paradigmes et les tableaux synoptiques sont disposés de manière à fixer son attention et à se graver facilement dans sa mémoire.

Dans toute cette première partie, nous nous sommes efforcé d'introduire des divisions nettes, d'énoncer des préceptes clairs et de ne citer que des formes d'une latinité incontestable. Nous n'avons pas abandonné la théorie du radical et de la désinence, déjà adoptée dans la Grammaire grecque ; mais nous en avons fait une application très modérée à la flexion des noms et des verbes latins, réservant les autres développements au dernier chapitre de la lexigraphie. Ce chapitre expose la formation des mots dérivés ou composés et indique la valeur de tous leurs éléments.

La *syntaxe* est basée sur les notions d'analyse logique qui lui servent d'introduction. L'ordre que nous y avons adopté nous a paru le plus propre à graduer les difficultés et à grouper les analogies de construction.

Le chapitre premier rassemble toutes les règles, intimement liées entre elles, de l'accord des mots. L'emploi des cas fait l'objet du chapitre deuxième ; le sujet et le régime en marquent les parties principales, comme les différentes espèces de régimes en déterminent les divisions secondaires.

11100 ✓

Une matière plus difficile, l'emploi des modes et des temps, est traitée au chapitre troisième. La 1re section, celle des modes définis ou personnels, suit l'ordre logique des différentes propositions ; la 2de section, celle des modes indéfinis ou impersonnels, rapproche l'infinitif de la proposition infinitive et réunit les constructions variées du gérondif et du participe.

Plusieurs des règles qui concernent le pronom, telles que les observations si délicates sur l'usage de *sui* et de *suus*, ne sont bien comprises qu'après l'étude des propositions ; d'autres offrent des particularités de style que les grammairiens ont souvent reléguées dans les appendices. Nous en avons formé le chapitre quatrième. Parmi les particules, celles dont l'emploi est inséparable de celui de modes, ont été signalées au chapitre troisième, les autres composent le chapitre cinquième. Un sixième et dernier chapitre a été consacré à la structure de la phrase latine.

Un *Abrégé de la Grammaire latine*, textuellement extrait du présent ouvrage, est destiné aux commençants et servira de manuel aux élèves de sixième.

La *Grammaire* sera partagée entre les autres classes de la manière suivante.

CINQUIÈME.	*Lexigraphie.*	Ch. I, II, III, IV, Ch. V, 1re et 2me section.
	Syntaxe.	Ch. I, II.
QUATRIÈME.	*Lexigraphie.*	Ch. V, 3me section. Ch. VI.
	Syntaxe.	Ch. III.
TROISIÈME.	*Lexigraphie.*	Ch. VII.
	Syntaxe.	Ch. IV, V, VI.

Puisse notre travail répondre aux vues des maîtres, rendre service à la jeunesse studieuse et contribuer ainsi au progrès des études classiques.

Mons, 1er septembre 1874.

J. J.

Préface de la troisième édition.

(EXTRAITS.)

La troisième édition de la Grammaire latine se distingue des précédentes par quelques changements que nous tenons à expliquer brièvement.

Nous avons établi une forte ligne de démarcation entre les matières qu'il faut apprendre et celles qu'il suffit de consulter. Trois espèces de caractères typographiques nous servent à cet effet. Les règles principales sont imprimées en *grand texte*. Les autres règles importantes et les remarques capitales sont en *texte moyen* de même que les paradigmes de la lexigraphie et les exemples de la syntaxe donnés à l'appui de ces règles et de ces remarques. Voilà la partie à étudier et à apprendre, la matière obligatoire des leçons habituelles. — Le *petit texte* au contraire contient la partie destinée plutôt à être lue et consultée, la matière laissée à la libre direction du professeur. Ce sont des règles d'une application moins générale, des explications accessoires, des observations complémentaires, des constructions exceptionnelles, qui toutes à la vérité sont indispensables à la pleine intelligence des auteurs, mais dont il ne faut cependant pas charger la mémoire. Plus d'un élève studieux regrettera de ne trouver que dans le petit texte des observations qui lui sembleront mériter une place plus honorable. Mais, visant à l'utilité générale, nous avons préféré réduire la matière obligatoire.

Un autre changement important a exigé de longues recherches : c'est la citation plus exacte des textes latins et l'indication précise des sources où ils ont été puisés.

L'orthographe latine a nécessairement attiré notre attention depuis que les éditions classiques de Belgique et de France aussi bien que celles d'Allemagne tiennent compte des recherches scientifiques sur cette matière.

Louvain, 15 juillet 1885.

Préface de la cinquième édition.

En 1894, notre éditeur a présenté la *Grammaire latine* et l'*Abrégé de la Grammaire latine* à l'examen du Conseil de perfectionnement de l'instruction moyenne.

Sur la proposition de ce Conseil, M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique a autorisé l'emploi de la Grammaire latine et de son Abrégé dans les établissements soumis au régime des lois du 1er juin 1850 et du 15 juin 1881.

La présente édition est la première qui paraît depuis cette adoption. Elle ne diffère de la précédente que par des corrections de détail.

Bruxelles, 1 mai 1897.

J. J.



LEXIGRAPHIE.

Notions préliminaires.

Lettres.

1. Il y en latin six *voyelles :* **a**, **e**, **i**, **o**, **u** et **y** qui ne se trouve que dans les mots d'origine grecque.

Les *diphtongues* usitées en latin sont **ae**, **oe**, **au**. Les autres voyelles qui se suivent dans un mot, se prononcent séparément : *de-us*, *re-i*, *domu-i*.

Eu est diphtongue dans un petit nombre de mots latins : *heu*, *ceu*, *neuter*, etc. ; **ei** l'est aussi dans *hei ;* **ui** l'est à volonté dans *huic*, *cui*, mais le plus souvent on sépare *u-i*.

Les *consonnes* sont : les semi-voyelles **j**, **v** ; les liquides **l**, **m**, **n**, **r** ; les muettes labiales **b**, **p**, **f** ; les muettes gutturales **c**, **q**, **g** ; les muettes dentales **d**, **t** ; la sifflante **s** ; la double **x** qui équivaut à *cs*, *gs :* et l'aspirée **h**. Dans les mots empruntés du grec, on emploie aussi **z**, et les lettres composées **ph**, **ch**, **th**, **rh**.

2. La *prononciation* actuelle du latin varie malheureusement avec les pays. Pour suivre l'usage le plus général de nos contrées, donnez le son de *é* fermé à *e*, *ae*, *oe: ave*, *rosae*, *coepi ;* évitez la nasalité de *n* après une voyelle : *princeps*, *mensa*, si ce n'est dans la terminaison *unc : hunc ;* faites entendre le son *o* dans les finales *um*, *unt : donum*, *erunt* ; lorsque *qu*, *gu* forment une syllabe avec la voyelle qui suit, donnez à *u* la valeur de *w :* *quercus*, *lingua* ; articulez *j* et *v* comme en français : *janua*, *via ;* adoucissez *g*, *c* et *sc* devant *i*, *y*, *e*, *ae*, *oe*, *eu : magister*, *caedes*, *ceu*, *scelus ;* prononcez *t* comme une sifflante dans *ti* suivi d'une voyelle : *amicitia*, excepté lorsque *t* est précédé de *t*, *s*, *x : Bruttius*, *justior*, *mixtio*.

Syllabes.

3. La syllabe est dite *fermée*, quand la voyelle est suivie d'une consonne à la fin du mot, ou de deux consonnes au milieu du mot. On la nomme *ouverte*, quand la voyelle termine le mot, ou qu'elle est suivie d'une seule consonne au milieu du mot.

Dans l'écriture, on peut, à la fin des lignes, partager les syllabes d'après la prononciation : *pa-tris*, *ef-fluo*, *om-nis*, *scrip-tus*. Cependant quelques éditeurs, conservant une ancienne tradition, rapportent à la syllabe qui suit toutes les consonnes qui peuvent se prononcer ensemble : *o-mnis*, *di-ctus*, *i-pse*, *i-ste*, *ca-stra*, etc. Dans les mots composés, on ne sépare pas du préfixe la consonne qui le termine : *ab-utor*, *dis-crimen*, *ob-latum* et même *prod-eo*, *red-eo*.

4. Les syllabes sont longues ou brèves, suivant la durée du son, ou la *quantité*. Les règles de la quantité appartiennent à la *Prosodie*. On se contente, dans la lexigraphie, de surmonter quelques voyelles des signes - et ˘ : *ros-ā* (a long), *ros-ă* (a bref).

L'accent tonique est une légère élévation et une grande intensité de la voix qui affecte une syllabe. Il ne se place jamais sur la dernière.

L'accent donne à un mot sa vie et son unité en frappant une syllabe vers laquelle convergent toutes les autres.

Les mots de deux syllabes ont l'accent sur la première, quelle qu'en soit la quantité : *dónum* (ō), *díes* (ĭ).

Les mots qui ont plus de deux syllabes reçoivent l'accent sur l'avant-dernière ou *pénultième*, si elle est longue : *diérum* (ē); mais si elle est brève, ils la reçoivent sur *l'antépénultième*, quelle que soit la quantité de celle-ci : *régĭbus* (ē), *dúcĭbus* (ŭ).

Dans les monosyllabes, la voyelle qui est longue par nature, porte l'accent *circonflexe* ; celle qui est brève par nature ou longue seulement par position, porte l'accent *aigu : sól, cór, árs.* Dans les polysyllabes, l'accent qui est placé sur l'antepénultième est toujours *aigu :* celui qui est placé sur la pénultième est *circonflèxe*, à la double condition que cette pénultième soit longue et que la finale soit brève, sinon il est *aigu : Ròma, Rómae (ō), rósa (o).*

Sont privés d'accent, comme *proclitiques*, les prépositions suivies de leur régime : *per áltum*, *inter árma* ; et les relatifs *qui*, *qualis*, *quantus....* qui se distinguent ainsi des interrogatifs.

Sont regardées comme *enclitiques* et attirent l'accent sur la syllabe précédente, les particules *que*, *ne*, *ve*, qui s'ajoutent à un autre mot : *musàque* (abl.), *musáque* (nom.), *mariáve*, *vidésne* et par abrév. *vidén*. On distingue *itáque*, et ainsi, de *ítaque*, donc, *utíque*, et comme, de *útique*, certainement.

Quelques grammairiens font prononcer *síquando*, *déinde*, *antéquam...* en traitant d'enclitique la seconde partie du mot ; plusieurs autres appliquent à ces mots les règles générales : *siquándo*, *deínde*, *ántequam*.

Mots.

5. Les parties du discours ou mots se partagent en *variables* et en *invariables*.

Sont variables : les *noms* et les *verbes*, en comprenant dans les *noms*, les substantifs, les adjectifs et les pronoms. La variation que subissent les noms et les verbes se nomme *flexion*.

On appelle *radical* ou *thème*, le corps du mot dégagé de la désinence de flexion.

La *désinence de flexion* est la lettre ou les lettres finales qui marquent les cas des noms et les personnes des verbes. De là viennent les dénominations de *désinences casuelles* et de *désinences personnelles*.

Décliner un nom et *conjuguer* un verbe, c'est unir ces désinences au radical, en suivant l'ordre des cas et celui des modes, des temps et des personnes.

Remarque. Le mot se partage quelquefois nettement en radical et en désinence : *reg-es*, *teg-o*; mais souvent aussi la voyelle qui termine le radical se combine avec la désinence : dans *ros is* et *am o*, les radicaux ne sont pas *ros* et *am*, mais *rosa*, *ama* ; la voyelle radicale *a* s'y est fusionnée avec une désinence primitive.

Nous ne marquerons le radical des mots que dans les cas où il en résultera plus de clarté dans les règles.

Le nom de *terminaison* s'applique aux lettres mobiles du mot et diffère souvent de la désinence. Dans *duc-is*, la terminaison *is* est en même temps la désinence ; dans *avu-s*, la terminaison *u-s* comprend la voyelle radicale et la désinence ; dans *audi-u-nt*, la terminaison *u-nt*, comprend un suffixe et la désinence.

La langue latine n'a pas d'article.

6. Les parties invariables sont l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, l'*interjection*. Cependant quelques adverbes latins admettent une certaine flexion suivant les degrés de comparaison.

Le nom de *particules* est appliqué par quelques grammairiens à toutes les parties invariables. Il convient plus spécialement aux conjonctions, aux prépositions et aux adverbes corrélatifs.

7. La *lexigraphie* traite de la forme des mots pris séparément ; la *syntaxe*, de leur relation mutuelle dans le discours.



CHAPITRE PREMIER.

Le substantif.

§ 1. GENRES.

8. Il y a en latin trois **genres** : le *masculin*, le *féminin* et le *neutre*.

On reconnaît le genre de plusieurs noms à leur *signification*, et celui d'un plus grand nombre à leur *terminaison*.

9. Sont **masculins**, quelle que soit leur terminaison :

a. Les noms propres ou appellatifs qui désignent des hommes ou des êtres mâles : *latro*, brigand ; *scriba*, écrivain ; *aries*, bélier. Excepté quelques noms d'animaux.

b. Les noms de vents, de fleuves, de monnaies romaines, parce que les noms génériques *ventus*, *fluvius*, *nummus* sont masculins : *Boreas*, le vent du nord ; *Sequana*, la Seine ; *as*, l'as. Excepté quelques noms féminins de rivières en *a* : *Allia*, etc.

c. Les noms de mois, comme adjectifs se rapportant au substantif masculin *mensis* sous-entendu : *quintilis*, juillet.

10. Sont **féminins**, quelle que soit leur terminaison :

a. Les noms propres ou appellatifs qui désignent des femmes ou des êtres femelles : *Dido*, Didon ; *socrus*, belle-mère ; *cerva*, biche. Excepté quelques noms d'animaux.

b. La plupart des noms d'arbres, parce que le nom générique *arbor* est féminin : *abies*, sapin ; *malus*, pommier.

c. Plusieurs noms de pays, d'îles, de villes, parce que les noms génériques *regio*, *insula*, *urbs* sont féminins : *Aegyptus*, l'Égypte ; *Cyprus*, l'île de Chypre ; *Saguntus*, la ville de Sagonte.

REMARQUE. Les grammairiens appellent *mobiles* les noms qui ont une terminaison pour le masculin et une autre pour le féminin : *avus*, aïeul ; *avia*, aïeule ; *communs*, ceux dont le genre varie avec le sexe auquel on les attribue : *m. adulescens*, jeune homme ; *f. adulescens*, jeune fille ; et *épicènes*, les noms d'un genre déterminé qu'on attribue à volonté aux mâles et aux femelles : *m. corvus*, corbeau mâle ou femelle ; *f. vulpes*, renard mâle ou femelle.

11. Sont **neutres** :

a. Les substantifs indéclinables : *fas*, ce qui est permis.

b. Les verbes et les autres parties du discours qu'on emploie comme substantifs : *scire tuum*, ton savoir.

c. Les lettres et les mots considérés matériellement : *a longum*, un *a* long ; *lux est monosyllabum*, le mot *lux* est un monosyllabe.

REMARQUE. On trouvera, dans les déclinaisons, les principales *terminaisons* auxquelles on peut reconnaître le genre des noms. L'usage des auteurs et du dictionnaire fera remarquer les exceptions à ces règles.

§ 2. NOMBRES. CAS. DÉCLINAISONS.

12. Il y a en latin deux **nombres** : le *singulier* et le *pluriel*.

Les noms latins ont six **cas** ou formes qui marquent différents rapports : le *nominatif* et le *vocatif* se nomment cas *directs* ou indépendants ; le *génitif*, le *datif*, l'*accusatif* et l'*ablatif* s'appellent cas *obliques* ou du régime.

On trouve en latin la trace d'un ancien *locatif*, cas qui désigne le lieu. Le cas appelé *instrumental* s'est confondu avec l'ablatif.

13. Il y a cinq **déclinaisons**, qu'on reconnaît à la terminaison du génitif singulier La première déclinaison a le génitif en *ae*, la seconde en *i*, la troisième en *is*, la quatrième en *us*, la cinquième en *ei*.

Les noms neutres ont *trois cas semblables* : le nominatif, le vocatif et l'accusatif. Au pluriel, ces cas sont terminés en *ă*.

Les noms masculins et les noms féminins ont *deux cas semblables*, tant au singulier qu'au pluriel : le nominatif et le vocatif. Il faut en excepter le singulier de la 2[de] déclinaison.

Les noms masculins, féminins et neutres ont *deux* autres cas *semblables* au pluriel : le datif et l'ablatif.

La première et la cinquième déclinaison n'ont pas de noms neutres.

§ 3. PREMIÈRE DÉCLINAISON.

14. La première déclinaison comprend des noms *féminins* et quelques noms *masculins* en **a**, gén. **ae**.

SINGULIER.			PLURIEL.		
N.	ros ă (1),	*la rose,*	*N.*	ros ae,	*les roses,*
V.	ros ă,	*ô rose,*	*V.*	ros ae,	*ô roses,*
G.	ros ae,	*de la rose,*	*G.*	ros arum,	*des roses,*
D.	ros ae,	*à la rose,*	*D.*	ros is,	*aux roses,*
Ac.	ros am,	*la rose,*	*Ac.*	ros as,	*les roses,*
Ab.	ros ā.	*de* ou *par la rose.*	*Ab.*	ros is.	*des roses,* etc.

Observations sur les noms latins de la 1re déclinaison.

15. Les noms latins de la 1re déclinaison sont féminins, à l'exception des noms d'hommes et de la plupart des noms de fleuves (n. 9).

Génitif singulier. Anciennement le génitif singulier se terminait en *as* ou *aï*. Virgile écrit *aulaï, auraï, pictaï* pour *aulae, aurae, pictae*. On dit encore *familias* après les noms *pater, mater, filius, filia ;* on peut dire aussi *pater familiae,* et quand il s'agit de plusieurs, *patres familiarum.*

Génitif pluriel. Le génitif pluriel est *um* au lieu de *arum :*
a. Dans les noms de mesure ou de poids: *amphorum* de *amphora,* amphore; *drachmum* de *drachma,* drachme.
b. Chez les poètes, dans les noms composés de *cŏla* et de *gĕna* : *caelicolum* de *caelicola,* habitant du ciel; *terrigenum* de *terrigena,* fils de la terre.

Datif et ablatif pluriel. Quelques noms féminins ont, au datif et à l'ablatif pluriel, à côté de la terminaison *is*, la terminaison en *abus,* quand on veut les distinguer des noms masculins correspondants en *us*. Ce sont *dea* et *filia ;* plus rarement *anima, nata, liberta,* et même *equa, mula, asina.* Voyez *duabus, ambabus* (n. 54).

---

(1) On écarte de la partie *fixe (ros)* la partie *mobile (a, ae, am...)*; mais on ne met pas de trait de séparation, parce que ces parties ne correspondent pas au radical et à la désinence.

Observations sur les noms grecs de la 1re déclinaison.

16 Les noms grecs qui se rapportent à la première déclinaison sont les féminins en *e* et les masculins en *as* ou en *es*.

Ils se déclinent au singulier de la manière suivante :

	La musique.	*Énée.*	*La comète.*
N.	music ē,	Aene ās,	comet ēs,
V.	music ē,	Aene ā,	comet ē (ā patron.),
G.	music ēs,	Aene ae,	comet ae,
D.	music ae,	Aene ae,	comet ae,
Ac.	music ēn,	Aene am (an),	comet ēn,
Ab.	music ē.	Aene ā.	comet ā (ē poét.).

Au pluriel ils suivent la déclinaison régulière des noms latins.

La plupart des noms appellatifs en *e,* et spécialement ceux en *ce,* ont de préférence la forme purement latine : *musica, logica.*

Les noms patronymiques (dérivés du nom du père ou du lieu d'origine) terminés en *ides* ou *ades* se déclinent sur *cometes* : *Pelides,* Achille, fils de Pélée; *Dardanides,* le Troyen, descendant de Dardanus. Leur voc. sing. est en ā, parfois ă. Ils ont souvent le génit. plur. en *um* au lieu de *arum: Dardanidum.*

§ 4. SECONDE DÉCLINAISON.

17. La seconde déclinaison comprend :

1. Des noms *masculins* et quelques noms *féminins* en **us.**
2. Des noms *neutres* en **um.**

	SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
	L'aïeul.	*Les aïeux.*	*Le don.*	*Les dons.*
N.	av us,	av i,	don um,	don a,
V.	av e,	av i,	don um,	don a,
G.	av i,	av orum,	don i,	don orum,
D.	av o,	av is,	don o,	don is,
Ac.	av um,	av os,	don um,	don a,
Ab.	av o.	av is.	don o.	don is.

3. Des noms *masculins* en **er**, dont les uns gardent *e* à tous les cas. et les autres n'ont *e* qu'au nominatif et au vocatif singulier.

	SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
	L'enfant.	*Les enfants.*	*Le livre.*	*Les livres.*
N.	puĕr,	puer i,	lĭbĕr,	libr i,
V.	puer,	puer i,	liber,	libr i,
G.	puer i,	puer orum,	libr i,	libr orum,
D.	puer o,	puer is,	libr o,	libr is,
Ac.	puer um,	puer os,	libr um,	libr os,
Ab.	puer o.	puer is.	libr o.	libr is.

Observations sur les noms latins de la 2de déclinaison.

18. Les noms en **us** sont masculins ; mais les noms d'arbres, de pays, d'îles, de villes (n. 10) et quelques autres sont féminins. Trois noms neutres ont leurs cas semblables en **us** : *pelagus,* la mer ; *virus,* le poison ; *vulgus,* le vulgaire. On trouve cependant, chez les historiens et les poètes, l'accusatif masculin *vulgum.*

Les noms communs en **um** sont neutres. Il y a quelques noms propres féminins en *um : Glycerium,* Glycère.

Les noms en **er** ont perdu la terminaison *us* au nominatif et la terminaison *e* au vocatif. Dans quelques-uns, l'*e* reste à tous les cas comme faisant partie du radical. Dans un plus grand nombre, l'*e* est intercalé au nominatif et au vocatif pour la facilité de la prononciation : *liber.*

Sur *puer* se déclinent aussi le mot *vir* et ses composés, p. ex. : *triumvir,* et le nom de peuple *Trevir,* pl. *Treveri.*

19. Vocatif singulier. *Filius*, fils ; *genius*, génie et les noms propres romains en *ius* qui ne sont pas adjectifs, ont le vocatif en *i : fili*, *geni*, *Antōni*, *Pompēi.*

Suivant l'opinion la plus probable, ces vocatifs portent l'accent sur la pénultième : *Virgíli, Valéri, Mercúri.*

Mais le vocatif est régulier :

a. Dans les noms propres grecs en *īus* (ειος) : *Arie,* de *Arīus.*

b. Dans les adjectifs formés de noms propres grecs : *Delie,* de *Delĭus,* le dieu de Délos (Apollon).

c. Dans les noms propres latins qui sont aussi adjectifs : *Pie,* de *Pius.*

Génitif singulier. Les noms en *ius* et en *ium* avaient anciennement le génitif contracté en *ī*. On rencontre chez les poètes classiques *Appi,* de *Appius ; Capitoli,* de *Capitolium ; fili,* de *filius ; consili,* de *consilium.*

Dans les noms en *aius, eius,* on peut contracter *ii* en *i* tant au gén. sing. qu'aux cas du plur.

Génitif pluriel. Le génitif pluriel est terminé en *um* au lieu de *orum :*

a. Dans les noms de monnaie, de poids et de mesure : *sestertium,* de *sestertius,* sesterce (monnaie) ; *modium,* de *modius,* boisseau (mesure).

b. Dans certains mots et dans des expressions déterminées : *virum,* en poésie, *decemvirum* et autres composés de *vir,* en prose ; *liberum,* de *liberi,* enfants ; *praefectus fabrum,* le maître-ouvrier ; *praefectus socium,* le commandant des alliés.

c. Chez les poètes, dans les noms propres et dans quelques adjectifs : *Argivum, magnanimum.*

20. Deus, Dieu, fait au vocatif *Deus*. Le pluriel se décline ainsi :

N. et V.	dei, *et plus souvent*	dii *ou* di.
G.	deorum, *et quelquefois*	deum.
D. et Ab.	deis, *et plus souvent*	diis *ou* dis.
Ac.	deos.	

Observations sur les noms grecs de la 2de déclinaison.

21. Les noms grecs qui se rapportent à la seconde déclinaison sont terminés en *os, on, eus*. Ils se déclinent de la manière suivante :

(L'île de) Délos.	*(La ville d') Ilion.*	*(Le poète) Orphée.*
N. Delŏs *et* Delus,	Iliŏn *et* Ilium,	Orphēus,
V. Dele,	Ilion *et* Ilium,	Orphēu;
G. Deli,	Ilii,	Orphei, Orpheŏs,
D. Delo,	Ilio,	Orpheo, Orphēi,
Ac. Delŏn, Delum,	Iliŏn, Ilium,	Orpheum, Orpheă,
Ab. Delo.	Ilio.	Orpheo.

Les adjectifs, employés comme titres d'ouvrages ont le génitif grec *on* au lieu de *orum : libri Georgicon,* les livres des Géorgiques.

§ 5. TROISIÈME DÉCLINAISON.

22. La troisième déclinaison comprend les noms des trois genres qui ont le génitif en **is** et le génitif pluriel en **um** ou en **i-um**.

Les noms qui ont au génitif le même nombre de syllabes qu'au nominatif s'appellent *parisyllabiques* ; ceux qui ont au génitif plus de syllabes qu'au nominatif s'appellent *imparisyllabiques*.

23. 1° Parmi les noms qui ont le génitif pluriel en **um**,
a. les masculins et les féminins se déclinent sur *dux* ;
b. les neutres, sur *corpus*.

	SINGULIER.	PLURIEL.		SINGULIER.	PLURIEL.
	Le chef.	*Les chefs.*		*Le corps.*	*Les corps.*
N. m.	dux,	duc-es,	*n.*	corpus,	corpŏr-a,
V.	dux,	duc-es,		corpus,	corpor-a,
G.	duc-is (1),	duc-um,		corpŏr-is,	corpor-um,
D.	duc-i,	duc-ĭbus,		corpor-i,	corpor-ĭbus,
Ac.	duc-em,	duc-es,		corpus,	corpor-a,
Ab.	duc-e.	duc-ĭbus.		corpor-e.	corpor-ĭbus.

24 2° Parmi les noms qui ont le génitif pluriel en **i-um**,
a. les masculins et les féminins se déclinent sur *collis* ;
b. les neutres en **e**, **al**, **ar**, sur *cubile*.

	SINGULIER.	PLURIEL.		SINGULIER.	PLURIEL.
	La colline.	*Les collines.*		*Le lit.*	*Les lits.*
N. m.	coll i-s,	coll es,	*n.*	cubil e,	cubil i-a,
V.	coll i-s,	coll es,		cubil e,	cubil i-a,
G.	coll is,	coll i-um,		cubil is,	cubil i-um,
D.	coll i,	coll i-bus,		cubil i,	cubil i-bus,
Ac.	coll e-m,	coll es,		cubil e,	cubil i-a,
Ab.	coll e.	coll i-bus.		cubil i.	cubil i-bus.

(1) On met un trait de séparation entre le radical et la désinence.

Observations sur les noms latins de la 3e déclinaison.

NOMINATIF ET GÉNITIF SINGULIER.

25. Le génitif est composé du radical et de la désinence **is**.

Le nominatif se forme du radical sans désinence ou avec la désinence *s*. Il est terminé par une des voyelles **a**, **e**, **o**, ou une des consonnes **c**, **l**, **n**, **r**, **s**, **t**, **x**.

Aux terminaisons du nominatif et du génitif, on reconnaît ordinairement le genre des noms de la 3e déclinaison.

26. I. **Noms où le nominatif est le radical pur ou le radical abrégé.**

Tels sont :

a. La plupart des noms en **l**, **n**, **r**.

al, āl is, **n**. (1) animal, animal is, *animal*. *m.* ou *n.* sal, *sel.*	er, ĕr-is, **m**. carcer, carcer-is, *prison*. *n.* cadaver, papaver, uber, etc.
en, ēn-is, **m**. (ren), ren-is, *rein*.	or, ōr-is, **m**. dolor, dolor-is, *douleur*.
ar, ār is, **n**. calcar, calcar is, *éperon*.	or, ŏr-is, **n**. aequor, aequor-is, *plaine*.
ar, ăr is, **n**. nectar, nectar is, *nectar*. *m.* Caesar, Arar, etc.	ur, ŭr-is, **n**. fulgur, fulgur-is, *éclair*. *m.* turtur, vultur, etc.

Les noms neutres en *al* et en *ar* viennent d'un radical terminé en *i*.

Le nominatif ne conserve qu'une consonne dans les trois noms neutres fel, fell-is, *fiel* ; mel, mell-is, *miel* ; far, farr-is, *épeautre*.

b. Les noms en **s**, **ris**, où le **s** du radical s'est changé en **r** entre deux voyelles.

os, ōr-is, **m**. flos, flor-is, *fleur*. *n.* os, or-is, *bouche*.	us, ūr-is, **n**. rus, rur-is, *campagne*. *m.* mus, *rat* ; *f.* tellus, *terre*.

c. Les noms syncopés en **ter**, **tris**, où l'**e** du radical se perd au génitif.

ter, tris, **m**. venter, ventr is, *ventre* ; **f**. linter, lintr is, *canot*.

La plupart de ces noms syncopés viennent d'un radical en i.

(1) Ce tableau présente d'abord les terminaisons du nominatif et du génitif, plus le genre qui correspond à ces terminaisons, enfin un exemple, et les principales exceptions qui concernent le genre.

27. **II. Noms où le nominatif est le radical modifié sans accroissement.**

a. Changement de la voyelle radicale.

en, ĭn-is, **n.** nomen, nomin-is, *nom.*

ur, ŏr-is, **n.** robur, robor-is, *force.*

Et avec le *s* du radical au lieu de *r*.

is, ĕr-is, **m.** cinis, ciner-is, *cendre.*
us, ĕr-is, **n.** genus, gener-is, *naissance.*

ur, ŏr-is, **n.** corpus, corpor-is, *corps.*
m. lepus, lepor-is, *lièvre.*

et caput, capit-is, *tête.*

Les noms neutres en *e* viennent d'un radical en *i* : *mare*, r. *mari.*

Remarque. Dans la syllabe *fermée* du nominatif, la voyelle est généralement plus forte que dans la syllabe *ouverte* des autres cas (n. 3).

b. Chute de la consonne finale.

o, ōn-is **m.** sermo, sermon-is, *langage.*
io, iōn-is, **f.** oratio, oration-is, *discours.*
m. scipio, scipion-is, *bâton.*

ma, măt-is, **n.** poema, poemat-is, *poème.*
et lac, lact-is, *lait ;*
cor, cord-is, *cœur.*

Dans certains radicaux en *on*, le *n* tombe au nominatif, *l'o* y est conservé et s'affaiblit en *i* aux cas obliques.

o, ĭn-is, **f.** origo. origin-is, *origine ;* **m.** ordo, ordin-is, *ordre.*
(r. origon.) (r. ordon.)

28. **III. Noms où le nominatif est le radical avec addition de s.**

a. **s** se joint immédiatement à une labiale **b, p.**

bs, b-is, **f.** urbs, urb is, *ville.*

ps, p-is, **f.** stirps, stirp is, *race.*

Par analogie *s* se joint à *m :* hiems, hiem-is, *hiver.*

b. **s** se combine avec une gutturale **c, g,** et devient **x.**

ax, āc-is, **f.** pax, pac-is, *paix.*
ex, ĕg-is, **m.** grex, greg-is, *troupeau.*
ex, ēg-is, **m.** rex, *roi ;* **f.** lex, *loi.*
ix, ĭc-is, **f.** salix, salic-is, *saule.*
m. calix, *coupe* ; fornix, *voûte.*
ix, īc-is, **f.** radix, radic-is, *racine.*

ox, ōc-is, **f.** vox, voc-is, *voix.*
ux, ŭc-is, **f.** crux, cruc-is, *croix.*
ux, ūc-is, **f.** lux, luc-is, *lumière.*

x précédé d'une consonne :
f. arx, arc is, *citadelle.*

Et avec changement de la voyelle radicale.

ex, ĭc-is, **m.** apex, apic-is, *sommet ;* **f.** ilex, ilic-is, *yeuse.*

c. **s** fait tomber la dentale **d**, **t**.

as, ăt-is, **f.** aetas, aetat-is, *âge.*
es, ĕt-is, **f.** seges, seget-is, *champ [ensemencé.*
m. paries, pariet-is, *mur.*
is, ĭd-is, **f.** cuspis, cuspid-is, *pointe.*
m. lapis, lapid-is, *pierre.*
os, ōt-is. **f.** dos, dot-is, *dot.*

us, ūt-is, **f.** virtus, virtut-is, *force.*
us, ūd-is, **f.** palus, palud-is, *marais.*
ns, ntis, **m.** mons, montis, *montagne.*
f. gens, mens, frons, etc.
ns, nd is, **f.** glans, gland is, *gland.*
rs, rt is, **f.** ars, art is, *art.*

Et avec changement de la voyelle radicale.
es, ĭt-is, **m.** miles, milit-is, *soldat.*

Remarque. Dans quelques noms des catégories *a, b, c,* le radical est terminé en *i*, d'après le génitif pluriel en *i-um*; tels sont *urbs, mons, ars* (n. 30, 2). Cette voyelle disparaît au nominatif.

d. Dans la plupart des noms parisyllabiques, *s* s'ajoute à la voyelle radicale *i* ou à cette voyelle affaiblie en *e*.

i-s, is, **f.** av i-s, av is, *oiseau ;* **m.** pisc i-s, pisc is, *poisson.*
e-s, is, **f.** caed e-s, caed is, *meurtre.*

Quelques noms s'écartent des règles ordinaires de formation. Ils s'expliquent par des radicaux divers : *caro, carn-is,* chair ; *iter, itiner-is,* voyage ; *supellex, supellectil-is,* mobilier, forment le nominatif d'un radical abrégé ; tandis que *senex, sen-is,* veillard, le forme d'un radical allongé.

ACCUSATIF ET ABLATIF SINGULIER.

29. 1. Quelques noms parisyllabiques en **is** (n. 28, *d*), ont l'accusatif singulier en **im**, et souvent aussi l'ablatif en **i**.

Ont toujours **im** :

f. bur i-s, *manche de charrue,* abl. *i;*
f. sit i-s, *soif, abl. i* (rar. *e*) ;
f. tuss i-s, *toux,* abl. *i;*
f. vis, *force (plur.* vires), abl. *vi.*

Remarquez l'expression postclassique *ad amussim,* au cordeau, exactement.

Ont **im** plus souvent que **em** :

f. febr i-s, *fièvre,* abl. *i* ou *e;*
f. pelv i-s, *bassin,* abl. *i* ou *e;*
f. pupp i-s, *poupe,* abl. *i* ou *e;*
f. turr i-s, *tour,* abl. *i* ou *e;*
f. secur i-s, *hache,* abl. *i*

Ont **em** plus souvent que **im** :

f. clav i-s, *clef,* abl. *e* (rar. *i*) ;	*f.* nav i-s, *navire,* abl. *i* ou *e* ;
f. mess i-s, *moisson,* abl. *e* ;	*f.* sement i-s, *semailles,* abl. *i* ou *e.*

Les noms de villes et de fleuves ont l'acc. en *im* et l'abl. en *i* : Hispalis, *Séville* ; Tiberis, *le Tibre.*

2 Ont l'ablatif en **i** :

a. Les noms neutres en *e*, *al*, *ar*, (n. 26, 27).

Exceptions. Baccar, *(plante)* ; far, *épeautre* ; jubar, *éclat* ; nectar, *nectar*, et les noms propres de villes en *e* : Praeneste.

b. Les substantifs communs en *is* qui sont originairement adjectifs :

m. affinis, *allié.*	*m.* canalis, *canal.*
f. bipennis, *hache à deux tranchants.*	*m.* natalis, *jour de naissance.*

Ont l'ablatif en **e** et quelquefois en **i** :

a. Certains noms parisyllabiques en *is* :

m. amnis, *fleuve.*	*m.* ignis, *feu.*
f. avis, *oiseau, présage.*	*m.* orbis, *cercle.*
f. classis, *flotte.*	*etc.*

b. Quelques autres noms :

m. imber, imbris, *pluie* ; *m.* vesper, vesperis, *soir* ; *f.* supellex, supellectilis, *mobilier*. L'abl. imbri est fréquent dans Cicéron.

GÉNITIF PLURIEL.

30. Ont le génitif pluriel en **i-um** :

1. Les noms *parisyllabiques* et les noms neutres en **al** et en **ar**.

avis, *oiseau, gén.* av is, i-um ; vulpes, *renard, gén.* vulp is, i-um ; imber, *averse, gén.* imbr is, i-um ; animal, *animal, gén.* animal is, i-um.

Exceptions. *a.* Ont toujours le génitif en *um* :
pater, *père* ; mater, *mère* ; frater, *frère* ; accipiter, *épervier* ;
canis, *chien* ; juvenis, *jeune homme* ; strues, *tas* ; vates, *devin* ;
senex, *veillard, gén.* sen-is, *et le plur.* ambages, *détours (du sing. rare* ambages*).*
b. Ont souvent *um*, et quelquefois *ium* : apis, *abeille* ; panis, *pain* ; volucris, *oiseau.*
c. Ont quelquefois *um* et souvent *ium* : mensis, *mois* ; sedes, *siège.*

2. Parmi les noms *imparisyllabiques* :

a. Ceux qui ont **deux consonnes** devant la désinence *is* du génitif singulier :

cliens, *client, gén.* client is, ium ; cohors, *cohorte, gén.* cohort is, ium ; ars, *art, gén.* art is, ium ; nox, *nuit, gén.* noct is, ium.

Exception. Parens, parent-is, um.

b. Les noms de peuples en **as, atis** et **is, itis** :

Fidenas, Fidenāt is, ium, *habitant de Fidènes;* Samnis, Samnīt is, ium, *Samnite.* On trouve aussi Samnit-um.

A ces noms en *as, atis,* ajoutez :

les noms plur. optimat es, ium, *les grands ;* Penat es, ium, *les Pénates ;* quelques noms communs en *as, atis :* civitas, civitati-um ; mais on emploie ordinairement civitat-um.

c. Quelques monosyllabes en **s** et en **x** qui n'ont qu'une seule consonne devant la désinence *is* du génitif singulier :

lis, lit is, ium, *procès.*
mas, mar is, ium, *mâle.*
vis, *pl.* vir es, ium, *force.*
(faux), fauc is, ium, *gosier.*
nix, niv is, ium, *neige.*
fraus, fraud is, ium *et* um, *fraude.*
mus, mur is, ium *et* um, *souris.*

Remarques. 1. Le gén. pl. est en *ium* dans les noms non classiques, *glis, gliris ; strix, strigis.* Il est inusité dans *cor, cos, os* (oris), *sal, vas* (vadis), etc., si ce n'est *cordium* dans les écrivains ecclésiastiques.

2. Les noms plur. de fête en *alia* comme *Bacchanalia* ont deux génitifs *Bacchanali-um, orum.*

3. *Compedes*, entraves, fait *compedium* ; mais *quadrupes* fait *quadrupedum* (n. 47).

ACCUSATIF, DATIF ET ABLATIF PLURIEL.

31. Les noms qui ont au génitif *ium* formaient anciennement l'accusatif en *is* ou *eis* : *navis* p. *naves ; aveis* p. *aves ; omnis, omneis* p. *omnes.*

Sont irréguliers au pluriel :

bos, bovis, bœuf : *pl.* N. V. Ac. *boves,* G. *boum,* D Ab. *bobus* et *bubus.*

sus, su-is, porc, D. et Ab. pl. *subus.*

Observations sur les noms grecs de la 3e déclinaison.

32. Plusieurs noms grecs, surtout des noms propres, conservent des désinences grecques, principalement chez les poètes :

SINGULIER.

	Le héros.	*L'hérésie.*	*Le poème.*
N. V.	hero-s,	haeres-is,	poema,
G.	hero-is,	haeres-is, [haeres-eos]	poemat-is,
D.	hero-i,	haeres-i,	poemat-i,
Ac.	hero-em, hero-a,	haeres-im, haeres-in,	poema,
Ab.	hero-e.	haeres-i.	poemat-e.

PLURIEL.

N. V.	hero-es,	haeres-es,	poemat-a,
G.	hero-um,	haeres-ium, [haeres-eon]	poemat-um,
D.	hero-ibus,	haeres-ibus,	poemat-ibus, poemat-is,
Ac.	hero-es, hero-ăs,	haeres-es,	poemat-a,
Ab.	hero-ibus.	haeres-ibus.	poemat-ibus, poemat-is.

Dans aër, *air*, aether, *éther*, l'acc. en *a* est plus usité : aëra, aethera.

Les noms terminés en *sis* et en *polis* comme basis, *base*, thesis, *thèse*, poesis, *poésie*, Neapolis, *Naples*, ont toujours les désinences de *haeresis*.

Les noms en *ma* ont le génitif pluriel *on* dans les titres de livres : *Epigrammaton liber* (n. 21).

	Pâris.	*Achille.*	*Téthys (déesse).*
N.	Pari-s,	Achill-es,	Tethy-s,
V.	Pari,	Achill-es, Achill-ē,	Tethy,
G.	Parid-is, Parid-os,	Achill-is, ĕi (eī, ī), eos,	Tethy-os,
D.	Parid-i,	Achill-i,	
Ac.	Pari-m, i-n, id-a, [id-em,	Achill-em, en, ea,	Tethy-a, Tethy-m, y-n.
Ab.	Parid-e.	Achill-e.	

Tous les noms propres n'ont pas ces formes variées.

§ 6. QUATRIÈME DÉCLINAISON.

33. La quatrième déclinaison comprend :

1. Des noms masculins et quelques noms féminins en **us**.

2. Un petit nombre de noms neutres en **u**.

	SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
	La main.	*Les mains.*	*La corne.*	*Les cornes.*
N.	*f.* man ŭs,	man ūs,	*n.* corn u,	corn ua,
V.	man us,	man us,	corn u,	corn ua,
G.	man ūs,	man uum,	corn us (1),	corn uum,
D.	man ui,	man ĭbus,	corn u,	corn ĭbus,
Ac.	man um,	man us,	corn u,	corn ua,
Ab.	man u.	man ĭbus.	corn u.	corn ĭbus.

Observations.

34. Quelques noms de la quatrième déclinaison ont un second génitif en *i : senati* (Sall.) ; d'autres, un datif en *u* (ancien locatif) : *equitatu, magistratu*.

Le datif et l'ablatif pluriel sont en *ubus* dans :

f.	acus, *aiguille.*	*n.*	pecu, *pl.* pecua, *bétail.*
m.	arcus, *arc.*	*f.*	quercus, *chêne.*
m. pl.	artus, *membres.*	*m.*	specus, *caverne.*
m.	lacus, *lac.*	*f.*	tribus, *tribu.*
m.	partus, *enfantement.*		

m. portus, *port,* et *n.* veru, *broche,* ont les deux formes *ibus* et *ubus*.

---

(1) On ne peut plus soutenir avec d'anciens grammairiens que *cornu* est indéclinable au singulier. Cf. Georges Lexikon.

Quelques noms d'arbres qui sont de la seconde déclinaison, prennent aussi de la quatrième les cas en *us* et en *u*.

cupressus, *cyprès*.	laurus, *laurier*.
ficus, *figuier*.	pinus, *pin*.

De même : colus, *quenouille*.

f. **Domus**, *maison*, a quelques cas de la 2de déclinaison.

N. V.	domŭs,	domūs,
G.	domūs, *de la maison*, domi, *à la maison, chez soi*,	domuum *et* domorum,
D.	domui, *(rar.)* domo,	domibus,
Ac.	domum,	domos, *(rar.)* domus,
Ab.	domo, *(rar.)* domu,	domibus.

La forme *domi* est proprement un ancien *locatif*.

Jesus, nom adorable de notre Sauveur, *V. G. D. Ab.* Jesu, *Ac.* Jesum.

§ 7. CINQUIÈME DÉCLINAISON.

35. La cinquième déclinaison ne comprend que quelques noms en **es**.

SINGULIER.		PLURIEL.	
	Le jour.		*Les jours.*
N. m. f.	di es,	*m.*	di es,
V.	di es,		di es,
G.	di ei,		di ērum,
D.	di ei,		di ēbus,
Ac.	di em,		di es,
Ab.	di e.		di ēbus.

Observations.

Le mot *dies* est masculin ou féminin au singulier, et toujours masculin au pluriel. *Meridies,* midi, est masculin. Les autres noms en *es*, gén. *ei*, sont féminins.

Les mots *res* et *dies* sont les seuls qui aient les cas en *erum, ebus*.

On rencontre quelques anciennes formes du gén. et du dat. sing. en *e :* di*e*, fid*e*, aci*e* ; du gén. en *i :* di*i*, pernici*i* ; et du gén. en *es :* di*es* (primitivement di*eis*).

§ 8. RADICAUX ET DÉSINENCES.

36. Les noms de la 3ᵉ déclinaison qui ont le génitif pluriel en *um* ont le **radical** terminé par une *consonne*. Il faut y ajouter deux monosyllabes qui ont le radical en **u** : *sus, su-is ; grus, gru-is*

Les noms de la 3ᵉ déclinaison qui ont le génitif pluriel en *i-um* ont le **radical** terminé en *i*.

Dans les autres déclinaisons, le **radical** est terminé par une *voyelle :*

1ʳᵉ déclinaison **a** : *rosa*.
2ᵈᵉ déclinaison **o**, **u** : *avo, avu*.
4ᵉ déclinaison **u** : *manu*.
5ᵉ déclinaison **e** : *die*.

Dans la 2ᵈᵉ déclinaison, *o* est proprement la voyelle radicale, *u* est une transformation. L'ancien nominatif était *servŏs*, au lieu de *servus*. Les noms en *r* ont aussi le radical en *o : puero, libro, viro*.

A certains cas, le radical se distingue de la désinence; à d'autres, la voyelle radicale s'est combinée avec la désinence.

N. et V. Sg.	dés. *s : avu-s*, duc s, *dux*, *colli-s*, *manu-s*, *die-s*. dés. *m : donu-m*. Affaiblissement de *o* en *e* au voc. *ave*. sans dés. : *rosa*, *dolor*, *corpus*, *cubile*, *cornu*.
G. Sg.	dés. *is : duc-is*, colli-is, *collis*; dés. *os :* manu-os, *manūs*. dés. *i :* rosa-i, *rosae* (n. 15.), avo-i, *avi*, *die-i*.
D. Sg.	dés. *i : duc-i*, *die-i*, rosa-i, *rosae*, avo-i, *avō*.
Ac. Sg.	dés. *m : rosa-m*, *avu-m*, *manu-m*, *die-m*, *colle-m*, *duc-e-m*.
Ab. Sg.	dés. ancienne *d :* rosa-d, *rosā*, avo-d, *avō*, manu-d, *manū*. L'ablatif en *ĕ* parait être un ancien instrumental ; celui en *ē*, un ancien locatif.
N. et V. Pl.	dés. *es : duc-es*, colli-es, *colles*, manu-es, *manūs*, die-es, *diēs*. dés. *i :* rosa-i, *rosae*, avo-i, *avi*. dés. *a : don a*, *corpor-a*, *cubili-a*, *cornu-a*.
G. Pl.	dés. *rum : rosa-rum*, *avo-rum*, *die-rum*. dés. *um : duc-um*, *colli-um*, *manu-um*.
Ac. Pl.	dés. *ms*. Par syncope de *m*, la voyelle s'allonge : rosa-ms, *rosās*, avo-ms, *avōs*, duc-e-ms, *ducēs*, etc.
D. et Ab. Pl.	dés. *bus : dea-bus*, *die-bus*, *colli-bus*, *duc-i-bus* ; affaiblissement de *u* en *i : mani-bus*. dés. *is*, ancien instrumental : rosa-is, *rosis*, avo-is, *avis*.

Tableau des terminaisons.

37. On peut appeler *terminaisons* toutes les lettres mobiles des déclinaisons (n. 5).

SINGULIER.

	1re décl.	2e décl.		3e décl.		4e décl.		5e décl.
	f. m.	*m. f.*	*n.*	*m. f.*	*n.*	*m. f.*	*n.*	*f.*
N.	ă,	ŭs,	ŭ-m,	s, *ou manq.*	ĕ, *ou manq.*	ŭ-s,	ŭ,	ē-s,
V.	ă,	ĕ,	ŭ-m,			ŭ-s,	ŭ,	ē-s,
G.	ae,	ī,	ī,	ĭs,	ĭs,	ūs,	ūs,	e-ī,
D.	ae,	ō,	ō,	ī,	ī,	u-ī,	ū,	e-ī,
Ac.	ă-m,	ŭ-m,	ŭ-m,	ĕ-m, ī-m, ĕm,	ĕ, *ou manq.*	ŭ-m,	ŭ,	ĕ-m,
Ab.	ā.	ō.	ō.	ĕ, ī.	ĕ, ī.	ū.	ū.	ē.

PLURIEL.

	1re décl.	2e décl.		3e décl.		4e décl.		5e décl.
	f. m.	*m. f.*	*n.*	*m. f.*	*n.*	*m. f.*	*n.*	*f.*
N.	ae,	ī,	ă,	ēs,	ă, i-ă,	ūs,	u-ă,	ēs,
V.	ae,	ī,	ă,	ēs,	ă, i-ă,	ūs,	u-ă,	ēs,
G.	ā-rŭm,	ō-rŭm,	ō-rŭm,	ŭm, i ŭm,	ŭm, i-ŭm,	u-ŭm,	u-ŭm.	ē-rŭm,
D.	īs,	īs,	īs,	ĭbŭs, ĭ-bŭs,	ĭbŭs, ĭ-bŭs,	ĭ-bŭs, ŭ-bŭs.	ĭ-bŭs, ŭ-bŭs.	ē-bŭs,
Ac.	ās,	ōs,	ă,	ēs,	ă, i-ă,	ūs,	u-ă,	ēs,
Ab.	īs.	īs.	īs.	ĭbŭs, ĭ-bŭs.	ĭbŭs, ĭ-bŭs.	ĭ-bŭs, ŭ-bŭs.	ĭ-bŭs, ŭ-bŭs.	ē-bŭs.

§ 9. NOMS IRRÉGULIERS.

REMARQUE. On n'indique ici que certaines classes d'irrégularité et quelques exemples. L'usage et le dictionnaire apprendront le reste.

38. 1. Noms qui changent de genre au plurlel (hétérogènes).

SG.	*m.*	Avernus, *l'Averne.*	PL.	*n.*	Averna.
	n.	caelum, *ciel.*		*m.*	caeli.
	m.	jocus, *jeu.*		*m.*	joci, *n.* joca.
	f.	supellex, *mobilier.*		*n.*	supellectilia.
	m.	Tartarus, *le Tartare.*		*n.*	Tartara.

Le pluriel de *locus* est *loca*, places, contrées, et *loci*, passages d'auteurs ou sources d'arguments. Cependant, dans le premier sens, Virgile et Salluste emploient l'acc. *locos*.

2. Noms qui changent de déclinaison au pluriel (hétéroclites).

Sg. 2e décl. jugerum, *arpent*.	Pl. 3e décl. jugera, jugerum, jugeribus (rare).
3e décl. vas, vasis, *vase*.	2e décl. vasa, vasorum, vasis.

3. Noms qui, au pluriel, changent de signification ou prennent une seconde signification plus usitée que la première.

Sg.		Pl.
Sg.	carcer, *prison*.	Pl. carceres, *barrière*.
	castrum, *forteresse*.	castra, *camp*.
	opera, *travail*.	operae, *ouvriers*.
	copia. *abondance*.	copiae, *provisions, — troupes*.
	impedimentum, *obstacle*.	impedimenta, *obstacles, — bagages*.
	littera, *caractère d'écriture*.	litterae, *caractères, — lettre, littérature*.
	pars, *partie*.	partes, *parties, — rôle, cause*.

39. 4. Noms qui n'ont qu'un nombre (défectueux).

I. Comme dans toutes les langues, ne sont usités qu'au singulier :

a. Des noms abstraits tels que *juventus, justitia*.
b. Des noms de choses uniques dans leur espèce : *aurum, aer, sanguis*.
c. Des noms propres qui ne conviennent qu'à une personne, etc.

II. Ne s'emploient qu'au pluriel :

a. Beaucoup de noms de villes et de localités :
Athenae, Leuctra, Alpes, Esquiliae, Tempe (indécl.).
Parisii, Treveri, Senones (villes désignées par les habitants).

b. Des noms de jours et de fêtes :
calendae, nonae, idus, nundinae, sponsalia, Bacchanalia.

c. Des noms de collections de personnes :
superi, inferi, majores, liberi, posteri, manes, penates.

d. Des noms d'objets composés ou conçus comme tels :
cancelli, altaria, primitiae, arma, exuviae, indutiae.

Rem. Les latins mettent souvent au pluriel des termes abstraits qui se rapportent à plusieurs êtres ou à différentes variétés d'une même espèce : *potestates magistratuum, proceritates arborum, exitus bellorum mites, irae, odia, timores*.

Ils mettent parfois au singulier des noms concrets qui désignent une collection : *Romanus, Poenus, pedes, eques, hedera, vitis*.

40. 5. Noms qui manquent d'un ou de plusieurs cas (défectueux).

Sont inusités au nominatif (ops) *secours*, gén. opis; (vix) *tour*, *alternative*, gén. vicis.

Quelques noms se sont guère usités qu'à un seul cas et dans des constructions déterminées.

gén. sing. non nauci est, *cela ne vaut pas un zeste de noix ;*
dat. sing. derisui esse, *être un objet de risée ;*
acc. plur. infitias ire, *aller à l'encontre de, nier ;*
abl. sing. sponte mea, *de mon plein gré ;* grandis natu, *âgé ;*
in promptu esse, *être prêt ;* in procinctu stare, *être équipé.*

Plusieurs substantifs verbaux ne se rencontrent qu'à l'ablatif en *u* accompagné d'un génitif ou d'un possessif :

illius ou *meo rogatu, monitu, jussu, hortatu.*

Les noms indéclinables n'ont pas de désinences casuelles ; mais ils s'emploient, comme sujet ou comme régime, à différents cas :

fas, le droit, *nefas*, le crime, n'ont que le nominatif et l'accusatif.

pondo, dans le sens de *en poids, pesant*, s'emploie comme ablatif singulier: *uncia pondo*, une once pesant ; dans le sens de *poids d'une livre*, il se joint à tous les cas du pluriel : *patera ex quinque pondo auri facta*, une coupe faite de cinq livres d'or.

6. Noms qui suivent à la fois deux déclinaisons (surabondants).

1re	décl.	luxuria, ae.	5e	décl.	luxuries, iei.
3e	id.	paupertas, at-is.	5e	id.	pauperies, iei.
3e	id.	juventus, ut-is ; as, at-is.	1re	id.	juventa, ae (poét.).
3e	id.	senectus, ut-is.	1re	id.	senecta, ae (poét.).
3e	id.	penus, penŏr-is, *comestibles*.	2e	id.	penus *ou* um, i. 4e d. penus, ūs.
4e	id.	eventus, eventūs.	2e	id.	eventum, eventi.

Quelques autres noms ont deux nominatifs de la même déclinaison.

2e décl. balteus *et* balteum, *baudrier ;* clipeus *et* clipeum, *bouclier.*

CHAPITRE SECOND.

—

L'adjectif.

41. L'adjectif proprement dit est le mot qui s'ajoute au nom pour exprimer une de ses qualités ou propriétés (1).

Les adjectifs ont les trois genres, mais ils n'ont pas tous une terminaison distincte pour chaque genre. Ils se divisent en trois classes.

§ 1. PREMIÈRE CLASSE.

Adjectifs de la 1re et de la 2e déclinaison.

42. Les adjectifs de la première classe suivent les deux premières déclinaisons des substantifs. Ils ont trois terminaisons. Le masculin se décline sur *avus*, *puer* ou *liber* ; le féminin sur *rosa* ; le neutre sur *donum*.

1° Adjectifs en **us, a, um**.

	SING. *bon.*			PLUR. *bons.*		
	m.	*f.*	*n.*	*m.*	*f.*	*n.*
N.	bon us,	bon a,	bon um,	bon i,	bon ae,	bon a,
V.	bon e,	bon a,	bon um,	bon i,	bon ae,	bon a,
G.	bon i,	bon ae,	bon i,	bon orum,	bon arum,	bon orum.
D.	bon o,	bon ae,	bon o,	bon is,	bon is	bon is,
Ac.	bon um,	bon am,	bon um,	bon os,	bon as,	bon a,
Ab.	bon o,	bon a,	bon o.	bon is,	bon is,	bon is.

(1) Avec plusieurs grammairiens, nous faisons des noms de nombre une espèce de mots distincte ; et nous rangeons parmi les pronoms, les possessifs, démonstratifs etc. qui s'ajoutent au substantif. D'autres les nomment adjectifs déterminatifs ; mais cette dénomination convient aussi à l'adjectif proprement dit, parce qu'il détermine un nom par une de ses qualités.

2° Adjectifs en **er, era, erum.**

SING. *malheureux.*

N.	miser,	miser a,	miser um,
V.	miser,	miser a,	miser um,
G.	miser i,	miser ae,	miser i,
D.	miser o,	miser ae,	miser o.
Ac.	miser um,	miser am,	miser um,
Ab.	miser o,	miser ā,	miser o.

PLURIEL.

N.	miser i,	miser ae,	miser a,
V.	miser i,	miser ae,	miser a,
G.	miser orum,	-arum,	-orum,
D.	miser is,	miser is,	miser is,
Ac.	miser os,	miser as,	miser a,
Ab.	miser is,	miser is,	miser is.

3° Adjectifs **er, ra, rum.**

SING. *noir.*

N.	niger,	nigr a,	nigr um,
V.	niger,	nigr a,	nigr um,
G.	nigr i,	nigr ae,	nigr i,
D.	nigr o,	nigr ae,	nigr o,
Ac.	nigr um,	nigr am,	nigr um,
Ab.	nigr o,	nigr a,	nigr o.

PLURIEL.

N.	nigr i,	nigr ae,	nigr a,
V.	nigr i,	nigr ae,	nigr a,
G.	nigr orum,	-arum,	-orum,
D.	nigr is,	nigr is,	nigr is,
Ac.	nigr os,	nigr as,	nigr a,
Ab.	nigr is,	nigr is,	nigr is.

Observations.

43. 1. Six adjectifs gardent à tous les cas, comme *miser,* l'*e* qui appartient à leur radical :

asper, *âpre.*	lacer, *déchiré.*	prosper, *prospère.*
gibber, *bossu.*	līber, *libre.*	tener, *tendre.*

2. On décline de même les adjectifs composés qui se terminent en *fer* ou *ger :*

mortifer, *qui apporte la mort;* aliger, *qui porte des ailes,*

3. Dexter, *droit,* fait *dextra, dextrum,* gén. *dextri,* et *dextera, dexterum,* gén. *dexteri.*

Satur, satura, saturum, est le seul adjectif en *ur* de cette 1re classe.

§ 2. SECONDE CLASSE.

Adjectifs parisyllabiques de la 3e déclinaison.

44. Les adjectifs de la seconde classe ont un même nombre de syllabes au nominatif et au génitif. Les uns ont la même désinence *is* au masculin et au féminin, d'autres ont le masculin en *er.*

1° Adjectifs en **is, is, e.**				2° Adjectifs **er, ris, re.**			
SING. *courageux.*				SING. *vif, joyeux.*			
	m.	*f.*	*n.*		*m.*	*f.*	*n.*
N. V.	fort i-s,	fort i-s,	fort e,	*N. V.*	alacer,	alacr i-s,	alacr e,
G.	fort is,	*pour les 3 genres,*		*G.*	alacr is,	*pour les 3 genres,*	
D.	fort i,			*D.*	alacr i,		
Ac.	fort e-m,	fort e-m,	fort e,	*Ac.*	alacr e-m,	alacr e-m,	alacr e,
Ab.	fort i,	*pour les 3 genres.*		*Ab.*	alacr i,	*pour les 3 genres.*	
PLURIEL				PLURIEL.			
N. V.	fort es,	fort es,	fort i-a,	*N. V.*	alacr es,	alacr es,	alacr i-a,
G.	fort i-um,	*pour les 3 genres,*		*G.*	alacr i-um,	*pour les 3 genres,*	
D.	fort i-bus,			*D.*	alacr i-bus,		
Ac.	fort es,	fort es,	fort i-a.	*Ac.*	alacr es,	alacr es,	alacr i-a,
Ab.	fort i-bus,	*pour les 3 genres.*		*Ab.*	alacr i-bus,	*pour les 3 genres.*	

Observations.

45. 1. Il n'y a qu'un petit nombre d'adjectifs en *er ;* ils ont le radical terminé en *bri, cri, tri.* Tels sont :

celeber, celebri-s, celebre, *célèbre ; les noms de mois :* september, bri-s, etc.

acer, acri-s, acre, *aigre ;* campester, campestri-s, campestr e, *de plaine.*

L'adjectif celer, celer is, celer e, *rapide,* garde *e* à tous les cas ; pl. celer es, gén. celer um, devenu substantif.

Quelques-uns de ces adjectifs ont aussi un nominatif masculin en **ris**, semblable au nominatif féminin. On le trouve surtout chez les poètes.

2. Quelques adjectifs appartiennent à la fois à la 1re et à la 2e classe par les désinences *us* et *is.* Tels sont :

hilarus, a, um, *et* hilar is, is, e, *joyeux,* et des adjectifs composés de substantifs de la 1re et de la 2e déclinaison :

inermus,	a,	um	*et*	inermis,	is,	e,	*sans armes.*
exanimus,	a,	um		exanimis,	is,	e,	*sans vie.*
bijugus,	a,	um		bijugis,	is,	e.	*à double attelage.*

3. L'ablatif des adjectifs de la 2e classe est en **i** et se distingue ainsi des cas du neutre en **e**. Les noms de mois *aprilis, quintilis, sextilis* sont toujours adjectifs et conservent l'ablatif en *i.* D'autres adjectifs devenant noms propres prennent l'ablatif en *e: Martialis,* ablatif *Martiale.*

§ 3. TROISIÈME CLASSE.

Adjectifs imparisyllabiques de la 3e déclinaison.

46 Les adjectifs de la troisième classe ont au nominatif une syllabe de moins qu'au génitif et une seule terminaison pour les trois genres.

	SING. *heureux.*		PLUR. *heureux.*
N. V.	felix, } *pr. les 3 genres,*	*N. V.*	felic es (*m. f.*), felic i-a (*n.*),
G.	felic is, } *pr. les 3 genres,*	*G.*	felic i-um, } *pr. les 3 genres,*
D.	felic i, } *pr. les 3 genres,*	*D.*	felic i-bus, } *pr. les 3 genres,*
Ac.	felic e m (*m. f.*), felix (*n.*),	*Ac.*	felic es (*m. f.*), felic i-a (*n.*),
Ab.	felic i *ou* felic e (*m. f. n.*).	*Ab.*	felic i-bus (*m. f. n.*).

Observations.

47. 1. Les adjectifs qui ont un pluriel neutre en *i-a* ont le génitif pluriel en **i-um**, et l'ablatif singulier en *i* plutôt qu'en *e*.

Tels sont les adjectifs terminés en *x*, *ns* ou *rs* :

audax, acis, *hardi ;* constans, antis, *constant ;* solers, ertis, *habile.*

Supplex n'a pas de pl. n. et fait au gén. pl. *supplic-um,* abl. sg. ord. en *e.*

Les adjectifs en *ans*, *ens*, ont un second gén. plur. en *um*, usité surtout chez les poètes : *sapient-um.* (Sur l'abl. sing. du part. prés. cf. n. 86).

2. Les adjectifs qui n'ont pas de pluriel neutre ont le génitif pluriel en **um**, et la plupart ont aussi l'ablatif singulier en *e*.

Tels sont : *a*. Les adjectifs en *r* et en *s*, gén. *r-is* :

Pauper, pauper-is, *pauvre ;* pubes, puber-is, *pubère ;* impubes, impuber-is, *impubère.* Ces trois adjectifs ont toujours l'ablatif en *e*.

Par, paris, *pareil*, abl. *pari*, rar. *pare*, plur. *pares*, *paria*, *parium*, rar. *parum*. Memor, memoris, *qui se souvient*, abl. *memori*, rar. *memore*, pl. *memores*, *memorum*. Vetus, veteris, *vieux*, abl. *vetere*, rar. *veteri*, pl. *veteres*. *vetera*, *veterum*.

b. Les adjectifs dont le radical est terminé par *d*, *t*, précédé d'une voyelle :

ales, alĭt-is, *ailé*.	impos, impŏt-is, *qui ne possède pas*.
sospes, sospĭt-is, *sauf*.	deses, desĭd-is, *oisif*.
compos, compŏt-is, *qui possède*.	reses, resĭd-is, *croupissant*.

Dives, divitis, *riche*, abl. *divite*, rar. *diviti* ; 2e forme : *(dis)* n. *dite*, gén. *ditis*, abl. *dite*.

Hospes, hospit-is, *étranger*, abl. *hospite*, fém. sg. et neutre plur. *hospita*, gén. pl. *hospitum*.

Locuples, locuplet-is, *opulent*, abl. *locuplete*, pl. *locupletes, tia*, gén. pl. *locupletium* et *tum*.

c. Les adjectifs formés de radicaux de substantifs de la 3e déclinaison qui ont *um* au génitif :

degener, er-is, *de* genus, ĕr-is.	bicorpor, or-is, *de* corpus, ŏr-is.
quadrupes, ed-is, *de* pes, ped-is.	inops, inop-is, *de (ops)* op-is.

Anceps, *ancipitis*, et *praeceps*, *praecipitis*, de *caput*, *capitis*, abl. sing. *ancipiti*, *praecipiti* : au neut. plur. *ancipitia*, *praecipitia*.

d. *Caelebs*, *caelĭb-is*, célibataire ; *princeps*, *princĭp-is*, premier ; *vigil*, *vigil-is*, qui veille. Ils ont toujours l'abl. en *e*.

Remarque. *Senex* et *juvenis* sont substantifs. Lorsqu'ils sont employés comme adjectifs, chez les poètes, ils gardent leurs désinences.

§ 4. COMPARATIF ET SUPERLATIF.

On entend ici par *comparatif* le second degré de signification de l'adjectif, qu'on exprime en français par *plus* et qu'on nomme comparatif de supériorité ; on entend par *superlatif* le troisième degré, qu'on exprime en français par *le plus* (superlatif relatif) ou par *très* (superlatif absolu).

48. Ces degrés se marquent d'ordinaire en latin par différentes terminaisons qu'on ajoute au corps du mot ou radical.

Dans la plupart des adjectifs, le comparatif se termine en **ior** (m. et f.), **ius** (n.), et le superlatif en **issimus, issima, issimum**. Ces désinences s'ajoutent au radical tel qu'il se trouve devant les terminaisons *i*, *is* du génitif.

POSITIF.		COMPARATIF.	SUPERLATIF.
doct us,	doct i ;	doct-ior, ior, ius ;	doct-issimus, sima, simum.
fort i-s,	fort is ;	fort-ior, ior, ius ;	fort-issimus, sima, simum.
felix,	felic is ;	felic ior, ior, ius ;	felic-issimus, sima, simum.

Rem. Les désinences du comparatif et du superlatif ne s'ajoutent pas au radical pur *docto*, *forti*, mais à la consonne du radical abrégé. Celle du superlatif paraît composée de deux suffixes *is* et *timo*, : *fort-is-timu-s*, par assimilation rétrogade *fort-issimu-s*.

	SINGULIER. *m. f.*	*n.*		PLURIEL. *m. f.*	*n.*
N. V.	fortior,	fortius,	*N. V.*	fortior-es,	fortior-a,
G.	fortior-is,	*pour les* 3 *genres,*	*G.*	fortior-um,	*pr. les* 3 *genres,*
D.	fortior-i,		*D.*	fortior-ibus,	
Ac.	fortior-em,	fortius,	*Ac.*	fortior-es,	fortior-a,
Ab.	fortior-e (i),	*pour les* 3 *genres,*	*Ab.*	fortior-ibus,	*pour les* 3 *genres.*

En prose, l'ablatif en *e* est plus usité.

Anciennement le superlatif était terminé en *umus.*

49. Formes irrégulières :

a. Les adjectifs en *dĭcus, ficus, volus,* formés de *dico, facio volo,* reçoivent les désinences *ent-ior, ent-issimus,* comme si le positif était en *ens, ent-is.*

maledic us, *médisant,*	maledic-ent-ior,	ent-issimus.
munific us, *généreux,*	munific-ent-ior,	ent-issimus.
benevol us, *bienveillant,*	benevol-ent-ior,	ent-issimus.

Egenus, providus, validus, prennent les comparatifs et superlatifs de *egens, providens, valens.* On peut aussi employer *validior, validissimus.*

b. Les adjectifs en *er* forment le superlatif en ajoutant *rimus* au radical tel qu'il est au nominatif masc. sing. D'où *er-rimus.* Leur comparatif est régulier.

miser (1re *cl.*), miser-ior, miser-rimus ; acer (2de *cl.*), acr-ior, acer-rimus.

De même vetus (*anc.* veter), *gén.* veter-is, *fait* veter-rimus.

Rem. La désinence *rimus* vient de *timus* avec assimilation rétrograde. Elle ne s'ajoute pas au radical pur *misero, acri,* mais au radical modifié tel qu'il se trouve au nominatif.

(nuperus), *adv.* nuper, *fait* (nuper-rimus), *adv.* nuper-rime ;
maturus *fait* matur-rimus ou matur-issimus.

Plusieurs adjectifs en *er* de la 2de classe n'ont pas de superlatif.

c. Six adjectifs en *ilis* forment le superlatif en ajoutant *limus* à *l* du radical. D'où *il-limus.* Leur comparatif est régulier.

facil is, *facile,* facil-ior, facil-limus.	dissimil is, *dissemblable,* -il-limus,
difficil is, *difficile,* difficil-limus.	gracil is, *mince,* gracil-limus.
simil is, *semblable,* simil-limus.	humil is, *humble,* humil-limus.

(imbecill-is) *fait* imbecill-imus ; imbecill-us (plus correct) *fait* imbecillissimus.

Les autres adjectifs en *ilis* prennent la terminaison régulière *issimus : util is, util-issimus ;* mais plusieurs adjectifs en *ilis* ou *bilis* dérivés de verbes n'ont pas de superlatif (n. 51).

d. Cinq adjectifs très usités forment le comparatif et le superlatif de radicaux différents ou d'un même radical altéré.

bonus *bon ;* *Comp.*	melior, *meilleur ;* *Superl.*	optimus, *le meilleur.*
malus, *mauvais ;*	pejor, *pire ;*	pessimus, *le pire.*
magnus, *grand ;*	major, *plus grand ;*	maximus, *le plus grand.*
parvus, *petit;*	minor, *moindre ;*	minimus, *le moindre.*
Sg. multus, *nombreux;*		plurimus, *très nombreux.*
Pl. multi, *beaucoup ;*	plures, *un plus grand nombre, plus d'un ;*	plurimi, *un très grand n.* plerique, *la plupart.*

Remarque. A *multus* correspond le comparatif adverbe *plus*, avec le génitif de prix *pluris*. *Plures* fait au neutre *plura* (rarement *pluria*), gén. *plurium*.

Il en est de même de deux adjectifs indéclinables :

frugi, *bon, frugal,* frugal-ior, frugal-issimus (de *frugalis).*
nequam, *méchant, inutile,* nequ-ior, nequ-issimus (de *nequus,* inusité).

50. Plusieurs adjectifs n'ont pas de formes propres pour exprimer le comparatif et le superlatif.

On y supplée en mettant devant le positif le comparatif adverbe *magis*, plus, ou *potius*, plutôt, et le superlatif adverbe *maxime,* le plus, ou un autre adverbe équivalent *admodum, valde, summe, imprimis,* etc. Tels sont :

a. Les adjectifs en *eus, ius, uus,* où le concours des voyelles serait désagréable ; mais non ceux en *quus,* le 1er *u* étant consonne.

noxius, *nuisible ; comp.* magis noxius ; *superl.* maxime noxius.
antiquus, *ancien ; comp.* antiqu-ior ; *superl.* antiqu-issimus.

Cicéron reproche à Antoine d'avoir employé *piissimus.*

b. La plupart des adjectifs composés, à l'exception de ceux en *dicus, ficus, volus.*

degener, *dégénéré ;* inops, *sans ressource ;* magnanimus, *magnanime.*

c. La plupart des adjectifs dérivés, surtout ceux qui sont terminés en *ĭcus, ĭdus, īlus, ŭlus, tĭmus, ōrus, bundus,* etc. et les participes en *ndus.*

modicus, trepidus, hostilis, sedulus, legitimus, decorus, populabundus.

Cependant plusieurs adjectifs en *osus, lentus, stus, alis, aris,* prennent les terminaisons du comparatif et du superlatif :

ingeniosus, turbulentus, modestus, liberalis ; salutaris *(sans superl.).*

d. Quelques adjectifs particuliers.

ferus, *sauvage ;*	mirus, *merveilleux ;*	rudis, *grossier ;*
gnarus, *qui sait ;*	navus, *vaillant ;*	trux, *menaçant.*

51. *a.* Plusieurs adjectifs n'ont que le comparatif.

Tels sont plusieurs dérivés en *ĭlis* ou *bĭlis* (n. 49) : agilis, *agile,* agilior : credibilis, *croyable,* credibilior.

Tels sont aussi : ater, *noir,* atrior ; et, dans un sens figuré, caecus, *aveugle* ; surdus, *sourd* ; jejunus, *peu abondant* ; proclivis, *enclin.*

Des substantifs *senex, juvenis, adulescens,* se tirent les comparatifs *senior, junior, adulescentior,* sans superlatif.

b. D'autres adjectifs n'ont que le superlatif.

falsus, *faux,* falsissimus ; inclitus, *célèbre,* inclitissimus ; novus, *nouveau,* novissimus, *le dernier* ; sacer, *sacré,* sacerrimus.

De même quelques participes en *tus* : meritus, *qui a mérité,* meritissimus ; invictus, *qui n'a pas été vaincu, invincible,* invictissimus.

52. Quelques adjectifs qui correspondent à des prépositions ou à des adverbes de temps et de lieu, ne s'emploient d'ordinaire qu'au comparatif et au superlatif.

a. Quatre ont une double forme de superlatif. Leur positif n'est usité que dans certaines locutions particulières :

extra, exterus,	*comp.*	exterior,	*superl.*	extremus	*et* extĭmus.
infra, inferus,		inferior,		infĭmus	*et* īmus.
supra, superus,		superior,		suprēmus	*et* summus.
post, posterus,		posterior,		postrēmus	*et* postŭmus.

On dit : exterae nationes, mare inferum, mare superum, posteri, etc.

b. Six n'ont pas de positif usité :

citra	*comp.*	citerior, *plus en deçà,*	*superl.*	citĭmus,
ultra,		ulterior, *plus au-delà,*		ultĭmus.
intra,		interior, *plus en dedans,*		intĭmus.
prope,		propior, *plus proche,*		proxĭmus.
pro,		prior, *premier de deux,*		prīmus.
ante,		(anterior), *antérieur.*		

La désinence *timus* s'ajoutant à *ex* et à *in* donne *extimus, intimus.*

Manquent aussi de positif :

deterior,	*plus mauvais,*	deterrimus.
ocior,	*plus rapide*	ocissimus (ὠκύς).
potior,	*préférable*	potissimus (potis, *qui peut*).

CHAPITRE TROISIÈME.

Le nom de nombre.

53. Les noms de nombre *cardinaux* répondent à la question **quot**, combien? Les noms de nombre *ordinaux*, à la question **quotus**, *le quantième*? Les noms de nombre *distributifs*, à la question **quoteni**, *à combien*? et plus souvent *combien chacun?*

Aux noms de nombre il faut joindre les *adverbes* qui répondent à la question (**quoties**), **quotiens**, *combien de fois?* A l'exception des quatre premiers, ils sont terminés en *ies* (anciennement *iens*).

54. Les trois premiers cardinaux se déclinent.

	SINGULIER.			PLURIER.
N.	unus,	una,	unum,	N. uni, unae, una, *etc.*
G.	unius,	*pour les 3 genres,*		*Ce pluriel est régulier. Il s'emploie avec des substantifs pluriels qui désignent un seul objet :*
D.	uni,			unae litterae, *une seule lettre;*
Ac.	unum,	unam,	unum,	una castra, *un seul camp.*
Ab.	uno,	una,	uno.	

N.	duo,	duae,	duo,	tres,	tres,	tria,
G.	duorum,	duarum,	duorum,	trium,	*pour les 3 genres.*	
D.	duobus,	duabus,	duobus.	tribus,		
Ac.	duos *et* duo,	duas,	duo,	tres,	tres,	tria,
Ab.	duobus,	duabus,	duobus.	tribus,	*pour les 3 genres.*	

Déclinez de même ambo, *tous deux.* *Sur* tria *déclinez* milia, *des milliers.*

Les autres nombres cardinaux, de *quattuor* à *centum*, sont indéclinables. *Ducenti*, *trecenti*, etc. se déclinent régulièrement ainsi que les nombres ordinaux et les nombres distributifs.

Primus est le superlatif (n. 52). *Secundus* vient de *sequi*. Lorsqu'il ne s'agit que de deux, on remplace *primus* et *secundus* par *prior* et *posterior* ou par *alter* répété. *Tres* fait aussi *tris* à l'acc. m. et f.

55 TABLEAU DES NOMS ET DES

Chiffres.	Nombres cardinaux.	Nombres ordinaux.
1.	unus, a, um, *un.*	primus, a, um, *premier.*
2.	duo, ae, o, *deux.*	secundus, *ou* alter, a, um.
3.	tres, ia, *trois.*	tertius, *troisième.*
4.	quattuor, (quatuor),	quartus.
5.	quinque.	quintus.
6.	sex.	sextus.
7.	septem.	septimus.
8.	octo.	octavus.
9.	novem.	nonus.
10.	decem.	decimus.
11.	undecim.	undecimus.
12.	duodecim.	duodecimus.
13.	tredecim.	tertius decimus.
14.	quattuordecim.	quartus decimus.
15.	quindecim.	quintus decimus.
16.	sedecim.	sextus decimus.
17.	decem et septem.	septimus decimus.
18.	duodeviginti. decem et octo.	duodevicesimus. (octavus decimus.)
19.	undeviginti. decem et novem.	undevicesimus. (nonus decimus.)
20.	viginti.	vicesimus (vigesimus).
21.	unus et viginti. viginti unus.	unus (primus) et vicesimus. vicesimus primus.
30.	triginta.	tricesimus (trigesimus).
40.	quadraginta.	quadragesimus.
50.	quinquaginta.	quinquagesimus.
60.	sexaginta.	sexagesimus.
70.	septuaginta.	septuagesimus.
80.	octoginta.	octogesimus.
90.	nonaginta.	nonagesimus.

ADVERBES DE NOMBRE.

Chiffres romains.	Nombres distributifs.	Adverbes de nombre.
I.	singuli, ae, a, *chacun un.*	semel, *une fois.*
II.	bini, *chacun deux.*	bis, *deux fois.*
III.	terni (trini), *chacun trois.*	ter, *trois fois.*
IV.	quaterni.	quater.
V.	quini.	quinquies.
VI.	seni.	sexies.
VII.	septeni.	septies.
VIII.	octoni.	octies.
IX.	noveni.	novies.
X.	deni.	decies.
XI.	undeni.	undecies.
XII.	duodeni.	duodecies.
XIII.	terni deni.	ter decies, tredecies.
XIV.	quaterni deni.	quater decies, quatuordecies
XV.	quini deni.	quinquies decies, quindecies
XVI.	seni deni.	sexies decies, sedecies.
XVII.	septeni deni.	septies decies.
XVIII.	duodeviceni. octoni deni.	duodevicies. octies decies.
XIX.	undeviceni. noveni deni.	undevicies. novies decies.
XX.	viceni.	vicies.
XXI.	(singuli et viceni). viceni singuli.	semel et vicies. vicies semel.
XXX.	triceni.	tricies.
XL.	quadrageni.	quadragies.
L.	quinquageni.	quinquagies.
LX.	sexageni.	sexagies.
LXX.	septuageni.	septuagies.
LXXX.	octogeni.	octogies.
XC.	nonageni.	nonagies.

Chiffres.	Nombres cardinaux.	Nombres ordinaux.
100.	centum.	centesimus.
200.	ducenti, ae, a.	ducentesimus.
300.	trecenti.	trecentesimus.
400.	quadringenti.	quadringentesimus.
500.	quingenti.	quingentesimus.
600.	sescenti.	sescentesimus.
700.	septingenti.	septingentesimus.
800.	octingenti.	octingentesimus.
900.	nongenti.	nongentesimus.
1000.	mille.	millesimus.
2000.	duo milia.	bis millesimus.
5000.	quinque milia.	quinquies millesimus.
10000.	decem milia.	decies millesimus.
50000.	quinquagenta milia.	quinquagies millesimus.
100000.	centum milia.	centies millesimus.

Observations sur l'énoncé des nombres.

56. De dix à vingt, le plus petit nombre précède ordinairement, par ex. :

sedecim, sextus decimus, seni deni, sedecies.

Il faut en excepter les nombres cardinaux, lorsqu'ils s'écrivent en trois mots : decem et septem, decem et octo.

Quelques nombres s'énoncent de plusieurs manières :

13. tredecim, decem et tres, (tres et decem).
16. sedecim, (sexdecim, decem et sex).
17. decem et septem, (septendecim, septem et decem).
13ᵉ. tertius decimus, *plus rarement* decimus tertius, decimus et tertius ; de même 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ.

ADVERBES DE NOMBRE.

Chiffres romains.	Nombres distributifs	Adverbes de nombre.
C.	centeni.	centies.
CC.	duceni.	ducenties.
CCC.	treceni.	trecenties.
CCCC.	quadringeni.	quadringenties.
D, IↃ.	quingeni.	quingenties.
DC, IↃC.	sexceni.	sexcenties.
DCC.	septingeni.	septingenties.
DCCC.	octingeni.	octingenties.
DCCCC.	nongeni.	nongenties.
M, CIↃ.	singula milia.	milies.
MM,CIↃCIↃ	bina milia.	bis milies.
IↃↃ.	quina milia.	quinquies milies.
CCIↃↃ.	dena milia.	decies milies.
IↃↃↃ.	quinquagena milia.	quinquagies milies.
CCCIↃↃↃ.	centena milia.	centies milies.

Pour 18, 28, 38 etc. et pour 19, 29, 39 etc., les expressions les plus usitées sont formées par soustraction de la dizaine suivante :

18.	duodeviginti.	19.	undeviginti.
18e.	duodevicesimus.	19e.	undevicesimus.
28.	duodetriginta.	29.	undetriginta.
28e.	duodetricesimus.	29e.	undetricesimus.

Pour 21e, 31e etc. et pour 22e, 23e etc., on remplace souvent *primus* par *unus* et *secundus* par *alter* ou *duo*.

Unus et vicesimus *(au fém. quelquefois* unetvicesima); plus *rarement* primus et vicesimus, vicesimus primus.

Alter et vicesimus, vicesimus alter, duo et vicesimus *(duo* reste invariable) ; *plus rarement* secundus et vicesimus, vicesimus secundus.

De vingt à cent, le nombre des unités précède avec *et*, ou le nombre des dizaines précède sans la conjonction :

quattuor et viginti *ou* viginti quattuor.
quartus et vicesimus *ou* vicesimus quartus.

De cent à mille, les centaines avec ou sans *et* précèdent les dizaines, et celles-ci les unités ;

trecenti sexaginta quinque, *ou* trecenti et sexaginta quinque.

Plus rarement les unités précèdent les dizaines, et, dans ce cas, la conjonction ne s'exprime qu'une fois : trecenti quinque et sexaginta.

Sescenti s'emploie aussi pour un nombre considérable et indéterminé.

Les nombres ordinaux s'énoncent d'ordinaire sans la conjonction :

trecentesimus sexagesimus quintus.

De mille à million, le substantif pluriel *milia* est précédé du nombre qui le multiplie : *duo milia.* On se sert aussi du nombre distributif *bina milia* ; (*bis mille* est propre aux poètes).

Le singulier indéclinable *mille* s'emploie comme adjectif : *mille homines, cum mille hominibus ;* plus rarement comme substantif invariable avec le génitif : *mille militum,* un milier de soldats ; *supra mille captivorum,* plus de mille prisonniers.

Quand le substantif pluriel *milia* n'est pas suivi d'un nombre inférieur, il régit le génitif de l'objet compté : *sex milia peditum.* Lorsqu'il est suivi d'un nombre inférieur, l'objet compté se met au même cas : *tria milia sexcentos homines habuit.* Cependant on peut employer le génitif en le rapprochant de *milia : habuit militum tria milia sexcentos.*

Le million se rend en latin par l'expression équivalente dix fois cent mille : *decies centum milia* ou *decies centena milia :*

vicies quinquies centum milia = 2.500.000.

REMARQUES. 1. Sur la manière d'énoncer une somme de *sesterces*, v. n. 379.

2. On se sert du nombre ordinal pour marquer le rang : *Pius decimus ;* et la date : *annus millesimus nongentesimus quartus.*

3. Des nombres ordinaux dérivent d'autres adjectifs qui marquent l'ordre : *tertiana (febris)*, fièvre tierce ; *tertiani (milites)*, soldats de la 3e légion ; *secundarius*, du 2d rang ; *senarius versus*, vers de six pieds.

4. On marque l'âge par les adjectifs *bimus*, *trimus*,... et *bimulus*, *trimulus*,... *biennis*, *triennis*...

Enoncé des fractions.

57. Pour énoncer les fractions, on se sert des nombres cardinaux et ordinaux avec le substantif *partes : quattuor septimae partes* = 4/7.

Quand le numérateur est l'unité, on n'exprime que le dénominateur : *tertia* = 1/3, *quarta* = 1/4, *septima* = 1/7 ; et quelquefois on décompose le dénominateur : *tertia septima* 1/21 = 1/3 × 1/7. Quelques fractions peuvent s'énoncer par la somme de deux autres qui ont le numérateur pour unité: *dimidia et quarta*=3/4 = 1/2 + 1/4, *tertia et septima* = 10/21 = 1/3 + 1/7.

On sous-entend aussi le dénominateur, quand il dépasse le numérateur d'une unité : *duae partes* = 2/3 ; *tres partes* = 3/4 ; *novem partes* = 9/10.

Les fractions s'exprimaient aussi par les parties de l'*as*, qui servait d'unité pour les monnaies, les poids et les mesures de longueur.

sextans,	$\frac{1}{6}$	d'*as* ou	2 *onces*.	septunx,	$\frac{7}{12}$	d'*as* ou	7 *onces*.
quadrans,	$\frac{1}{4}$	»	3 »	bes,	$\frac{2}{3}$	»	8 »
triens,	$\frac{1}{3}$	»	4 »	dodrans,	$\frac{3}{4}$	»	9 »
quincunx,	$\frac{5}{12}$	»	5 »	dextrans,	$\frac{5}{6}$	»	10 »
semis,	$\frac{1}{2}$	»	6 »	deunx,	$\frac{11}{12}$	»	11 »

Sesqui, la moitié en plus, se trouve d'ordinaire en composition : *sesquipedalia verba*, des mots d'un pied et demi.

Chiffres romains.

58. Les chiffres romains étaient originairement de simples barres ; | = un, X = dix, la moitié de X ou V = 5, ⊏ = 100, la moitié de ⊏ ou ⊥ = 50. Ces signes ont été remplacés par les lettres I, X, V, C, L.

IↃ = D = 500. On le multiplie par dix, autant de fois qu'on y ajoute Ↄ ; p. ex. : IↃↃ = 5.000, IↃↃↃ = 50.000. On double ces nombres en mettant autant de C devant la barre qu'il se trouve de Ↄ après : par ex. : CIↃ = 1.000, qu'on indique aussi par l'initiale M ou par ∞ ; CCIↃↃ = 10.000, CCCIↃↃↃ = 100.000.

Un chiffre placé après un autre chiffre égal ou plus grand s'additionne : XX = 20, XI = 11. LX = 60 ; placé devant un chiffre plus grand, il se soustrait : IX = 9, XL = 40, XC = 90.

Observations sur les nombres distributifs.

59. Le génitif pluriel des nombres distributifs est communément en *um* au lieu de *orum* (n. 19) : *pueri senum septenumve denum annorum,* des enfants de 16 à 17 ans. *Singuli* n'a que le gén. *singulorum.*

Les noms distributifs marquent d'ordinaire qu'un objet est répété un même nombre de fois pour chaque personne, ou pour chaque chose : *senatus agri* septena *jugera plebi divisit,* le sénat donna *sept* arpents de terre à *chaque* homme du peuple.

On les emploie aussi avec les noms pluriels qui désignent un seul objet : *binae litterae, trina castra.* Cependant on se sert de *uni* (n 54) et non de *singuli. Bini* signifie parfois *la paire.*

Nombres multiplicatifs et proportionnels.

60. Les nombres *multiplicatifs* répondent à la question **quotuplex, icis,** *de combien d'espèces, de parties ?* Les nombres *proportionnels* répondent à la question **quotuplus, a, um,** *combien de fois autant ?*

Les plus usités sont :

simplex,	*simple.*			simplus,	*une fois autant.*		
duplex,	*de* 2 *espèces, parties.*			duplus,	2	»	
triplex,	*de* 3	»	»	triplus,	3	»	
quadruplex,	*de* 4	»	»	quadruplus.	4	»	
quintuplex,	*de* 5	»	»				
septemplex,	*de* 7	»	»	septuplus,	7	»	
decemplex,	*de* 10	»	»	octuplus,	8	»	
centuplex,	*de* 100	»	»				

On dit *duplex acies* (Caes.), double ligne de bataille ; *duplex lex* (Quint.), loi qui a deux parties ; *dupla pecunia* (Liv.), deux fois autant d'argent. Les noms terminés en *plus* s'emploient surtout substantivement au neutre : *duplum,* le double.

CHAPITRE QUATRIÈME.

—

Le pronom.

61. Le *pronom* est le mot qui désigne une personne ou une chose, non par son nom, mais par sa relation avec la personne qui parle.

Le pronom est *substantif*, quand il est employé seul pour remplacer le nom de l'objet qu'il désigne. Il est *adjectif*, quand il se joint à son nom.

§ 1. PRONOMS PERSONNELS.

Le pronom *personnel* désigne l'être qui parle (1re personne), ou celui à qui l'on parle (2e personne), ou celui dont on parle (3e personne). Il est toujours *substantif*.

62. La première personne s'exprime par *ego*: la 2e par *tu*; la 3e par les démonstratifs *ille*, *is*, il, lui ; et dans le sens *réfléchi*, par *sui*, de soi, de lui-même.

SINGULIER, *m. f. n.*

	1re *personne.*	2e *personne.*	3e *personne.*
N.	ego, *je, moi,*	tu, *tu, toi,*	(*manque*),
V.	(*manque*),	tu,	
G.	mei,	tui,	sui, de *soi,*
D.	mihi,	tibi,	sibi,
Ac.	me,	te,	se, sese,
Ab.	me.	te.	se, sese.

PLURIEL, *m. f. n.*

N.	nos, *nous,*	vos, *vous,*	(*manque*),
V.	(*manque*),	vos,	
G.	nostri, nostrum,	vestri, vestrum,	sui, *d'eux-mêmes,*
D.	nobis,	vobis,	sibi,
Ac.	nos,	vos,	se, sese,
Ab.	nobis.	vobis.	se, sese.

REMARQUES. 1. On ajoute à ces pronoms le suffixe *met*, avec ou sans *ipse*, dans le sens de même : *egomet*, moi-même ; *tibimet ipsi*, à toi-même ; *semet ipso*, de lui-même. Au lieu de *tumet*, on dit *tute*, *tutemet*.

2. Les génitifs *nostrum*, *vestrum* ne reçoivent jamais le suffixe *met*. On trouve aussi *nostrorum*, *vestrorum*.

3. Le dat. *mihi* fait par contraction *mi* chez les poètes.

4. On emploie fréquemment *sese*, rarement *meme*, *tete*.

63. § 2. PRONOMS POSSESSIFS.

Le pronom *possessif* désigne un possesseur comme étant de la 1re, de la 2e ou de la 3e personne. En même temps il détermine l'objet possédé. Suivant cette seconde fonction, il est *adjectif*, s'il est joint au nom de cet objet ; *substantif*, s'il le remplace.

meus, a, um, ADJ.,	*mon*, SUB.,	*le mien*.	noster, tra, trum, ADJ.	*notre*, SUB.	*le nôtre*.
tuus, a, um,	*ton*,	*le tien*.	vester, tra, trum,	*votre*,	*le vôtre*.
suus, a, um,	*son*,	*le sien*.	suus, a, um,	*leur*,	*le leur*.

Ces pronoms se déclinent régulièrement sur *bonus* et *niger* ; *meus* fait au voc. sing. masc. *mi*. Les pronoms *tu*, *vos* et *meus*, *noster* sont les seuls qui aient un vocatif, parce que seuls ils sont employés pour adresser la parole à une personne ou à une chose personnifiée (n. 240).

REMARQUES. 1. Pour faire ressortir davantage l'idée de possession, on ajoute aussi à ces pronoms le suffixe *met*, ordinairement suivi de *ipse* : *suamet ipse fraude captus est*, il fut pris dans ses propres piéges. — Dans le même sens on ajoute *pte* à l'abl. sing. *suopte ingenio*.

2. De *noster*, *vester*, viennent les adjectifs *nostras*, *nostratis*, de notre pays *ou* famille ; *vestras*, *vestratis*, de votre pays *ou* famille.

§ 3. PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Le pronom *démonstratif* désigne un objet rapproché ou éloigné de celui qui parle. Il est *substantif*, quand il remplace le nom de cet objet ; *adjectif*, quand il l'accompagne.

64. Il y a six démonstratifs : *hic*, *iste*, *ille*, *ipse*, *is*, *idem*.

1. **Hic**, ADJ. *ce* ou *cet*, SUBST. *celui-ci*.

	SINGULIER.				PLURIEL.		
	m.	*f.*	*n.*		*m.*	*f.*	*n.*
N.	hic,	haec,	hoc,	*N.*	hi,	hae,	haec,
G.	hujus,	*pour les 3 genres*,		*G.*	horum,	harum,	horum,
D.	huic,	*pour les 3 genres*,		*D.*	his,	*pour les 3 genres*,	
Ac.	hunc,	hanc,	hoc,	*Ac.*	hos,	has,	haec,
Ab.	hoc,	hāc,	hoc.	*Ab.*	his,	*pour les 3 genres*.	

2. **Iste**, A. *ce* ou *cet*, S. *celui-là*.

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	iste,	istă,	istud,	*N.*	isti,	istae,	ista,
G.	istīus,	*pour les 3 genres,*		*G.*	istorum,	istarum,	istorum,
D.	isti,			*D.*	istis,	*pour les 3 genres,*	
Ac.	istum,	istam,	istud,	*Ac.*	istos,	istas,	ista,
Ab.	isto,	istā,	isto.	*Ab.*	istis,	*pour les 3 genres.*	

3. **Ille**, A. *ce* ou *cet*, S. *celui-là*.

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	ille,	illă,	illud,	*N.*	illi,	illae,	illa,
G.	illīus,	*pour les 3 genres,*		*G.*	illorum,	illarum,	illorum,
D.	illi,			*D.*	illis,	*pour les 3 genres,*	
Ac.	illum,	illam,	illud,	*Ac.*	illos,	illas,	illa,
Ab.	illo,	illā,	illo.	*Ab*	illis,	*pour les 3 genres.*	

4. **Ipse**, A. *même*, S. *lui-même*.

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	ipse,	ipsă,	ipsum,	*N.*	ipsi,	ipsae,	ipsa,
G.	ipsīus,	*pour les 3 genres,*		*G.*	ipsorum,	ipsarum,	ipsorum,
D.	ipsi,			*D.*	ipsis,	*pour les 3 genres,*	
Ac.	ipsum,	ipsam,	ipsum,	*Ac.*	ipsos,	ipsas,	ipsa,
Ab.	ipso,	ipsā,	ipso.	*Ab.*	ipsis,	*pour les 3 genres.*	

5. **Is**, A. *ce* ou *cet*, S. *il*, *lui*, *celui*.

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	is,	eă,	id,	*N.*	ii,	eae,	ea,
G.	ejus,	*pour les 3 genres,*		*G.*	eorum,	earum,	eorum,
D.	ei,			*D.*	iis	(eis), *pour les 3 genres,*	
Ac.	eum,	eam,	id,	*Ac.*	eos,	eas,	ea,
Ab.	eo,	eā,	eo.	*Ab.*	iis	(eis), *pour les 3 genres.*	

6. **Idem**, A. *le même*, S. *le même.*

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	īdem,	eădem,	īdem,	*N.*	iidem,	eaedem,	eadem,
G.	ejusdem,	*pour les 3 genres,*		*G.*	eorundem,	earundem,	eorundem,
D.	eidem,			*D.*	iisdem (eisdem),	*pr. les 3 genres,*	
Ac.	eundem,	eandem,	īdem,	*Ac.*	eosdem,	easdem,	eadem,
Ab.	eodem,	eādem,	eodem.	*Ab.*	iisdem (eisdem),	*pr. les 3 genres.*	

Ce mot est composé du pronom *is* qui se décline et du suffixe *dem* qui reste invariable. Au nominatif, le masc. *idem* est pour *is-dem,* le neutre *idem* est pour *id-dem.* Au plur., *iidem, iisdem* se contractent aussi en *idem, isdem.* On écrit plus correctement *n* que *m* devant *d : eundem, eorundem.*

65. Remarques. 1. Ces démonstratifs, ainsi que la plupart des pronoms, ont le génitif en *ius* ou *jus*, commun aux trois genres. En prose, *i* est long dans *ius.*

2. Le pron. *hic* renferme le suffixe *ce.* A côté des formes abrégées *hic, hujus, hunc, horum*..., on employait primitivement les formes pleines *hice, hujusce, hunce, horunce*... Les grammairiens de l'empire écrivirent par méprise *hicce, haecce*... La forme correcte est *hice* et avec la particule interrogative *hicine.*

3. *Iste* et *ille* combinés avec *hic* forment les démonstratifs *istic* (on écrit aussi *isthic), istaec, istoc* ou *istuc ; illic, illaec, illoc* ou *illuc.*

Ecce et *en*, voici, combinés avec les acc. masc. et fém. de *is*, de *ille* et de *iste*, forment *eccum, eccam, eccos, eccas ; ellum, ellam, ellos, ellas ; eccillum... ; eccistum.*

Is combiné avec *ipse* donne les formes anciennes *eapse, eampse, eopse.*

4. Notez quelques formes vieillies :

nom. plur. fém. *haec* pour *hae.*	gen. sing. *illi, illae* pour *illius.*
nom. pl. et dat. sg. *olli* pour *illi.*	dat. sg. fém. *illae* pour *illi.*

§ 4. PRONOMS RELATIFS.

Le pronom *relatif* remplace un antécédent, et le désigne comme étant de la 1re, de la 2e ou de la 3e personne. De sa nature il est *substantif.*

66. *a.* Le relatif *défini* se rapporte à un antécédent pris dans un sens déterminé.

Qui, *qui, lequel.*

	SINGULIER.				PLURIEL.		
N.	qui,	quae,	quod,	*N.*	qui,	quae,	quae,
G.	cujus,	*pour les 3 genres,*		*G.*	quorum,	quarum,	quorum,
D.	cui,			*D.*	quibus,	*pour les 3 genres,*	
Ac.	quem,	quam,	quod,	*Ac.*	quos,	quas,	quae,
Ab.	quo,	quā,	quo.	*Ab.*	quibus,	*pour les 3 genres.*	

REMARQUES. 1. L'ancien abl. *qui* pour *quo* est employé par de bons écrivains dans *quicum*, et dans certaines expressions telles que *habeo qui utar* (CIC.), j'ai de quoi me servir.

2. *Quis* ou *queis* pour *quibus* se trouve dans les poètes et quelques historiens.

3. Notez encore les formes anciennes : *quojus* pour *cujus*, *quoi* pour *cui*.

67. *b.* Le relatif *indéfini* se rapporte à un antécédent pris dans un sens indéterminé.

quicumque,	quaecumque,	quodcumque,	} *qui que ce soit qui.*
m. quisquis,		*n.* quidquid,	
utercumque,	utracumque,	utrumcumque,	*qui que ce soit des deux qui.*

Dans ces mots, *qui* et *uter* se déclinent, le suffixe *cumque* est indéclinable. Les deux parties de *quisquis* se déclinent comme l'interrogatif : mais peu de cas en sont usités. Au neutre on écrit aussi *quicquid*.

REMARQUES. 1. Ces pronoms contiennent la double idée d'un indéfini *qui que ce soit* et du relatif *qui*; ils ne sont simplement indéfinis que dans quelques expressions : *quocumque modo*, *quoquo modo*, d'une façon quelconque, et, par division (tmèse), *qua re cumque*, par un moyen quelconque.

2. Les autres pronoms composés d'un relatif et de *cumque*, comme *qualiscumque*, ou d'un double relatif, comme *quotquot*, sont aussi relatifs indéfinis, et parfois simplement indéfinis.

§ 5. PRONOMS INTERROGATIFS.

Le pronom *interrogatif* désigne un objet dont on parle et dont on demande la détermination. Il est *substantif*, quand il remplace le nom de cet objet; *adjectif*, quand il l'accompagne.

41. *a.* **Quis,** A. *quel ?* S. *qui, lequel ?*

SINGULIER.					PLURIEL.			
N.	quis,	quae,	quod,	quid ?	*N.*	qui,	quae,	quae ?
G.	cujus ?	} *pour les 3 genres,*			*G.*	quorum,	quarum,	quorum ?
D.	cui ?				*D.*	quibus ?	*pour les 3 genres,*	
Ac.	quem,	quam,	quod,	quid ?	*Ac.*	quos,	quas,	quae ?
Ab.	quo,	quā,	quo ?		*Ab.*	quibus ?	*pour les 3 genres.*	

Le neutre *quod* est adjectif, *quid* est substantif.

Le masculin a une seconde forme de nominatif *qui* dans le sens de *qualis*.

On rencontre comme ablatif singulier l'ancienne forme *qui* dans le sens de *qua re*, *quomodo*.

De *quis* se forment les pronoms composés :

quisnam,	quinam;	quaenam,	quodnam, quidnam?
ecquis,	ecqui;	ecqua, ecquae;	ecquod, ecquid?
ecquisnam,		ecquaenam,	ecquodnam, ecquidnam?
quotusquisque,		quotaquaeque,	quotumquodque? *combien peu?* (litt. le quantième chacun).

Du genitif *cujus* viennent les adjectifs interrogatifs *cujus, cuja, cujum,* appartenant à qui? *cujas, cujatis,* de quel pays? Ils sont peu usités.

b. Uter, *qui des deux?*

	SINGULIER.			PLURIEL.
N.	uter,	utră,	utrum?	*N.* utri, utrae, utra? etc.
G.	utrīus?	*pour les 3 genres,*		*Ce pluriel est régulier.*
D.	utri?			*Il s'emploie avec deux noms pluriels :*
Ac.	utrum,	utram,	utrum?	utri vicerunt, *lesquels ont vaincu?*
Ab.	utro,	utrā,	utro?	(des Grecs ou des Perses).

§ 6. PRONOMS INDÉFINIS.

Le pronom *indéfini* désigne un objet dont on parle et qu'on présente comme indéterminé. Il est *substantif*, quand il remplace le nom de cet objet; *adjectif*, quand il l'accompagne.

69. **Composés de Qui.**

m.	*f.*	*n. adj.*	*n. sub.*	*adj. sub.*
quidam,	quaedam,	quoddam,	quiddam,	*quelque, quelqu'un.*
quivis,	quaevis,	quodvis,	quidvis,	*quelconque, quiconque.*
quilibet,	quaelibet,	quodlibet,	quidlibet,	

Les suffixes *dam, vis, libet* restent invariables.

Vis et *libet* sont des verbes : *quivis,* qui l'on veut, *quilibet,* qui l'on trouvera bon. Ils forment des indéfinis généraux. Tels sont encore *quantusvis, quantuslibet,* etc.

Composés de Quis.

m.	*f.*	*n. adj.*	*n. sub.*	*adj. sub.*
aliquis,	aliquă,	aliquod,	aliquid,	*quelque, quelqu'un.*
quispiam,	quaepiam,	quodpiam,	quidpiam,	
quisque,	quaeque,	quodque,	quidque,	*chaque, chacun.*
unusquisque,	unaquaeque,	unumquodque,	-quidque,	
quisquam,			quidquam,	*quelqu'un.*

Le préfixe *ali* (de alius) et les suffixes *piam, que, quam,* restent invariables. Dans *unusquisque* on décline *unus* et *quis.*

Le pronom simple *quis* s'emploie dans certains cas, comme indéfini plus faible que le pronom composé *aliquis*. Pris adjectivement, ces pronoms ont un second nom. masc. sing. : *aliqui* et *qui* (n. 562). Au neutre de *quisquam*, on écrit aussi *quicquam*.

Le nom. fém. sing. de *aliquis* est toujours *aliqua* ; celui de *quis* est *qua* plus souvent que *quae*. Le plur. neut. de *aliquis* est toujours *aliqua* ; celui de *quis* est ordinairement *qua*.

Composés de uter.

utervis,	utravis,	utrumvis,	*quelconque, quiconque (des deux).*
uterlibet,	utralibet,	utrumlibet,	
uterque,	utraque,	utrumque,	*l'un et l'autre.*
neuter,	neutra,	neutrum,	*ni l'un ni l'autre.*
alteruter,	alterutra,	alterutrum,	*l'un ou l'autre.*

Dans *alteruter* on décline tantôt les deux mots, tantôt le dernier seulement.

Se déclinent sur unus :

ullus,	a, um,	G. ullīus,	*quelconque.*
nullus,	a, um,	G. nullīus,	*aucun.*
nonnullus,	a, um,	G. nonnullīus,	*plus d'un.*
alter,	a, um,	G. alterīus,	*l'autre (de deux).*
alius,	a, ud,	G. alīus,	*un autre (de plusieurs).*

Se déclinent aussi sur *unus* deux adjectifs que plusieurs rangent parmi les indéfinis :

solus, a, um, G. solīus, *seul.* | totus, a, um, G. totīus, *tout.*

Il faut ajouter aux pronoms indéfinis :

nemo, *m.* et *f. personne (gén. rar.* neminis) ; nihil, *n. rien.*

70. Remarques. 1. *Ullus* vient du diminutif *unulus*.

Nemo vient de *ne-hemo (homo)*, pas un homme, et *nihil* de *ne-hilum*, pas un point. A *nihilum* se rapportent le gén. *nihili* et l'abl. *nihilo* (n. 377).

2. En prose, l'*i* est long dans les gén. en *ius* ; en vers, il est ordinairement abrégé dans *alterĭus* (excepté chez Térence), quelquefois dans *ullĭus, nullĭus, totĭus*, etc., jamais dans *alīus*, *solīus*.

3. Tous les pronoms cités ne sont pas également indéfinis, ne désignent pas les objets d'une manière également vague et générale. Quelques-uns même renferment une détermination assez précise, tels que *uterque, neuter*. On peut les appeler simplement *déterminatifs*. *Alter*, dans le sens de *l'un des deux*, contient une indétermination ; dans le sens de *l'autre, le second*, il peut être rangé parmi les *démonstratifs*.

4. A quelques-uns de ces mots, tels que *ullus, nullus, neuter, alius, alter, solus, totus*, des grammairiens donnent les dénominations de *noms de quantité* ou de *nombres indéterminés*, de *pronoms numéraux*, etc.

§ 7. CORRÉLATIFS.

71. On appelle **corrélatifs** les pronoms qui ont entre eux un rapport de forme et de signification.

Aux interrogatifs *quis? qualis? quantus? quot?* correspondent des démonstratifs, des relatifs et des indéfinis.

Interrog.	Démonst.	Relatifs. Définis.	Relatifs. Indéfinis.	Indéfinis. Particuliers.	Indéfinis. Généraux.
quis? quisnam? *qui?*	is, *celui.*	qui, *qui.*	quicumque, quisquis, *qui que ce soit qui.*	aliquis, *quelqu'un.* alius, *un autre.*	quivis. quilibet. *qui l'on veut.*
qualis? *quel?*	talis, *tel.*	qualis, *que.*	qualiscumque, qualisqualis, *quel que.*		qualislibet, *de la nature que l'on veut.*
quantus? *combien grand?*	tantus, *aussi grand.*	quantus, *que.*	quantuscumque, quantusquantus, *qq. grand que.*	aliquantus, *d'une certaine grandeur (quantité).*	quantusvis, quantuslibet, *de la grandeur que l'on veut.*
quantulus? *combien petit?*	tantulus, *aussi petit.*	quantulus, *que.*	quantuluscumque, *qq. petit que.*	aliquantulus, *d'une médiocre grandeur (quantité).*	quantuluslibet, *si petit que l'on veut.*
quot? *combien?*	tot, *autant.*	quot, *que.*	quotcumque, quotquot, *qq. nombreux que.*	aliquot, *quelques.*	

CHAPITRE CINQUIÈME.

—

Le verbe.

1re SECTION. NOTIONS GÉNÉRALES.

§ 1. DIVISION DES VERBES.

72. Les verbes se divisent, d'après leur signification, en *transitifs* et *intransitifs ;* et, d'après leur forme, en verhes en *o* et verbes en *or*.

Les verbes *transitifs* expriment une action considérée comme passant *(transire)* de l'être qui l'exerce à l'être qui la subit : *amo Deum*, j'aime Dieu ; *amor a Deo*, je suis aimé de Dieu. Les verbes *intransitifs* expriment un état ou une action qui est considérée comme s'accomplissant dans le sujet : *sedeo*, je suis assis ; *curro*, je cours ; *pareo*, j'obéis (n. 280, Rem.).

Les verbes transitifs en *o* ont deux voix : la voix *active* en **o** qui marque une action exercée par le sujet : *amo*, j'aime ; et la voix *passive* en **or**, qui marque une action subie par le sujet : *amor*, je suis aimé.

Il y a aussi des verbes en **or** qui marquent une action exercée par le sujet. Ils sont transitifs ou intransitifs : *hortor*, j'exhorte ; *morior*, je meurs. On les nomme *déponents*, et parfois *moyens*.

§ 2. MODES.

73. Les verbes latins ont trois modes définis ou personnels : *l'indicatif*, *le subjonctif* et *l'impératif*.

Ils ont deux modes indéfinis ou impersonnels : *l'infinitif* et le *participe*, auxquels se rattachent le *supin* et le *gérondif*. On les appelle à bon droit *noms verbaux*

L'*infinitif* est employé comme substantif.

Le *participe* est un véritable adjectif verbal

Le *supin* en *um* est un nom à l'accusatif. Il appartient à la voix active. Le supin en *u* est ce nom à l'ablatif. Il appartient à la voix passive.

Le *gérondif* est de deux espèces :

a. Le gérondif en *di*, *do*, *dum* est un substantif verbal, usité aux cas obliques. Il appartient à la voix active.

b. Le gérondif en *dus*, *da*, *dum* est un adjectif verbal. Il appartient à la voix passive (1).

§ 3. TEMPS.

74. Le nombre des temps n'est pas le même à tous les modes.

L'**indicatif**, qui est le mode le plus complet, comprend le *présent*, l'*imparfait*, le *parfait*, le *plus-que-parfait*, le *futur simple* et le *futur passé* ou *antérieur*.

Le **subjonctif** a également le *présent* et les trois temps du *passé*. On y supplée au *futur simple* par une périphrase : *amaturus sim*, que je doive aimer ; et *au futur passé*, par le parfait du subjonctif.

(1) On lui donne aussi les dénominations de *participe futur passif* et de *participe d'obligation*. La première est impropre, parce que ce nom verbal ne contient aucune idée de temps. La seconde est incomplète, parce qu'il n'indique pas toujours une nécessité. Souvent, comme dans *in legendo libro*, en lisant le livre, il exprime le simple accomplissement de l'action, quel que soit le temps. Nous nous rapprochons des grammairiens qui appellent *gerundium* la forme en *di* et *gerundivum* celle en *dus*.

L'**impératif** n'a que le *présent* et le *futur*.

L'**infinitif** comprend le *présent* et le *parfait*. Le *futur* y est construit par périphrase.

Le **participe** a le *présent* et le *futur* de la voix active et le *parfait* de la voix passive. Dans les verbes déponents, il a le présent, le parfait et le futur.

75. Les temps *principaux* marquent une simple relation de l'action avec le moment de la parole. Ce sont : le *présent*, le *parfait* et le *futur*. Les temps secondaires y ajoutent une relation avec une autre action passée ou future. Ce sont : l'*imparfait*, le *plus-que-parfait* et le *futur antérieur* ; mais le *futur passé*, sans relation d'antériorité, se range parmi les temps principaux (n. 397).

Les temps se partagent encore en temps de l'action non accomplie, le *présent*, l'*imparfait*, le *futur simple* ; et temps de l'action accomplie, le *parfait*, le *plus-que-parfait*, le *futur passé* ou *antérieur*.

D'après leur formation, on divise communément les temps en *primitifs* et *dérivés*. Les temps primitifs sont l'*infinitif présent*, l'*indicatif présent*, l'*indicatif parfait* et le *supin*. Ils sont marqués dans les dictionnaires.

§ 4. NOMBRES. PERSONNES.

76. Le verbe latin a deux nombres : le singulier et le pluriel ; et à chaque nombre, trois personnes, excepté à l'impératif.

Les personnes ne s'indiquent pas, comme en français, par des pronoms, mais seulement par les désinences qu'on appelle *personnelles* (n. 5).

§ 5. CONJUGAISONS.

77. Il y a quatre conjugaisons régulières. On les distingue communément par la finale de l'infinitif présent et par celle de la 2e personne de l'indicatif présent.

1re Conjug.	Infin.	**āre**,	indic. prés. 2e pers.	**ās** :	amāre,	amās.
2e »	»	**ēre**,	» » »	**ēs** :	monēre,	monēs.
3e »	»	**ĕre**,	» » »	**ĭs** :	scribĕre,	scribĭs.
4e »	»	**īre**,	» » »	**īs** :	audīre,	audīs.

§ 6. LE VERBE SUM.

76. Le verbe substantif *sum* est irrégulier et défectif.

On doit l'étudier avant les verbes réguliers, parce qu'il entre comme auxiliaire dans les temps composés, et que la connaissance de ses radicaux et de ses désinences explique la formation des autres temps.

	INDICATIF		SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent.	S. sŭm, *je suis,* ĕs, *tu es,* est, *il est,* P. sŭmŭs, *ns sommes,* estĭs, *vous êtes,* sunt, *ils sont.*	**Présent.**	S. sīm, *que je sois,* sīs, *que tu sois,* sĭt, *qu'il soit,* P. sīmus, *que ns soyons,* sītis, *que vs soyez,* sint, *qu'ils soient.*	**Présent.** esse, *être.*
Imparfait.	S. ĕram, *j'étais,* eras, *etc.* erat, P. erāmus, erātis, erant.	**Imparfait.**	S. essem, *que je fusse,* esses, *ou je serais, etc.* esset, P. essēmus, essētis, essent.	**Parfait** fuisse, *avoir été.*
Parfait.	S. fui, *j'ai été, je fus,* fuisti, *etc.* fuit, P. fuĭmus, fuistis, fuērunt (fuēre).	**Parfait.**	S. fuĕrim, *que j'aie été,* fueris, *etc.* fuerit, P. fuerĭmus, fueritis, fuerint.	**Futur.** *devoir être.* N. futūrus, a, um, Ac. futurum, am, um esse.
Plus-q.-p.	S. fuĕram, *j'avais été,* fueras, *etc.* fuerat, P. fuerāmus, fuerātis, fuerant.	**Plus-q.-p.**	S. fuissem, *q. j'eusse été,* fuisses, *ou j'aurais été,* fuisset, *etc.* P. fuissēmus, fuissētis, fuissent.	PARTICIPE. **Futur.** *qui sera.* futurus, a, um.
Fut. simpl.	S. ĕro, *je serai,* eris, *etc.* erit, P. erĭmus, erĭtis, erunt.	**Présent.**	IMPÉRATIF. S. 2. ĕs, *sois,* P. 2. este, *soyez.*	
Futur ant.	S. fuĕro, *j'aurai été,* fueris, *etc.* fuerit, P. fuerĭmus, fuerĭtis, fuerint.	**Futur.**	S. 2. esto, *soit,* 3. esto, *qu'il soit,* P. 2. estote, *soyez,* 3. sunto, *qu'ils soient.*	

79. REM. 1. Le verbe *sum* n'a ni supin, ni gérondif, ni participe présent.

2. Il a un second futur de l'infinitif : *fore*.

Des deux formes *futurum esse* et *fore*, on n'emploie que la seconde avec le participe passé et avec le gérondif passif: me satis *adeptum fore*, molestias *exhauriendas fore*.

3. Il y a aussi un second imparfait du subjonctif: *forem, fores, foret, forent*.

On l'emploie surtout dans les phrases conditionnelles et dans les propositions de but. *Foremus*, *foretis* ne sont pas usités.

4. Notez les anciennes formes du subjonctif présent *siem, sies*..., et *fuam, fuas*,.. ; ainsi que les abréviations *factust*, pour *factus est*, *meritu's* pour *meritus es*, etc.

5. Les composés de *sum* se conjuguent de même :

ab-sum,	afui,	*je suis absent.*	ob-sum,	obfui,	*je suis nuisible.*
ad-sum,	adfui, affui,	*je suis présent.*	prae-sum,	praefui,	*je suis à la tête.*
de-sum,	defui,	*je manque.*	pro-sum,	profui,	*je suis utile.*
in-sum,	(infui),	*je suis dans.*	sub-sum,	—	*je suis dessous.*
inter-sum,	interfui,	*je suis parmi.*	super-sum,	superfui,	*je suis du reste.*

Ab-sum et *prae-sum* forment les participes *ab-sens*, absent, *prae-sens*, présent, qui sont usités comme adjectifs. — Dans *pro-sum*, la préposition *pro* prend *d* devant *e* (ancienne forme *prod) : prod-es, prod-est, prod-eram, prod ero, prod-essem, prod-esse.*

Le verbe *possum* se trouvera parmi les verbes irréguliers (n. 125).

80. Formation des temps.

Le verbe substantif a deux radicaux *es* et *fu*.

De *es* se forment les quatre présents, les deux imparfaits, les futurs de l'indicatif et de l'impératif. Le *e* initial disparait à quelques personnes : *(es-sum) sum, (es-im) sim.* Entre deux voyelles *s* devient *r : (es-am) eram, (es-o) ero.*

De *fu* se forment : *fu-i, fu-turus, fu-am, (fu-erem) forem.*

De *fui* combiné avec les temps dérivés de *es* se forment: *(fui-ero) fuero, (fui-sim) fuerim, (fui-esse) fuisse, (fui-eram) fueram, (fui-essem) fuissem.*

2e SECTION. CONJUGAISON RÉGULIÈRE.

81. La conjugaison régulière comprend : 1. les verbes actifs, — 2. les verbes passifs, — 3. les verbes déponents.

A la suite de ces trois grandes classes, on étudie séparément, au § 4, les verbes en *ere, io, is* ; au § 5, les verbes conjugués par périphrase ; au § 6, les formes syncopées et anciennes; et au § 7, les éléments des formes verbales.

82. 1re CONJUGAISON. VOIX ACTIVE. **Amā-re.**

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent. *J'aime.* S. ăm o, *j'aime,* am ā-s, *tu aimes,* am ă-t, *il aime, etc.* P. am ā-mŭs, am ā-tĭs, am a-nt.	**Présent.** *Que j'aime.* S. ăm ĕm, am ēs, am ĕt, P. am ēmus, am ētis, am ent.	**Présent.** *Aimer.* ăm ā-rĕ. **Parfait.** *Avoir aimé.* am ā-visse.
Imparfait. *J'aimais.* S. am ā-bam, am a-bas, am a-bat, P. am a-bāmus, am a-bātis, am a-bant.	**Imparfait.** *Que j'aimasse.* *J'aimerais.* S. am ā-rem, am a-res, am a-ret, P. am a-rēmus, am a-rētis, am a-rent.	**Futur.** *Devoir aimer.* N. am ā-tūrus, a, um, Ac. am a-turum, am, um esse.
Parfait. *J'ai aimé, j'aimai.* S. am ā-vi, am a-visti, am a-vit, P. am a-vĭmus, am a-vistis, am a-vērunt(vēre).	**Parfait.** *Que j'aie aimé.* S. am ā-vĕrim, am a-veris, am a-verit, P. am a-vĕrĭmus, am a-veritis, am a-verint.	SUPIN. *Pour aimer.* am ā-tum.
Plus-q.-parf. *J'avais aimé.* S. am ā-vĕram, am a-veras, am a-verat, P. am a-verāmus, am a-verātis, am a-verant.	**Plus-q.-parf.** *Que j'eusse aimé.* *J'aurais aimé.* S. am a-vissem, am a-visses, am a-visset, P. am a-vissēmus, am a-vissētis, am a-vissent.	GÉRONDIF. G. am a-ndi, *d'aimer,* D. am a-ndo, *à aimer,* Ac. am a-ndum, *pour aimer,* Ab. am a-ndo, *en aimant.*
Futur simp. *J'aimerai.* S. am ā-bo, am a-bĭs, am a-bĭt, P. am a-bĭmus, am a-bĭtis, am a-bunt.	IMPÉRATIF. **Présent.** *Aime.* S. 2. am ā, P. 2. am ā-te.	PARTICIPE. **Présent.** *Aimant.* am a-ns, a-ntis.
Futur antér. *J'aurai aimé.* S. am ā-vĕro, am a-veris, am a-verit, P. am a-vĕrĭmus, am a-veritis, am a-verint.	**Futur.** *Aime.* S. 2. am ā-to, 3. am ā-to, P. 2. am a-tōte, 3. am a-nto.	**Futur.** *Qui aimera.* am a-turus, a, um.

83. 2e CONJUGAISON. VOIX ACTIVE. **Monē-re.**

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent. *J'avertis.* S. mŏn ĕ-o, mon ē-s, mon ĕ-t, P. mon ē-mus, mon ē-tis, mon e-nt.	**Présent.** *Que j'avertisse.* S. mŏn ĕ-ăm, mon e-ās, mon e-ăt, P. mon e-āmus, mon e-ātis, mon e-ant.	**Présent.** *Avertir.* mŏn ē-rĕ. **Parfait.** *Avoir averti.* mon-uisse.
Imparfait. *J'avertissais.* S. mon ē-bām, mon e-bas, mon e-bat, P. mon e-bāmus, mon e-bātis, mon e-bant.	**Imparfait.** *Que j'avertisse.* *J'avertirais.* S. mon ē-rem, mon e-res, mon e-ret, P. mon e-rēmus, mon e-rētis, mon e-rent.	**Futur.** *Devoir avertir.* N. mon-ĭtūrus, a, um, Ac. mon-iturum, am, um esse.
Parfait. *J'ai averti, j'avertis.* S. mon-ŭi, mon-uisti, mon-uit, P. mon-ŭimus, mon-uistis, mon-uērunt (uēre).	**Parfait.** *Que j'aie averti.* S. mon-ŭĕrim, mon-ueris, mon-uerit, P. mon-uĕrĭmus, mon-ueritis, mon-uerint.	SUPIN. *Pour avertir.* mon-ĭtum.
Plus-q.-parf. *J'avais averti.* S. mon-ŭĕram, mon-ueras, mon-uerat, P. mon-uerāmus, mon-ueratis, mon-uerant.	**Plus-q.-parf.** *Que j'eusse averti.* *J'aurais averti.* S. mon-uissem, mon-uisses, mon-uisset, P. mon-uissemus, mon-uissetis, mon-uissent.	GÉRONDIF. G. mon e-ndi, *d'avertir,* D. mon e-ndo, *à avertir,* Ac. mon e-ndum, *pour avertir,* Ab. mon e-ndo, *en avertissant.*
Futur simp. *J'avertirai.* S. mon ē-bo, mon e-bĭs, mon e-bĭt, P. mon e-bĭmus, mon e-bĭtis, mon e-bunt.	IMPÉRATIF. **Présent.** *Avertis.* S. 2. mon ē, P. 2. mon ē-te.	PARTICIPE. **Présent.** *Avertissant.* mon e-ns, e-ntis.
Futur antér. *J'aurai averti.* S. mon-ŭĕro, mon-ueris, mon-uerit, P. mon-ŭĕrĭmus, mon-ueritis, mon-uerint.	**Futur.** *Avertis.* S. 2. mon ē-to, 3. mon ē-to, P. 2. mon e-tōte, 3. mon e-nto.	**Futur.** *Qui avertira.* mon-iturus, a, um.

84. 3[e] CONJUGAISON. VOIX ACTIVE. **Scri-bĕre.**

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent.	*J'écris.* S. scrib-o, scrib-ĭs, scrib-ĭt, P. scrib-ĭmus, scrib-ĭtis, scrib-unt.	**Présent.**	*Que j'écrive.* S. scrib-ăm, scrib-ās, scrib-ăt, P. scrib-āmus, scrib-ātis, scrib-ant.	**Présent** *Écrire.* scrib-ĕrĕ. **Parfait.** *Avoir écrit.* scrip-sisse.
Imparfait.	*J'écrivais.* S. scrib-ēbam, scrib-ebas, scrib-ebat, P. scrib-ebāmus, scrib-ebātis, scrib-ebant.	**Imparfait.**	*Que j'écrivisse.* *J'écrirais.* S. scrib-ĕrem, scrib-eres, scrib-eret, P. scrib-erēmus, scrib-erētis, scrib-erent.	**Futur.** *Devoir écrire.* N. scrip-tūrus, a, um, Ac. scrip-turum, am, um esse.
Parfait.	*J'ai écrit, j'écrivis.* S. scrip-si, scrip-sisti, scrip-sit, P. scrip-sĭmus, scrip-sistis, scrip-sērunt(sēre).	**Parfait.**	*Que j'aie écrit.* S. scrip-sĕrim, scrip-seris, scrip-serit, P. scrip-sĕrĭmus, scrip-seritis, scrip-serint.	SUPIN. *Pour écrire.* scrip-tum.
Plus-q.-parf.	*J'avais écrit.* S. scrip-sĕram, scrip-seras, scrip-serat, P. scrip-serāmus, scrip-serātis, scrip-serant.	**Plus-q.-parf.**	*Que j'eusse écrit.* *J'aurais écrit.* S. scrip-sissem, scrip-sisses, scrip-sisset, P. scrip-sissemus, scrip-sissetis, scrip-sissent.	GÉRONDIF. G. scrib-endi, *d'écrire,* D. scrib-endo, *à écrire,* Ac. scrib-endum, *pour écrire,* Ab. scrib-endo, *en écrivant.*
Futur simp.	*J'écrirai.* S. scrib-ăm, scrib-ēs, scrib-ēt, P. scrib-ēmus, scrib-ētis, scrib-ent.	**Présent.**	IMPÉRATIF. *Écris.* S. 2. scrib-ĕ, P. 2. scrib-ĭte.	PARTICIPE. **Présent.** *Écrivant.* scrib-ens, entis.
Futur antér.	*J'aurai écrit.* S. scrip-sĕro, scrip-seris, scrip-serit, P. scrip-sĕrĭmus, scrip-seritis, scrip-serint.	**Futur.**	*Écris.* S. 2. scrib-ĭto, 3. scrib-ĭto, P. 2. scrib-itōte, 3. scrib-unto.	**Futur.** *Qui écrira.* scrip-turus, a, um.

85. 4e Conjugaison. Voix active. **Audī-re**

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent.	*J'entends.* S. aud ĭ-o, aud ī-s, aud ĭ-t, P. aud ī-mus, aud ī-tis, aud i-unt.	**Présent.**	*Que j'entende.* S. aud ĭ-ăm, aud i-ās, aud i-ăt, P. aud i-āmus, aud i-ātis, aud i-ant.	**Présent.** *Entendre.* aud ī-rĕ. **Parfait.** *Avoir entendu.* aud i-visse.
Imparfait.	*J'entendais.* S. aud ĭ-ēbam, aud i-ebas, aud i-ebat, P. aud i-ebāmus, aud i-ebātis, aud i-ebant.	**Impar-fait.**	*Que j'entendisse.* *J'entendrais.* S. aud ī-rem, aud i-res, aud i-ret, P. aud i-rēmus, aud i-rētis, aud i-rent.	**Futur.** *Devoir entendre.* N. aud ī-tūrus, a, um, Ac. aud i-turum, am, um esse.
Parfait.	*J'ai entendu, j'entendis.* S. aud ī-vi, aud i-visti, aud i-vit, P. aud i-vīmus, aud i-vistis, aud i-vērunt (vēre).	**Parfait.**	*Que j'aie entendu.* S. aud ī-vĕrim, aud i-veris, aud i-verit, P. aud i-vĕrīmus, aud i-veritis, aud i-verunt.	SUPIN *Pour entendre.* aud ī-tum.
Plus-q.-parf.	*J'avais entendu.* S. aud ī-vĕram, aud i-veras, aud i-verat, P. aud i-vĕrāmus, aud i-verātis, aud i-verant.	**Plus-q.-parf.**	*Que j'eusse entendu.* *J'aurais entendu.* S. aud ī-vissem, aud i-visses, aud i-visset, P. aud i-vissemus, aud i-vissetis, aud i-vissent.	GÉRONDIF. G. aud i-endi, *d'entendre,* D. aud i-endo, *à entendre,* Ac. aud i-endum, *pour entendre,* Ab. aud i-endo, *en entendant.*
Futur simp.	*J'entendrai.* S. aud ĭ-ăm, aud i-ēs, aud i-ēt, P. aud i-ēmus, aud i-ētis, aud i-ent.	**Présent.**	IMPÉRATIF. *Entends.* S. 2. aud ī, P. 2. aud ī-te.	PARTICIPE. **Présent.** *Entendant.* aud i-ens, i-entis.
Futur antér.	*J'aurai entendu.* S. aud ī-vĕro, aud i-veris, aud i-verit, P. aud i-vĕrīmus, aud i-veritis, aud i-verint.	**Futur.**	*Entends.* S. 2. aud ī-to, 3. aud ī-to, P. 2. aud i-tōte, 3. aud i-unto.	**Futur.** *Qui entendra.* aud i-turus, a, um.

FORMATION DE LA VOIX ACTIVE.

86. **Temps dérivés.**

Les temps dérivés se forment des radicaux des temps primitifs.

A. L'**indicatif présent** et l'**infinitif présent** ont le même radical :

ama, mone, scrib, audi.

On le trouve à l'infinitif présent, en retranchant *re* (1re, 2e et 4e conj.), *ĕre* (3e conj.), et à l'indicatif présent, en retranchant de la 2de pers. sing. *s* (1re, 2e et 4e conj.), *is* (3e conj.).

De ce radical, on forme :

1. L'*imparfait de l'indicatif*, en ajoutant

bam,	1re et 2e conj. :	ama-bam,	mone-bam.
ebam,	3e et 4e conj. :	scrib-ebam,	audi-ebam.

2. *Le futur simple de l'indicatif*, en ajoutant

bo,	1re et 2e conj. :	ama-bo,	mone-bo.
am,	3e et 4e conj. :	scrib-am,	audi-am.

3. *Le présent du subjonctif*, en ajoutant

am,	2e, 3e et 4e conj. :	mone-am, scrib-am, audi-am.
im,	1re conj., et contractant *a-im* en *em* : amem.	

4. L'*imparfait du subjonctif*, en ajoutant

rem,	1re, 2e et 4e conj. :	ama-rem, mone-rem, audi-rem.
ĕrem,	3e conj. :	scrib-erem.

5. L'*impératif présent*, sans rien ajouter, si ce n'est

e,	3e conj. :	scrib-e.

6. L'*impératif futur*, en ajoutant

to,	1re, 2e et 4e conj. :	ama-to, mone-to, audi-to.
ito,	3e conj. :	scrib-ito.

7. *Le participe présent*, en ajoutant

ns, ntis,	1re et 2e conj.	:	ama-ns, mone-ns.
ens, entis,	3e et 4e conj.	:	scrib-ens, audi-ens.

Le participe présent se décline sur *felix* (n. 46). A l'ablatif absolu, il prend la désinence *e* : *Tarquinio regnante.*

8 *Le gérondif*, en ajoutant

ndi,	1re et 2e conj.	:	ama-ndi, mone-ndi.
endi,	3e et 4e conj.	:	scrib-endi, audi-endi.

B. Le radical du **parfait de l'indicatif** se trouve à la 1re personne. Il est terminé en *vi*, *ui*, *si* ou simplement *i*. On en forme :

1. Le *plus-que-parfait de l'indicatif*, en changeant **i** en **eram** :

am a-veram, mon-ueram, scrip-seram, aud i-veram.

2. Le *futur antérieur*, en changeant **i** en **ero** :

am a-vero, mon-uero, scrip-sero, aud i-vero.

3 Le *parfait du subjonctif*, en changeant **i** en **erim** :

am a-verim, mon-uerim, scrip-serim, aud i-verim.

4. Le *plus-q.-parf. du subjonct.*, en changeant **i** en **issem** :

am a-vissem, mon-uissem, scrip-sissem, aud i-vissem.

5. Le *parfait de l'infinitif*, en changeant **i** en **isse** :

am a-visse, mon-uisse, scrip-sisse, aud i-visse.

C. Le radical du **supin** se trouve en retranchant la désinence *m* de *tum* ou *sum* : amatu, monitu, scriptu, auditu. On en forme :

Le *participe futur*, en ajoutant **rus** :

am a-turus, mon-iturus, scrip-turus, aud i-turus.

Ce participe se décline sur *bonus* (nº 42). Il sert à former l'infinitif futur.

87. 1e CONJUGAISON. VOIX PASSIVE. Amā-ri.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent. *Je suis aimé.* S. ăm ŏr, am ā-rĭs, am ā-tŭr, P. am ā-mŭr, am ā-mĭni, am a-ntur.	**Présent.** *Que je sois aimé.* S. am ĕr, am ērĭs (ērē). am ētur, P. am ēmur, am ēmini, am entur.	**Présent.** *Être aimé.* am ā-ri.
Imparfait. *J'étais aimé.* S. am ā-băr, am a-bāris (bāre), am a-bātur, P. am a-bāmur, am a-bāmĭni, am a-bantur.	**Imparfait.** *Que je fusse aimé.* *Je serais aimé.* S. am a-rĕr, am a-rēris (rēre), am a-rētur, P. am a-rēmur, am a-rēmĭni, am a-rentur.	**Parfait.** *Avoir été aimé.* N. am ā-tus, ta, tum, Ac. am a-tum, tam, tum esse.
Parfait. *J'ai été, je fus aimé.* S. am ā-tus sum, (ta, tum) es, est, P. am ā-ti sumus, (tae, ta) estis, sunt.	**Parfait.** *Que j'aie été aimé.* S. am ā-tus sim, (ta, tum) sis, sit, P. am ā-ti simus, (tae, ta) sitis, sint.	**Futur.** *Devoir être aimé.* am ā-tum iri.
Plus-q.-parf. *J'avais été aimé.* S. am ā-tus eram, (ta, tum) eras, erat, P. am a-ti eramus, (tae, ta) eratis, erant. *ou* am a-tus fueram, etc.	**Plus-q.-parf.** *Que j'eusse été aimé.* *J'aurais été aimé.* S. am ā-tus essem, (ta, tum) esses, esset, P. am ā-ti, essemus, (tae, ta) essetis, essent. *ou* am a-tus fuissem, etc.	SUPIN. *A être aimé.* am ā-tu.
Futur simp. *Je serai aimé.* S. am ā-bŏr, am ā-bĕris (bĕre), am ā-bĭtur, P. am ā-bĭmur, am ā-bĭmĭni, am ā-buntur.	IMPÉRATIF. **Présent.** *Sois aimé.* S. 2. am ā-rĕ, P. 2. am ā-mĭni.	PARTICIPE. **Passé.** *Aimé.* am ā-tus, ta, tum.
Futur antér. *J'aurai été aimé.* S. am ā-tus ero, (ta, tum) eris, erit, P. am a-ti erimus, (tae, ta) eritis, erunt. *ou* am a-tus fuero, etc.	**Futur.** *Sois aimé.* S. 2. am ā-tor, 3. am a-tor, P. 3. am a-ntor.	GÉRONDIF. **(Partic. fut.)** *Devant être aimé.* am a-ndus, a, um.

88. 2e CONJUGAISON. VOIX PASSIVE. **Monē-ri.**

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent.	*Je suis averti.* S. mŏn ē-ŏr, mon ē-ris, mon ē-tur, P. mon ē-mur, mon ē-mini, mon e-ntur.	**Présent.**	*Que je sois averti.* S. mon e-ăr, mon e-āris (āre), mon e-ātur, P. mon e-āmur, mon e-āmini, mon e-antur.	**Présent.** *Être averti.* mon ē-ri.
Imparfait.	*J'étais averti.* S. mon ē-băr, mon e-bāris(bāre), mon e-batur, P. mon e-bāmur, mon e-bāmĭni, mon e-bantur.	**Imparfait.**	*Que je fusse averti.* *Je serais averti.* S. mon ē-rĕr, mon e-rēris(rēre), mon e-rētur, P. mon e-rēmur, mon e-rēmini, mon e-rentur.	**Parfait.** *Avoir été averti.* N. mon-ĭtus, a, um, Ac. mon-itum, am, um esse.
Parfait.	*J'ai été, je fus averti.* S. mon-ĭtus sum, (ta, itum) es, est, P. mon-ĭti sumus, (itae, ita) estis, sunt.	**Parfait.**	*Que j'aie été averti.* S. mon-ĭtus sim, (ita, itum) sis, sit, P. mon-ĭti, simus, (itae, ita) sitis, sint.	**Futur.** *Devoir être averti.* mon-ĭtum iri.
Plus-q.-parf.	*J'avais été averti.* S. mon-ĭtus eram, (ita, itum)eras, erat, P. mon-ĭti eramus, (itae, ita) eratis, erant. *ou* mon-itus fueram, etc.	**Plus-q.-parf.**	*Que j'eusse été averti.* *J'aurais été averti.* S. mon-ĭtus essem, (ita, itum) esses, esset, P. mon-ĭti essemus, (itae, ita) essetis, essent. *ou* mon-itus fuissem, etc.	SUPIN. *A être averti.* mon-ĭtu.
Futur simp.	*Je serai averti.* S. mon ē-bŏr, mon e-bĕris(bĕre), mon e-bĭtur, P. mon e-bĭmur, mon e-bĭmĭni, mon e-buntur.	**Présent.**	IMPÉRATIF. *Sois averti.* S. 2. mon ē-rĕ, P. 2. mon ē-mĭni.	PARTICIPE. **Passé.** *Averti.* mon-ĭtus, ita, itum.
Futur antér.	*J'aurai été averti.* S. mon-ĭtus ero, (ita, itum) eris, erit, P. mon-iti erimus, (itae, ita) eritis, erunt. *ou* mon-itus fuero, etc.	**Futur.**	*Sois averti.* S. 2. mon ē-tor, 3. mon e-tor, P. 3. mon e-ntor.	GÉRONDIF. (**Partic. fut**) *Devant être averti.* mon e-ndus, a, um.

89. 3[e] CONJUGAISON. VOIX PASSIVE **Scrib-i.**

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent. *Je suis écrit.* S. scrib-ŏr, scrib-ĕris, scrib-ĭtur, P. scrib-ĭmur, scrib-ĭmini, scrib-untur.	**Présent.** *Que je sois écrit.* S. scrib-ăr, scrib-āris (āre), scrib-ātur, P. scrib-āmur, scrib-āmini, scrib-antur.	**Présent.** *Être écrit.* scrib-i.
Imparfait. *J'étais écrit.* S. scrib-ēbăr, scrib-ebāris(ebāre) scrib-ebātur, P. scrib-ebāmur, scrib-ebāmini, scrib-ebantur.	**Imparfait.** *Que je fusse écrit.* *Je serais écrit.* S. scrib-ĕrĕr, scrib-erēris(erēre), scrib-erētur, P. scrib-erēmur, scrib-erēmini, scrib-erentur,	**Parfait.** *Avoir été écrit.* N. scrip-tus, a, um, Ac. scrip-tum, am, um esse.
Parfait. *J'ai été, je fus écrit.* S. scrip-tus sum, (ta, tum) es, est, P. scrip-ti sumus, (tae, ta) estis, sunt.	**Parfait.** *Que j'ai été écrit.* S. scrip-tus sim, (ta, tum) sis, sit, P. scrip-ti simus, (tae, ta) sitis, sint.	**Futur.** *Devoir être écrit.* scrip-tum iri.
Plus-q.-parf. *J'avais été écrit.* S. scrip-tus eram, (ta, tum) eras, erat, P. scrip-ti eramus, (tae, ta) eratis, erant. *ou* scrip-tus fueram, etc.	**Plus-q.-parf.** *Que j'eusse été écrit.* *J'aurais été écrit.* S. scrip-tus essem, (ta, tum) esses, esset, P. scrip-ti essemus, (tae, ta) essetis, essent. *ou* scrip-tus fuissem, etc.	SUPIN. *A être écrit.* scrip-tu.
Futur simp. *Je serai écrit.* S. scrib-ăr, scrib-ēris (ēre), scrib-ētur, P. scrib-ēmur, scrib-ēmini, scrib-entur.	IMPÉRATIF. **Présent.** *Sois écrit.* S. 2. scrib-ĕrĕ, P. 2. scrib-ĭmĭni.	PARTICIPE. **Passé.** *Écrit.* scrip-tus, ta, tum.
Futur antér. *J'aurai été écrit.* S. scrip-tus ero, (ta, tum) eris, erit, P. scrip-ti erimus, (tae, ta) eritis, erunt. *ou* scrip tus fuero, etc.	**Futur.** *Sois écrit.* S. 2. scrib-ĭtor, 3. scrib-itor, P. 3. scrib-untor.	GÉRONDIF. (**Partic. fut.**) *Devant être écrit.* scrib-endus, a, um.

90. 4[e] CONJUGAISON VOIX PASSIVE. **Audī-ri.**

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Présent.	*Je suis entendu.* S. aud ī-ŏr, aud ī-ris, aud ī-tur, P. aud ī-mur, aud ī-mini, aud ĭ-untur.	**Présent.**	*Que je sois entendu.* S. aud i-ăr, aud i-āris (āre), aud i-ātur, P. aud i-āmur, aud i-āmini, aud i-antur.	**Présent** *Être entendu.* aud i-ri.
Imparfait.	*J'étais entendu.* S. aud i-ēbăr, aud i-ebāris(ebāre), aud i-ebātur, P. aud i-ebāmur, aud i-ebāmini, aud i-ebantur.	**Imparfait.**	*Que je fusse entendu.* *Je serais entendu.* S. aud ī-rĕr, aud i-rēris(rēre), aud i-rētur, P. aud i-rēmur, aud i-rēmini, aud i-rentur.	**Parfait.** *Avoir été entendu.* N. aud ī-tus, a, um, Ac. aud i-tum, am, um esse.
Parfait.	*J'ai été, je fus entendu.* S. aud ī-tus sum, (ta, tum) es, est, P. aud ī-ti sumus, (tae, ta) estis, sunt.	**Parfait.**	*Que j'aie été entendu.* S. aud ī-tus sim, (ta, tum) sis, sit, P. aud ī-ti simus, (tae, ta) sitis, sint.	**Futur** *Devoir être entendu.* aud ī-tum iri.
Plus-q.-parf.	*J'avais été entendu.* S. aud ī-tus eram, (ta, tum) eras, erat, P. aud ī-ti eramus, (tae, ta) eratis, erant. *ou* aud i-tus fueram, etc.	**Plus-q.-parf.**	*Que j'eusse été entendu.* *J'aurais été entendu.* S. aud ī-tus essem, (ta, tum) esses, esset, P. aud ī-ti essemus, (tae, ta) essetis, essent. *ou* aud i-tus fuissem, etc.	SUPIN. *A être entendu.* aud ī-tu.
Futur simp.	*Je serai entendu.* S. aud i-ăr, aud i-ēris (ēre), aud i-ētur, P. aud i-ēmur, aud i-ēmini, aud i-entur.	**Présent.**	IMPÉRATIF. *Sois entendu.* S. 2. aud ī-rĕ, P. 2. aud ī-mĭni.	PARTICIPE. **Passé.** *Entendu.* aud ī-tus, ta, tum.
Futur antér.	*J'aurai été entendu.* S. aud ī-tus ero, (ta, tum) eris, erit, P. aud ī-ti erimus, (tae, ta) eritis, erunt. *ou* aud i-tus fuero, etc.	**Futur.**	*Sois entendu.* S. 2. aud ī-tor, 3. aud i-tor, P. 3. aud i-untor.	GÉRONDIF. (**Partic. fut.**) *Devant être entendu.* aud i-endus, a, um.

FORMATION DE LA VOIX PASSIVE.

Temps simples.

91. Les temps *simples* de la voix passive peuvent se former des temps correspondants de l'actif.

Les temps de l'*indicatif* et du *subjonctif* changent, à la 1re personne, **o** en **or**, et **m** final en **r** : *amo*, *amor*; *amabam*, *amabar*, etc.

Au présent de l'indicatif, la 2e pers. sing. prend généralement la désinence *ris*, qui la distingue de l'infinitif actif. On y trouve *re* dans plusieurs verbes déponents de la 1re, et dans quelques uns de la 2e et de la 3e conjugaison.

Aux autres temps, la désinence est *ris* ou *re*. Cicéron emploie de préférence *re*.

Le *présent de l'impératif* ajoute **re**. Il est semblable au présent de l'infinitif actif : *ama-re*, *mone-re*, etc.

Le *présent de l'infinitif* change **e** en **i** : *ama-ri*, *mone-ri*, *audi-ri* ; à la 3e conjugaison, il change **ere** en **i** : *scrib-i*.

Le *supin* change **tum** en **tu** : *ama-tu*, *mon-itu*, etc Il sert à former le participe passé en **tus** : *ama-tus*, *mon-itus*, etc.

Le *gérondif* change **di** en **dus**, **da**, **dum** : *ama-ndus*, *mone-ndus*, etc.

Temps composés.

Les temps *composés* renferment un verbe auxiliaire.

Les *parfaits*, les *plus-que-parfaits* et le *futur antérieur*, c.-à-d. les temps de l'action accomplie, sont formés du participe passé et de différents temps du verbe **sum**, c.-à-d. ordinairement des temps de l'action non accomplie de ce verbe : *amatus sum*, *eram*, *ero*, *sim*, *essem*, *esse*.

Le *futur de l'infinitif* est formé du supin et de **iri**, passif de *ire*, aller : *amatum iri*.

Double emploi de esse avec le participe.

92. Tous les temps de la voix passive expriment *l'action* subie par le sujet (n 72). Aux temps composés le verbe *esse* y entre comme auxiliaire.

Il faut les distinguer des temps du verbe *esse* accompagnés du participe passé, pour marquer l'*état* qui suit l'accomplissement de l'action. Dans ces constructions, *esse* est verbe substantif, le participe est attribut et n'appartient pas à la conjugaison.

	Action.	**État**
Présent.	Classis armatur, *la flotte est équipée,* *on l'équipe.*	Classis armata est, *la flotte est équipée,* *elle se trouve équipée.*
Imparf.	Classis armabatur, *la flotte était équipée,* *on l'équipait.*	Classis armata erat, *la flotte était équipée,* *elle se trouvait équipée.*
Futur.	Classis armabitur, *la flotte sera équipée,* *on l'équipera.*	Classis armata erit, *la flotte sera équipée,* *elle se trouvera équipée.*
Parfait.	Classis armata est, *la flotte a été équipée,* *on l'a équipée.*	Classis armata fuit, *la flotte a été équipée.* *elle s'est trouvée équipée.*
Pl.-q.-parf.	Classis armata erat, *la flotte avait été équipée,* *on l'avait équipée.*	Classis armata fuerat, *la flotte avait été équipée,* *elle s'était trouvée équipée.*
Fut. ant.	Classis armata erit, *la flotte aura été équipée,* *on l'aura équipée.*	Classis armata fuerit, *la flotte aura été équipée.* *elle se sera trouvée équipée.*

Il en est de même au subjonctif et à l'infinitif.

Comme on le voit, les formes *sum, eram, ero...* servent à marquer soit l'*action,* soit l'*état,* mais à des temps différents ; les formes *fui, fueram, fuero...* conviennent spécialement à l'expression de l'état. Cependant on emploie parfois *fueram*, *fuissem* et même *fuero* pour exprimer *l'action,* en insistant davantage sur l'idée du passé, ou en marquant un passé plus éloigné, savoir :

Futur antérieur.	amatus fuero,	*au lieu* de	amatus ero.
Pl.-q. parf. indic.	amatus fueram,	»	amatus eram.
Pl -q. parf. subj.	amatus fuissem,	»	amatus essem.

Le parfait *amatus fui,* au lieu de *amatus sum,* ne se trouve que dans les auteurs de la décadence.

A l'infinitif, on emploie aussi *amatus fuisse* pour indiquer le plus-que-parfait de *l'action* (n. 198).

L'imparfait du subj. *amatus forem,* au lieu de *amatus essem,* est employé par les poètes et par quelques historiens, spécialement avec l'idée de condition, de but (n.79).

TABLEAU SYNOPTIQUE

93. **Voix active.**

	1re CONJ.	2e CONJ.	3e CONJ.	4e CONJ.
		INDICATIF.		
Présent.	am o.	mon e-o.	scrib-o.	aud i-o.
Imparfait.	am a-bam.	mon e-bam.	scrib-ebam.	aud i-ebam.
Parfait.	am a-vi.	mon-ui.	scrip-si.	aud i-vi.
Plus-q.-parf.	am a-veram.	mon-ueram.	scrip-seram.	aud i-veram.
Futur simple.	am a-bo.	mon e-bo.	scrib-am.	aud i-am.
Futur antér.	am a-vero.	mon-uero.	scrip-sero.	aud i-vero.
		SUBJONCTIF.		
Présent.	am em.	mon e-am.	scrib-am.	aud i-am.
Imparfait.	am a-rem.	mon e-rem.	scrib-erem.	aud i-rem.
Parfait.	am a-verim.	mon-uerim.	scrip-serim.	aud i-verim.
Plus-q.-parf.	am a-vissem.	mon-uissem.	scrip-sissem.	aud i-vissem.
		IMPÉRATIF.		
Présent.	am a.	mon e.	scrib-e.	aud i.
Futur	am a-to.	mon e-to.	scrib-ito.	aud i-to.
		INFINITIF.		
Présent.	am a re.	mon e-re.	scrib-ere.	aud ī-re.
Parfait.	am a-visse.	mon-uisse.	scrip-sis-e.	aud i-visse.
Futur.	am a-turum,	mon-iturum, esse.	scrip-turum,	aud i-turum
		SUPIN. GÉRONDIF.		
Supin.	am a-tum.	mon-itum.	scrip-tum.	aud i-tum.
Gérondif.	am a-ndi.	mon e-ndi.	scrib-endi.	aud i-endi.
		PARTICIPE.		
Présent.	am a-ns.	mon e-ns.	scrib-ens.	aud i-ens.
Futur.	am a-turus.	mon-iturus.	scrip-turus.	aud i-turus.

Voix passive.

	1re CONJ.	2e CONJ.	3e CONJ.	4e CONJ.
		INDICATIF.		
Présent.	am or.	mon e-or.	scrib-or.	aud i-or.
Imparfait.	am a-bar.	mon e-bar.	scrib-ebar.	aud i-ebar.
Parfait.	am a-tus,	mon-itus,	scrip-tus,	aud i-tus
		sum.		
Plus-q.-parf.	am a-tus,	mon-itus,	scrip-tus,	aud i-tus
		eram.		
Futur simple.	am a-bor.	mon e-bor.	scrib-ar.	aud i-ar.
Fntur antér.	am a-tus,	mon-itus,	scrip-tus,	aud i-tus
		ero.		
		SUBJONCTIF.		
Présent.	am er.	mon e-ar.	scrib-ar.	aud i-ar.
Imparfait.	am a-rer.	mon e-rer.	scrib-erer.	aud i-rer.
Parfait.	am a-tus,	mon-itus,	scrip-tus,	aud i-tus
		sim.		
Plus-q.-parf.	am a-tus,	mon-itus.	scrip-tus,	aud i-tus
		essem.		
		IMPÉRATIF.		
Présent.	am a-re.	mon e-re	scrib-ere.	aud i-re.
Futur.	am a-tor.	mon e-tor.	scrib-itor.	aud i-tor.
		INFINITIF.		
Présent.	am a-ri.	mon e-ri.	scrib-i.	aud i-ri.
Parfait.	am a-tum,	mon-itum,	scrip-tum,	aud i-tum
		esse.		
Futur.	am a-tum,	mon-itum,	scrip-tum,	aud i-tum
		iri.		
		SUPIN.		
Supin.	am a-tu.	mon-itu.	scrip-tu.	aud i-tu.
		PARTICIPE. GÉRONDIF.		
Passé.	am a-tus.	mon-itus.	scrip-tus.	aud i-tus.
(Fut.) Gérondif.	am a-ndus.	mon e-ndus.	scrib-endus.	aud i-endus.

94. § 3. VERBES

	1re CONJ.	2e CONJ.	3e CONJ.	4e CONJ.
		INDICATIF.		
Présent.	hort or,	vere-or,	sequ-or,	largi-or,
	j'exhorte.	*je crains.*	*je suis.*	*je donne.*
Imparfait.	hortā-bar,	verē-bar,	sequ-ēbar,	largi-ēbar,
	j'exhortais.	*je craignais.*	*je suivais.*	*je donnais.*
Parfait.	hortā-tus,	ver-ĭtus,	secū-tus,	largī-tus
			sum,	
	j'ai exhorté,	*— craint,*	*— suivi,*	*— donné,*
	j'exhortai.	*je craignis.*	*je suivis.*	*je donnai.*
Plus-q.-parf.	hortā-tus,	ver-ĭtus,	secū-tus,	largī-tus
			eram,	
	j'avais exhorté.	*— craint.*	*— suivi.*	*— donné.*
Futur simple.	hortā-bor,	verē-bor,	sequ-ar,	largi-ar,
	j'exhorterai.	*je craindrai.*	*je suivrai.*	*je donnerai.*
Futur antér.	hortā-tus,	ver-ĭtus,	secū-tus,	largī-tus
			ero,	
	j'aurai exhorté.	*— craint.*	*— suivi.*	*— donné.*
		SUBJONCTIF.		
Présent.	hort er,	vere-ar,	sequ-ar,	largi-ar,
	que j'exhorte.	*q. j. craigne.*	*que je suive.*	*que je donne.*
Imparfait.	hortā-rer,	veré-rer,	sequ-ĕrer,	largī-rer,
	q. j'exhortasse.	*q. j. craignisse.*	*q. j. suivisse.*	*q. je donnasse.*
	j'exhorterais.	*je craindrais.*	*je suivrais,*	*je donnerais.*
Parfait.	horta-tus,	ver-itus,	secu-tus,	largi-tus
			sim,	
	q. j'aie exhorté.	*— craint.*	*— suivi.*	*— donné.*
Plus-q.-parf.	horta-tus,	ver-itus,	secu-tus,	largi-tus
			essem,	
	q. j'eusse exhorté.	*— craint.*	*— suivi.*	*— donné.*
	j'aurais exhorté, etc.			
		IMPÉRATIF.		
Parfait.	hortāre,	verē-re,	sequ-ĕre,	largīr-e,
	exhorte.	*crains.*	*suis.*	*donne.*
Futur.	hortā-tor,	verē-tor,	sequ-ĭtor,	largī-tor,
	exhorte.	*crains.*	*suis.*	*donne.*

DÉPONENTS.

	1re CONJ.	2e CONJ.	3e CONJ.	4e CONJ.
		INFINITIF.		
Présent.	hortā-ri, *exhorter.*	verē-ri, *craindre.*	sequ-i, *suivre.*	largī-ri, *donner.*
Parfait.	N. horta-tus, Ac. horta-tum, esse. *avoir exhorté.*	ver-itus, ver-itum, *— craint.*	secu-tus, secu-tum, *— suivi.*	largi-tus, largi-tum *— donné.*
Futur.	N. horta-turus, Ac. horta-turum, esse, *devoir exhorter.*	ver-iturus, ver-iturum, *— craindre.*	secu-turus, secu-turum, *— suivre.*	largi-turus, largi-turum *— donner.*
		SUPIN.		
Supin act	hortā-tum, *pour exhorter.*	ver-ĭtum, *pour craindre.*	secū-tum, *pour suivre.*	largī-tum, *pour donner.*
Supin pass.	horta-tu, *à être exhorté.*	ver-itu, *à être craint.*	secu-tu, *à être suivi.*	largi-tu, *à être donné.*
		GÉRONDIF.		
Gérond. act.	horta-ndi, *d'exhorter.*	vere-ndi, *de craindre.*	sequ-endi, *de suivre.*	largi-endi, *de donner.*
Gérond. pass.	horta-ndus, *devant être exhorté.*	vere-ndus, *— craint.*	sequ-endus, *— suivi.*	largi-endus, *— donné.*
		PARTICIPE.		
Présent.	horta-ns, *exhortant.*	vere-ns, *craignant.*	sequ-ens, *suivant.*	largi-ens, *donnant.*
Passé.	hortā-tus, *ayant exhorté.*	ver-ĭtus, *— craint.*	secū-tus, *— suivi.*	largī-tus, *— donné.*
Futur.	horta-turus, *qui exhortera.*	ver-iturus, *qui craindra.*	secu-turus, *qui suivra.*	largi-turus, *qui donnera.*

95. Les modes *définis* des verbes déponents se conjuguent comme ceux des verbes passifs.

Les modes *indéfinis* méritent une attention spéciale.

L'*infinitif* emprunte à la voix passive le *présent* et le *parfait* ; à la voix active, le *futur*.

Les déponents transitifs et les intransitifs ont, de la voix active, le *supin* en *um* et le *gérondif* en *di*, etc. Les transitifs ont, de la voix passive, le *supin* en *u* et le *gérondif* en *dus*, avec un sens passif. Les intransitifs n'ont de la voix passive que le gérondif neutre en *dum*, nom. et accus. : *moriendum est* ou *esse*, avec un sens impersonnel.

Dans les quatre verbes *fruor*, *fungor*, *potior*, *utor*, le gérondif passif est usité à tous les cas : *fruendus*, *fungendus*, *potiundus* plus usité que *potiendus*, *utendus*. On trouve aussi *gloriandus* de *glorior*, *medendus* de *medeor*, *vescendus* de *vescor*.

Le *participe* emprunte à la voix active le *présent* et le *futur* ; et à la voix passive, le *passé*, mais seulement pour la forme et non pour le sens : hortatus, *ayant exhorté*.

Verbes semi-déponents.

96. Quatre verbes en *o* sont appelés *semi-déponents*, parce que, aux temps de l'action accomplie (n. 75), ils suivent la conjugaison des verbes déponents ; ce sont :

audē-re, aude-o, *oser*, ausus sum.
gaudē-re, gaude-o, *se réjouir*, gravīsus sum.
solēre, sole-o, *avoir coutume*, solĭtus sum.
fid-ēre, fid-o, *se fier*, fisus sum, et ses composés : confidere, *se confier* ; diffidere, *se défier*, etc.

Les parfaits *solui*, *fidi* sont très rares.

97. Aux semi-déponents se rapportent quelques verbes qui ont un participe passé à sens actif.

cena-re, *souper ;* cenatus, *qui a soupé ;* incenatus.
prandē-re, *dîner ;* pransus, *qui a dîné ;* impransus.
pota-re, *boire ;* potus, *qui a bu.*
jura-re, *jurer ;* jaratus, *qui a juré ;* injuratus, conjuratus.

De même de *olescere*, (oleo), adultus, exoletus, obsoletus ; de *coalescere* (alo), coalitus ; de *crescere*, cretus ; de *taedere*, pertaesus ; de *odisse*, exosus, perosus (n. 135).

68. Certains verbes déponents prennent parfois la signification passive, par ex. dans Cicéron.

adulari, *être flatté ;* aspernari, *être dédaigné ;*
arbitrari, *être regardé comme ;* criminari, *être accusé ;*
dominari, *être gouverné ;* dignari, *être jugé digne.*

Un plus grand nombre n'ont la signification passive qu'au participe passé. Tels sont :

Abominatus, adeptus, auspicatus, amplexus, complexus, comitatus, commentus, commentatus, confessus, contestatus, detestatus, etc. etc.

§ 4. VERRES EN ĔRE, IO.

99. La troisième conjugaison comprend quelques verbes en **ere, io, is**. Ils se conjugent comme *accipio*, je reçois.

Ces verbes intercalent la voyelle **i** :

1° A la 1re pers. sing. de l'indicatif présent, à la 3e pers plur. du même temps et de l'impératif futur.

2° A toutes les personnes de l'indicatif imparfait, de l'indicatif futur et du subjonctif présent.

3° A tous les cas du gérondif et du participe présent.

Ces formes sont semblables à celles de la 4e conjugaison.

La voyelle *i* est intercalée, après la consonne du radical, devant les voyelles *a, ē, o, u*, mais non devant *i, ĕ*, ni devant *t*. Excepté : *accep-ērunt, accip-iĕt.*

On peut aussi regarder *i* comme une voyelle radicale qui tombe devant les suffixes *i, ĕ : accipi-is, accipis ;* accipi-*ĕris, acciperis.*

100. Accipio.

ACTIF.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
accip-*i*-o,	accip-*i*-am,
accip-ĭs,	accip-*i*-as,
accip-ĭt,	accip-*i*-at,
accip-ĭmus,	accip-*i*-amus,
accip-ĭtis,	accip-*i*-atis,
accip-*i*-unt.	accip-*i*-ant.
Imparfait.	
accip-*i*-ebam, etc.	accip-erem, etc.
Parfait.	
accep-i, etc.	accep-erim, etc.
Plus-que parfait.	
accep-eram, etc.	accep-issem, etc.
Futur simp.	IMPÉRATIF.
accip*i*-am,	**Présent.**
accip-*i*-es,	accip-e,
accip-*i*-et,	accip-ite.
accip-*i*-emus,	**Futur.**
accip-*i*-etis,	accip-ito,
accip-*i*-ent.	accip-ito,
Futur antér.	accip-itote,
accep-ero, etc.	accip-*i*-unto.
INFINITIF.	SUPIN.
Présent.	accep-tum.
accip-ere.	GÉRONDIF.
Parfait.	accip-*i*-endi.
accep-isse.	PARTICIPE.
Futur.	**Présent.**
accep-turum esse.	accip-*i*-ens.
	Futur.
	accep-turus.

PASSIF.

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Présent.	
accip-*i*-or,	accip-*i*-ar,
accip-eris,	accip-*i*-aris,
accip-itur,	accip-*i*-atur,
accip-imur,	accip-*i*-amur,
accip-imini,	accip-*i*-amini,
accip-*i*-untur.	accip-*i*-antur.
Imparfait.	
accip-*i*-ebar, etc.	accip-erer, etc.
Parfait.	
accep-tus sum, etc.	accep-tus sim.
Plus-que-parfait.	
accep-tus eram, etc.	accept-us essem.
Futur simp.	IMPÉRATIF.
accip-*i*-ar,	**Présent.**
accip-*i*-eris,	accip-ere,
accip-*i*-etur,	accip-imini.
accip-*i*-emur,	**Futur.**
accip-*i*-emini,	accip-itor,
accip-*i*-entur.	accip-itor,
Futur ant.	accip-*i*-untor,
accep-tus ero, etc.	
INFINITIF.	SUPIN.
Présent.	accep-tu.
accip-i.	PARTICIPE.
Parfait.	**Passé.**
accep-tum esse.	acceptus.
Futur.	GÉRONDIF.
accep-tum iri.	**(part. fut.)**
	accip-*i*-endus.

101. Trois verbes déponents en *i*, *ior*, se conjuguent comme *accipior* :

grad-i,	grad-ior, *parf.*	gressus sum, *marcher.*
mor-i,	mor-ior,	mortuus sum, *mourir*, part. fut. *moriturus.*
pat-i,	pat-ior,	passus sum, *souffrir.*

Tous trois forment des composés de la même conjugaison : ingred-i, *entrer;* commor-i, *mourir ensemble ;* perpet-i, *endurer.*

Un verbe de la 4e conj. *orīri*, je me lève, fait aussi au présent de l'ind. *orior*, *orĕris*, *orĭtur*, *orĭmur*, *orimini ;* à l'imp. du subj. *orĕrer* et plus souvent *orīrer.*

Les composés *coorior*, *exorior*, *oborior*, *suborior* se conjuguent de même ;

adorior a régulièrement la 2e et la 3e pers. *adorīris, adorītur.*

Les participes sont *ortus*, *oriturus ;* le gérondif passif *oriundus* signifie *issu*, *originaire.*

§ 5. CONJUGAISONS PAR PÉRIPHRASE.

102. On appelle conjugaisons par périphrase celles que l'on forme des temps de **esse** et du participe en **rus** ou du gérondif **en dus**

amaturus (a, um,) sum, *j'ai l'intention d'aimer, je vais aimer.*
monendus (a, um,) sum, *je dois être averti, on doit m'avertir.*
favendum est (impers.), *on doit favoriser, il convient de favoriser.*

INDICATIF.

Prés.	amaturus sum.	monendus sum.	favendum est.
Imparf.	amaturus eram.	monendus eram.	favendum erat.
Parf.	amaturus fui.	monendus fui.	favendum fuit.
Pl.-q.-p.	amaturus fueram.	monendus fueram.	favendum fuerat.
Fut. simp.	amaturus ero.	monendus ero.	favendum erit.
Fut. ant.	amaturus fuero.	monendus fuero.	favendum fuerit.

SUBJONCTIF.

Prés.	amaturus sim.	monendus sim.	favendum sit.
Imparf.	amaturus essem.	monendus essem.	favendum esset.
Parf.	amaturus fuerim.	monendus fuerim.	favendum fuerit.
Pl.-q.-p.	amaturus fuissem.	monendus fuissem.	favendum fuisset.

INFINITIF.

Prés.	amaturum esse.	monendum esse.	favendum esse.
Parf.	amaturum fuisse.	monendum fuisse.	favendum fuisse.
Fut.	amaturum fore.	monendum fore.	favendum fore.

103. Observations. *Amaturus sum* diffère du futur *amabo,* il exprime un présent: j'*ai* (actuellement) l'intention d'aimer, je *suis* (actuellement) sur le point d'aimer. *Amaturus eram* est de même un imparfait, etc.

Amaturus sim sert de futur simple au subjonctif de *amo,* mais le futur antérieur du subjonctif est *amaverim* et non *amaturus fuerim* (n. 74).

Amaturum esse est aussi le futur de l'infinitif de la conjugaison ordinaire.

Amaturum fore est d'un usage rare.

La conjugaison personnelle *monendus sum* appartient aux verbes transitifs, la conjugaison impersonnelle *favendum est,* aux verbes intransitifs.

En y ajoutant les datifs des pronoms personnels *mihi, tibi, illi,* etc. on forme de nouvelles conjugaisons :

mihi tibi illi	amandus est Deus,	*je dois* *tu dois* *il doit*	*aimer Dieu.*	mihi tibi illi	loquendum est,	*je dois* *tu dois* *il doit*	*parler.*

§ 6. FORMES SYNCOPÉES ET ANCIENNES.

Formes syncopées.

104 *a.* Aux parfaits en *avi* ou *evi* et aux autres temps de l'action accomplie, on peut supprimer **vi** devant *s,* et **ve** devant *r :*

ama (vi) sti, ama (vi) sse; ama (ve) runt, ama (ve) ram.

imple (vi) sti, consue (vi) sti; ne (ve) runt, dele (ve) ram ;

On dit de même: no (vi) sti, commo (vi) sse, no (ve) runt.

b. Aux parfaits en *ivi*, on supprime **v** devant *is* ou *er* ; et ordinairement en prose, *ii* se contracte en *i* :

audi (vi) isti, audisti ; audi (v) erunt.

La consonne *v* ne peut être retranchée à la 3e pers. plur. du parfait de l'indicatif qui se termine en *re* au lieu de *runt* : ama-vēre, audi-vēre.

Dans la vieille langue et chez les poètes, on trouve dans la 3e conjugaison la suppression de *is*, *iss*, *sis* : scrips (is) ti, scrips (iss) emus ; acces (sis) tis.

105. **Formes anciennes.**

Futur en *so (xo)* et *sso* : cap-so *de* capere ; axo *de* agere ; faxo *de* facere ; leva-sso *de* levare.

Subjonctif en *sim (xim)* et *ssim* : ausim *de* audere, *et* faxim *de* facere, *usités chez les class.*

Subjonctif présent en *im* : edim, *pour* edam ; perduim, *pour* perdam.

Infinitif futur en *ssere* : expugna-ssere.

Infinitif présent passif en *ier* : ama-rier.

Imparf. de la 4e conj. en *i-bam*, *i-bar* : nutri-bam, largi-bar.

Futur de la 4e conj. en *i-bo*, *i-bor* : servi-bo, opperi-bor.

Gérondif en *undus* 3e et 4e conj. : potiundus, oriundus, *usités chez les class.* ; jure dicundo.

Contractions avec *si* : sodes (*de* si audes *p.* audies), de grâce ; sis *pour* si vis, sultis *pour* si vultis, *s'il vous plaît* ; capsis *pour* cape si vis, *à votre choix.*

§ 7. ÉLÉMENTS DES FORMES VERBALES.

106. Dans la conjugaison, il faut distinguer le radical, la désinence et le suffixe.

Les **radicaux** ou **thèmes** qui se terminent par une consonne ou par la voyelle *u* sont de la 3e conjugaison : *scrib, minu.* Ceux qui se terminent par les voyelles *a, e, i* sont respectivement de la 1re, de la 2de et de la 4e conjugaison. Ces voyelles appartiennent à quelques racines : *sta, fle, i ;* le plus souvent elles servent à former des thèmes élargis : *am-a, mon-e, aud-i.*

Les **désinences** personnelles des deux voix sont contenues dans le tableau suivant :

	ACTIF.	PASSIF.		ACTIF.	PASSIF.
1 *p. sg.*	m. *ou* manque.	r.	1 *p. pl.*	mus.	mur.
2 »	s. *parf.* sti.	ris, re.	2 »	tis.	mini.
3 »	t.	tur.	3 »	nt.	ntur.

A plusieurs temps, la 1re pers. sing. a perdu la désinence ; *moneo (m).*

Le *r* qui domine dans les désinences passives provient de *se* employé comme pronom réfléchi à toutes les personnes et ajouté aux désinences actives ; *amo se*, *amor* ; *amat-u-se*, *amatur* ; *amamu (s) se*, *amamur*, etc.

La 2de pers. plur. en *mini*, comme *amamini*, est considérée comme un ancien participe moyen qui formait avec *estis* une périphrase, et qui, après l'ellipse du verbe auxiliaire, est resté invariable.

On peut appeler **suffixes** (n. 153) les lettres formatives des temps et des modes, qui se trouvent entre le radical du verbe et les désinences personnelles.

a. A la racine *fu* (n. 80) se rattache le suffixe *vi*, *ui* du parfait (n. 108), et à une racine parallèle *bhu* se rattache le suffixe *ba* de l'imparfait de l'indicatif, et le suffixe *bi*, *bo* du futur de la 1re et de la 2de conjugaison.

A la racine *es* (n. 80) se rattachent le suffixe *si* (pour *esi*) du parfait (n. 108), le suffixe *ere* de l'imparf. du subjonctif *scrib-ere-m*, et les suffixes *era*, *eri*, *isse* de *amaveram*, *amaverim*, *amavissem*, etc. Ces derniers temps se forment du parfait *amavi* comme *fueram*, *fuerim*, etc. se forment de *fui* (n. 80). La 3e p. pl. du parf. ind. contient aussi le suffixe *(es-o) eru : amaverunt.*

b. La voyelle *i*, qui vient du suffixe *ie*, comme on le voit dans *sim* de l'ancien optatif *siem* (n. 79), sert à former le subj. prés. de la 1re conjugaison : *ama-i-m*, *amem.*

La voyelle *a* sert à former le subjonctif présent des autres conjugaisons : *moneas*, etc. ; ainsi que la 1re pers. du fut. de la 3e et de la 4e conjugaison : *scrib-am*, *audi-am.* L'*e* des autres personnes de ce futur semble venir d'un ancien optatif.

On est peu d'accord sur l'origine de l'*ē* dans *scrib-e-bam*, *audi-e-bam* (3e et 4e conj.) Une opinion probable n'y voit qu'une analogie avec *monebam*, etc.

Les voyelles *i*, *o*, *u*, qui, à l'indicatif présent suivent le radical, et qu'on appelle improprement *voyelles de liaison*, sont différentes modifications d'un même suffixe *e*. La 2e p. sg. du prés. *scribes* est antérieure à *scribis* ; l'*e* s'est maintenu dans le passif *scriberis* qui en dérive, et dans l'impératif *scribe*, qui en est formé par la chute de la désinence. L'*e* s'est changé en *i* dans *scribis*, *scribit*, *scribitis*, *scribimus*, et en *o* dans *scribo (m)*, *scribont* devenu plus tard *scribunt.*

L'indicatif présent de la 1re, de la 2de et de la 4e conjugaison s'est formé par contraction. Le son de la voyelle radicale s'est perdu dans *amo* pour *amao*. Il s'est maintenu aux autres personnes.

c. Aux modes indéfinis, on trouve encore d'autres suffixes : *tu* forme le supin et le participe passé ; *turo*, le participe futur ; *(e) nti*, le participe présent ; *(e) ndo*, les gérondifs.

3me SECTION. CONJUGAISON IRRÉGULIÈRE.

107 La conjugaison irrégulière comprend : 1. les parfaits et les supins irréguliers, — 2. les verbes anomaux, — 3 les verbes défectifs et, parmi eux, — 4. les verbes impersonnels.

§ 1. PARFAITS ET SUPINS IRRÉGULIERS.

Formation générale.

108 Le *parfait* se forme :

1° par l'addition du suffixe **vi** ou **ui** (de *fui*, n. 106).

vi s'attache à la voyelle du radical : 1re c. *a-vi,* 2e c. *e-vi,* 4e c. *i-vi.*

ui s'attache à la consonne du radical abrégé : 1re c. *dom-ui,* 2e c. *mon-ui;* et à celle du radical entier : 3e c. *rap-ui.*

2° par l'addition du suffixe **si** (de *esi*, n. 106).

Ce suffixe est propre à plusieurs verbes de la 3e conjugaison.

La rencontre de *s* avec la consonne du radical amène différents changements :
La *combinaison* de deux consonnes en une, *duc-ere, duxi.*
La *transformation* de la consonne radicale, *scrib-ere, scrip-si,* ou son *assimilation* complète (n. 192), *jube-re, jus-si.*
La *suppression* d'une consonne radicale, *claud-ere, clau-si; merg-ere, mer-si.*
L'*addition* d'une consonne euphonique, *dem-ere, demp-si.*

Dans le parfait en *si,* le renforcement *n* du présent est conservé : *fing-ere, finxi.*

3° par l'addition du suffixe **i** (comme dans *fu-i*).

Ce suffixe appartient à plusieurs verbes de la 3e conjugaison et à quelques autres.

a. La voyelle radicale qui est longue par nature ou par position, est généralement conservée : *strīde-re, strīdi; lamb-ere, lambi.*

b. Dans plusieurs radicaux, la voyelle brève est ou simplement allongée, *lĕg-ere, lēg-i;* ou allongée avec transformation, *căp-ere, cep-i.* Cette voyelle ne prend pas les nasales *m, n* du présent, *rumpo, rūp-i; frango, frēg-i.*

c. D'autres radicaux reçoivent un *redoublement,* c.-à-d. un préfixe formé de la première consonne du radical et de la voyelle qui suit, si cette voyelle est *o* ou *u* *posco, poposci; curro, cucurri ;* sinon, de la première consonne et de *e : cado, cecidi.* La voyelle radicale est souvent affaiblie par suite du redoublement n. 194), et elle ne prend pas la nasale du présent: *tango, tetigi.*

Le redoublement n'est pas conservé dans les verbes composés. Les exceptions à cette règle seront signalées.

109. Le *supin* se forme en ajoutant la désinence **tum** (suffixe *tu*) au radical.

1° *tum* s'attache à la voyelle du radical pur, dans les verbes qui ont le parf. en *vi:* 1re c. *av-i, a-tum ;* 2e c. *e-vi, e-tum ;* 4e c. *i-vi, i-tum.*

2° *tum* s'attache avec la voyelle *i (itum)* à la consonne du radical dans la plupart des verbes qui ont le parf. en *ui: crep-ui, crep-itum ; mon-ui, mon-itum.*

3° *tum* s'attache directement à la consonne du radical, dans la plupart des verbes qui ont le parfait en *si,* ou simplement en *i.*

Devant *t* la consonne radicale éprouve différents changements: *scrip-tum, auc-tum.*

Le *t* s'est changé parfois en *s.* La désinence *sum* est propre à plusieurs verbes qui perdent une consonne. Tels sont les verbes où *d, t* disparaissent: *clau-sum, vi-sum, flexum;* les verbes où *g, c* tombent après *l, r ; mul-sum, spar-sum, par-sum* (parc-ere) ; les verbes qui ne gardent qu'une des consonnes doubles *ll, rr : vul-sum, ver-sum,* (verr-ere).

On trouve encore *sum* dans quelques verbes où la consonne radicale s'assimile à *s: jus sum.*

La voyelle *a,* altérée au parfait, reparaît au supin : *cap-tum, da-tum, can-tum.*

Le renforcement *m, n* du présent, qui tombe au parfait, tombe généralement aussi au supin : (vincere) *vic-tum,* (tangere) *tac-tum.* Excepté *punc-tum,* etc.

Le supin est d'un usage rare. Il sera cité dans les nos suivants quand les participes qui en dérivent sont usités.

Quelques formes moins classiques sont mises entre parenthèses.

Parfaits et supins de la 1re conjugaison.

110. Les verbes réguliers de la première conjugaison ajoutent *vi*, *tum* au radical pur : *ama-vi*, *ama-tum*.

Les verbes irréguliers ajoutent au radical abrégé *ui* ou *i*, *itum* ou *tum*.

p. **ui**, s. **itum**.

crepa-re, *craquer*, crep-ui, crep-itum.
cuba-re (1), *être couché*, cub-ui, -itum.
doma-re, *dompter*, dom-ui, dom-itum.
plica-re (2), *plier*, (plic-ui, plic-itum).
sona-re (3), *résonner*, son-ui, -itum.
tona-re (4), *tonner*, ton-ui, (ton-itum).
veta-re (5), *défendre*, vet-ui, vet-itum.

(1) Les composés en *cumbere* signifient *se coucher* et sont de la 3e conj. (n. 114).

(2) Le verbe simple est peu usité ; il n'a ni parf. ni sup. Les composés font *ui*, *itum* et *avi*, *atum* ; mais *duplicare* n'a que la forme régulière.

(3) Partic. fut. *sonaturus*.

(4) Le supin n'est usité que dans le composé *attono*, partic. *attonitus*; *intono* fait au partic. *intonatus*.

(5) Parf. rar. *vetavi*.

p. **ui**, s. **tum**.

eneca-re (1), *tuer*, enec-ui, enec-tum.
frica-re (2), *frotter*, fric-ui, fric-tum.
mica-re (3), *reluire*, mic-ui, —
seca-re (4), *couper*, sec-ui, sec-tum.

(1) Il fait aussi *av-i*, *a-tum*, comme le verbe simple *neca-re*.

(2) On dit aussi *frica-tum*.

(3) Comp. *emica-re*, *ui*, *a-tum* ; *dimica-re*, *a-vi*, *a-tum*.

(4) Parf. fut. *secaturus*.

p. **i**, s. **tum**.

juva-re (1), *aider*, juv-i, ju-tum.
lava-re (2), *laver*, lav-i, lau-tum, lo-tum.
pota-re (3), *boire*, pota-vi, po-tum.
dă-re (4), *donner*, dĕdi, dă-tum.
sta-re (5), *être debout*, stĕti, stā-tum.

(1) Part. fut. *juvaturus*.

(2) Plus rarement *lava-vi*, *lava-tum*. Les composés en *luere* sont de la 3e conj. (n. 113).

(3) Plus rarement *pota-tum*. *Potus* (n. 97).

(4) De même les composés dont le premier élément est dissyllabe, *circumda-re*, *venumda-re*, etc. ; ceux qui ont un préfixe monosyllabe, *addĕre*, *condĕre*, *dedĕre*, *perdĕre*, *vendĕre*, etc., sont de la 3e conj. (n. 116).

(5) Les composés qui ont un préfixe dissyllabe *antista-re*, *circumsta-re*, etc. font *stĕti*, sans supin. Ceux qui ont un préfixe monosyllabe, *praesta-re*, etc. font *stĭti*, *stătum* (*stĭtum* dans les auteurs postérieurs). Le supin *stătum* appartient à *sisto* (n. 116).

Les radicaux *da*, *sta* forment les redoublements *de*, *ste* et se réduisent à une seule consonne *d*, *t* : *de-d-i*, *ste-t-i*. Le redoublement est conservé dans les composés.

Les déponents de la 1re conj. forment la très grande majorité des déponents et sont réguliers. Toute une série de ces verbes a aussi une forme active.

Parfaits et supins de la 2e conjugaison.

111. Quelques verbes réguliers de la seconde conjugaison ajoutent *vi, tum* au radical pur : *dele-vi dele-tum*. D'autres plus nombreux ajoutent *ui*, *ĭtum* au radical abrégé; *mon-ui*, *mon-itum*.

Abole-re, *abolir*, abole-vi; abol-ĭtum, (forme mixte). — Cie-re (n. 121, cire).

Les autres verbes sont considérés comme irréguliers.

p. **ui**, s. **tum**.

adole-re(1), *faire croître, sacrifier,* adol-ui, adul-tum. (adole-vi),
cense-re(2), *estimer*, cens-ui, cen-sum.
doce-re, *instruire,* doc-ui, doc-tum.
misce-re, *mêler,* misc-ui, mix-tum, mis-tum.
tene-re (3), *tenir*, ten-ui, tentum.
torre-re, *rôtir,* torr-ui, tos-tum.

(1) *Adolere,* trans., parf. rar. *adolevi. Adolescere,* intrans. parf. rar. *adolui.*
(2) *Recenseo.* s. *recensum* et *recensĭtum.*
(3) *Tentum* est surtout usité dans les composés.

p. **ui**, sans supin.

arce-re (1), *éloigner.*
calle-re, *être endurci.*
cande-re, *briller.*
cane-re, *être gris, blanc.*
ege-re (2), *avoir besoin.*
emine-re, *s'élever.*
flore-re, *fleurir.*
fronde-re, *être en feuilles.*
late-re, *être caché.*
ole-re, *exhaler une odeur.*
palle-re, *être pâle.*
pate-re, *être ouvert.*
renide-re, *reluire.*
sile-re, *se taire.*
sorbe-re (3), *avaler.*
stude-re, *s'appliquer à.*
squale-re, *être rude, sale.*
stupe-re, *être stupéfait.*
time-re, *craindre.*
vige-re, *être en vigueur.*
vire-re, *être vert.*

(1) Part. artus (arctus), serré.
(2) de même *indige-re* (*indu* forme archaïque de *in*).
(3) *Absorbe-re*, p. *absorbu-i* (rar. *absorp-si*), s. *absorp-tum.*

Le parfait des verbes suivants n'est guère usité que dans les verbes inchoatifs qui en dérivent.

horre-re, *frissonner.*
langue-re, *languir.*
made-re, *être mouillé.*
nite-re, *briller.*
rige-re, *être raide.*
rube-re, *être rouge.*
sorde-re, *être sale.*
splende-re, *reluire.*
torpe-re, *être engourdi.*
tume-re, *être enflé.*

V. en *ve-re*, p. **i**, s. **tum**.

căve-re, *prendre garde*, cāv-i, cau-tum.
conive-re, *fermer les yeux, dissimuler*. { coniv-i, — / conixi,
fervē-re, *bouillonner*. (ferv-ĕre) { (ferv-i), — / ferb-ui.

făve-re, *favoriser*, fāv-i, fau-tum.
fŏve-re, *réchauffer*, fōv-i, fo-tum.
mŏve-re, *mouvoir*, mōv-i, mo-tum.
păve-re, *avoir peur*, pāv-i, —
vŏve-re, *faire vœu*, vōv-i, vo-tum.

V. en *de-re*, p. **i**, s. **sum**.

Avec redoublement.

morde-re, *mordre*, momord-i, mor-sum.
pende-re (1), *être suspendu*, pepend-i, —
sponde-re (2), *garantir*, spopond-i, spon-sum.
tonde-re, *tondre*, totond-i, ton-sum.

Sans redoublement.

prandere (3), *dîner*, prand-i, pran-sum.
sĕde-re (4), *être assis*, sēd-i, ses-sum.
vĭde-re, *voir*, vīd-i, vi-sum.
stride-re (5), *siffler*, strid-i, —

(1) Les comp. sans parf. ni supin. *Pensum* appartient plutôt à *pend-ĕre*. (n. 116).
(2) Le redoublement est formé des deux premières consonnes du radical, et celui-ci perd le *s* initial. *Despondere, respondere* rég. sans redoublement.
(3) Prendre le repas de midi. *Pransus* (n. 97).
(4) Le *d* du radical assimilé devant *sum*.
(5) Quelquefois *strid-ĕre* de la 3e conj.

p. **si**, s. **sum** (1).

arde-re, *brûler*, arsi, ar-sum.
haere-re, *être attaché*, hae-si, hae-sum.
jube-re, *ordonner*, jus-si, jus-sum.
mane-re, *demeurer*, man-si, man-sum.
mulce-re, *caresser*, mul-si, mul-sum.

mulge-re (2), *traire*, mul-si, mul-sum.
ride-re, *rire*, ri-si, ri-sum.
suade-re, *conseiller*, sua-si, sua-sum.
terge-re, terg-ĕre (n. 115), { *essuyer*, ter-si, tersum.

(1) Dans plusieurs de ces verbes le *s* de la désinence fait tomber la consonne du radical.
(2) Les substantifs dérivés supposent le sup. *mulc-tum*.

p. **si**, s. **sum**.

auge-re, *augmenter*, auxi, auc-tum.
ndulge-re, *céder à*, indul-si, — tum.

luge-re, *être en deuil*, luxi, luc-tum.
torque-re, *tordre*, tor-si, tor-tum.

p. **si**.

alge-re, *avoir froid*, al-si, —
fulge-re, *briller*, ful-si, —
turge-re, *être enflé*, tur-si, —
urge-re, *presser*, ur-si, —

p. **xi**

frige-re (4), *être froid*, frixi, —
luce-re, *luire*, luxi,

(1) *Frixi* rare, aussi bien que *frigui* qui sert de parf. à *frigesco*.

sans parfait ni supin.

ave-re (havere), *souhaiter.*	hume-re, *être humide.*	maere-re, *être chagrin.*
calve re, *être chauve.*	immine-re, *être suspendu au dessus.*	polle-re, *être puissant.*
flave-re, *être jaune.*		scate-re, *jaillir.*
fete-re, *puer.*	live-re, *être livide.*	vie-re (1), *lier.*
hebe-re, *être émoussé.*		

(1) Adj. vietus, *flétri.*

112. **Déponents de la 2e conjugaison.**

fate-ri (1), *avouer,* fassus sum.	mede-ri, *remédier,* —
lice-ri (2), *mettre enchère,* licitus sum.	re-or (3), *penser,* ratus sum.
misere-ri, *avoir pitié,* {miseritus sum, (misertus sum).	tue-ri (4), *protéger,* tuitus sum.

(1) Composés. *Confessus, professus,* etc.
(2) Et *licere, licui, licitum. Polliceri, pollicitus sum,* promettre. Préfixe *por.*
(3) L'inf. prés. et le part. prés. sont inusités.
(4) Le part. *tuitus* est surtout usité dans les comp. *intue-ri,* etc. Dans le v. simple on emploie le fréq. *tutatus.* Adj. *tutus.*

Parfaits et supins de la 3e conjugaison.

113. **1re Classe. Verbes en u-o, v-o.**

Les verbes réguliers en *u-o, v-o,* ajoutant au radical *i, tum :*

acu-ere, *aiguiser,* acu-i, acū-tum ; solv-ere, *délier,* solv-i, solū-tum.

L'u est bref dans *rŭtum* sup. de ruere. Part. fut. *ruiturus.* Part. passé dans les comp. *dirŭtus, obrŭtus.*

p. **i,** sans supin.

battu-ere, *battre,* battu-i, —	lu-ere (1), *laver, expier,* lu-i, —
congru-ere, *s'accorder,* congru-i,	metu-ere, *craindre,* metu-i, —
ingru-ere, *fondre sur,* ingru-i, —	annu-ere (2), *consentir,* annu-i, —

(1) Le participe *lutus* est usité dans les composés. (2) De même les autres composés de *nuere.*

p. **xi.**

fluere, *couler,* fluxi, fluxum.	viv-ere, *vivre,* vixi, victum.
strue-re, *construire,* struxi, structum.	

114. 2e Classe. Verbes en **b-o, p-o.**

Les verbes réguliers en *b-o*, *p-o* ajoutent au radical *si*, *tum*, d'où résultent *p-si*, *p-tum*.

scrib-ere, *écrire*, scrip-si, scrip-tum. | carp-ere, *prendre*, carp-si, carp-tum.

p. **ui**, **i**.

accumb-ere (1), *se mettre à table*, accub-ui, accub-itum.
rump-ere (2), *rompre*, rup-i, rup-tum.
strep-ere, *faire du bruit*, strep-ui, itum.
bib-ere (3), *boire*, bib-i, (bib-itum).
lamb-ere, *lécher*, lamb-i, (lamb-itum).
scrab-ere, *gratter*, scrab-i. —

(1) de même les autres comp. de *cubare* (n. 110).
(2) R. *rup* (n. 108).
(3) Le supin n'est pas classique. R. *ba*, redoublement au présent. (Comparez *serere*, semer, 117).

115. 3e Classe. Verbes en **c-o, g-o.**

Les verbes réguliers en *c-o*, *qu-o*, *g-o*, *gu-o*, *h-o* ajoutent au radical *si*, *tum*, d'où résultent *xi*, *c-tum*.

duc-ere, *conduire*, duxi, duc-tum.
coqu-ere, *cuire*, coxi, coc-tum.
cing-ere, *ceindre*, cinxi, cinc-tum.
trah-ere, *tirer*, traxi, trac-tum.

Parmi les composés de *regere* remarquez les verbes syncopés : pergere, *continuer*, perrexi, perrectum; surgere, *se lever*, surrexi, surrectum.

V. en *ng-ere*, p. **nxi**.

fing-ere (1), *façonner*, finxi, fic-tum.
ping-ere, *peindre*, pinxi, pic-tum.
string-ere, *serrer*, strinxi, stric-tum.
ting-ere, *tremper*, tinxi, tinc-tum.
ning-ere, *neiger*, ninxit. —
ang-ere, *inquiéter*, (*rar.* anxi.) —
clang-ere, *retentir*. — —
ung-ere (2), *oindre*, unxi, unctum.

(1) *fig-ere*, attacher, *fixi*, *fixum*.
(2) et *ungu-ere* comme *unguentum*.

V. en *rg-ere* p. **rsi**, (1).

merg-ere, *plonger*, mer-si, mer-sum.
sparg-ere, *répandre*, spar-si, spar-sum.
terg-ere (n. 111), tersi, ter-sum.
verg-ere, *pencher vers*. — —

(1) *g* disparait entre *r* et *s*.

p. **i**, s. **tum**.

Sans redoublement.

ăg-ere (1), *pousser*, ēg-i, ac-tum.
frang-ere (2), *briser*, freg-i, frac-tum.
ic-ere, *frapper*, ic-i, ic-tum.
leg-ere (3), *recueillir*, leg-i, lec-tum.
linqu-ere (4), *laisser*, liqu-i, (lic-tum).
vinc-ere, *vaincre*, vic-i, vic-tum.

(1) de même les comp. *peragere*, *abigere*, etc. ; — *cogere*, *coegi*, *coactum* ; — *ambigere*, *satagere* sans parf. ni sup ; — *degere* rar. *degi*.

(2) R. *frag*. De même les comp. *confringere*, etc.

(3) De même les comp. *praelegere*, *colligere*, etc. *Diligere*, *intelligere*, *negligere* font *lexi*, *lectum*. On écrit plus correctement *intellegere*, *neglegere*.

Avec redoublement.

parc-ere (5) *épargner*, peperc-i, parsum, (rar. par-si, parc-itum).
pung-ere (6) *piquer*, pupŭg-i, punc-tum.
tang-ere (7), *toucher*, tetig-i, tac-tum.
pang-ere (8), *fixer*, { pepig-i, peg-i, pac-tum. / panxi, panc-tum. }

(4) R. *lic*. Le sup. usité dans les comp. *relictum*.

(5) *Comparcere* ou *compercere*, *comparsi*, *persi*.

(6) R. *pug*. Les comp. font *punxi*.

(7) R. *tag*. *Attingere*, *attigi*, *attactum*.

(8) Dans le sens de *établir par contrat*, on emploie *paciscor* (n. 120) avec *pepigi*, *pactum*.

116. 4e Classe. Verbes en d-o, t-o.

Les verbes réguliers en *do* prennent les désinences *si*, *sum* et perdent *d* : claud-ere, *fermer*, clau-si, clau-sum.

p. **i**, s. **sum**, **tum**.

Sans redoublement.

accend-ere (1), *allumer*, end-i, en-sum.
cud-ere, *forger*, cud-i, cu-sum.
defend-ere (2), *défendre*, end-i, en-sum.
ed-ere (3), *manger*, ed-i, e-sum.
fund-ere (4) *répandre*, fud-i, fu-sum.
mand-ere, *mâcher*, (mand-i), man-sum.
prehend-ere (5), *prendre*, end-i, en-sum.
scand-ere, *monter*, scand-i, scan-sum.
fid-ere, *se fier*, fisus sum (n. 96).

(1) De même *incendere*, *succendere*.

(2) De même *offendere*.

(3) De même *comedere* plus usité.

(4) R. *fud*.

(5) On écrit aussi *prendere*.

(6) *Occidere*, *incidere*, *recidere*, font *cĭdi*, *cāsum*. Les autres comp. n'ont pas de supin.

Avec redoublement.

cad-ere, (6), *tomber*, cecĭd-i, ca-sum.
caed-ere (7), *couper*, cecīd-i, cae-sum.
pend-ere, *peser*, pepend-i, pen-sum.
tend-ere (8), *tendre*, tetend-i { ten-sum, / ten-tum. }
tund-ere (9), *battre*, tutŭd-i, { tu-sum, / tun-sum. }
cred-ere, *croire*, credid-i, cred-itum.
add-ere (10), *ajouter*, addid-i, add-itum.

(7) Les composés font *cīdi*, *cīsum*.

(8) Les composés font ordinairement *tentum*, exepté *detensum*, *ostensum*.

(9) Les comp. font ordinairement *tusum*.

(10) De même les autres comp. de *dare* (n. 110) ; mais on a *abscondi* (rar. *abscondidi*), *absconditum*, *absconsum*.

p. **i**, s. **s-sum**.

ced-ere, *reculer*, ces-si, cessum.
pand-ere, *ouvrir*, pand-i, {pas-sum. / (pan-sum).
find-ere (1), *fendre*, fĭd-i, fis-sum.
frend-ere (2), *grincer des dents*, fres-sum, fre-sum,
scind-ere (3), *déchirer*, scĭd-i, scis-sum.
sid-ere (4), *se poser*, sīd-i. —

(1) R. *fid*. (2). On dit aussi *frendĕre*.
(3) R. *scid*. On distingue les composés de *scindo* et ceux de *caedo*.
(4) Ce verbe emprunte à *sedēre* le parf. plus usité *sedi* et *sessum*. De même dans les comp. On dit *consido* et non *consideo*.

Les verbes en *t-o* sont tous irréguliers.

met-ere, *moissonner*, (messui), messum.
mitt-ere, *envoyer*, mi-si, mis-sum.
pet-ere (1), *demander*, petīvi, petītum.
sist-ere (2), *arrêter*, (*rar.* stĭti), stă-tum.
stert-ere, *ronfler*, stert-ui, —
vert-ere (3), *tourner*, vert-i, ver-sum.

(1) On dit *petii*, *petiit* pour *petivi*, *petivit*.
(2) Les comp. sont intransitifs. Ils font *stĭti*, *stitum*, excepté *circumsteti*. Redoublement différent au prés. et au parf. *si-st-o*, *sti-t-i*.
(3) Les composés déponents *deverti*, *reverti*, ont aussi le parf. actif *deverti*, *reverti*. Part. *reversus*. *Praevertere*, prévenir, *praeverti*, s'appliquer de préférence.

V. en *ct-ere* (1), p. **xi**, s. **xum**.

flect-ere, *plier*, flexi, flexum.
nect-ere, *nouer*, nexi, nexui, nexum.
pect-ere, *peigner*, {(pexi), / (pexui), pexum. (pectitum).
plect-ere (2), *plier*, {(plexi), / (plexui), (plexum).
plect-ere (3), *punir*. — —

(1) Dans ces verbes *t* est un suffixe et tombe au parf. et au sup.
(2) Part. assez usité *plexus*. *Amplecti* (n. 120).
(3) Le passif est très usité. Lié à *plangere*.

117. 5e Classe. Verbes en **l-o**, **m-o**, **n-o**, **r-o**.

p. **ui**.

s. *itum*.

al-ere, *nourrir*, al-ui, al-itum, al-tum.
frem-ere, *frémir*, frem-ui, frem-itum.
gem-ere, *gémir*, gem-ui, (gem-itum).
gign-ere (1) *engendrer*, gen-ui, gen-itum
mol-ere, *moudre*, mol-ui, mol-itum.
pon-ere (2), *placer*, pos-ui, pos-itum.
vom-ere, *vomir*, vom-ui, vom-itum.

s. *tum*.

col-ere, *cultiver*, col-ui, cultum.
consul-ere, *délibérer*, consul-ui, consul-tum.
occul-ere, *cacher*, occul-ui, occul-tum.
ser-ere (3), *enlacer*, ser-ui, ser-tum.
trem-ere, *trembler*, trem-ui. —

(1) R. *gen*. avec redoublement *gi*.
(2) *Pono* vient de *posino*, *posno*.
(3) Le parf. et le sup. sont surtout usités dans les composés *asserere*, *disserere*, etc.

p. **vi**, s. **tum** (1).

cern-ere (2), *séparer*, cre-vi, cre-tum.
spern-ere, *mépriser*. spre-vi, spre-tum.
stern-ere, *étendre*, stra-vi, stra-tum.
lin-ere (3), *enduire*, lē-vi, lī-vi, lĭ-tum.
sin-ere (4), *laisser*, sī-vi, sĭ-tum.
quaer-ere (5), *chercher*, quaesīvi, sītum.
ser-ere (6), *semer*, sē-vi, să-tum.
ter-ere, *broyer*, trī-vi, trī-tum.

(1) Dans ces verbes *n* n'affecte ni le parfait ni le supin, *r* subit une métathèse comme dans *cernere*, *spernere*, *sternere*, *terere*; il est une transformation de *s* dans *quaerere*, *serere*.
(2) Dans le sens de voir, il n'a ni parf. ni sup.
(3) On dit aussi *linire*, *linivi*, *linitum*.
(4) *Desinere*, cesser, a un parfait syncopé *desisti*, *desiit*, et un second parf. *desitus sum* usité avec un inf. passif: *orationes legi sunt desitae* (n. 135).
(5) *Quaeso* ancienne forme (n. 137). R. *quaes*.
(6) *Sero* pour *siso* formé par redoublement de R. *sa*, qui se trouve au supin. Les comp. ont le supin *situm*. Diffère de *sero*, enlacer, R. *ser*.

p. **i**.

Sans redoublement.

em-ere (1), *acheter*, em-i, emp-tum.
per-cell-ere (2), *abattre*, -cul-i, -cul-sum.
toll-ere (3), *lever*, sustul-i, subla-tum.
vell-ere, *arracher*, { vell-i, / *rar.* vulsi. } vul-sum.
verr-ere, *balayer*, verr-i, ver-sum.

Avec redoublement.

can-ere (4), *chanter*, cecĭn-i, (can-tum).
curr-ere (5), *courir*, cucurr-i, cur-sum.
fall-ere (6), *tromper*, fefell-i, fal-sum.
pell-ere (7), *chasser*, pepŭl-i, pul-sum.

(1) Comp. *Coemere* garde *e*; les autres prennent *i*; *adimere*, *eximere*, *redimere*, etc. *Dirimere* de *dis-emere*.
(2) *Excello*, *excellui* (rare), sans sup. *Antecello*, *praecello* sans parf. ni supin.
(3) Voyez *fero* (n. 126).
(4) Le supin est rare; mais on a les subst. *cantus*, *concentus*. — Trois comp. ont le parf. en *ui*; *concin-ui*, *occin-ui*, *praecin-ui*. — Les autres n'ont ni parf. ni supin. On trouve *occano* et *occino*, *recano* et *recino*.
(5) Les comp. conservent quelquefois le redoublement. *Praecurrere* le garde ordinairement : *praecucurri*.
(6) *Refello*, *refelli*, sans supin.
(7) *Repello*, *reppuli*.

p. **si**.

com-ere, *orner*, comp-si, comp-tum.
contemnere (1), *mépriser*, contemp-si, contemp-tum.
dem-ere (2), *ôter*, demp-si, demp-tum.
ger-ere (3), *porter*, ges-si, ges-tum.
prem-ere, *presser*, pres-si, pres-sum.
prom-ere, *tirer*, promp-si, promp-tum.
sum-ere, *prendre*, sump-si, sump-tum.
ur-ere (4), *brûler*. us-si, us-tum.

(1) Le verbe *temnere*, est peu usité.
Plusieurs de ces verbes intercalent *p* pour la facilité de la prononciation.
(2) Les v. *demere*, *premere*, *promere*, *sumere* comp. de *emere* avec parf. différent.
(3) R. *ges*.
(4) R. *us*. Compos. *adurere*, *exurere*, *comburere*.

118. 6e Classe. Verbes en io.

Les verbes qui ont l'*i* intercalé au présent (n. 99), ajoutent les désinences du parfait et du supin à la consonne du radical, comme s'ils appartenaient à une des classes précédentes.

allic-io (1), *attirer*, allexi, allec-tum.
aspic-io (2), *regarder*, aspexi, aspec-tum.
căp-io *prendre*, cēp-i, cap-tum.
cup-io, *désirer*, cupīvi, cupītum.
fac-io (3), *faire*, fēc-i, fac-tum.
fod-io, *creuser*, fōd-i, fos-sum.

fug-io, *fuir*, fūg-i, (fug-itum).
jăc-io (4), *jeter*, jēc-i, jac-tum.
par-io (5), *produire*, peper-i, par-tum (paritum).
quat-io (6), *secouer*, — quas-sum.
rap-io (7), *ravir*, rap-ui, rap-tum.
sap-io (8), *goûter*, sapivi.

(1) De même les autres comp. de *(lacio)*; *elicere* fait *elicui*, *elixi*, *elicitum*.

(2) De même les autres comp. de *(specio)*.

(3) *Conficere*, *confeci*, *confectum*. De même tous les composés formés d'une préposition. Les autres gardent *a* : *patefacere*, *satisfacere*. Cet *a* était accentue : *satisfăcit*. *Fio* (n. 133). *Faxim* (n. 105). *Fac* (n. 124).

(4) Les comp. dont le préfixe est monosyllabe prennent *i* : *abjicere* ; ceux dont le préfixe est dissyllabe peuvent garder *a* : *circumjacio* et *circumjicio*. Quand on n'emploie pas le *j*, on écrit avec un simple *i* : *abicio*, *subicio*, *eicio*, *proicio*, etc.

(5) *Paritum* rare, mais part. fut. *parĭturus*.

(6) *Concutio*, *concussi*, *concussum*. De même les autres composés.

(7) *Arripio*, *ripui*, *reptum*. De même les autres composés.

(8) *Desipio* et *resipio* sans parf. ni supin. *Resipivi*, *ii* ou *ui* appartient à *resipisco*.

119. 7e Classe. Verbes en so, sco.

so, xo.

deps-ere, *pétrir*, deps-ui, deps-tum (deps-itum).
pins-ere (1) *piler*, pins-ui, pins-i, pins-itum, (pinsum), pis-tum.
tex-ere, *tisser*, tex-ui, tex-tum.
vis-ere, *visiter*, vis-i, (visum).

(1) On dit aussi *pisere*, *pistum*. D'où *pistor*.

esso.

arcess-ere (2) *faire venir*, -ivi, -itum.
capess-ere *saisir*, capessivi, -itum,
facess-ere, *accomplir*, facessivi, itum. facessi,
lacess-ere, *harceler*, lacessivi, -itum.
inces-sere (3), *attaquer*, incessivi, — incessi.

(2) On écrit aussi *accersere*. De *ad* et *cio*.

(3) *Incessi*, parf. emprunté à incedere.

sco.

a. Verbes qui conservent *sc* ou *c* au parfait :

compesc-ere, *réprimer* compesc-ui. —
dispesc-ere, *diviser*, (pesc-ui, pes-tum).

disc-ere (1), *apprendre*, didĭc-i. —
posc-ere, *demander*, poposc-i. —

(1) Les comp. de *discere* et de *poscere* gardent le redoublement : *addidici*, *depoposci*. etc.

b. Verbes qui ne conservent pas *sc* au parfait, et dont la signification inchoative est devenue moins sensible :

cresc-ere, *croître*, cre-vi, cre-tum.
nosc-ere (1), *apprendre*, no-vi, no-tum.
pasc-ere, *mener paître*, pa-vi, pas-tum.
quiesc-ere, *reposer*, quie-vi, quie-tum.
scisc-ere, *décréter*, sci-vi, sci-tum.
suesc-ere, *s'habituer*, sue-vi, sue-tum.

(1) Ancienne forme *gnoscere* qu'on retrouve dans les comp. Sup. *agnitum*, *cognitum*, *ignotum* ; il n'existe pas dans les autres composés.

fatiscere, se fendre.
gliscere, s'accroître.
hiscere, s'entr'ouvrir.
} sans parf. ni sup.

c. Verbes inchoatifs proprement dits :

Les verbes inchoatifs ont le parfait des verbes dont ils dérivent ; ce parfait n'est souvent usité que dans le dérivé.

horresc-ere, horr-ui ; languesc-ere, lang-ui (n. 111).

Les verbes inchoatifs qui dérivent d'un radical de nom n'ont pas de parfait, à l'exception de quelques uns qui font *ui*.

crebescere, crebui ; durescere, durui ; maturescere, maturui ; nigrescere, nigrui, etc.

Déponents de la 3e conjugaison.

120. Verbes en **scor**.

adipisci (1), *obtenir*, adeptus sum.
comminisci (2), *méditer*, commentus.
expergisci, *s'éveiller*, experrectus.
irasci (3), *s'irriter*. —
nancisci, *obtenir*, nactus *et* nanctus.
nasci, *naître*, natus.
oblivisci, *oublier*, oblītus sum.
pacisci (4), *contracter*, pactus.
proficisci, *partir*, profectus.
ulcisci, *se venger*, ultus.
vesci, *se nourrir*.

(1) De même *indipisci*, de *apisci*, R. *ap* ; d'où l'adj. *aptus*.
(2) *Reminisci*, se souvenir, sans participe.
(3) Adjectif *iratus*.
(4) Voyez *pangere* (n. 115).

Terminaisons diverses.

amplecti, complecti } *embrasser*, -plexus sum.
frui, *jouir*, (*rar.* fructus *ou* fruitus).
fungi, (1), *s'acquitter de*, functus.
labi, *tomber*, lapsus.
gradi, mori, pati (n. 101).
loqui, *parler*, locutus sum.
niti, *s'appuyer*, nixus *ou* nisus.
queri (2), *se plaindre*, questus.
ringi, *ouvrir la bouche*, (rictus).
sequi, *suivre*, secutus.
utor, *se servir*, usus.

(1) *Defungi*, d'où *defunctus* (vita), mort.
(2) R. *ques*, comme *quaes* de *quaerere*.

121. Parfaits et supins de la 4e conjugaison.

Les verbes réguliers de la quatrième conjugaison ajoutent *vi*, *tum* au radical pur : *audi-vi*, *audi-tum*.

p. **si.**

farci-re (1), *farcir*, farsi, fartum, (farctum).
fulci-re, *étayer*, fulsi, fultum.
hauri-re (2), *puiser*, hausi, haustum.
sarci-re (3), *réparer*, sarsi, sartum.
sanci-re, *sanctionner*, sanxi, sanctum, sancitum.
senti-re (4), *sentir*, sensi, sensum.
saepi-re, *entourer*, saepsi, saeptum.
vinci-re, *lier*, vinxi, vinctum.

(1) *Refercire*, combler, *fersi*, *fertum*.
(2) R. *haus*.
(3) *Sarta tecta*, bâtiments en bon état, primitivement *sarta et tecta* et les adj. *sartus tectus*, *sartus et tectus*.
(4) *Assentire* et mieux *assentiri* (n. 122).

p. **ui, vi, i.**

amici-re, *vêtir*, (amicui), (amixi), amic-tum.
aperi-re (1), *ouvrir*, aper-ui, aper-tum.
reperi-re (2), *trouver*, repper-i, reper-tum.
ci-re (3), *mouvoir*, cī-vi, cĭ-tum.
sali-re (4), *sauter*, sal-ui, sal-tum.
sepeli-re, *ensevelir*, sepeli-vi, se-pul-tum.
veni-re, *venir*, ve-ni, ven-tum.

(1) De même *operire*, couvrir.
(2) *Comperire*, découvrir, *peri*, *pertum*.
(3) On dit aussi *ciēre* (n. 111). Parmi les comp. *accire* fait *accītus*; *excire*, *excitus* et *ītus*; *concire*, *concitus* (rar. *ītus*); *percire*, *percĭtus*, (rar. *ītus*).
(4) Le parf. 3e pers. fait aussi *saliit*. — Comp. *desilire*, *silui*, *sultum*, etc.

Le parf. et le sup. manquent à *ferire*, frapper ; à plusieurs dérivés d'adjectifs : *ferocire*, etc. et aux verbes *désidératifs* : *cenaturire*, etc.

122. Déponents de la 4e conjugaison.

assentior, *consentir*, assensus sum.
experior, *essayer*, expertus.
opperior, *attendre*, oppertus, opperitus.
metior, *mesurer*, mensus sum.
ordior, *commencer*, orsus.
orior (1), *se lever*, ortus.

(1) n. 101.

§ 2. VERBES ANOMAUX.

123. On appelle *anomaux* ou *irréguliers* les verbes qui, indépendamment de la formation du parfait et du supin, s'écartent dans leurs terminaisons des conjugaisons ordinaires.

Impératif irrégulier.

124. L'impératif de la 3e conjugaison se forme en ajoutant *e* au radical (n. 86). Les verbes *dic-ere*, dire ; *duc-ere*, conduire ; *fac-ere*, faire, ont à l'impératif le radical pur *dic*, *duc*, *fac*. Il en est de même des composés de *ducere*, p. ex. : *educ* ; et des composés de *facere*, qui gardent *a*, p. ex : *calefacere* chauffer, *calefac* ; ceux qui changent *a* en *i* ont l'impératif régulier, p. ex. : *conficere*, achever, *confice* (n. 118).

Dans les anciens prosateurs, on ne trouve pas l'impératif des composés de *dicere*. Ce n'est que plus tard qu'apparaît *benedic*.

On trouve chez les poètes *dice*, *edice*, *duce*, *face*.

L'impératif présent de *scire* est inusité. On emploie l'impératif futur *scito*.

125. **Possum**, je peux.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	possum, potes, potest, possumus, potestis, possunt,	**Présent.**	possim, possis, possit, possimus, possitis, possint.
Imparf.	poteram, etc.	**Imparf.**	possem, etc.
Parfait.	potui, etc.	**Parfait.**	potuerim, etc.
Pl.-q.-p.	potueram, etc.	**Pl.-q.-p.**	potuissem, etc.
Fut. simp.	potero, etc.		INFINITIF.
Futur ant.	potuero, etc.	**Présent.**	posse.
		Parfait.	potuisse.

Manquent : l'impératif, l'infinitif futur, le participe futur, le gérondif, le supin. Le participe présent n'est usité que comme adjectif : *potens*, puissant.

Ce verbe est composé de *pot*, radical de *potis* (indécl.), qui peut, et de *sum* (n. 79). cf. *potissum* (Plaut.), *potefuisset* (Ter). *Possum* vient de *potsum*, *posse* de *potesse*. *Potui* ne paraît pas venir de *potfui*, mais de l'inus, *potere*.

Fero, je porte.

126. Le verbe *fero, tuli, latum*, est irrégulier aux temps suivants :

ACTIF.	PASSIF.
Indicatif présent.	
fĕro, *fers, fert,*	feror, *ferris, fertur.*
ferimus, *fertis,* ferunt.	ferimur, ferimini, feruntur.
Subjonctif imparfait.	
ferrem, ferres, ferret,	*ferrer, ferrēris, ferretur,*
ferremus, ferretis, ferrent.	*ferremur, ferremini, ferrentur.*
Impératif présent.	
fer, ferte.	*ferre,* ferimini.
Impératif futur.	
ferto, ferto,	*fertor, fertor,*
fertote, ferunto.	feruntor.
Infinitif présent.	
ferre.	*ferri.*

L'irrégularité de ces temps provient de l'absence des suffixes (voyelles de liaison) *i* devant *s* ou *t* et *e* devant *r* : *fer(i)s, fer(i)tis, fer(e)rem, fer(e)re*, etc. L'impér. *fer* manque aussi de *e* comme *dic*. Ces temps renferment quelques formes régulières marquées en caractères différents. Telles sont : ferimus, ferunt (n. 106).

Les autres temps se forment régulièrement ; savoir :

Du présent *fer-o :*

Imparf.	fer-ēbam ;	fer-ēbar.	*Part. prés.*	fer-ens.
Futur.	fer-am, es ;	fer-ar, ēris.	*Gérondif act.*	fer-endi.
Subj. prés.	fer-am, as ;	fer-ar, aris.	*Gérondif pass.*	fer-endus.

Du parfait *tuli :*

Pl.-q.-p.	tul eram.	*Subj. parf.*	tul erim.
Fut. ant.	tul ero.	*Pl.-q.-p.*	tul issem.

Inf. parf. tul isse.

On trouve *tetuli* etc., chez les anciens comiques.

Du supin *la-tum* :

le supin passif : la-tu ; *les participes :* la-tus, la-turus ;
les temps composés : latus sum, eram, etc., latum esse, latum iri, laturum esse.

127. Se conjuguent de même les composés de *ferre*, tels que :

afferre *ou* ad-ferre, *apporter*, affero, attuli, allatum.
auferre *(de* ab-ferre), *emporter*, aufero, abstuli, ablatum.
efferre *(de* ex-ferre), *porter hors,* effero, extuli, elatum.
inferre *(de* in-ferre), *porter dans,* infero, intuli, illatum.
offerre *(de* ob-ferre), *présenter,* offero, obtuli, oblatum.
referre *(de* re-ferre), *reporter,* refero, rettuli, relatum.
differre *(de* dis-ferre) *différer* (transit.), distuli, dilatum.
» *être différent* (intrans.), n'a ni parfait, ni supin.

De *sufferre* on a *sustuli, sublatum* usités comme parfait et supin de *tollo*, lever (n. 117). Dans le sens de *supporter*, on emploie mieux *sustinui, sustentum*, de *sustineo.*

Edo, je mange.

128. Le verbe *edĕre*, manger, *edo, edi, esum*, a les formes régulières de la 3[e] conjugaison, et de plus quelques formes abrégées qui se confondent avec celles du verbe *sum.*

Ind. prés.		**Subj. imparf.**		**Imp. prés.**	
edo,		ederem,	essem,	ede,	es,
edis,	es,	ederes,	esses,	edite,	este.
edit,	est,	ederet,	esset,	**Impér. fut.**	
edimus,		ederemus,	essemus,	edito,	esto,
editis,	estis,	ederetis,	essetis,	editote,	estote,
edunt.		ederent,	essent.	edunto.	

Infinit. prés.

edere, esse.

Les formes abrégées sont primitives. Elles proviennent de l'absence de suffixes (voyelles de liaison), et sont fortuitement les mêmes que celles du verbe *sum* qui commencent par *es* ; mais à la 2[e] personne, la quantité diffère : *sum, ĕs ; edo, ēs.*

Au passif, il n'y a que deux formes abrégées : ind. prés. 3[e] pers. *estur* de *editur* ; subj. imp. 3[e] p. *essetur* de *ederetur.*

Conjuguez de même les composés :

adedo, ambedo, comedo, exedo, peredo.

129.	Volo.	Nolo.	Malo.
	Je veux.	*Je ne veux pas.*	*J'aime mieux.*

INDICATIF.

	Volo	Nolo	Malo
Présent.	S. vŏlo,	S. nōlo,	S. mālo,
	vis,	non vis,	mavis,
	vult,	non vult,	mavult,
	P. volŭmus,	P. nolŭmus,	P. malŭmus,
	vultis,	non vultis,	mavultis,
	volunt.	nolunt.	malunt.
Imparf.	volēbam, etc.	nolēbam, etc.	malēbam, etc.
Parfait.	volui, etc.	nolui, etc.	malui, etc.
Plus-q.-p.	voluĕram, etc.	noluĕram, etc.	maluĕram, etc.
Fut. simp.	1 p. volam,	1 p. *inusitée.*	1 p. *inusitée.*
	2 p. voles, etc	2 p. noles, etc.	2 p. males, etc.
Fut. ant.	voluĕro, etc.	noluĕro, etc.	maluĕro, etc.

SUBJONCTIF.

	Volo	Nolo	Malo
Présent.	S. vĕlim,	S. nōlim,	S. mālim,
	velis,	nolis,	malis,
	velit,	nolit,	malit,
	P. velīmus,	P. nolīmus,	P. malīmus,
	velitis,	nolitis,	malitis,
	velint.	nolint.	malint.
Imparf.	S. vellem,	S. nollem,	S. mallem,
	velles,	nolles,	malles,
	vellet,	nollet,	mallet,
	P. vellēmus,	P. nollēmus,	P. mallēmus,
	velletis,	nolletis,	malletis,
	vellent.	nollent.	mallent.
Parfait.	voluĕrim, etc.	noluĕrim, etc.	maluĕrim, etc.
Pl.-q.-p.	voluissem, etc.	noluissem, etc.	maluissem, etc.

IMPÉRATIF.

	Volo	Nolo	Malo
Présent.	*manque.*	S. noli,	*manque.*
		P. nolite,	
Futur.	*manque.*	S. nolito,	*manque.*
		P. nolitote, nolunto.	

INFINITIF.

	Volo	Nolo	Malo
Présent.	velle.	nolle.	malle.
Parfait.	voluisse.	noluisse.	maluisse.

PARTICIPE.

	Volo	Nolo	Malo
Présent.	volens.	nolens.	*manque.*

Ces verbes n'ont ni supin, ni gérondif.

La racine de *volo* est *vol*, d'où *vel*, puis *vul*. Anciennement on écrivait *volt*, *voltis*, qu'on retrouve dans Cicéron.

Nolo vient de *nevolo* ; *malo*, de *mage (magis) volo*, comme le prouvent les anciennes formes *nevis*, *nevelle* ; *mavolo*, *mavelim* ; etc.

Eo, *je vais.*

130. Le verbe *eo*, *īvi*, *ĭtum* est irrégulier à quelques temps de l'action non accomplie.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent.	S. *eo*, is, it,	**Présent.**	S. *eam*, *eas*, *eat*,
	P. īmus, ītis, *eunt*.		P. *eamus*, *eatis*, *eant*.
Imparf.	S. *ībam*, *ības*, *ībat*,	**Imparf.**	S. īrem, īres, īret,
	P. *ibamus*, *ibatis*, *ibant*.		P. iremus, iretis, irent.
Futur.	S. *ībo*, *ībis*, *ībit*,		
	P. *ibimus*, *ibitis*, *ibunt*.	MODES INDÉFINIS.	
IMPÉRATIF.		**Inf. prés.**	īre.
Présent.	S. ī, P. īte.	**Gérondif.**	*eundi*.
Futur.	S. ĭto, P. itote, *eunto*.	**Part. prés.**	iens, *euntis*.

Du parfait *ī-vi* se forment les autres *temps de l'action accomplie :* iveram, ivero, iverim, ivissem, ivisse.

Du supin *ĭ-tum* se forment le *participe* iturus, l'*infinitif* iturum esse.

Le verbe *i-re* est de la 4[e] conjugaison. Il conserve les anciennes terminaisons *bam* de l'imparfait, *bo* du futur, *undi* du gérondif (n. 105).

Le radical est *ĭ*: il se change en *e* devant *o*, *a*, *u*.

131. Les composés de *i-re* se conjuguent de même. Au parfait et aux temps qui en dérivent, ils suppriment *v* dans *i-v-i*, *i-v-e* : *abeo*, s'en aller, *abii*, *abieram* (n. 104). Dans le verbe simple, on trouve *ii*, *iit*, *ierunt*.

Le verbe *i-re*, étant intransitif, n'a qu'un passif impersonnel. Quelques-uns de ses composés sont transitifs et ont, comme tels, toutes les personnes du passif ; p. ex. : *adeo*, aborder; pass. *adeor*, *adibar*, *adibor*, etc.

Venire ou *venum ire*, être mis en vente, se conjugue sur la voix active, et s'emploie comme passif de *venumdare* ou *venum dare*, mettre en vente, et de *vendere*, vendre.

Amb-ire, *ambio*, aller autour, se conjugue entièrement sur *audio*.

Queo, *je peux.*

132. Sur *eo* se conjuguent *queo*, *quīvi*, *quĭtum*, *quire*, pouvoir, et son composé *nequeo*, ne pouvoir pas.

En dehors du présent de l'indicatif et du subjonctif, ces verbes s'emploient rarement. On trouve aussi quelques formes du passif.

Queo suit ordinairement une particule négative : *nec* credere *quivi* (VIRG. Aen. 6, 463).

133. **Fio**, *je deviens.*

	INDICATIF.		SUBJONCTIF.
Présent.	S. fīo, fis, fit,	**Présent.**	S. fīam, fīas, fiat,
	P. (fīmus, fītis), fiunt.		P. fiamus, fiatis, fiant.
Imparf.	S. fīēbam, etc.	**Imparf.**	S. fĭĕrem, etc.
Futur.	S. fīam, fies, etc.		
	IMPÉRATIF.		INFINITIF.
Présent.	S. (fi), P. (fite).	**Présent.**	fĭĕri.

Le verbe *fio, je deviens,* sert de passif au verbe *facio,* dans le sens de *je suis fait, on me fait*. Il lui emprunte les autres temps.

Le participe *factus,* et les temps composés *factus sum, eram,* etc. s'emploient ou dans le sens neutre, *devenir,* ou dans le sens passif, *être fait ; factu, factum iri, faciendus,* dans le sens passif seulement.

L'*i* est bref à l'imparf. du subj. *fierem*, et à l'inf. *fieri* (anciennement *fiere*).

Les composés de facio qui gardent *a* (n. 118), prennent le passif *fio : calefacio,* je chauffe, *calefio ; patefacio,* j'ouvre, *patefio ; satisfacio,* je satisfais, *satisfio.*

Ceux qui changent *a* en *i* ont le passif terminé en *ficior ; conficio,* j'effectue, *conficior ; perficio,* j'accomplis, *perficior.*

Il faut en excepter certains archaïsmes : *confit, confieri ; defit, defieri ; superfit, superfieri*, etc.

§ 3. VERBES DÉFECTIFS.

134. On appelle *défectifs* ou *défectueux* les verbes qui manquent d'un grand nombre de formes.

135. Quatre verbes n'ont que le parfait et les temps qui en sont formés :

coepi, *j'ai commencé.*	**novi**, *je sais.*
memini, *je me souviens.*	**odi**, *je hais.*

Memini a de plus un impératif, *coepi* et *odi* deux participes.

INDICATIF.

Parfait.	coepi,	memini,	novi,	odi.
Plus-q. p.	coeperam,	memineram,	noveram (noram),	oderam.
Fut. ant.	coepero,	meminero,	novero,	odero.

SUBJONCTIF.

Parfait.	coeperim,	meminerim,	noverim (norim),	oderim.
Plus-q.-p.	coepissem,	meminissem,	novissem (nossem),	odissem.

INFINITIF.

Parfait.	coepisse,	meminisse,	novisse (nosse),	odisse.

IMPÉRATIF.

Futur.	*manque*,	memen-to, tote,	*manque*,	*manque*.

PARTICIPE.

Futur.	coepturus,	*manque*,	*manque*,	osurus.
Passé.	coeptus,	*manque*,	*manque*,	(osus).

Les trois parfaits *memini*, *novi*, *odi* ont le sens du présent, et le plus-que-parfait correspondant a le sens de l'imparfait.

Coepi (de l'ancien *coepio* de *co-apio)* a le sens du parfait. Pour exprimer le présent *je commence*, on prend le verbe *incipio*. — *Novi* est le parfait de *nosco*, mais avec un sens spécial : *nosco* j'apprends à connaître : *novi* (j'ai appris) je connais, je sais.

A côté de *coepi* existe le parf. *coeptus sum*. Avec un infinitif de forme et de signification passive, les auteurs classiques emploient *coeptus sum*, comme *desitus sum* (n. 117) : *pons institui coeptus est* (Caes. b. g. 4. 18), on se mit à établir un pont : parfois Tite Live et toujours Tacite emploient *coepi*. Avec un infinitif de forme passive et de sens moyen, tel que *fieri*, se faire, *haberi*, se tenir, les classiques emploient *coepi*.

De *(osus)* viennent les composés à sens actif *perosus*, *exosus*, ayant haï (n. 97).

136. **Aio**, je dis, je dis oui, j'affirme.

INDICATIF.		SUBJONCTIF.	
Présent	S. aio, ais, ait,	**Présent.**	S. — aias, aiat,
	P. — — aiunt.		P. — — aiant,
Imparf.	S. aiebam, aiebas, aiebat,		Sont rares l'*impératif* ai,
	P. aiebamus, aiebatis, aiebant.		le *participe* aiens.

Aio, je dis oui, est opposé à *nego*, je dis non. *Ain* est pour *aisne* ? Les poètes comiques ont l'imparf. *aibam*.

Inquam, dis-je.

INDICATIF.

Présent.	S. inquam, inquis, inquit,	**Parfait.**	S. — inquisti, inquit.
	P. inquĭmus, inquitis, inquiunt.		
Imparf.	S. — — inquiebat.	**Futur.**	S. — inquies, inquiet.

IMPÉRATIF.

Présent.	S. inque.	**Futur.**	inquito.

Fari, parler.

INDICATIF.		IMPÉRATIF.	
Présent.	S. — — fatur.	**Présent.**	S. fari.
Parfait.	S. fatus sum, etc.	MODES IMPERS.	
Pl.-q.-p.	S. fatus eram, etc.	**Inf. prés.**	fari.
Futur.	S. fabor, — fabitur.	**Sup. pass.**	fatu.
SUBJONCTIF.		**Gérondif.**	fandi, fandus.
Parfait.	S. fatus sim, etc.	**Part. prés.**	G. fantis.
Pl.-q.-p.	S. fatus essem, etc.	**Part. pass.**	fatus.

Le verbe *fari* est poétique. Ses composés *affari*, *effari*. *praefari*, *profari* ont encore quelques autres formes, p. ex. : *affamur*, *affamini*, *affantur*, *affabar*, *affarer*.

137. Cinq verbes sont usités à l'impératif, savoir :

S. apage, *va-t-en, ôte-toi.*	P. —
S. ave (have), avēto, *bonjour, je te salue.*	P. avete, *bonjour, je vous salue.*
S. cedo, *donne, dis (peut-être de* cedito).	P. cette *(de* cedite), *donnez, dites.*
S. salvē, salvēto, *salut, porte-toi bien.*	P. salvete, *salut, portez-vous bien.*
S. vale, valēto, *adieu,* »	P. valete, *adieu,* »

On emploie aussi les futurs *salvebis, valebis,* au lieu de l'impératif, dans les lettres, et les infinitifs *salvere, valere, avere* avec *jubes : valere te jubeo.*

Quaeso, je prie, fait au pluriel *quaesŭmus,* nous prions.

Quaeso est aussi l'ancienne forme de *quaero*, r. *quaes* (n. 117).
Infit est une forme isolée. Joint à un infinitif, ce verbe signifie *il commence à* ; employé seul, *il commence à parler*.
Ovat, il est joyeux, a son participe très usité : *ovans*, triomphant.

§ 4. VERBES IMPERSONNELS.

138. On appelle *impersonnels* les verbes qui ne peuvent avoir pour sujet une personne déterminée. Ils n'ont régulièrement que la 3e personne du singulier de l'indicatif et du subjonctif avec l'infinitif.

139. I. Sont communément impersonnels.

1. Les verbes qui expriment les phénomènes de la nature :

grandinat, grandinavit, *il grêle.*	ningit, ninxit, *il neige.*
fulgurat, fulguravit, *il éclaire.*	pluit, pluit, *il pleut.*
tonat, tonuit, *il tonne.*	vesperascit, *la nuit arrive.*

Cependant ces verbes reçoivent quelquefois un sujet personnel : *Jupiter tonat.*

2. libet (lubet), libuit *ou* libitum est, *il plaît,*
licet, licuit *ou* licitum est, *il est permis.*
oportet, oportuit, *il faut.*
rēfert, rettulit, *il importe (rĕfert* est de *rĕferre).*

Rem. decet, decuit, *il sied,* et dedecet, *il ne sied pas,* ont pour sujet un nom de chose, soit singulier : *hoc decet ;* soit pluriel : *haec decent* (n. 284).

Deux de ces verbes sont semi-déponents. Trois ont des participes employés adjectivement, *libens*, qui agit volontiers ; *licens*, libre, *licitus*, légitime ; *decens*, convenable.

3. Cinq verbes qui expriment des sentiments :

(me) paenitet, paenituit, *je me repens, je suis mécontent*, fl. *het berouwt mij.*
(me) piget, piguit *ou* pigitum est, *je suis peiné*, fl. *het verdriet mij.*
(me) pudet, puduit *ou* puditum est, *j'ai honte*, fl. *het schaamt mij.*
(me) taedet, *sans parf.* (comp. pertaesum est), *je m'ennuie*, fl. *het verveelt mij.*
(me) miseret / *ou* miseretur } miseritum *ou* misertum est (n. 112), *j'ai pitié*, fl. *het deert mij.*

Quatre de ces verbes sont semi-déponents. Trois ont le gérondif : *ad paenitendum, pudendum, pigendum*. Sont employés adjectivement : *paenitens*, repentant ; *paenitendus*, regrettable ; *pudens*, honnête ; *pudendus*, honteux. — Syntaxe n. 292, 393.

140. II. Sont impersonnels accidentellement :

1. Plusieurs verbes qui s'emploient aussi comme personnels, les uns dans le même sens, les autres dans un sens différent.

accēdit, accessit, *il se joint à.*
apparet, apparuit, *il paraît.*
accĭdit, accidit, *il arrive.*
attinet, attinuit, *il concerne.*
conducit, conduxit, *il est avantageux.*
confert, contulit, *il est utile.*
constat, constĭtit, *il conste.*
contingit, contĭgit, *il arrive.*
convĕnit, convēnit, *il convient.*
evĕnit, evēnit, *il arrive.*
expĕdit, expedivit, *il est expédient.*
fit, factum est, *il se fait.*

interest, interfuit, *il importe.*
lĭquet, lĭquit *ou* lĭcuit, *il est clair.*
patet, patuit, *il est évident.*
pertinet, pertinuit, *il appartient.*
placet, placuit, *il plaît.*
praestat, praestitit, *il vaut mieux.*
(me) juvat, juvit, *je me réjouis, il me plaît.*
(me) latet, latuit, *j'ignore.*
(me) fallit, fefellit, *je me trompe.*
(me) fŭgit, fūgit, *j'oublie.*
(me) praeterit, praeteriit, *il m'échappe.*
restat, restitit, *il reste*, etc., etc.

2. Le verbe *est* avec un nom neutre, substantif, adjectif ou participe.

fas est, *il est permis.*
nefas est, *il n'est pas permis.*
necesse est, *il est nécessaire.*
opus est, *il est besoin.*

aequum est, *il est équitable.*
verum est, *il est vrai.*
reliquum est, *il reste.*
futurum est, *il arrivera.*

3. Le passif des verbes en *o*, soit transitifs, soit intransitifs, quand le sujet de l'action est indéfini.

Verbes transitifs : amatur, *on aime ;* dicitur, *on dit ;* narratur, *on raconte.*
Verbes intransitifs : itur, *on va ;* curritur, *on court ;* pugnatur, *on combat.*

Rem. Les verbes intransitifs n'ont qu'un passif impersonnel.

CHAPITRE SIXIÈME

Les parties invariables.

§ 1. L'ADVERBE.

141. On distingue différentes classes d'adverbes, selon les diverses notions qu'ils expriment.

I. Adverbes d'**affirmation** et de **négation**. Tels sont :

certe, ne (nae), sane, *sans doute.*	haud, haut, non, *non.*
nimirum *(de* ne-mirum), *assurément.*	immo *(de* imus), *au contraire.*
profecto, *(de* pro-facto), »	nequaquam, neutiquam, *nullement.*
sci-licet, vide-licet, *naturellement.*	nequiquam, nequicquam, *en vain.*

Aux adverbes d'affirmation se rattachent les particules *indicatives :* en, ecce, *voici, voilà,* qu'on peut rapprocher aussi de l'adverbe *hic* (n. 147).

142. II. Adverbes de **doute** et d'**interrogation**. Tels sont :

forsitan, forsan, fortasse *(de* fors), *peut-être ;*
an, ne, num, utrum, *est-ce-que ;* non-ne, num-quid? et autres composés.
quomodo, *comment ?* quare, cur *(contr. de* qua re), *pourquoi ?* et autres composés de pronoms.

Dans les propositions subordonnées, les particules interrogatives font office de conjonctions.

143. III. Adverbes de **manière**. Tels sont :

a. Plusieurs adverbes dérivés en *e*, *o*, *iter*, *atim*, *tim* (n. 184, 185).

sancte, *saintement ;* certo, *certainement ;* fortiter, *courageusement ;* catervatim, *par troupes ;* furtim, *à la dérobée,* etc.

b. Le neutre de quelques adjectifs :

facile, *facilement ;* impune, *impunément ;* recens, *récemment ;* sublime, *en haut,* etc.

c. L'ablatif de quelques substantifs :

vulgo, *ordinairemeut ;* forte, *par hasard ;* rite *(de* ritu), *selon la règle,* etc.

Dans la classe des adverbes de manière rentrent les adverbes de ressemblance et de disparité. Tels sont :

aeque, perinde, *de même*.
ceu, quasi, *comme*.
ita, sic, *ainsi*.
alioqui (alioquin), *d'ailleurs*.
aliter, secus, *autrement*.
contra, *au contraire*.

144. IV. Adverbes de **quantité** et d'**intensité**.

Plusieurs adverbes de quantité sont des adjectifs neutres :

multum, *beaucoup ;* parum, *peu ;* plus, plurimum, minus, minimum, etc. Ajoutez : satis, sat, *assez* ; nimis, nimium, *trop ;* vix, *à peine*.

Plusieurs adverbes d'intensité sont terminés en *é :*

valde (*de* valide) *beaucoup ;* maxime, minime, etc.

145. V. Adverbes de **nombre**. Tels sont :

semel, *bis*, *ter* et les dérivés en *ies* (n. 55).

Le neutre des nombres ordinaux s'emploie à l'accusatif et à l'ablatif comme adverbe :

primum, *pour la 1re fois ;*
iterum, (*mais non* secundum), *pour la 2de fois ;*
tertium, *pour la 3e fois ;*
postremum, *pour la dernière fois ;*
primo, *en 1er lieu ;*
secundo, *en 2d lieu ;*
tertio, *en 3e lieu* ;
postremo, *en dernier lieu*.

On disait assez indifféremment *tertium* ou *tertio consul*, consul pour la 3e fois. Les formes en *um* sont plus fréquentes dans la latinité classique.

146. VI. Adverbes de **temps**. Tels sont :

a. Quelques adverbes simples, primitifs ou dérivés (n. 153).

cras, *demain*.
jam, *déjà*.
mox, *bientôt*.
nunc (*de* num-ce), *maintenant*.
nuper (*de* novus), *récemment*.
heri, *hier*.
olim (*de* ollus *p.* ille), *un jour, jadis*.
quondam (*de* quom, cum), *autrefois, un jour*.
tum, *ensuite*.
tunc (*de* tum-ce), *alors*.

b. Des adverbes composés :

1. des ablatifs *die, diu* et d'un autre mot :

hodie (hoc die), *aujourd'hui.*	postridie, *le lendemain.*
interdiu, *de jour.*	quamdiu, *combien de temps ?*
perendie, (πέραν, au delà), *après-demain.*	cotidie, *tous les jours.*
pridie, *la veille.*	tamdiu, *si longtemps.*

Ajoutez : nudius tertius (nunc dies tertius), *avant-hier ;* nudius quartus, *il y a quatre jours.*

2. d'une préposition et des ablatifs *ea, hac :*

anteā, *auparavant.*	postea, *dans la suite.*
antehac, *ci-devant.*	posthac, *désormais.*
interea, *en attendant.*	

3. de plusieurs particules ou d'un nom et de particules :

dein, inde, deinde, *après.*	abhinc, *depuis.*
subinde, *aussitôt après.*	dehinc, *dans la suite.*
interdum, *quelquefois.*	vixdum, *à peine.*

unquam, umquam (*de* unum), *un jour;* nunquam, numquam, *jamais.*

147. VII. Adverbes de **lieu**. Ils marquent :

1° Le lieu *où* l'on est, *la situation*, question **ubi ?**
2° Le lieu *d'où* l'on vient, *l'origine*, question **unde ?**
3° Le lieu *où* l'on va, *la tendance*, question **quo ?**
4° Le lieu *par où* l'on va, *le passage*, question **qua ?**

Aux pronoms *hic, iste, ille* correspondent des adverbes démonstratifs pour chaque question de lieu.

Ubi ?	*Unde ?*	*Quo ?*	*Qua ?*
hic, *ici*, (où je suis);	hinc, *d'ici ;*	huc, *ici ;*	hac, *par ici.*
istic, *là* (où tu es);	istinc, *de là ;*	istuc, isto, *là ;*	(istac) *par là.*
illic, *là* (où il est);	illinc, *de là ;*	illuc, illo, *là ;*	illac, illa, *par là.*

Remarque. Foris (abl., quest. *ubi*); foras (acc., quest. *quo*), *dehors.*

usquam (quest. *ubi* et *quo*), *quelque part ;*
nusquam (quest. *ubi* et *quo*), *nulle part* (nullibi, *dans la basse latinité*).

Quelques adverbes de lieu expriment aussi la relation du temps.

ibi *alors*, ubi *lorsque*, inde *depuis lors.*

148. TABLEAU DES CORRÉLATIFS.

Interrog.	Démonst.	Relatifs. Définis.	Relatifs. Indéfinis.	Indéfinis. Particuliers.	Indéfinis. Généraux.
MANIÈRE.					
quomodo ? qui ? *comment ?*	ita, sic, *ainsi.*	ut, uti, *que.*	utcumque, (utut), *de qq. manière q.*	aliter, *autrement.*	—
QUANTITÉ ET INTENSITÉ.					
quantum ? *combien ?*	tantum, *autant.*	quantum, *que.*	—	aliquantum, *un peu.*	quantumvis, quantumlibet, *autant qu'on veut.*
quantopere ? *à quel point ?*	tantopere, *tant.*	quantopere, *que.*			(quamvis), (quamlibet), *autant qu'on veut.*
quam ? *à quel degré ?*	tam, *tant.*	quam, *que.*			
NOMBRE.					
quotiens ? *combien de fois ?*	totiens, *autant de fois.*	quotiens, *que.*	quotiescumque, *toutes les fois q.*	aliquotiens, *quelquefois.*	—
TEMPS.					
quando ? *quand ?*	tum, tunc, *alors.*	cum, *que.*	quandocumque, quandoque, *en qq. temps q.*	aliquando, *un jour.* alias, *une autre fois.*	quandoque, *qq. jour.*
quamdiu ? *pendant combien de temps ?*	tamdiu, *si longtemps.*	quamdiu, *que.*		aliquamdiu, *qq. temps.*	
LIEU OÙ L'ON EST.					
ubi ? *où ?*	ibi, *là.*	ubi, *où.*	ubicumque, (ubiubi), *en qq. lieu que.*	alicubi, *qq. part.*	ubique, *partout.*
ubinam ? *où ?*	ibidem, *là-même.*			alibi, *ailleurs.*	ubivis, ubilibet, *n'importe où.*

Interrog	Démonst.	Relatifs.		Indéfinis.	
		Définis.	Indéfinis.	Particuliers.	Généraux.
		LIEU D'OÙ L'ON VIENT.			
unde ? *d'où ?*	inde, *de là.* indidem, *de là-même.*	unde, *d'où.*	undecumque, (undeunde), *de qq. lieu que.*	alicunde, *de qq. part.* aliunde, *d'ailleurs.*	undique, *de tous côtés.* undelibet, *de n'importe où.*
		LIEU OÙ L'ON VA.			
quo ? *où ?* quonam ? *ou ?*	eo, *là.* eodem, *là-même.*	quo, *où.*	quocumque, quoquo, *en qq. lieu que.*	aliquo, *qq. part.* alio, *ailleurs.*	quovis, quolibet, *n'importe où.*
		LIEU PAR OÙ L'ON PASSE.			
qua ? *par où ?* quanam ? *par où ?*	ea, *par là.* eadem, *par là-même.*	qua, *par où.*	quacumque, (quaqua). *par qq. lieu que.*	aliqua, *par qq. lieu.* (alia), *par ailleurs.*	qualibet, *par n'importe où.*

149. Degrés de signification des adverbes.

Les adverbes de manière terminés en **e**, **o**, **ter** ont un comparatif et un superlatif, lorsque les adjectifs ou les participes correspondants ont ces degrés de signification (n. 48).

Le comparatif de l'adverbe est semblable à celui de l'adjectif au nominatif neutre ; le superlatif de l'adverbe se forme comme celui de l'adjectif, mais avec la terminaison **e** au lieu de *us*, *a*, *um :*

doctus, *adv.* docte, doctius, doctissime.
fortis, *adv.* fortiter, fortius, fortissime.

L'adverbe suit les irrégularités de l'adjectif :

bonus, *adv.* bene, melius, optime.
malus, *adv.* male, pejus, pessime.
mais à major *de* magnus, *correspond* magis (*et non* majus), *sans positif.*

Les adverbes de lieu (n. 52) forment leur comparatif et leur superlatif comme les adjectifs correspondants ; mais dans quelques-uns le superlatif est terminé en **um** ou en **o** :

prope, propius, proxime.
post, posterius, postremum *ou* postremo (n. 145).
ultra, ulterius, ultimum *ou* ultimo,
supra, superius, supremum (*ou* supremo), *pour la dernière fois.*
summe, *au plus haut degré,* summum, *au plus.*

Quelques adverbes de temps ont aussi des degrés de comparaison :

diu, *longtemps,* diutius, diutissime.
saepe, *souvent,* saepius, saepissime.
temperi, *à propos,* temperius.
nuper *récemment,* nuperrime.

Remarquez aussi : satis, *assez,* satius; sĕcus, *autrement,* sētius.

§ 2. LA PRÉPOSITION.

150 Les prépositions se construisent avec l'accusatif ou avec l'ablatif.

1. Avec l'accusatif seulement (n. 381). Telles sont :

ad, *vers;* ante, *avant ;* inter, *entre;* ob, *devant;* per, *pendant;* post, *après.*

2. Avec l'ablatif seulement (n. 382). Telles sont :

a, ab, e, ex, de, *de;* cum, *avec;* prae, pro, *devant.*

Devant les voyelles et *h*, on met *ab* et *ex* ; devant les autres consonnes, on met *a* plus souvent que *ab* et assez indifféremment *e* et *ex*. On dit toujours *non ab re, ex parte, ex toto, ex me, ex te, ex se,* etc. *Abs* ne s'emploie guère que dans *abs te,* moins employé que *a te.*

3. Avec l'accusatif ou l'ablatif, suivant le sens (n. 383), les quatre prépositions suivantes :

in, *dans ;* sub, *sous ;* super, *sur, touchant ;* subter, *sous.*

Rem. Plusieurs prépositions s'emploient comme adverbes, sans complément : ante, *auparavant ;* post, *ensuite ;* coram, en *face ;* propter, *tout près,* etc.

§ 3. LA CONJONCTION.

151. On distingue :

1. Les conjonctions de *coordination.*

Copulatives, ou de liaison :	et, que, atque, *et ;* etiam, quoque, *aussi.*
Disjonctives, ou d'alternative :	aut, vel, ve, sive, *ou.*
Adversatives, ou d'opposition :	at, sed, autem, verum, *mais.*
Causatives, ou de motif :	nam, enim, *car.*
Conclusives, ou de conséquence :	ergo, igitur, itaque, *donc.*

2. Les conjonctions de *subordination.*

Temporelles, ou de temps :	dum, *pendant que ;* cum, *lorsque.*
Conditionnelles, ou de condition :	si, *si ;* nisi, *à moins que.*
Concessives, ou de concession :	etsi, quamquam, *quoique.*
Comparatives, ou de ressemblance :	ut, sicut, tamquam, *comme.*
Causatives, ou de motif :	quod, quia, quoniam, *parce que.*
Intentionnelles, ou de but :	ut, quo, *afin que ;* ne, *de peur que.*
Explicatives, ou d'effet :	ut, *de sorte que ;* ut non, *que ne... pas.*

Pour introduire les propositions-sujets et les propositions-régimes, on se sert de *ut, ut ne, ne, ne non, ut non, quin, quominus, quod.*

§ 4. L'INTERJECTION.

152. Les principales interjections latines sont :

Pour marquer la joie :	io, ahahe, euhoe, evax, *ho, ha, bon !*
Pour la douleur :	heu, eheu, ohe, au, ei, ah, pro, *ah, hélas !* vae, *malheur à !*
Pour l'étonnement :	o, hui, hem, ehem, aha, atat, papae, vah, *ho, hem !*
Pour l'indignation :	phui, apage, *fi, loin !*
Pour encourager :	eia, heia, euge, *hé, courage !*
Pour appeler :	heus, o, eho, ehodum, *hé, holà !*
Pour invoquer :	o, pro (proh), *ô !*

CHAPITRE SEPTIÈME.

Formation des mots.

Notions générales.

153. Une **racine** est un élément simple qui donne naissance à une famille de mots et qui exprime la notion fondamentale qui leur est commune.

Un **mot primitif** est formé d'une racine et d'une simple désinence de flexion (n. 5).

Verbe duc-o, duc-is, duc-it ; *subst.* dux (duc-s), duc-is, duc-i.

Dans un mot primitif, la racine est en même temps le radical.

Un **mot dérivé** comprend, outre la racine et la désinence, un suffixe, c.-à-d. des lettres surajoutées à la racine (de *sub-figere,* attacher à la suite).

Le **dérivé primaire** se forme d'une racine, d'un suffixe et d'une désinence de flexion :

nec-a-re, *a* suffixe formatif de la 1[re] conjugaison.
mon-e-re, *e* " " " 2[de] "

Dans un mot dérivé, le *radical* comprend la *racine* et le *suffixe:* neca, mone.

Le **dérivé secondaire** se forme du radical d'un autre mot, d'un suffixe simple ou composé, et d'une désinence de flexion :

gén. ama-tor-is, *ama* radical du verbe, *tor* suffixe simple.
gén. volu-bilitat-is, *volu* " *bilitat* suffixe composé.

La réunion du premier radical et du suffixe constitue le radical du dérivé secondaire : *amator, volubilitat.*

La réunion du suffixe et de la désinence de flexion constitue la *désinence de dérivation :* nom. *tor,* gén. *toris ;* nom. *bilitas* (bilitat-s), gén. *bilitatis.*

De même que le mot *dérivé* est opposé au mot *primitif,* ainsi le mot *composé* est opposé au mot *simple.*

Un **mot simple** est un mot, soit primitif, soit dérivé, qui ne contient qu'une racine : dux, amator.

Un **mot composé** renferme plus d'une racine. La première est le plus souvent un *préfixe,* c.-à-d. une préposition ou une autre syllabe initiale :

in-vadere, *dis*-cedere.

Plusieurs mots sont à la fois *dérivés* et *composés :*

constantia (r. *sta*), pertinacia (r. *ten*).

1re SECTION. MOTS DÉRIVÉS.

154. Dans les *dérivés primaires,* la désinence de dérivation s'attache à une *racine*. Il n'y a qu'un nombre restreint de ces dérivés qu'on puisse expliquer d'une manière certaine, parce qu'il y a beaucoup de mots latins dont on ne trouve pas la racine, du moins dans la même langue.

Dans les *dérivés secondaires,* la désinence de dérivation s'attache à un *radical,* soit entier, soit abrégé, soit modifié.

Le radical est *abrégé* dans les noms de la 1re et de la 2de déclinaison qui perdent *a* ou *u* final, par ex.: *fund* au lieu de *funda* dans *fund-itor*. Il est encore *abrégé* dans les verbes de la 1re et de la 2de conjugaison qui perdent *a* ou *e* final, devant la voyelle du suffixe, par ex.: *opin* au lieu de *opina* dans *opin-io*.

D'autres abréviations et modifications du radical seront indiquées dans la suite.

§ 1. SUBSTANTIFS DÉRIVÉS.

tor, sor.

155. Les désinences *tor, sor* désignent un *agent masculin;* elles s'ajoutent au radical du verbe, de la même manière que celles du supin *tum, sum*.

amā-tor,	mon-ĭtor,	cond-ĭtor,	audī-tor,
orā-tor.	fau-tor.	cur-sor.	largī-tor.

Rem. 1. Au masc. *tor*, *sor* correspondent, dans certains mots, le fém. *trix*, *strix*.

vena-tor, vena-trix ; ton-sor, ton-strix (de tond-tor, tond-trix).

2. *tor*, *itor*, *ator* s'ajoutent aussi au radical entier ou abrégé de substantifs.

via-tor, fund-itor, jan-itor, gladi-ator.

a, o, io.

La désinence *a* désigne aussi l'agent.

adven-a, conviv-a, scrib-a, transfug-a.

Les désinences *o*, *io*, gén. *on-is*, contiennent une idée de mépris.
err-o, *courier* ; hellu-o, *glouton* ; lud-io, *saltimbanque*.

tio, tus, tura ; sio, sus, sura.

156. Ces désinences indiquent une *action*, ou le *résultat d'une action*. Elles s'ajoutent aussi au radical du verbe, de la même manière que celles du supin *tum*, *sum*.

imita-tio,	can-tus,	cul-tura.
mo-tio,	audi-tus,	pic-tura,
divi-sio.	vi-sus.	cen-sura.

REM. 1. Il y a peu de radicaux qui prennent les trois désinences : *censio*, *census*, évaluation du censeur; *censura*, fonction du censeur.

La différence entre les noms parallèles en *tio* et *tus*. est souvent petite ; *motio*, *motus*. Certains noms en *tio* appartiennent à la période classique, tandis que leurs correspondants en *tus* sont postérieurs. Tels sont : *contemptio*, *contemptus*.

io, ido, igo, ies, tela, ela.

Les désinences *io*, *ĭdo*, *ĭgo*, indiquent aussi l'action ou l'effet.
opin-io, obsid-io, contag-io, obliv-io.
cup-ido, lub-ido, or-igo, vert-igo.

La désinence *ies* désigne un résultat extérieur.
spec-ies, effig-ies, ac-ies, conger-ies.

Les désinences *tela*, *ela* renferment communément une idée de dépréciation.
corrup-tela, quer-ela, sequ-ela, loqu-ela.

or.

157. La désinence *or* indique l'*état* et parfois l'*action*.

pall-or,	nit-or,	fur-or,	trem-or,
am-or,	clam-or,	err-or,	fav-or.

REM. Si l'on considère ces mots comme *dérivés secondaires*, on les forme des radicaux des verbes *palle-re*, *ama-re*, etc. ; mais, si on les regarde comme *dérivés primaires*, on les forme directement de la racine.

men.

158. La désinence *men* indique :

a. La chose qui fait ou subit l'action.

lu-men *(ce qui luit)*, flu-men *(ce qui coule)*, ag-men *(ce qui est conduit)*.

b. L'*effet*, le *moyen* de l'action et parfois l'*action* elle-même.

acu-men *(ce qui a été aiguisé)*, volu-men *(ce qui a été roulé)*, leva-men *(moyen d'alléger)*, no-men *(ce qui fait connaître)*, certa-men *(l'action de lutter)*.

Remarque. A la place des noms en *us*, *io*, *mentum*, usités chez les prosateurs classiques, les poètes et les autres prosateurs emploient des noms en *men*.

cona-men (cona-tus), horta-men (horta-tio), vela-men (vela-mentum).

mentum.

159. La désinence *mentum* indique le *moyen*, l'*instrument*. Elle s'ajoute au radical du verbe, soit au radical pur, soit au radical accru des voyelles *i*, *u*, soit au radical modifié comme au supin.

orna-mentum, comple-mentum, blandī-mentum, condī-mentum, al-ĭ-mentum (al-ere), mon-ŭ-mentum (mone-re), teg-u-mentum, (teg-ere), mō-mentum (move-re, *sup*. mo-tum), tor-mentum, (torque-re, *sup*. tor-tum).

culum, bulum.

160. Les désinences *cŭlum*, *bulum* indiquent l'*instrument*, le *moyen*, et quelquefois le *lieu*.

guberna-culum, voca-bulum, cena-culum, sta-bulum.

ŭlum, brum, crum, trum.

Ces désinences ont le même sens que les précédentes.

Rem. 1. *ŭlum* s'ajoute au radical terminé par *c*, *g* : vinc-ulum, cing-ulum.

2. *brum*, *crum*, s'ajoutent au radical qui contient *l*.

ventila-brum, lava-crum, sepul-crum (sepel-io, *sup*. sepul-tum).

3. *trum* (rare). Cette désinence fait changer le *d* radical en *s*.

ara-trum, claus-trum (claud-ere), ros-trum (rod-ere).

ium.

161. *a*. La désinence *ium*, ajoutée au radical d'un verbe, désigne l'*action*, l'*effet*, le *lieu*.

gaud-ium, od-ium, stud-ium,
aedific-ium, conjug-ium, perfug-ium.

b. La désinence *ium*, ajoutée au radical d'un nom, désigne un rapport de personnes, *la réunion, la fonction*.

colleg-ium, *réunion de collègues*.
servit-ium, *réunion d'esclaves* et *état d'esclave*.
minister-ium, offic-ium, sacerdot-ium.

Rem. La désinence composée *tor-ium* désigne le lieu et quelquefois l'action.
audi-torium, *lieu d'audience* ; adju-torium, *action d'aider, secours*.

arius, atus, ina.

162. La désinence *arius*, ajoutée au radical d'un nom de chose, indique *celui qui exerce une profession*. Elle appartient à des adjectifs qui sont d'ordinaire employés substantivement.

argent-arius, osti-arius, sic-arius,

La désinence *atus*, ajoutée au radical d'un nom de personne, indique une *magistrature*.

consul-atus, tribun-atus, triumvir-atus.

La désinence *ina*, ajoutée au radical d'un nom de personne, désigne la *profession*, le *lieu où elle s'exerce*.

medic-īna, offic-ina, (opific-ina), *atelier*; sutr-ina, *boutique de cordonnier*.

Rem. 1. Il y a des noms analogues en *inum* :
textr-inum, *atelier de tissage* ; pistr-inum, *boulangerie*.

2. Plusieurs noms en *ina* ont le radical d'un verbe ou d'un autre nom.
ruina, *de* ru-ere ; rapina, *de* rap-ere ; piscina. *de* pisc-is.

arium, etum, ile.

163. La désinence *arium* indique le *lieu* où l'on garde l'objet.

aer-arium, gran-arium, semin-arium,
arm-arium, armament-arium, viv-arium.

La désinence *etum*, ajoutée au radical des noms d'arbres, désigne une *plantation*. Dans quelques mots on supprime *e*.

querc-etum, oliv-etum, vin-etum,
salic-tum, virgul-tum, arbus-tum.

La désinence *ile*, ajoutée au radical des noms d'animaux désigne l'*étable*.

ov-īle, bub-īle (bov-īle), capr-īle.

Rem. *īle* joint au radical d'un verbe indique le lieu de l'action : cub-ile, sed-ile.

lus, la, lum; culus, cula, culum.

164. Ces désinences forment des **diminutifs** qui gardent le genre des noms dont ils dérivent.

hortu-lus,	arcu-la,	scutu-lum,
regu-lus,	virgu-la,	capitu-lum,
filio-lus,	glorio-la,	horreo-lum,
frater-culus,	aedi-cula,	reti-culum,
versi-culus,	vulpe-cula,	os-culum.

Remarques. 1. La désinence *lus*, *la*, *lum* s'ajoute aux radicaux en *u* de la 2[de] décl.: *hortu-lus*, *scutu-lum*; à ceux de la 1[re], qui changent *a* en *u* : *arcu-la*, *virgu-la*, mais après *i* ou *e*, le radical prend *o* : *filio-lus*, *glorio-la*; à quelques radicaux de la 3[e] qui prennent *u* par analogie : *regu-lus*.

Des radicaux abrégés qui se terminent en *l*, *n*, *r* forment le diminutif en el-lus, etc.; (fabul) *fabel-la*, (asin) *asel-lus*, (ager) *agel-lus*, (puer) *puel-la*, *puel-lu-la*, (double diminutif).
Il y a aussi assimilation dans (coron) *corol-la*, (sign) *sigil-lum*, (lapid) *lapil-lus*, etc.

2. La désinence *culus*, *cula*, *culum*, s'ajoute aux radicaux de la 3[e] décl. en *i* : *aedi-cula*, *reti-culum*; mais les noms en *es*, *is* prennent *e* : *vulpe-cula*; à ceux en *r*, *s* : *pater-culus*, *os-culum*; à ceux de la 4[e] en changeant *u* en *i* : *versi-culus*; à ceux de la 5[e] : *re-cula*.

Les noms en *is*, *eris* et *is*, *oris* ajoutent *culus* au nominatif, où se trouve le *s* du radical précédé de la voyelle qui convient à une syllabe fermée : *pulvis-culus*, *corpus-culum*. Notez aussi *arbus-cula* (n. 177).

Les noms en *o*, *onis* et *o*, *inis*, (d'un radical en *on*) forment le diminutif en *un-culus*, etc. : *homun-culus*, *quaestiun-cula*, *sermun-culus*. Sont plus irréguliers : *avunculus*, *domuncula*, *virguncula*.

m. ides, ades, *gén.* ae; *f.* is, as, *gén.* id-is, ad-is.

165. Les désinences des noms **patronymiques** (n. 16), sont empruntées aux Grecs.

Priamides, *descendant de Priam*; Aeneădes, *descendant d'Énée*; Nereis, *fille de Nérée*; Thestias, *fille de Thestius*.

Remarque. Les noms de 1[e] déclinaison font *ădes*, *ae*, f. *eis*, *eidis* : (Aeneas) Aeneades.
quelquefois *iădes*, *ae*, f. *ias*, *iadis* : (Anchises) Anchisiades.
Les noms de la 2[e] décl. en *us* font *ĭdes*, *ae*, f. *is*, *idis* : (Priamus) Priamides.
» » en *eus* » *īdes*, *ae*, f. *eis*, *eidis* : (Peleus) Pelides.
» » en *ius* » *iădes*, *ae*, f. *ias*, *iadis* : (Thestius) Thestiades.
Les noms de la 3[e] décl. font *ĭdes*, *ae*, f. *is*, *idis* : (Agenor) Agenorides.
quelquefois *iădes*, *ae*, f. *ias*, *iades* : (Atlas, Atlantis) Atlantiades.

tas, tia, tudo.

166. Ces désinences marquent une *qualité abstraite*. Elles s'ajoutent au radical d'un adjectif. Ce radical reste pur s'il est en *i ;* sinon, il prend *i*.

crudeli-tas,	veri-tas,	alacri-tas,
justi-tia,	laeti-tia,	pigri-tia,
simili-tudo,	alti-tudo,	aegri-tudo.

Rem. 1. *I* changé en *e* après *i :* pi-etas, anxi-etas. *I* supprimé : liber-tas, uber-tas.
La désinence est *as* après *st :* honest-as, venust-as.
Elle est *udo* après *t* dans un radical polysyllabique : consuet-udo, mansuet-udo.
2. Il y a quelques noms parallèles en *itia*, *ities :* pigr-itia, pigr-ities :
en *itas*, *itudo :* necessitas, necessitudo. D'ordinaire une des formes prédomine.

ia, edo, i-monia.

Ces désinences ont le même sens que les précédentes ; mais elles sont plus rares.

audac-ia,	facund-ia,	miser-ia,	perfid-ia,
alb-edo,	dulc-edo,	sanct-imonia,	quer-imonia.

§ 2. ADJECTIFS DÉRIVÉS.

idus, uus.

167. Les désinences *i-dus*, *uus,* ajoutées au radical d'un verbe, indiquent une *propriété* (sens passif).

cal-idus, frig-idus, assid-uus, conspic-uus.

bundus.

168. La désinence *bundus,* ajoutée au radical d'un verbe, indique une *grande activité.*

cogita-bundus, popula-bundus, freme-bundus, fur-i-bundus.

ax, cundus, ulus.

169. Ces désinences s'ajoutent au radical d'un verbe.

ax indique *inclination mauvaise :* pugn-ax, fur-ax, vor-ax.
» *action :* min-ax, *menaçant ;* fall-ax, *qui trompe.*

cundus, *penchant :* ira-cundus, vere-cundus, ju-cundus.

ulus, *situation ou penchant :* pat-ulus, pend-ulus, cred-ulus, quer-ulus.

ilis, bilis.

170. Les désinences *i-lis, bilis, i-bilis,* ajoutées au radical d'un verbe, marquent une disposition à subir l'action (sens passif).

frag-ĭlis,	doc-ilis,	fac-ilis,	ut-ilis,
ama-bilis,	fle-bilis,	cred-ibilis,	no-bilis *(no-vi)*.

Rem. Ont la signification active : terribilis, horribilis, fertilis, etc.

ilis, alis, aris, atilis.

171 Ces désinences, ajoutées au radical d'un substantif, indiquent *conformité, propriété.*

civ-īlis,	host-ilis,	juven-ilis,	sen-ilis.
ann-alis,	mor-alis,	consul-aris,	vulg-aris.
aqu-atilis,	fluvi-atilis,	umbr-atilis.	

Rem. 1. Ont *i* bref : hum-ilis, par-ilis, pest-ilis, daps-ilis.
2. La désinence *aris* s'ajoute au radical qui contient *l.*

icus, ius, arius.

172. Ces désinences, ajoutées au radical d'un substantif, indiquent *relation* (relatif à).

bell-ĭcus,	civ-icus,	scaen-icus,	histor-icus.
reg-ius,	patr-ius.	accusator-ius,	orator-ius.
agr-arius,	ordin-arius,	tumultu-arius,	greg-arius.

Rem. 1. Pour les mots en *arius* employés substantivement, voyez n. 162.
2. *Ticus* marque aussi la relation : rus-ticus, aqua-ticus.

anus, inus.

173. Les désinences *ānus* et *īnus*, ajoutées au radical d'un substantif, indiquent *origine, propriété.*

mont-anus,	urb-anus,	hum-anus,	rustic-anus.
div-inus,	mar-inus,	libert-inus, *fils d'un affranchi.*	

inus, neus, nus.

Les désinences *ĭnus, neus, nus* indiquent *matière* de bois ou de pierre.

cedr-ĭnus,	fag-inus,	adamant-inus,	crystall-inus.
ebur-neus,	ebur-nus,	ficul-neus,	ficul-nus.

Rem. 1. *Tĭnus* marque le temps : cras-tinus, diu-tinus (ī long dans matutinus, vespertīnus).
2. *Nus* indique aussi propriété, relation : pater-nus, infer-nus.

eus, aceus, icius.

174. Ces désinences, ajoutées au radical d'un substantif, indiquent *matière, ressemblance, relation.*

aur-eus,	ferr-eus,	ign-eus,	virgin-eus.
chart-aceus,	gallin-aceus,	papyr-aceus,	argill-aceus.
later-ĭcius,	caement-icius,	patr-icius,	tribun-icius.

atus, itus, utus.

Ces désinences signifient *pourvu de.*

aur-ātus, barb-atus, calce-atus, aur-ītus, nas-ūtus.

osus, ulentus, olentus.

175. Ces désinences, ajoutées au radical d'un substantif, marquent *plénitude.*

aerumn-osus, damn-osus, form-osus.
(avec rejet de consonnes radicales) ambiti-osus, calamit-osus.
fraud-ulentus, turb-ulentus, pulver-ulentus.
sanguin-olentus, vin-olentus, vi-olentus.

ensis, estris, stris

176. Ces désinences, ajoutées au radical d'un substantif, indiquent le *lieu*, la *situation*.

for-ensis, castr-ensis, camp-estris, equ-estris,
palu-stris (r. palud), illu-stris (r. luc).

rnus, ternus.

Ces désinences, ajoutées à des radicaux d'adverbes, indiquent le *temps*.

hodiernus, diurnus, hesternus, sempiternus.

lus, culus.

177. Ces désinences forment les *diminutifs des adjectifs*, comme ceux des substantifs (n. 164).

parvu-lus, aureo-lus, tenel-lus, pauper-culus.

Rem. Quelques comparatifs prennent la forme *us* devant la désinence : grandiusculus, majusculus, etc. ; comme certains substantifs : rumusculus, arbuscula.

anus, inus, as, ensis.

178. *Anus, i-anus, īnus*, désinences latines, *īus, ēus, ĭcus*, désinences empruntées du grec, s'ajoutent à des noms d'hommes pour désigner ce qui les concerne, ce qui en vient.

Sulla-nus, Ciceron-ianus, Plaut-inus,
Aristotel-īus, Epicur-ēus. Platon-icus

La dés. *ĕus* est poétique : Herculeus, Romuleus.

Anus, īnus, as, ensis, iensis, désinences latines, *ĭus, icus, ēnus, aeus, ĭtanus*, désinences empruntées et dérivées du grec, s'ajoutent à des noms de ville et de pays pour en désigner les habitants ou les qualités.

Rom-anus, Praenest-inus, Arde-as, Cann-ensis, Carthagin-iensis.
Corinth-ius, Ital-icus, Cyzic-enus, Smyrn-aeus, Panorm-itanus.

§ 3. VERBES DÉRIVÉS

are, ari, ere, ire.

179. La désinence *are* désigne une *action transitive* et souvent une *action causative* (rendre tel).

fraud-are,	nomin-are,	lev-are,	liber-are,
oner-are,	exagger-are,	fug-are,	sed-are.

La désinence *ari* désigne une *action intransitive* ou un état.

negoti-ari, pisc-ari, aemul-ari, laet-ari.

Rem. 1. Sont *intransitifs*, milit-are, labor-are ; *transitifs*, interpret-ari, fur-ari, etc.
2. La dérivation n'existe souvent que dans les composés.
ex-agger-are, ex-stirp-are, de-alb-are.

La désinence *ēre* désigne un état durable.

flor-ere, frond-ere, alb-ere, flav-ere, etc.

Rem. Ces verbes se distinguent de ceux en ĕre qui marquent généralement une action.

sidĕre,	jacĕre,	pendĕre :	*action.*
sedēre,	jacēre,	pendēre :	*état.*

La désinence *ire* forme des verbes *transitifs* et des verbes *intransitifs* .

transitifs,	custod-ire,	fin-ire,	lin-ire	moll-ire.
intransitifs,	serv-ire,	superb-ire,	feroc-ire.	

itare, tare, sare, titare, sitare.

180. La désinence *itare* forme des verbes **fréquentatifs**, qui expriment une action répétée.

Elle s'ajoute au radical des verbes de la 1re conjug. et de quelques uns de la 2e et de 3e conjugaison.

clam-itare.	rog-itare,	dom-itare.	
lat-itare,	pav-itare,	ag-itare,	quaer-itare.

Les désinences *tare*, *sare* forment aussi des *fréquentatifs*, mais elles marquent plus ordinairement une action *intense,* ou le résultat d'une action répétée.

Ces désinences s'ajoutent au radical des verbes de la 3e conjugaison et de quelques autres, de la même manière que *tum, sum* du supin.

accep-tare,	dic-tare,	dormi-tare,	sal-tare.
cur-sare,	mer-sare,	pul-sare,	quas-sare.

En ajoutant la désinence *itare* aux dérivés en *tare, sare,* on forme de nouveaux dérivés en *titare, sitare,* qui sont toujours *fréquentatifs.*

dic-titare, cur-sitare, lec-titare, ven-titare.

scere.

181. La désinence *scere* forme des verbes **inchoatifs**, qui expriment le commencement d'une action ou d'un état.

A la 1re, à la 2de et à la 4e conjugaison, la désinence s'attache aux voyelles *a, e, i ;* à la 3e, avec le suffixe *i.*

laba-scere, palle-scere, ingem-i-scere, obdormī-scere.

Rem. 1. Quelques verbes inchoatifs dérivent de radicaux d'adjectifs et de substantifs.

maturescere, mitescere, puerascere.

2. La désinence *scere* forme aussi des verbes non inchoatifs (n. 119).

urire.

182. La désinence *urire* forme des verbes *désidératifs*, qui expriment l'envie. Ils sont peu usités, à l'exception de deux verbes : es-urire, part-urire.

illare.

183. La désinence *illare*, forme des verbes *diminutifs.* Ils sont en petit nombre.

cant-illare, sorb illare.

§ 4. ADVERBES DÉRIVÉS

e, o, ter.

184. Ces désinences forment des adverbes de *manière.*

ē s'ajoute à la consonne radicale d'un adjectif (où participe) de la 1re classe.

sanct-e, modest-e, aegr-e, doct-e, ornat-e.

Rem. bonus fait benĕ, malus fait malĕ.

ō est l'ablatif d'un adjectif (ou participe) de la 1re classe.

arcano, certo, tuto, auspicato, consulto.

ter, s'ajoute à la voyelle radicale *i* d'un adjectif de la 2e ou de la 3e classe.

forti-ter, acri-ter, felici-ter, (audaci-ter) audacter.

Le radical qui est terminé par *nti*, perd *ti* devant la désinence *ter*.

constan-ter, pruden-ter, liben-ter, aman-ter.

REM. Il y a quelques dérivés parallèles en *e* et en *o*, en *e* et en *iter*.

certe, certo; humane, humaniter; firme, firmiter.

atim, tim, sim.

185. La désinence *atim* s'ajoute à des radicaux de substantifs et d'adjectifs pour former des adverbes de *manière*.

caterv-atim, grad-atim, priv-atim, singul-atim.

Tim, sans *a* : tributim, viritim, furtim, ubertim, etc.

Les désinences *tim, sim* s'ajoutent à des radicaux de verbes de la même manière que *tum, sum* du supin.

punc-tim et cae-sim, *de la pointe et du tranchant*, sen-sim, sta-tim.

ies.

186. La désinence *ies, iens* forme des adverbes de *nombre* (n. 55).

Elle s'ajoute au radical des noms de nombre cardinaux. Devant elles tombent les finales *e, i, o ; em, im, um ; inta*.

e : quinqu-ies, *i* : ducent-ies, *o* : oct-ies,
em : dec-ies, *im* : tredec-ies, *um* : cent-ies.
inta : quadrag-ies.

per.

187. La désinence *per* forme quelques adverbes de *temps*.

nuper (*de* noviper), semper, paulisper, parumper, tantisper.

Remarquez aussi les adverbes de temps terminés en *do, dam, dem, im*.

quando, quondam, tandem, pridem, interim, olim.

188. **fariam.**

La désinence *fariam* s'ajoute à des radicaux de noms de nombre et marque *en combien de lieux, de parties.*

bifariam, trifariam, multifariam.

orsum, orsus.

Les désinences *orsum, orsus* (de *vorsum* ou *versum, vorsus ou versus)* marquent la direction vers un lieu.

dextrorsum *ou* us, sinistrorsum *ou* us, horsum, quorsum ?
prorsum *ou* us, retrorsum *ou* us, deorsum, aliorsum.

Rem. 1. Dans *sursum et rursum, rursus*, il y a une syncope analogue.
2. On trouve quelquefois les formes non syncopées, telles que *aliquovorsum, quoquoversus.*

o.

La désinence en *o* marque aussi le *mouvement* dans les dérivés de prépositions.

intro (intus ne marque pas de mouvement). — retro (du préf. *re).*
porro *(de* pro), *au loin.* — ultro citroque, *de côté et d'autre.*

itus.

La désinence *itus* s'ajoute à des radicaux de substantifs ou d'adjectifs pour marquer le *point de départ.*

fund-itus, radic-itus, human-itus, divin-itus.

2me SECTION. MOTS COMPOSÉS.

189. Dans les mots composés, il faut considérer l'union matérielle des radicaux qui forment le composé, et la relation de ces parties par rapport au sens du composé.

§ 1. Union des parties.

190. On distingue deux espèces de mots composés :

Dans les uns, la première partie est un *radical* sans désinence ou un *préfixe*, la seconde partie est un *radical* avec une *désinence.* On les nomme *asyntactiques* par opposition aux suivants. C'est de cette première espèce que nous traitons n. 191-195.

Dans les autres, les deux parties ont chacune un *radical* et une *désinence.* On les nomme *syntactiques*, parce que ces parties s'accordent ou se subordonnent suivant les règles de la syntaxe. Il y a accord dans *jusjurandum, reipsa, quare, quemadmodum, respublica* (qu'on écrit correctement *res publica).* Il y a subordination au génitif dans *aquaeductus, agricultura, legislator ;* au datif, dans *fideicommittere, crucifigere ;* à l'accusatif, dans *venundare, suaveolens ;* à l'ablatif, dans *fidepromittere, manumittere.*

On reconnaît une subordination à l'accusatif dans *animadvertere*(animum),*omnipotens*(omne).

On peut aussi distinguer les composés *inséparables*, tels que *omnipotens*, *transfuga*, et les *séparables*, tels que *jusjurandum*, *agricultura*. Leur caractère commun est d'être accentués comme un seul mot, c.-à-d. de ne porter qu'un seul accent principal.

I.

191. 1. Si la première partie est le *radical* ou thème d'un *nom*, il est pur ou formé par analogie avec d'autres radicaux.

a. Les radicaux de la 3e déclinaison qui sont terminés en *i*, gardent cette voyelle. Ceux qui sont terminés par une consonne, y ajoutent *i*.

aedi-ficare, igni-potens, luci-fer, honori-ficus.

b. Les radicaux de la 1re, de la 2e et de la 4e déclinaison changent *a, o, u* en *i*.

causi-dicus, alieni-gena, miseri-cors, corni-ger.

c. Certains radicaux perdent leur voyelle finale.

magn-animus, un-animus, man-cipium, nau-fragus.

Quelques radicaux de la 3e déclinaison sont fort abrégés.

homi-cida, opi-fex, muni-ficus, foedi-fragus.

Les radicaux en *ia, io* se réduisent à *i*: glori-ficus, medi-terraneus. Cependant on a *tibī-cen*, contracté de tibiicen, de tibia, à côté de *tubĭ-cen*, de tuba.

Les noms de nombre se présentent sous différentes formes :

bi-ceps, decem-vir, centum-vir, centi-manus.

2. Si la première partie est le *radical* d'un verbe, ce qui a lieu dans les composés de *facio*, il ne subit aucune modification.

are-facio, pate-facio, commone-facio.

192. Si la première partie est un *préfixe*, elle est sujette à différentes altérations :

a. La consonne finale du préfixe se transforme pour s'adapter à la consonne suivante. C'est une *assimilation* dans le sens large.

(com-firmo) confirmo, (in-bibo) imbibo,
(ab-fugio, av-fugio) aufugio.

Ou elle se transforme pour devenir identique à la consonne voisine. C'est l'*assimilation* dans le sens rigoureux.

ad-surgo, assurgo, (ob-pono) oppono, (com-lego) colligo,
(ex-fero) ecfero, effero, (in-rumpo) irrumpo, (sub-cedo) succedo.

Nous indiquons brièvement les principaux cas d'assimilation.

AD dans *acc*, *att*; à volonté dans *aff* ou *adf*, *agg* ou *adg*, *all* ou *adl*, *ann* ou *adn*, *app* ou *adp*, *acq* ou mieux *adq*, *arr* ou *adr*, *ass* ou *ads*.

COM dans *corr* ; à volonté dans *coll* ou *conl*.

DIS dans *diff*. — EC (ex) dans *eff*.

IN à volonté dans *ill* ou *inl*, *irr* ou *inr*, *imm* mieux que *inm*.

OB dans *occ*, *off*, *ogg*, *opp*.

SUB dans *succ*, *suff*, *sugg*, *supp* : à volonté dans *summ* ou *subm*, *surr* ou *subr*.

b. La consonne finale du préfixe disparaît et parfois la précédente aussi :

ad-scendo, ascendo, (amb-plector) amplector, (ob-mitto) omitto,
(com-haereo) cohaereo, (trans-scribo) transcribo, (trans-do) trado,
(post-ne) pone, (post-murus) pomerium, (sub-spicio) suspicio.

Le *b* tombe aussi dans les anciennes formes *abs*, *obs*, *subs* : (abs-porto) asporto, (obs-tendo) ostendo, (subs-pendo) suspendo. Il est conservé dans *obscondo*, *absterreo*.

On écrit également *ad* ou *a* devant *sp*, *sc*, *st*, *gn* : *ad*spicere, *ad*struere et *a*spicere, *a*struere.

c. Une consonne primitive est conservée : *prod*, *red*, *sed*.

prod-ire, red-ire, red-dere, sed-itio.

On retrouve ici l'ancienne désinence *d* de l'ablatif (n. 36).

Quelques linguistes expliquent par *red* les parfaits *repperi*, *reppuli*, *rettuli*, *rettudi*, *reccidi* usités en prose, *redduco*, *relligio*, etc. usités en poésie. D'autres plus autorisés y reconnaissent le redoublement de la consonne.

Dans *indigere*, le *d* provient de l'ancienne forme *indu* (n. 111).

Le préfixe *ne* prend aussi le *c* de la conjonction ou l'adoucit en *g* :
nec-opinatus, neg-otium, neg-are, neg-legere.

II.

193. La seconde partie du composé n'existe pas toujours comme mot simple. C'est souvent un radical de verbe avec une désinence de substantif.

armiger (ger-o), fidĭcen (can-o), artifex (fac-io),
municeps (cap-io), patricīda (caed-o), maledicus (dĭc-o).

194. Les voyelles radicales de la 2[de] partie du composé sont souvent affaiblies.

ă se change en **ĭ** dans une syllabe ouverte, en **e** dans une syllabe fermée. (n. 3).

(căpere) acc*i*pio, acc*e*ptus, partic*e*ps, partic*i*pis,
(cănere) conc*i*no, conc*e*ntus, tibic*e*n, tibic*i*nis,
(stătuo) const*i*tuo, (cădo) inc*i*do, (ămicus) in*i*micus,
(scando) consc*e*ndo, (ars) in*e*rs, (arma) in*e*rmis.

Exc. 1. *a* changé en *u* : (taberna) cont*u*bernium. (calco) conc*u*lco, (quatio) conc*u*tio, etc.
2. *a* changé en *i* dans une syllabe fermée : (tango) cont*i*ngo, (frango) confr*i*ngo, etc.
3. *a* changé en *e* dans une syllabe ouverte : (gradior) ingr*e*dior, (patior) perp*e*tior, etc.
4. *ă* conservé : perm*ă*neo, contr*a*ho, cal*e*f*a*cio, exp*a*ndo, *pour le distinguer de* expendo, etc.

ĕ se change en **ĭ** dans une syllabe ouverte :

(lĕgo) coll*i*go, (rĕgo) dir*i*go, (sĕdeo) ass*i*deo, (tĕneo) cont*i*neo.

Mais dans beaucoup de mots ĕ est conservé, spécialement devant *r* :
perl*e*go (n. 115), cong*e*mo, aff*e*ro, cont*e*ro, cong*e*ro, etc.

ae se change en **ī**, et **au** se change en **ū** ou en **ō**.

(caedo) inc*i*do, (quaero) inq*ui*ro, (laedo) coll*i*do.
(causa) inc*u*so, (claudo) incl*u*do, (plaudo) expl*o*do.

Exc. adhaereo, pertaesus. etc.

Rem. 1. L'affaiblissement a lieu même lorsque la syllabe conserve l'accent.
2. Il se produit aussi aux parfaits qui ont un redoublement : fefelli, cec*i*di, cec*ī*di (n. 108).
3. Il s'étend même à la terminaison : biling*ui*s, exanim*i*s, bicorn*i*s.

Après le préfixe *de*, la voyelle radicale est absorbée dans *dego* (ago), *debeo* (habeo), *demo* (emo).

§ 2. RELATION DES PARTIES.

195. Dans tout composé, il y a une partie principale et une partie accessoire. Celle-ci précède le plus souvent.

Tantôt la 1re partie détermine la 2de et équivaut à un adjectif ou à un adverbe. *(Composé déterminatif)*.

cognomen (additum nomen), consimilis (omnino similis),
subscribo (infra scribo).

Tantôt une des parties est sous la dépendance de l'autre et équivaut à un régime *(Composé objectif)*.

a) Le régime précède :

agricola (qui agrum colit) ; aedificare (aedes facere) ;
tubicen (qui tubā canit).

b) Le régime suit :

transpadanus (qui trans Padum est) ; irretire (in reti capere).

Tantôt le composé tout entier est un qualificatif attribué à une personne ou à une chose et équivaut à un nom de qualité accompagné d'un adjectif. *(Composé attributif)*.

equus alipes (equus alatis pedibus) ;
puer decennis (puer decem annorum).

§ 3. VALEUR DES PRÉFIXES

ou indication de leurs significations principales.

196 **I. Prépositions.**

Ab.

loin de :	abire, abjicere, aufugere, abstinere.
non, sans :	absimilis, absonus, amens.
avec destruction :	absumere, absorbere, abuti.

Ad.

vers, en haut :	adire, accedere, attollere, ascendere *(ou* adsc).
à soi, pour soi :	attrahere, assumere *(ou* ads), accipere.
près, auprès de :	adesse, adjacere, adhaerere.
en faveur de :	assurgere *(ou* ads), applaudere *(ou* adp), arridere [*(ou* adr).
pour une destination :	se accingere, apparare *(ou* adp), assignare *(ou* ads).
conformément à :	adaequare, assentire *(ou* ads), annuere *(ou* adn).
(commencement) :	adamare, adedere, adurere.
en outre (adjonction) :	adscribere *(ou* asc), annumerare *(ou* adn), adstruere [*(ou* astr).

Ante, Post.

ante, *avant, devant :*	anteire, anteponere, anteferre.
post, *après, derrière :*	postponere, posthabere.

Circum.

autour :	circumdare, circumfodere, circumfluere.
aux environs :	circumjacēre, circumjicere, circumcolere.
de côté et d'autre :	circumferre, circumducere.

Com.

(sujets) *ensemble :*	convenire, confluere, commori.
(objets) *ensemble :*	congerere, componere, convocare.
(sujet) *tout entier :*	collabi (*ou* conl), corruere, contremiscere.
(objet) *tout entier :*	collustrare (*ou* conl), consumere, corrumpere.
avec, d'accord :	consentire, consonare, congruere.
en société de :	conservus, contubernalis, conviva.
l'un contre l'autre :	collidere (*ou* conl), committere, congredi.
beaucoup :	confirmare, comprobare, confidere.

197.

De.

loin de, en bas :	decedere, deponere, dejicere, deprimere.
(action contraire) :	decrescere, dedocere, detegere, desperare.
sans (privation) :	demens, deformis, dedecus.
(idée défavorable) :	deridere, denegare, decipere.
jusqu'au terme :	deducere, devehere, deferre, demigrare.
entièrement :	devincere, debellare, deperdere, demirari.
avec ordre, précision :	describere, demonstrare, definire.

Ex.

dehors, en haut :	exire, educere, erigere, efferre.
non, sans :	exsanguis, exanimis, effrenatus.
à fond, entièrement :	exarare, explere, elaborare, emori.
avec soin, effort :	exquirere, efflagitare, exornare.

In.

dans (ubi et quo) ? :	inesse, inambulare, invadere, ingredi.
sur, contre :	impendere, imponere, impugnare, illidere (*ou* inl).
fortement :	intonare, indigere, intendere, invalescere.
à l'inverse :	invertere, inflectere, infringere.

Inter.

entre :	interjacere, interponere, interfluere.
(idée d'obstacle) :	interdicere, interrumpere, interturbare.
(idée de destruction) :	interire, interimere, interficere.

Ob.

sur :	obducere, obruere, obsignare.
en face, à l'encontre :	obstare, obversari, occurrere, offerre.
contre :	objicere, obstrepere, obarmare, obloqui.
favorablement :	oboedire, obsequi, obtemperare.
à l'entour :	oberrare, obambulare, obsidere.

198.

Per.

à travers :	perfodere, percurrere, permanare.
jusqu'au bout :	persequi, pernegare, perpeti.
entièrement :	peragere, pervenire, perfacilis.
(idée de mal) :	pejerare, perdere, perire.

Prae.

devant :	praecedere, praebere, praemittere.
d'avance :	praedicere, praemonere, praecavere.
par devant :	praeacutus, praecidere, praecingere.
au-dessus :	praecellere, praeficere, praeponere.
très :	praealtus, praeclarus, praevalidus.

Praeter.

devant et au delà :	praeterfluere, praeterlabi, praeterire.

Pro.

en avant, par terre :	procedere, producere, projicere, profligare.
au grand jour :	proferre, proclamare, profiteri.
(faveur, défense) :	prodesse, protegere, propugnare.
avec retard :	protrahere, prorogare, producere.

Sub.

sous, par-dessous :	subesse, subigere, succendere, succedere, suspicere, suspendere, suscitare.
en haut :	
en cachette :	subrepere, subauscultare, subornare.
en place de :	sufficere, supplere, succedere.
au secours :	succurrere, subvenire, submittere.
un peu :	subinvideo, subirascor, subagrestis.

Super.

au-dessus :	superimponere, supereminere, superfluere.
au delà, de reste :	supergredi, supervacaneus, superesse.

Trans.

d'un lieu dans un autre :	transire, traducere, tradere.
de part en part :	transfigere, trajicere, transigere.
au delà :	transpadanus, transmarinus.

II. Particules inséparables.

199.

Amb.

autour, de tous côtés :	ambire, amplecti, anquirere.
de deux côtés :	anceps, ambigere, ambiguus.

Dis.

en différentes parties :	dissolvere, dirumpere, discerpere.
de loin :	divertere, discedere, digredi.
en tout sens :	distentus, diffugere, dilaudare.
en sens opposé :	diffidere, diffiteri, dissonare.

In.

(négation) :	innoxius, indignus, illaesus, irritus. immerito, infirmare, indictus.

Rem. La particule négative *in* diffère de la préposition *in*. Elle s'ajoute aux adjectifs, à leurs dérivés, et à quelques participes. Distinguez *indictus,* qui n'a pas été dit, de *indictus*, qui a été annoncé, etc.

Re.

en arrière :	recedere, rejicere, refluere.
à l'écart :	removere, retinere, reponere.
de nouveau :	reaedificare, renovare, relegere.
en retour :	redamare, reddere, rescribere.
contre :	repugnare, reluctari, reclamare.
(action contraire) :	retegere, *découvrir ;* reserare, *ouvrir*.

Se, (so), ne, ve.

se *à l'écart :*	secedere, seponere, seducere.
» *sans, non :*	securus, socors, sobrius.
ne *(négation) :*	nefarius, nefandus, nescius.
ve *(défaut) :*	vesanus, vecors, vegrandis.

Remarques. 1. On peut y ajouter les composés, du reste peu nombreux, formés de *intro, retro, contro :*

introducere, introire, retrocedere, controversia.

2. Il est utile de rapprocher d'un même verbe simple tous les composés qu'il forme à l'aide des préfixes. Les verbes simples qui expriment une idée générale de mouvement, tels que *cedere, ire, ducere,* donnent naissance à un très grand nombre de composés.



SYNTAXE.

Notions préliminaires d'analyse.

Éléments de la proposition.

200. La **proposition** renferme un sujet lié à un attribut.

Le **sujet** désigne l'être dont on énonce quelque chose, par ex. : *Dieu*.

L'**attribut** marque ce qui est énoncé de cet être, par ex. : *juste, miséricordieux*.

Le *lien* qui unit ces deux termes est exprimé par le verbe être : *Dieu est juste ; qu'il soit miséricordieux !*

Souvent l'idée du verbe *être* et l'idée de l'*attribut* sont exprimées par un seul mot, qu'on nomme *verbe attributif : il écrit*, c.-à-d. *il est écrivant*.

201. Le sujet et l'attribut, ou le verbe attributif, peuvent être accompagnés de mots accessoires qui en complètent le sens. On les nomme **compléments**. Dans cette proposition : *l'enfant docile est toujours estimé de ses maîtres*, le sujet *enfant* a pour complément l'adjectif *docile ;* l'attribut *estimé* a pour compléments l'adverbe *toujours* et le régime *de ses maîtres*.

Le verbe attributif a deux espèces de régimes.

Le *régime direct* est l'objet immédiat de l'action transitive, c.-à-d. celui qui subit immédiatement l'action exercée par le sujet (n. 72).

Le *régime indirect* est tout autre régime qui complète le sens du verbe attributif. Il reçoit le nom de *régime circonstanciel*, lorsqu'il exprime les déterminaisons spéciales de lieu, de temps, de cause, de manière, etc.

Division des propositions.

202. I. Sous le rapport des *termes,* la proposition est simple ou composée, incomplexe ou complexe.

Elle est **simple**, quand elle ne renferme qu'un sujet et un attribut ; **composée**, quand elle renferme plusieurs sujets ou plusieurs attributs.

Elle est **incomplexe**, quand ni le sujet ni l'attribut n'ont de complément; **complexe**, quand le sujet ou l'attribut a un ou plusieurs compléments.

203. II. Sous le rapport de *l'union des termes,* la proposition est énonciative, optative, impérative, concessive, interrogative.

1. Elle est **énonciative**, quand on affirme que l'attribut convient au sujet : *le travail est un trésor ;* ou quand on nie que l'attribut convienne au sujet : *pauvreté n'est pas vice.*

Si l'on affirme ou si l'on nie seulement la possibilité de cette convenance, l'énonciative prend le nom de *potentielle : on dira* ou *on dirait,* dans le sens de : *on pourrait dire.*

L'énonciative peut avoir la forme d'une exclamation : *que les œuvres de Dieu sont admirables !*

2. Elle est **optative**, quand on souhaite que l'attribut convienne ou ne convienne pas au sujet : *qu'il soit courageux ! — qu'il ne soit pas téméraire !*

3. Elle est **impérative**, quand on ordonne ou demande, **concessive**, quand on permet que l'attribut convienne ou ne convienne pas au sujet : *soyez bienveillant. Ne soyez pas irrité. — Soit ! qu'il tente la fortune !*

4. Elle est **interrogative**, quand on désire connaître si l'attribut convient ou non au sujet : *êtes-vous affligé ? — N'êtes-vous pas satisfait ?* Elle est encore interrogative quand on désire connaître le sujet, l'attribut ou un des compléments (n. 571). L'interrogation peut être potentielle : *Pourrait-on-dire ?*

Toutes ces propositions peuvent être *hypothétiques* lorsqu'elles dépendent d'une condition : *il serait estimé, s'il avait du succès. — Soyez aimable, si vous voulez être aimé. — Eût-il été si téméraire, s'il eût mieux réfléchi ?*

Remarque. La proposition énonciative est l'expression d'un jugement. Ses deux formes sont l'affirmation et la négation. C'est la *proposition* dans le sens restreint que ce mot reçoit en Logique.

Les autres propositions expriment une opération de la volonté. Elles ont une forme positive et une forme négative.

La *proposition*, dans le sens étendu que nous lui donnons en Grammaire, est l'expression d'une opération de l'âme qui établit un lien entre deux idées, telle que le jugement, le souhait, le commandement, la prière, la permission, le désir de connaître.

204. III. Sous le rapport de la *dépendance,* la proposition est absolue, principale, subordonnée, coordonnée.

1. La proposition **absolue** est celle qui ne dépend d'aucune autre et qui présente par elle-même un sens complet : *le Seigneur est bon.*

2. La proposition **principale** est celle qui, sans dépendre d'une autre comme complément, présente par elle-même un sens incomplet : *je souhaite* qu'il soit heureux.

3. La proposition **subordonnée** est celle qui dépend d'une autre pour en compléter le sens : je souhaite *qu'il soit heureux.* Le sens de la proposition principale *je souhaite* est complété par la proposition subordonnée *qu'il soit heureux.*

La subordonnée remplit la fonction d'un nom, soit sujet, soit régime, soit apposé. Elle est :

a. Subjective ou *proposition sujet,* quand elle sert de sujet : *il faut qu'il vienne.* Le sujet de *il faut* est *qu'il vienne.*

b. Objective ou *proposition régime,* quand elle sert de régime direct ou de régime indirect : *je doute qu'il vienne.* Le régime de *je doute* est *qu'il vienne.*

c. Circonstancielle, quand elle sert de régime circonstanciel : *lorsqu'il sera venu, je partirai, puisque tel est son désir.* La circonstance de temps est marquée par *lorsque....,* et celle de cause, par *puisque....*

d. Incidente, quand elle complète le sens d'un terme d'une autre proposition auquel elle se rattache par le *relatif.* Elle équivaut à un nom apposé.

L'incidente est *déterminative,* lorsqu'elle est nécessaire au sens de la proposition qu'elle complète : *l'homme qui pratique la vertu mérite notre estime.*

L'incidente est *explicative,* quand elle peut être retranchée sans altérer le sens de la proposition qu'elle complète : l'*homme, qui est doué de raison, est créé pour le ciel.*

Rem. 1. Nous nous rapprochons sensiblement des grammairiens qui comprennent sous le nom de proposition *substantive,* la subjective et l'objective, et qui donnent le nom d'*adjective* à l'incidente, et celui d'*abverbiale* à la circonstancielle.

2. La proposition *objective* est *subordonnée* en toute rigueur. La *subjective* ne l'est que par analogie ; le verbe impersonnel auquel elle sert de sujet, est considéré comme verbe principal.

3. Toute proposition *subordonnée* peut jouer le rôle de *principale* par rapport aux subordonnées qui en dépendent.

4. On appelle **coordonnées** deux propositions absolues ou principales, qui ont entre elles un lien logique d'opposition, de motif, etc., marqué d'ordinaire par *mais, cependant, car,* etc.: *il poursuit le bonheur ; mais il ne l'atteint pas.*

On appelle aussi *coordonnées* deux ou plusieurs propositions de même nature qui sont unies par des conjonctions *copulatives* ou *disjonctives*. Dans *je désire* et même *j'ordonne qu'il vienne*, les propositions coordonnées sont principales. Dans *je désire qu'il vienne ou qu'il écrive*, les propositions coordonnées sont subordonnées objectives.

205. La **phrase** est un assemblage de mots ou un mot qui offre un sens complet. Elle est *simple*, quand elle ne contient qu'une proposition absolue ; *composée*, quand elle renferme plusieurs propositions absolues coordonnées, ou une proposition principale avec ses subordonnées.

Les règles de la syntaxe sont fondées sur ces notions d'analyse.



CHAPITRE PREMIER.

—

Accord des mots.

206. *Règle fondamentale.* Dans une phrase simple, le sujet se met au nominatif ; le verbe et l'attribut s'accordent avec le sujet en cas, en genre, en nombre, en personne, suivant leur nature.

§ 1. ACCORD DES SUBSTANTIFS.

Cicero fuit orator.

207. Le substantif *attribut* qui est uni au sujet par le verbe *esse* s'accorde en cas avec ce sujet.

Cicero fuit *orator,* Cicéron a été *orateur.* — Senectus ipsa est *morbus* (TER. Phorm. 4, 1, 9), la vieillesse elle-même est une *maladie.*

REMARQUE. Le verbe *esse* renferme parfois en lui-même l'idée d'un attribut, et signifie *exister*, *être fait*, *être situé*, *être disposé,* etc. L'adverbe ou l'expression adverbiale qui l'accompagne, modifie cet attribut implicite :
Esse ita, aliter, bene, male, prope, procul, satis, tuto, in pretio, magni judicii, bono animo.

Cicero factus est consul.

208. Le substantif *attribut* qui accompagne un verbe intransitif, ou un verbe passif qui signifie *être appelé*, *être établi*, *être tenu pour*, etc. (n. 286) s'accorde aussi en cas avec le sujet.

Cicero factus est *consul* et mansit *orator,* Cicéron devint *consul* et resta *orateur.* — Ego nominor *leo* (PHAED. 1, 5, 7), je suis appelé *lion.* — Idem et *rex* et *pater* habetur omnium (CIC. rep. 1, 36), il est considéré tout à la fois comme le *roi* et le *père* de tous.

REMARQUE. Ces verbes renferment en eux-mêmes un attribut. Le substantif qui les accompagne est un second attribut.

Cicero orator et consul.

209. Le substantif *apposé* à un autre substantif, c.-à-d. celui qui le détermine en désignant la même personne ou la même chose, s'accorde en cas avec lui.

Cicero *orator* et *consul*, Cicéron *orateur* et *consul*. — Dignitas pontificis *regis*, la dignité du pontife *roi*. — Urbs *Roma*, la ville de *Rome*. — Insula *Creta* (VIRG. Aen. 3, 104), l'île de *Crète*. — Flumen *Rhodanus* (CAES. b. g. 1, 1), le fleuve appelé *Rhône*.

210. REMARQUES. 1. Le nom *propre* qui détermine un nom commun en désignant la même personne ou la même chose, se met en apposition : urbs *Roma*, etc. En français, ce nom est ordinairement précédé de la préposition *de*, équivalant à *qui s'appelle* : la ville *de* Rome, c.-à-d. *qui s'appelle* Rome.

2. Le nom de *qualité* qui est apposé à un nom propre ou commun, marque d'ordinaire l'état dans lequel une personne ou une chose se trouve au moment de l'action : Cicero *consul* rempublicam defendit, Cicéron, *étant consul*, protégea la république (n. 355 Rem.).

Plus rarement, il marque la nature, la qualité habituelle : Cicero *orator*, l'*orateur* Cicéron.

3. Le nom de l'*espèce* qui détermine un nom générique se construit généralement comme régime au génitif (n. 241).

Nomen *amicitiae* (CIC. fin. 2, 14), le nom de l'amitié. — Vox *voluptatis* (ib. 2, 2), le mot de plaisir. — Arbor *fici* (CIC. p. Flac. 17), le figuier.

4. Dans les expressions *est alicui nomen*, *dare alicui nomen*, et autres semblables, le nom propre ou le nom de l'espèce est apposé, soit à *nomen*, soit au datif *(alicui)*.

Fons cui nomen *Arethusa* est (CIC. Verr. II, 4,53), la fontaine qu'on appelle *Aréthuse*. — Leges quibus *tabulis* duodecim est nomen (LIV. 3,57), les lois qu'on appelle les douze *tables*.

Le génitif ne se trouve que rarement avec un verbe transitif, *indicere*, etc., jamais avec *esse*.

5. Le nom de *peuple* apposé à un nom commun est pris adjectivement. *Galli* equites (LIV. 44,13). — *Poenus* hostis (LIV. 21,19). — *Hispani* populi (LIV. 29,2).

6. Le nom de *qualité* précédé de *ut*, *velut*, *tamquam*, *quasi*, exprime une comparaison ou une présomption *(comme)*.

Cicero ea cecinit, *ut vates* (NEP. Att. 16), Cicéron a prédit ces événements *comme un devin*.

7. De deux substantifs unis avec ou sans verbe, le substantif *attribut* est *secondaire* par rapport au sujet, et le substantif *apposé* est *secondaire* par rapport à celui qu'il détermine.

Genre et nombre du substantif secondaire.

221. Lorsque le substantif *secondaire* a une terminaison pour le masculin et une autre pour le féminin, il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif principal.

Illa *effectrix* beatae vitae sapientia (CIC. fin. 2,27), cette sagesse qui rend la vie heureuse. — Omitto Graeciam atque illas omnium doctrinarum *inventrices* Athenas (CIC. de or. 1, 4), je laisse la Grèce et cette Athènes qui inventa toutes les sciences.

Si le substantif principal est neutre, le substantif secondaire prend la terminaison du masculin.

Tempus est vitae *magister*, le temps est le *maître* de la vie.

Le substantif secondaire qui a deux terminaisons et qui s'unit comme apposé ou comme attribut à plusieurs noms de différents genres, se met au pluriel masculin.

Primi Alexandrini legati ab Ptolemaeo et Cleopatra *regibus* vocati sunt (LIV. 44, 19), les premiers ambassadeurs introduits furent ceux qui venaient d'Alexandrie au nom du *roi* Ptolémée et de la *reine* Cléopâtre.

REMARQUE. Le nom de famille attribué à deux personnes se met au pluriel. Il en est de même du prénom et du surnom.

Gnaeus et Publius *Scipiones* (CIC. p. Balb. 15), Cnéus Scipion et Publius Scipion.

Duobus *Sextis* Pompeio et Appuleio consulibus (SUET. Octav. 100), sous le consulat de *Sextus* Pompée et de *Sextus* Appuléius.

§ 2. ACCORD DE L'ADJECTIF.

Locus (est) sanctus.

212. L'adjectif, attribut ou complément, s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le nom auquel il se rapporte

a. L'adjectif est *attribut*, lorsqu'il est uni au sujet par le verbe *esse*, par un verbe intransitif, ou par un verbe passif qui signifie *être appelé*, *être établi*, *être tenu pour*, etc. (n. 207, 208).

Locus est *sanctus*, le lieu est *saint*. — Graculus redire *maerens* coepit (PHAED. 1, 3, 10), le geai se mit à revenir *triste*. — Nemo nascitur *dives* (SEN. ep. 20), personne ne naît *riche*. — Aristides *justus* est appellatus (NEP. Arist. 1), Aristide fut appelé *le juste*.

b. L'adjectif est *complément*, lorsqu'il modifie un nom sujet, un nom attribut ou un nom complément.

Locus *sanctus* patebat, le lieu *saint* était ouvert. — *Magnum* vectigal est parsimonia (CIC. parad. 6, 3), l'économie est un *grand* revenu. — Homo *summa* auctoritate praeditus (CIC. p. Clu. 19), un homme qui possède un *très grand* crédit.

Les règles d'accord de l'adjectif s'étendent aux participes, aux nom de nombre et aux pronoms adjectifs.

Hi tres homines *occisi* sunt, *ces trois* hommes furent *mis* à mort.

213. Remarques. 1. Avec l'infinitif employé substantivement, l'adjectif se met au singulier neutre.

Vivere *ipsum turpe* est nobis (Cic. Att. 13, 28), la vie *même* est *une honte* pour nous.

2. Quand le substantif désigne des personnes, l'adjectif peut prendre le genre des personnes plutôt que celui du substantif (accord sylleptique).

On appelle *syllepse* l'accord d'un mot avec celui qui est dans l'esprit et non avec celui qui est exprimé.

Capita conjurationis virgis *caesi* ac securi *percussi* (Liv. 10, 1), les chefs de la conjuration furent *battus* de verges et *frappés* de la hache.

3. Avec un attribut substantif ou adjectif, on sous-entend souvent *est* ou *sunt*, surtout dans les sentences.

Summum jus (est) summa injuria (Cic. off. 1, 10). — *Omnia praeclara* (sunt) *rara* (Cic. amic. 21). — *Poeni* (sunt) *foedifragi*, *crudelis* (est) *Hannibal*, *reliqui* (sunt) *justiores* (Cic. off. 1, 12).

4. Avec un sujet masculin ou féminin, singulier ou pluriel, l'attribut se met parfois au neutre singulier pour désigner une chose en général *(aliquid)*.

Triste lupus stabulis (Virg. ecl. 3, 80), le loup est (quelque chose de) *funeste* aux étables. — Mors omnium rerum est *extremum* (Cic. fam. 6, 21).

5. Quand le superlatif accompagné d'un régime est apposé ou attribut, il prend ordinairement le genre du sujet ; quelquefois, celui de son régime.

Indus qui est omnium fluminum *maximus* (Cic. n. d. 2, 52), l'Indus qui est *le plus grand* des fleuves. — Sic ego sum rerum non *infima*, Sexte, tuarum (Ov. de Pont. 4, 1, 35), ainsi, Sextus, je ne suis pas *la moindre* de tes richesses.

Pater et filius (pater et mater) mortui sunt.

214. *a*. L'adjectif qui se rapporte simultanément à plusieurs nom d'êtres *animés* et du même genre, se met au pluriel et prend le genre de ces noms.

Pater et filius *mortui* sunt, le père et le fils sont *morts*. — Mater et filia sunt *salvae*, la mère et la fille sont bien *portantes*.

b. Si les noms d'êtres *animés* sont de genres différents, l'adjectif se met au pluriel masculin.

Pater mihi et mater *mortui* sunt (Ter. Eun. 3, 3, 12), mon père et ma mère sont *morts*.

Rem. Cette règle s'applique parfois au participe qui se rapporte à deux noms unis par *cum*. Filiam cum filio *accitos* (Liv. 45, 28), la fille *appelée* avec le fils (n. 229).

Ira et avaritia potentiora erant.

215. *a.* L'adjectif qui se rapporte simultanément à plusieurs noms d'êtres *inanimés* et du même genre se met au pluriel et généralement au neutre.

Ira et avaritia imperio *potentiora* erant (Liv. 37, 32), la colère et l'avarice étaient *plus puissantes* que l'autorité.

Avec des noms féminins, l'adjectif peut prendre le même genre : *potentiores ;* mais avec des féminins abstraits, cette construction est plus rare. On ne cite guère d'exemples de noms masculins se rapportant à cette 1re partie de la règle.

b. Si les noms d'êtres *inanimés* sont de genres différents, l'adjectif se met au pluriel neutre.

Virtus et vitium sunt *contraria,* la vertu et le vice sont *opposés*. — Divitiae, decus, gloria in oculis *sita* sunt (Sall. Cat. 20), les richesses, l'honneur et la gloire sont *placés* sous vos yeux.

216. Remarque. *a.* L'adjectif qui se rapporte simultanément à des noms de personnes et à des noms de choses, se met au pluriel et prend le genre des personnes, si elles fixent davantage l'attention.

Rex regiaque classis una *profecti* (sunt) (Liv. 21, 50), le roi et la flotte royale partirent ensemble.

b. Si tous les noms sont présentés comme un assemblage de choses, l'adjectif se met au pluriel neutre.

(Romani) regem regnumque Macedoniae *sua futura* sciunt (Liv. 40, 10), les Romains savent que le roi et le royaume de Macédoine leur appartiendront. — Natura *inimica* sunt inter se libera civitas et rex (Liv. 44, 24), naturellement un roi et un état libre sont *hostiles* l'un à l'autre.

Accord avec le nom le plus proche.

217. Quand plusieurs noms d'êtres animés ou inanimés, au lieu d'être pris ensemble, sont considérés *séparément*, l'adjectif, attribut, ou complément, s'accorde avec le plus proche.

a. Attribut. Dubitare *visus* est Sulpicius et Cotta (Cic. de or. 1, 62), Sulpicius parut douter et Cotta de même. — Thrasybūlus *contemptus* est primo a tyrannis atque ejus solitudo (Nep. Thras. 2), Thrasybule fut d'abord *méprisé* par les tyrans ainsi que sa faible escorte.

b. Complément. Cum *summa* virtute et honore interire, mourir avec *grand* courage et *grand* honneur. — (Romanis) *cuncta* maria terraeque patebant (Sall. Cat. 10), *toutes* les mers et *toutes* les terres étaient ouvertes aux Romains.

Rem. 1. L'attribut se rapproche du sujet important et se sous-entend avec les autres. Il en est de même du verbe (n. 230). Rarement ils s'accordent avec le sujet plus important, mais le plus éloigné.

2. L'adjectif complément peut se répéter avec chaque substantif ; il ne peut se mettre au pluriel (n. 215) avec des substantifs au singulier.

Cum *summa* virtute et *summo* honore (non *cum summis*) ; *cuncta* maria et terrae *cunctae*.

218. Quand plusieurs noms au singulier, surtout des noms de choses, présentent ensemble une seule idée, l'adjectif se met au singulier et s'accorde en genre et en cas avec le nom le plus proche.

Omnibus in rebus temeritas ignoratioque *vitiosa* est (Cic. fin. 3,21), en toute chose la témérité et l'ignorance sont *vicieuses*. — Mens et animus et consilium et sententia civitatis *posita* est in legibus (Cic. p. Clu. 53), l'esprit, l'âme, le conseil, la pensée de l'état *réside* dans les lois.

Rem. Accord avec un nom collectif, avec un nom principal ou secondaire (n. 234, 235).

219. **Latinismes formés avec l'adjectif.**

1. Au lieu d'un substantif déterminatif, spécialement lorsque c'est un nom propre d'homme ou de ville, on emploie fréquemment l'adjectif correspondant.

Servilis tumultus (Caes. b. g. 1, 40), le soulèvement *des esclaves*. — *Decemviralis* invidia (Liv. 3, 43), la haine *pour les décemvirs*. — *Ciceroniana* simplicitas (Plin. h. n. praef.), le style simple *de Cicéron*. — *Mithridaticum* bellum (Cic. leg. Man. 3), la guerre *contre Mithridate*. — Dion *Syracusanus* (Nep. Dion, 1), Dion de *Syracuse*.

2. Le *commencement*, le *milieu*, la *fin*, le *haut*, le *bas*, le *reste* se rendent ordinairement par des adjectifs.

Prima luce (Caes. b, g. 1,22), *au point* du jour. — *Media* nox (Cic. Att. 4,3), le *milieu* de la nuit. — *Extrema* hieme (Cic. leg. Man. 12), à *la fin* de l'hiver. — *Summa* gramina (Virg. Aen. 7, 808), le *sommet* des herbes. — In eo sacrario *intimo* (Cic. Verr. II, 2, 4), au *fond* de ce sanctuaire.

Rem. On trouve plus rarement l'adjectif employé substantivement avec un régime : *extrema agminis* (Liv. 6, 32). (Cf. n. 253, 2).

3. *D'abord, plus tard, enfin, souvent, seulement* et autres adverbes semblables se rendent élégamment par des adjectifs.

Priori Remo augurium venisse fertur (Liv. 1, 7), on dit que Rémus eut *d'abord* le présage. — Roscius erat Romae *frequens* (Cic. Rosc. Am. 6), Roscius était *souvent* à Rome.

L'adverbe de temps est remplacé par l'adjectif chez les poètes et quelques prosateurs. Aeneas se *matutinus* agebat (Virg. Aen. 8, 465). — *Serus* in caelum redeas (Hor. od. 1, 2, 45).

4. Au lieu d'une expression adverbiale qui marque la situation ou la disposition du sujet, on préfère souvent l'adjectif.

Proximi tribunali steterant (Liv. 8,32), ils se tenaient *le plus près* du tribunal. — In solio *medius* consedit (Ov. fast, 3,359), il s'assit sur un trône, *au milieu*. — (Socrates) venenum *laetus* et *libens* hauriet (Sen. prov. 3), Socrate avalera le poison *avec joie* et *sans contrainte*.

5. Certains adjectifs s'emploient seuls, par l'ellipse habituelle du substantif auquel ils se rapportent.

Frigidam, *calidam* potare (aquam); — *primas*, *secundas* agere (partes); — *tertiana*, *quartana* (febris); — *cani* (capilli); *dextra*, *sinistra* (manus); — *ferina vesci* (carne); — *hiberna* (castra); — *natalis* (dies); — *abrupta* (loca).

6. Plusieurs adjectifs sont employés substantivement. Sont d'un usage fréquent :

a. Le masculin pluriel qui désigne une classe de personnes, surtout au nominatif et à l'accusatif.

Omnes *boni*, tous les gens de bien. — *Urbani*, les citadins.

Dans le même sens, le masculin singulier est plus rare, et il est très rare au nominatif.

Est *prudentis* sustinere impetum benevolentiae (Cic. amic. 17), c'est le propre d'un homme prudent de retenir le premier essor de son affection.

b. Le neutre pluriel qui désigne une classe d'objets, surtout au nominatif et à l'accusatif.

Omnia *pulchra*, toutes les belles choses. — Omnia *nostra*, tout ce qui nous appartient.

Le neutre singulier désigne parfois un nom concret, et plus souvent un nom abstrait.

Omne *bonum*, toute chose bonne. — *Dimidium* agri, la moitié du champ. — *Verum* fateri (Plin. h. n. 27, 1), avouer la vérité. — Miscere *utile dulci* (Hor. a. p. 343), joindre l'utile à l'agréable.

Au gén. dat. et ablat., la clarté fait souvent préférer l'emploi du substantif *res*.

Humanarum rerum fortuna pleraque regit (Sall. Jug. 102).

7. Le neutre singulier forme avec les prépositions des locutions adverbiales.

De *ou* ex improviso, *à l'improviste ;* de integro, *de nouveau ;* in integro, *intact*, *non décidé*.

8. La grandeur et le nombre s'expriment en latin par les adjectifs (n. 388).

§ 3. ACCORD DU PRONOM.

Virum probum vidi; ipse ad me venit.

220. Le pronom s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il représente.

Virum probum vidi; *ipse* ad me venit, j'ai vu un homme de bien ; *lui-même* est venu chez moi.— Ubi sunt pueri *quos* ad me misisti ? Où sont les enfants *que* vous m'avez envoyés ?

Rem. Cette règle concerne le genre et le nombre du pronom-substantif. Les règles du chapitre deuxième en déterminent le cas. Pour l'accord du pronom-adjectif, voyez n. 212.

Pater et filius qui mortui sunt.

221. Le pronom qui représente plusieurs noms suit les règles d'accord des adjectifs pour le genre et pour le nombre.

Pater et filius qui mortui sunt (n. 214), le père et le fils *qui* sont morts. — Virtus et vitium *quae* sunt contraria (n. 215). — Reges regiaque classis *qui* profecti sunt (n. 216). — *Eae* fruges atque fructus *quos* terra gignit (Cic. n. d. 2, 14), ces moissons et ces fruits *que* la terre produit (n. 217).

Puer qui loquitur.

222. Le prenom relatif sujet d'un verbe s'accorde avec son antécédent en genre, en nombre et en personne.

Puer *qui* loquitur, l'enfant *qui* parle. — Matres, *quae* liberos diligitis, mères, *qui* aimez vos enfants.

Proposition antécédente.

223. Le pronom démonstratif ou relatif qui se rapporte à un ensemble de mots ou à toute une proposition, se met substantivement au neutre.

Timoleon, *id quod* difficilius putatur, multo sapientius tulit secundam quam adversam fortunam (Nep. Tim. 1), Timoléon supporta la bonne fortune avec beaucoup plus de sagesse que la mauvaise, *ce qui* paraît plus difficile.

Le pronom qui pourrait se mettre au neutre et qui est en même temps suivi d'un nom attribut ou apposé, s'accorde ordinairement avec ce nom comme adjectif. Cet accord se nomme *attraction*.

Idem velle atque idem nolle, *ea* demum firma *amicitia* est (Sall. Cat. 20), vouloir et ne vouloir pas les mêmes choses, *voilà* réellement une amitié solide. — *Quae* apud alios iracundia dicitur, *ea* in imperio superbia atque crudelitas appellatur (Sall. Cat. 51), *ce qui* dans les autres s'appelle colère, *(cela)* dans les chefs s'appelle orgueil et cruauté.

Rem. De là les expressions : *qui* meus *amor* in te est (Cic. fam. 7, 2), vu mon affection pour vous : *quae* tua prudentia est (Cic. Att. 6, 9), *qua* es prudentia (Cic. fam. 11, 14), eu égard à votre prudence.

De là aussi : *hic dolor* (Cic. fin. 2, 20), *hoc* metu (Caes. b. g. 5, 19), au lieu de *dolor*, *metu hujus rei*, la douleur *de cela*, par la crainte *de cela*.

Gallicisme. *Là*, *voilà*, se rendent par un pronom qui s'accorde avec le substantif suivant. *Là* est la difficulté, *hoc opus*, *hic labor* est, (Virg. Aen. 6, 129). — *Voilà* ce qui vous reste à faire, *hic restat actus* (Cic. p. Marc. 9).

Accord du relatif avec le nom secondaire.

224. Lorsque le relatif est placé entre l'antécédent et un nom secondaire, attribut ou apposé, il peut s'accorder avec ce dernier.

Cette construction est fréquente dans une incidente explicative, rare dans une incidente déterminative (n. 204).

Pompeio, *quod* imperio populi romani *lumen* fuit, exstincto (Cic. Phil. 5, 14), après la mort de Pompée, *qui* fut la lumière de la domination romaine. *(Quod... fuit* est une incidente explicative).

Animal plenum rationis et consilii *quem* vocamus *hominem* (Cic. leg. 1, 7), l'animal plein de raison et de sagesse *que* nous appelons l'homme. *(Quem vocamus hominem* est une incidente déterminative).

Dans une incidente déterminative, le pronom s'accorde d'ordinaire avec l'antécédent.

Flumen *quod* appellatur Tamesis (Caes. b. g. 5, 11), le fleuve qu'on appelle Tamise.

Antécédent sous-entendu.

225. L'antécédent du relatif n'est pas toujours exprimé.

On supprime d'ordinaire le démonstratif au nominatif et à l'accusatif, quand le relatif est au même cas.

Attilium sua manu spargentem semen (ii) *qui* missi erant convenerunt (Cic. Rosc. Am. 18), les messagers trouvèrent Attilius ensemençant lui-même son champ. — (Eos) *quos* convocaverat, misit, il envoya *ceux* qu'il avait rassemblés.

Rem. Quelquefois l'antécédent qui est dans la pensée, est rendu implicitement par une autre expression équivalente.

Unus *ex eo numero qui* ad caedem parati (erant) (Sall. Jug. 35), (comme s'il y avait *ex eorum numero qui)*, un de ceux qui avaient été disposés pour le massacre.

Vestra consilia accusantur *qui* mihi summum honorem et maxumum negotium imposuistis (Sall. Jug. 85), (comme s'il y avait *vestri qui)*, on blâme vos résolutions, vous qui m'avez investi de la plus haute dignité et qui m'avez imposé la plus lourde des charges.

Antécédent au cas du relatif.

226. Le substantif antécédent peut être attiré dans la proposition incidente au cas du relatif, lorsque celle-ci précède la proposition principale ou qu'elle y est insérée.

Quam quisque norit *artem*, in *hac* se exerceat (Cic. Tusc. 1, 18), que chacun s'exerce dans l'*art qu*'il connaît.

Lorsque l'antécédent est un nom *apposé*, il est d'ordinaire attiré dans la proposition incidente au cas du relatif.

Sunt firmi et stabiles et constantes eligendi (amici), *cujus generis* est magna penuria (Cic. amic. 17), il faut choisir des amis solides, fermes et constants, *espèce qui* est très rare (au lieu de *genus cujus*). — Legati quinquaginta talenta attulerunt, *quae* erat *pecunia* temporibus illis maxima (Cic. Tusc. 5, 32), les députés apportèrent cinquante talents, *somme qui* pour ces temps-là était considérable.

Rem. 1. L'adjectif complément peut aussi être attiré dans la proposition incidente au cas du relatif. Non vidit deformatam eam civitatem, in *qua* ipse *florentissima* multum omnibus gloria praestitisset (Cic. de or. 3, 2), au lieu de *civitatem florentissimam*.

2. Rare est en latin l'attraction du relatif au cas de l'antécédent.

227. L'antécédent est quelquefois répété au cas du relatif, dans la proposition incidente.

Erant omnino *itinera* duo, quibus *itineribus* domo exire possent (Cæs. b. g. 1, 6), il n'y avait en tout que deux chemins *par lesquels* ils pouvaient sortir de leur pays.

Cette répétition est assez usitée avec *dies* : dies enim nullus erat, *quo die* (Cic. Att. 2, 11).

§ 4. ACCORD DU VERBE.

Ego valeo.

228. Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec le sujet.

Ego *valeo* (Cic. fam.), je *me porte* bien. — Liberi *ludunt*, les enfants *jouent*.

Tu et Tullia valetis.

229. Le verbe qui se rapporte simultanément à plusieurs sujets se met au pluriel.

Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité.

La 1re personne a la priorité sur la 2de, et celle-ci sur la 3e.

Si tu et Tullia *valetis*, ego et suavissimus Cicero *valemus* (Cic. fam. 14, 5), si vous et Tullia *vous vous portez* bien, mon bien aimé Cicéron et moi *nous sommes bien portants*.

Rem. Quand un sujet est lié par *cum* à un ablatif et qu'on réprésente les deux noms comme faisant ou subissant l'action en commun, le verbe se met au pluriel (n. 214).

Ipse dux *cum* aliquot principibus *capiuntur* (Liv. 24, 60), le chef lui même *est* pris avec quelques uns des principaux personnages.

Accord avec le sujet le plus proche.

230. Quand plusieurs sujets, animés ou inanimés, au lieu d'être pris ensemble, sont considérés *séparément*, le verbe s'accorde avec le plus proche (n. 217).

Sujets animés. Et ego et Cicero meus *flagitabit* (Cic. Att. 4, 18), je demanderai et mon fils Cicéron fera de même (*flagitabimus* marquerait l'action commune).

Sujets inanimés. Nunc mihi nihil libri, nihil litterae, nihil doctrina *prodest* (Cic. Att. 9. 10), maintenant les livres, la littérature, la science ne me sont d'aucune utilité.

231. Rem. 1. D'après cette règle, le verbe peut se mettre au singulier, quand plusieurs sujets de la 3e personne du singulier sont liés par *aut* ou *vel*, *nec* ou *necque* ; il s'y met d'ordinaire quand les particules sont répétées.

Si Socrates *aut* Antisthenes *diceret* (Cic. Tusc. 5, 9), si Socrate *ou* Antisthène le *disait*. — Nihil mihi novi *neque* Crassus *neque* Pompeius ad dicendum *reliquit* (Cic. p. Balb. 7), *ni* Crassus, *ni* Pompée ne *m'ont* rien *laissé* de nouveau à dire.

2. Quand deux sujets sont liés par *ut*, *nisi*, *quam*, etc., le verbe et l'attribut s'accordent d'ordinaire avec le sujet secondaire, s'ils en sont plus rapprochés.

Quis illum consulem *nisi* latrones *putant* (Cic. Phil. 4, 4), qui le prend pour consul *sinon* des brigands ?

Verbe au singulier avec plusieurs sujets.

232. Quand plusieurs sujets de la 3e personne du singulier, surtout des sujets inanimés, présentent ensemble une seule idée, le verbe se met au singulier (n. 218).

Cum tempus necessitasque *postulat* (Cic. off. 1, 13), lorsque le temps et la nécessité *l'exigent* (comme s'il y avait *temporis necessitas*).

Senatus populusque Romanus *intellegit* (Cic. fam. 5, 8), le sénat et le peuple Romain comprennent (c.-à-d. toute la république comprend).

Remarque, Dans ce cas, Tite-Live emploie souvent le singulier et parfois le pluriel.

Accord avec un collectif.

233. Le verbe et l'attribut qui ont pour sujet un nom *collectif* exprimé dans la proposition précédente, se mettent souvent au pluriel, l'accord se faisant dans l'idée avec les individus de la collection.

Idem *generi humano* evenit, quod in terra *collocati sunt* (Cic. n. d. 2. 6), la même chose est arrivée au genre humain, c.-à-d. aux hommes, parce qu'ils *sont placés* sur la terre.

Quelques prosateurs et les poètes mettent le verbe au pluriel avec un *collectif indéterminé* ou *partitif* qui est exprimé dans la même proposition.

Tels sont les substantifs *pars, vis, multitudo, turba.*

Pars perexigua, duce amisso, Romam *inermes delati sunt* (Liv. 2, 14), une très petite partie des soldats, après avoir perdu leur chef, se retirèrent sans armes à Rome. — Desectam segetem magna *vis* hominum *fudere* in Tiberim (Liv. 2, 5), une grande *multitude* de gens *coupèrent* la moisson et la *jetèrent* dans le Tibre.

Tels sont encore les pronoms *uterque, quisque, alius alium.*

Uterque eorum ex castris exercitum *educunt* (Caes. b. c. 3,30), *l'un et l'autre font* sortir leur armée de leur camp. — *Missi* confestim honoratissimus *quisque* e Patribus (Liv. 2, 15), on fit partir sur-le-champ les plus considérés d'entre les sénateurs. — Cunctati aliquamdiu sunt, dum *alius alium, ut praelium* incipiant, *circumspectant* (Liv. 2, 10), ils hésitèrent quelque temps *se regardant les uns les autres* pour se décider à commencer le combat.

424. Remarques. 1. Avec les collectifs déterminés, tels que *exercitus, classis, civitas, juventus*, Tite-live emploie le pluriel dans la même proposition. Cette construction est rare avant lui.

Cetera *classis*, praetoria nave amissa, quantum quaeque remis valuit, *fugerunt* (Liv. 35, 26), le reste de la flotte, après la perte du vaisseau amiral, s'enfuit à force de rames.

2. On peut mettre le pluriel dans deux propositions avec *pars... pars* et avec *partim... partim.*

Eorum autem beneficiorum *partim* ejusmodi *sunt*, ut ad universos cives pertineant, *partim* singulos ut *attingant* (Cic. off. 2, 21), parmi ces bienfaits, les uns sont de telle nature qu'ils se répandent sur tous les citoyens à la fois, les autres, sur chacun d'eux en particulier.

3. Si les pronoms *uterque, quisque, alius alium* sont joints par apposition à un sujet pluriel, le verbe se met d'ordinaire au pluriel.

Ambo exercitus suas *quisque abeunt* domos (Liv. 2, 7), les deux armées *se retirèrent chacune* dans ses foyers. — Duo Romani, *super alium alius, corruerunt* (Liv. 1, 25), deux Romains tombèrent l'un sur l'autre.

On trouve parfois le singulier.

Pictores et poetae suum *quisque* opus a vulgo considerari *vult* (Cic. off. 1, 41), les peintres et les poètes veulent chacun pour soi que leur ouvrage attire l'attention du public.

Accord avec un nom principal ou secondaire.

235. Le verbe et l'adjectif (ou le participe) qui dépendent de deux substantifs, l'un principal, l'autre secondaire, s'accordent d'ordinaire avec le nom *principal*.

Cum duo fulmina nostri imperii subito Cn. et P. Scipiones *exstincti occidissent* (Cic. p. Balb. 15), lorsque Cnéus et Publius Scipion, ces deux foudres de notre république, se furent éteints dans une chute soudaine.

Le verbe et l'adjectif peuvent s'accorder avec le nom *secondaire*, lorsqu'ils en sont plus rapprochés.

Non omnis error stultitia *dicenda est* (Cic. div. 2, 43), toute erreur ne doit pas être *nommée* folie. — Corinthum (f.) patres vestri, totius Graeciae lumen, *exstinctum* esse voluerunt (Cic. leg. Man. 5), vos ancètres ont voulu que Corinthe, cette lumière de toute la Grèce, fût *détruite*.

Rem. Lorsqu'un nom pluriel de ville ou de pays est suivi d'un nom commun au singulier, l'accord se fait toujours avec le dernier.

Corioli oppidum *captum* (Liv. 2, 33), la place forte de Corioles fut *prise*. — Manlio Veientes provincia *evenit* (Liv. 2, 54), le pays des Véiens (à réduire) échut à Manlius.

—

CHAPITRE DEUXIÈME.

—

Emploi des cas.

Notions préliminaires : valeur des cas.

236. Le *nominatif* désigne le sujet ; le *vocatif,* la personne à laquelle on s'adresse.

L'*accusatif* désigne l'*objet direct* d'une action, d'une tendance, d'un mouvement. Il marque aussi l'étendue, la durée, la distance.

Le *datif* désigne l'*objet indirect* d'une action ou d'une manière d'être.

Le *génitif* exprime spécialement la *dépendance.* Sa fonction ordinaire est de déterminer un nom.

L'*ablatif* marque l'*éloignement.* Il sert aussi à déterminer une action ou une qualité, en y ajoutant une *circonstance* spéciale.

1re SECTION. CAS DU SUJET

ET DE L'APOSTROPHE.

Alexander vicit.

237. Le sujet d'une proposition *personnelle*, c.-à-d. d'une proposition dont le verbe est à un mode personnel, se met au nominatif.

Alexander vicit, *Alexandre* a vaincu. — *Ranae* regem petiere (PHAED. 1, 2, 11), les *grenouilles* demandèrent un roi.

Alexandrum vicisse certum est.

238. Le sujet d'une proposition *infinitive*, c.-à-d. d'une proposition subordonnée dont le verbe est à l'infinitif, se met à l'accusatif.

Alexandrum vicisse certum est, il est certain qu'*Alexandre* a vaincu, *litt.* Alexandre avoir vaincu est certain.

Alexander territos castigare.

239. Dans la narration, le sujet d'une proposition principale dont le verbe est à l'infinitif, se met au nominatif. Cet infinitif est appelé *historique*.

Alexander territos *castigare, adhortari* (CURT. 4, 15), Alexandre *de réprimander* et *d'exhorter* les soldats effrayés.

Tityre, pasce capellas.

240. Le nom de la personne ou de la chose personnifiée à laquelle on adresse la parole, se met au vocatif, avec ou sans interjection.

Tityre, pasce capellas (VIRG. ecl. 9, 23), *Tityre,* fais paître les chèvres. — *O Meliboee,* deus nobis haec otia fecit (ib. 1, 6), *O Mélibée,* c'est un dieu qui nous a procuré ce repos.

REM. 1. Dans le même sens on trouve le nominatif.

Audi tu, *populus Albanus* (LIV. 1, 24), écoute, peuple Albain.

2. Les vocatifs *macte*, *macti*, courage (de *mactus*, agrandi) s'emploient ou seuls, ou avec l'impératif *esto*, *este* et avec un ablatif déterminatif.

Macte virtute (CIC. Tusc. 1, 17). — Macte virtute esto (SEN. ep. 66). — Macte ingenio este (PLIN. h. n. 2, 12).

2de SECTION. CAS DU RÉGIME.

§ 1. RÉGIME DU SUBSTANTIF. — PARTITIFS.

Majestas consulis.

241. Le substantif qui en détermine un autre, sans désigner la même personne ou la même chose, se met au génitif (n. 209).

Majestas *consulis* (CIC. in Pis. 11), la majesté *du consul.* — *Tritici* modius (CIC. in Caecil. 10), un boisseau *de froment.*

Cette règle comprend le pronom substantif et le gérondif en *di*, qui est un substantif verbal (n. 73).

Hujus domus et hortus *illius,* la maison *de celui-ci* et le jardin *de celui-là.* — Ars bene *dicendi* (CIC. de or. 2, 2), l'art *de* bien *dire.*

242. Rem. 1. Cette règle comprend aussi le régime des substantifs qu'on emploie comme prépositions, tels que l'indéclinable *instar*, et les ablatifs *causa*, *gratia*, *nomine*. Ceux-ci se placent régulièrement après leur régime.

Montis instar, ou instar *montis*, comme *une montagne*. — *Honoris* causa, pour *l'honneur*. — *Virtutis* gratia, par *vertu*. — *Lucri* nomine, comme *profit*.

2. Avec un régime au génitif, on peut sous-entendre les noms *uxor*, *filius*, *filia*, *aedes*, *templum*, *domus*, etc.

Terentia *Ciceronis*, Térentia, *épouse de Cicéron*. — Caecilia *Metelli* (Cic. div. 1. 46), Caecilia, *fille de Métellus*. — Habitabat rex ad *Jovis Statoris* (Liv. 1, 41), le roi habitait près *du Temple de Jupiter Stator*. — Per Varronis (fundum) (Cic. ad Qu. fr. 3, 1, 2), par la propriété de Varron.

Différentes espèces de régimes.

243. Le régime du substantif prend différents noms suivant sa signification ; voici les principaux :

Génitif *du possesseur* ou possessif. Tels sont, dans les exemples cités (n. 241, 242) : *consulis*, *hujus*, *illius*, *Ciceronis*. Tels sont encore *hostium* erant, *viri* fiunt (n. 295, 296).

Régi par un substantif verbal, le génitif du possesseur s'appelle *subjectif* : il est opposé au génitif *objectif* (n. 244).

Génitif *de l'espèce*. Tels sont, dans les exemples cités (n. 241) ; *tritici*, *bene dicendi* ; tels sont encore *amicitiae*, *voluptatis*, *fici* (n. 210).

Génitif *de la qualité*, qu'on appelle aussi *descriptif* (n. 246), auquel se rattache le génitif de *la grandeur* (n. 248).

Génitif de la *totalité* ou partitif (n. 249).

Régime d'un substantif verbal.

244. Le régime d'un substantif verbal qui exprime une action ou une inclination, se met au génitif pour désigner le *sujet*, et plus souvent l'*objet* de cette action ou de cette inclination.

Génitif du sujet *(subjectif)*. Amor *Dei* in nos, l'amour *de Dieu* pour nous.
Génitif de l'objet *(objectif)*. Amor *Dei* est fons virtutum, l'amour que nous avons *pour Dieu* est une source de vertus. — Spe *mercedis* adductus (Cic. amic. 9), attiré par l'espoir *d'une récompense*. — Facere odium *studiorum* (Quint. 1, 3), inspirer le dégoût *des études*. — Fuga *bellandi* (Cic. off. 1, 23), l'horreur de *la guerre*.

La même différence existe entre *amor meus* et *amor mei* (n. 531).

245. 1. Les substantifs qui marquent la bienveillance ou l'aversion peuvent aussi régir l'accusatif avec *in*, *erga*, *adversus*.

Meum *erga te* studium (Cic. fam. 3, 4), mon attachement pour toi. — Etsi Antonius odio ferebatur *in Ciceronem* (Nep. Att. 10), quoique Antoine eût de la haine *pour Cicéron*.

Ces trois prépositions s'emploient dans les deux sens, favorable et défavorable ; mais *erga* marque spécialement la bienveillance, et *adversus* indique surtout l'aversion,

2. Plusieurs substantifs verbaux qui dérivent d'un verbe intransitif régissent le même cas que ce verbe.

Dat. Justitia est obtemperatio *scriptis legibus* (Cic. leg. 1, 15), la justice est l'obéissance *aux lois écrites*.

Acc. *Domum* reditionis spe sublata (Caes. b. g. 1, 5), l'espoir de retourner chez eux étant perdu.

Abl. Vacuitas ab *angoribus* (Cic off. 1, 21), l'absence d'inquiétudes.

Vir maximi animi, praestanti prudentia.

246. Quand un nom de *qualité* accompagné d'un adjectif détermine le nom de la personne ou de la chose qui possède cette qualité, il se met au génitif ou à l'ablatif.

Vir *maximi animi, praestanti prudentia* (Cic. fam. 4, 8), un homme *d'un très grand courage, d'une prudence rare*.

247. Remarques. 1. Le substantif qui reçoit le complément est rarement un nom propre. On y ajoute le plus souvent un nom commun.

(Datames) Thuyn, *hominem* maximi corporis terribilique facie, optima veste texit (Nep. Dat. 3).

2. Le complément est un nom de qualité bonne ou mauvaise, c.-à-d. un nom qui marque la nature, l'origine, la disposition, etc.

Mitis ingenii juvenis (Liv. 1, 46), un jeune homme *d'un naturel doux*. — Homo *minimi pretii* (Plaut. Men. 3, 2, 24), un homme *de peu de valeur*. — (Est res) *magni laboris* (Cic. de or. 1, 33), c'est une chose *qui demande beaucoup de peine*.

3. Le complément doit être accompagné d'un adjectif.

On ne dit pas *vir ingenii*, mais, en changeant le substantif en adjectif, *vir ingeniosus*.

4. Au lieu d'être complément juxtaposé, le génitif ou l'ablatif de qualité peut être attribut avec les verbes *esse*, *fieri*, *videri* etc. (n. 207, Rem. 212, a).

Magni igitur *judicii*, *summae* etiam *facultatis* esse debebit moderator hujus tripartitae varietatis (Cic. or. 21), il faudra donc un jugement exquis et en grand talent pour règler ces trois moyens variés. — (Agesilaus) *statura* fuit *humili* et *corpore exiguo* (Nep. Ag. 8), Agésilas fut de petite taille et de corps grêle.

5. Au pluriel, on n'emploie guère que l'ablatif.

Ut sit (asinus) *robustis* ac *latis costis* (Col. 6, 37), que l'âne ait les flancs robustes et larges.

Au singulier, le génitif marque plutôt les propriétés naturelles, et l'ablatif, les circonstances accidentelles. Cependant les meilleurs écrivains se servent assez indifféremment des deux cas.

Neque monere te audeo *praestanti prudentia* virum, nec confirmare *maximi animi* hominem (Cic. fam. 4, 8) (n. 246). — (Datames) Thuyn (Rem. 1). — Aristoteles, vir *summo ingenio*, docere coepit (Cic. Tusc. 1, 4).

Certaines expressions se mettent toujours à l'ablatif : esse *bono animo*, avoir bon courage ; *ea mente* esse ut, être disposé à ; *tanta* esse *audacia* ut, être assez audacieux pour ; homo *nullo numero*, homme sans considération.

6. Au génitif de qualité se rapportent les expressions : ejusmodi, hujusmodi, istiusmodi, cujusmodi, etc.

Fossa pedum viginti.

248. Lorsque le complément est un nom de *grandeur*, de mesure, accompagné d'un nom de nombre, il se met au génitif.

Fossa *pedum* viginti (Caes. b. g. 7, 72), un fossé large *de vingt pieds*. — Classis *trecentarum navium*, une flotte *de trois cents vaisseaux*. — Quinctius *quattuor jugerum* colebat agrum (Liv. 3, 26), Quinctius cultivait un champ *de quatre arpents*.

Rem. Rapprochez de cette règle les n. 265, 278, 352.

Partitifs.

Magna pars militum.

249. Le substantif et tout autre mot qui exprime la partie d'un tout, régit au génitif le nom qui exprime le tout.

On appelle ces mots *partitifs ;* par extension, on donne à leur régime le nom de *génitif partitif*. On dirait plus exactement *génitif de la totalité*.
Magna pars *militum* (Caes. b. g. 5, 30), une grande partie *des soldats*.

Gallorum omnium fortissimi sunt Belgae.

250. Les superlatifs relatifs, les noms de nombre, les pronoms interrogatifs et les pronoms indéfinis peuvent être employés comme *partitifs*, avec le génitif pluriel.

Superlatif relatif. *Gallorum omnium* fortissimi sunt Belgae (Caes. b. g. 1, 1), les Belges sont les plus vaillants *de tous les Gaulois*.

NOM DE NOMBRE. Tertius *regum Romanorum,* le troisième *des rois de Rome.*

PRONOM INTERROGATIF. Quis *mortalium ?* (SALL. Cat. 20). Qui *d'entre les mortels ?*

PRONOM INDÉFINI. *Vestrum* utervis (CIC. sen. 10), l'un ou l'autre *de vous deux.*

251. REMARQUES. 1. Le régime de ces mots peut aussi se mettre à l'ablatif avec *ex, de* ou *in* et à l'accusatif avec *inter.*

Panaetius, qui unus *e stoicis* astrologorum praedicta rejecit (CIC. div. 2,42), Panétius, le seul des Stoiciens qui ait rejeté les prédictions des astrologues. — Unus fuit *de magistratibus* cui senatus pro me gratias agendas putavit (CIC. p. Planc. 32), de tous les magistrats, c'est le seul auquel le sénat ait cru devoir adresser des actions de grâces pour moi. — Thales, qui sapientissimus *in septem* fuit (CIC. leg. 2, 11), Thalès, qui fut le plus sage des sept sages. — Ipse honestissimus *inter suos* numerabatur (CIC. Rosc. Am. 6), Roscius était regardé comme le plus noble *des siens.*

Dans certaines expressions comme *nonnulli* et *unus ab novissimis* (CAES. b. g. 2, 25), l'abl. avec *ab* n'exprime pas la totalité mais la situation (n. 382).

2. Ces mêmes mots peuvent être employés comme simples adjectifs s'accordant avec le nom ; *fortissimi viri* (superlatif absolu), *tertius rex, quis mortalis ? uterque frater.*

3. Le superlatif peut avoir aussi pour régime un nom singulier qui exprime une totalité.

Vir unus *totius Graeciae* facile doctissimus Plato (CIC. Rab. Post. 9), Platon, de beaucoup le plus savant *de toute la Grèce* (c.-à-d. de tous les Grecs).

4. Les superlatifs adverbes régissent aussi le génitif.

Sulpicius, qui maxime *omnium nobilium* graecis litteris studuit (CIC. Brut. 20), Sulpicius, celui *de tous les nobles* qui s'est le plus appliqué à la littérature grecque.

5. Le comparatif est aussi employé comme partitif, lorsqu'il équivaut à *le plus... des deux.*

Validior *manuum,* la plus forte *des deux mains.* — Minorem e *liberis duobus* amisit (PLIN. ep. 3, 7), il perdit le plus jeune *de ses deux enfants.*

252. Le neutre singulier des pronoms peut s'employer comme partitif avec un nom au génitif soit singulier soit pluriel.

Quoniam id *temporis* est (CIC. de or. 1, 62), puisque le moment est venu. — *Quid consilii ?* Quel conseil ? — Nihil *virium,* pas de forces.

253. REM. 1. Les pronoms neutres reçoivent aussi pour régime un adjectif de la 2e déclinaison employé substantivement.

Quiddam *novi* (CIC. n. d. 3, 36), quelque chose *de nouveau.* — Nihil solidi (ib. 1, 17), rien de solide.

Mais quand l'adjectif a un complément, on le fait accorder avec le pronom.

Nihil exspectatione vestra *dignum* (Cic. de or. 1, 31), rien qui réponde à votre attente.

L'adjectif de la 3e déclinaison s'accorde aussi avec le pronom.

Aliquid *memorabile*. — Aliquid *instabile*.— Quiddam *utile*. — Nihil *forte*.

2. Les poètes et les historiens postérieurs à Cicéron emploient comme partitifs des adjectifs neutres, surtout au pluriel.

Reliquum *noctis*, exiguum *campi*, summa *tectorum*, infima *clivi*, angusta *viarum*, abdita *rerum*.

Quelquefois ces adjectifs peuvent se rapporter à un substantif sous entendu.

Incerta *belli* (eventa) (Liv. 30, 2). — Quassata *muri* (loca) (id. 33, 17).

3. Les poètes et les historiens étendent la règle des partitifs aux adjectifs de qualité.

Sequimur te, sancte *Deorum* (Virg. Aen. 4,576).— Veteres *Romanorum ducum* (Vell. 2,80).

4. Voyez aussi les adverbes de quantité (n. 386).

§ 2. RÉGIME DE L'ADJECTIF. — COMPARATIF.

254. Les adjectifs peuvent recevoir comme *régime* un substantif, un pronom ou un verbe employé substantivement.

Laudis avidi erant.

255. Les adjectifs qui signifient *avide*, *capable*, *participant*, *se souvenant*, ou le contraire, veulent leur complément au génitif.

Laudis avidi erant (Sall. Cat. 7), ils étaient avides *de louanges*. — *Videndi* cupidus (Ter. Hec. 3, 5, 12), désireux *de voir*. — *Dux belli* imperitus (Nep. Ep. 7), un chef inhabile *dans la guerre*. — Consortem *gloriosi laboris* amiseram (Cic. Brut. 1), j'avais perdu celui qui avait partagé avec moi *une glorieuse carrière*. — Memor *patriae* (Cic. Phil. 2,11), se souvenant *de la patrie*.

256. Rem. 1. Avec plusieurs adjectifs qui signifient *capable* ou le contraire, on met le génitif ou l'ablatif avec *in*.

Prudens *in jure civili* (Cic. amic. 2), versé dans la jurisprudence. — Rudis *in re publica* (id. p. Marc. 7), étranger aux affaires publiques.

On dit indifféremment, avec le génitif ou avec l'ablatif, *jurisperitus*, *jurisconsultus*, ou *jureperitus*, *jureconsultus*. Par abréviation, on écrit *ICtus*.

2. Aux adjectifs qui signifient *participant*, se rapportent ceux qui signifient *accusé, coupable, innocent* (n. 290).

Milo reus est *facti* aut praeclari aut certe necessarii (Cic. p. Mil. 16), Milon est accusé *d'une action* glorieuse ou du moins nécessaire. — Fraterni *sanguinis* insons (Ov. met. 13, 149), innocent *du sang* de son frère.

On trouve spécialement avec le génitif : *reus*, *compertus*, *manifestus*, *insons* ; et dans les auteurs postérieurs, *noxius*, *innoxius*, *suspectus*. — Aux mêmes adjectifs se rapportent aussi *conscius* et *affinis* (n. 261).

3. Les poètes et quelques historiens, comme Tacite, étendent beaucoup l'emploi du génitif avec les adjectifs. Ils l'appliquent à tous les adjectifs qui expriment une disposition quelconque de l'âme, et même à d'autres adjectifs qui admettent régulièrement un ablatif déterminatif.

Atrox *odii* Agrippina (Tac. ann. 12, 22). — Sejanus ferox *scelerum* (ib. 4, 12). — Integer *vitae*, *sceleris*que purus (Hor. od. 1, 22, 1).

Le génitif *animi* au lieu de l'ablatif *animo* est fréquent.

Aeger *animi*, laetus *animi*, incertus *animi*, ingens *animi*, validus *animi* (n. 371).

Plena errorum, plena voluptatibus.

257. Les adjectifs qui marquent *abondance* ou *disette* veulent leur complément au génitif ou à l'ablatif.

Plena *errorum* sunt omnia (Cic. Tusc. 1, 44), tout est plein *d'erreurs*. — Vita plena et conferta *voluptatibus* (Cic. p. Sest. 10), vie toute remplie *de plaisirs*. — Inopes *amicorum* (Cic. amic. 15), manquant d'*amis*. — *Praeda* onusti (Nep. Alc. 5), chargés de *butin*. — Orbus *rebus omnibus* (Cic. fam. 4, 13), privé de *toute chose*.

258. Rem. 1. Dans la prose classique, *plenus* et *fertilis* se construisent le plus souvent avec le génitif ; *inanis* avec le gén. ou l'abl. ; *inops* avec le génit. et parfois avec l'abl. seul ou l'abl. et *ab* (4).

2. Chez les poètes, Tacite, Salluste et les auteurs postérieurs, le génitif se trouve avec d'autres adjectifs, tels que : *dives*, *opulentus*, *pauper*, *egens*, *indigus*.

3. *Praeditus*, *onustus*, *orbus*, *vacuus*, et tous les adjectifs qui peuvent être considérés comme participes des verbes d'abondance (n. 319), se construisent, dans la prose classique, avec l'ablatif. *Refertus* se construit d'ordinaire avec l'ablatif, mais admet aussi le génitif de la personne.

4. Quelques adjectifs qui marquent une privation régissent aussi l'ablatif avec *ab*. Tels sont : *vacuus*, *nudus*, *liber*, *inops*.

Oppidum vacuum *ab defensoribus* (Caes. b. g. 2, 12), ville dépourvue *de défenseurs*. — Liberi *a delictis* (Cic. leg. agr. 1, 9), exempts *de fautes*. — Inops *ab amicis* (Cic. p. domo, 22), privé *d'amis*..

Copiosus admet aussi l'ablatif avec *ab*. Copiosus *a frumento* (Cic. Att. 5. 18), abondant *en blé*.

Participe présent et adjectif en ax.

259. Le participe présent des verbes transitifs, quand il est employé comme adjectif verbal exprimant une *habitude*, régit le génitif.

Cives amantes *patriae* (Cic. Att. 9, 19), des citoyens qui sont amis *de la patrie*. — Fugiens *laboris* (Caes. b. c. 1, 69), qui fuit *la peine*. — Es *omnium officiorum* observantissimus (Plin. ep. 7, 30), vous remplissez exactement *tous vos devoirs*.

Mais le participe de ces verbes régit l'accusatif, lorsqu'il est employé comme mode exprimant une *action passagère*.

Patiens *ou* fugiens *laborem*, qui supporte ou qui fuit *la fatigue* (dans un cas donné).

Les adjectifs en *ax* dérivés de verbes transitifs, régissent aussi le génitif, spécialement chez les poètes.

Tempus edax *rerum* (Ov. met. 15, 234), le temps qui mine *tout*. — Tenax *propositi* vir (Hor. od. 3, 3, 1), l'homme ferme dans ses *résolutions*.

Utilis reipublicae.

260. Les adjectifs qui signifient *utile*, *favorable*, *agréable*, *facile*, *proche*, *semblable*, ou le contraire, veulent leur complément au datif.

Civis utilis *reipublicae*, un citoyen utile *à la république*. — Perniciosa *reipublicae* consilia (Cic. p. domo, 43), des desseins nuisibles *à la république*. — *Cunctis* esto benignus, *nulli* blandus (Sen.), soyez bienveillant *pour tous*, flatteur *pour personne*. — Id *militibus* fuit pergratum et jucundum (Caes. b. c. 1, 86), ce discours fut très agréable *aux soldats*. — Propior *patriae* (Ov. de Pont. 1, 2, 130), plus près *de la patrie*. — Ejus mors consentanea *vitae* sanctissime actae (Cic. Phil. 9,7), sa mort est conforme *à une vie* passée dans la plus grande intégrité.

Avec *esse* et un adjectif attribut, le nom qui répond aux questions *à l'égard de qui ? à l'avantage de qui ? par rapport à qui ?* se met au datif (n. 303).

Non eadem *omnibus* sunt honesta atque turpia (Nep. praef.), les mêmes choses ne sont pas également honorables ou honteuses *pour tous*.

Régime au datif ou au génitif.

261. 1. Plusieurs adjectifs qui signifient *ami, parent, voisin* se construisent avec le datif (n. 260), ou substantivement avec le génitif.

Tels sont : amicus, inimicus, familiaris, par, aequalis, *un contemporain* ou *une personne du même âge,* propinquus, necessarius, cognatus, affinis, *un allié,* vicinus, conterminus, finitimus.

Viros fortes *veritatis* amicos esse volumus (Cic. off. 1, 19), nous voulons que les hommes courageux soient amis *de la vérité.* — *(Et au superlatif)* Amicissimus *illius,* son plus grand ami. — Fidem in Capitolio vicinam *Jovis* majores nostri esse voluerunt (Cic. off. 3, 29), nos ancêtres ont voulu que la Bonne Foi fût placée au Capitole près *de Jupiter.*

2. *Similis* et ses composés ayant pour complément un nom de personne, le régissent au génitif plus souvent qu'au datif (n. 260).

Deos *hominum* similes putamus (ap. Cic. n. d. 1,27), nous croyons que les dieux sont semblables *aux hommes.* — Pompeio patre exstincto, interfectus est patris simillimus filius (Cic. Phil. 5,14), après la mort de Pompée, on fit périr le fils en tout semblable à son père. — *Tui* similis est (Ter. Heaut. 5, 3, 18), il *vous* ressemble (c'est votre portrait).

3. *Communis* et *proprius* régissent le génitif aussi bien que le datif (n. 260).

Id quidem non proprium *senectutis* vitium est, sed commune *valetudinis* (Cic. sen. 11), ce défaut n'est point particulier à la *vieillesse,* il est commun *à la maladie.*

Communis est régit un nom de personne au datif et un autre à l'ablatif avec *cum.*

Alterum *nobis* cum *dis,* alterum *cum beluis* commune est (Sall. Cat. 1), l'un *nous* est commun avec les *dieux,* l'autre avec *les brutes.*

4. *Superstes,* survivant, se construit avec le datif ou avec le génitif.

Superstes *filio* (Liv. 1, 34), survivant à *son fils.* — Utinam te *dignitatis meae* superstitem reliquissem (Cic. ad. Qu. fr. 1,3), que n'ai-je pu te laisser survivre *à ma gloire !*

5. *Affinis,* complice, se construit aussi avec le datif ou avec le génitif (n. 255).

Facinori affines (Cic. Cat. 4, 3), complices *de ce crime.* — Homines *hujus* affines *suspicionis* (Cic. p. Sull. 5), des hommes impliqués dans cette *accusation.*

6. *Conscius* admet avec le génitif de la chose, le datif de la personne, soit de celle qui sait *(scire secum),* soit de celle avec laquelle on sait *(scire cum alio),* c.-à-d. dont on est complice, confident, témoin.

Cum *sibi* nullius essent conscii *culpae* (Cic. off. 3, 18), comme ils n'avaient conscience d'aucune *faute.* — Cecidissem nondum tot *flagitiorum exercitui meo* conscius (Tac. ann. 1, 43), j'aurais péri avant d'avoir été témoin de la honte de mon armée.

Conscius se construit aussi avec le datif de la chose, ou avec *in, de* et l'ablatif.

Facinori conscius, *in facinore, de facinore* conscius, qui est dans le secret *du crime.*

Régime au datif ou à l'accusatif.

262. 1. Les adjectifs qui marquent une *aptitude* régissent le datif (n. 260), et plus souvent l'accusatif avec *ad*, pour marquer le terme de cette aptitude.

Homo *ad nullam rem* utilis (Cic. off. 3, 6), homme qui n'est propre *à rien*. — Locus *ad insidias* aptior (id. p. Mil. 20), lieu plus propre *à une embuscade*. — *Ad omnia summa natus* (id. Brut. 68), né pour *tout ce qui est grand*.

2. Les adjectifs qui marquent la *bienveillance* ou l'*aversion* régissent le datif (n. 260), et souvent aussi l'accusatif avec *in, erga, adversus* (n. 245).

Me esse scit *erga se* benevolum (Plaut. Capt. 2, 2, 99), il sait que je suis bien disposé *à son égard*. — Iniquus *in aliquem* (Ter. Heaut. 2, 1, 1), injuste *envers quelqu'un*. — Blandus *adversus aliquem* (Cic. Att. 12, 3), flatteur à l'égard de *quelqu'un*..

3. *Propior* et *proximus* admettent le datif (n. 260), et souvent aussi l'accusatif comme *prope propius*, *proxime* (n. 385).

Propior *hostem* collocatus (Hirt. b. g. 8, 9), placé plus près *de l'ennemi*.

Régime au datif ou à l'ablatif.

263. 1. *Alienus*, étranger à, régit le datif, plus souvent l'ablatif avec ou sans *ab*, surtout pour marquer la *répugnance* ou *l'aversion*, et plus rarement le génitif.

Quod *illi causae* maxime alienum est (Cic. p. Caec. 9), ce qui est le plus défavorable à *cette cause*. — Labor alienus *a dignitate nostra* (id. Att. 16, 3), fatigue qui répugne *à notre dignité*. — Neque hoc dii alienum ducunt *majestate sua* (id. div. 1, 38), les dieux ne le regardent pas comme indigne *de leur majesté*. — Quis alienum putet ejus esse *dignitatis* quam mihi quisque tribuat ? (id. fin. 1, 4). Qui regarderait comme contraire *à la dignité* que l'on pourrait m'accorder ?

2. *Diversus*, différent, régit quelquefois le datif, d'après la règle (n. 260), mais d'ordinaire l'ablatif avec *ab*.

Nihil est tam *Lysiae* diversum (quam Isocrates) (Quint. 12, 10), il n'y a rien de plus opposé *à Lysias* qu'Isocrate. — *Ab his* longe diversas litteras recitavit (Sall. Cat. 34), il lut une lettre bien différente *de celle-là*.

Propensus ad misericordiam.

264. Les adjectifs qui marquent *inclination*, régissent l'accusatif, d'ordinaire avec *ad*, parfois avec *in*.

Non tam propensus *ad misericordiam*, quam inclinatus *ad severitatem* videbatur (Cic. Rosc. Am. 30), il paraissait moins enclin *à la compassion* que porté *à la sévérité*. — Pronus *in obsequium* (Hor. ep. 1, 18, 10), prompt *à obéir*.

Trabem latam pedes duos, crassam pede uno.

265. Les adjectifs de *dimension* veulent le nom de la mesure à l'accusatif ou à l'ablatif.

Trabem imponito latam *pedes duos*, crassam *pede uno* (Cat. r. r. 18), placez-y une poutre large de *deux pieds*, épaisse *d'un pied*.

Si l'adjectif est au comparatif, on met à l'ablatif la mesure de la différence qui existe entre les deux objets comparés.

Turres *denis pedibus* quam murus altiores sunt (Curt. 5, 1), les tours sont *de dix pieds* plus hautes que le mur. — Hibernia *dimidio* minor quam Britannia (Caes. b. g. 5, 13), l'Hibernie *de moitié* moins grande que la Bretagne. (C'est l'ablatif de mesure).

Remarque. Avec *natus* on met aussi à l'accusatif le nombre des années (la mesure de l'âge). Nonaginta *annos* natus (Cic. sen. 10), âgé de quatre-vingt-dix *ans*. — Sans *natus* : senex nonaginta *annorum* (n. 248).

Vir probitate eximius.

266. Le complément des adjectifs qui répond à la question *en quoi ? par rapport à quoi ?* se met à l'ablatif. C'est l'ablatif *déterminatif* ou *restrictif*.

Vir *probitate* eximius, un homme distingué *par sa probité*. — Validus *corpore* (Hor. ep. 1, 8, 7), robuste de *corps*. — *Manu* fortis (Nep. Paus. 1), brave *dans l'action*. — *Genere* insignis (Qu. Cic. pet. cons. 3), illustre par la naissance.

L'ablatif déterminatif s'emploie particulièrement avec les adjectifs *dignus*, *indignus*, *contentus*, *fretus*.

Voluntas *omni laude* digna (Cic. p. domo 51), intention digne de *toute louange*. — *Parvo cultu* natura contenta est (Cic. Tusc. 5, 34), la nature se contente *de peu de soins*.

267. Rem. 1. L'ablatif qui détermine les adjectifs exprime une circonstance de cause, de manière, de partie, etc.

2. L'ablatif déterminatif exprimant *l'origine*, *le nom*, se joint aussi à des substantifs employés adjectivement, spécialement à des noms propres.

Natione Medus (Nep. Paus. 1), Mède de nation. — Alexander *nomine*.

On emploie *numero* avec des noms de nombre : mille *numero* (Cic. Verr. II, 1. 18), *litt.* mille en nombre ; *pondo* (n. 40).

3. On trouve des ablatifs déterminatifs avec une préposition.

Ab equitatu firmus (Planc. ap. Cic. fam. 10, 15). — *De via* fessus (Cic. Acad. post. 1). — *A doctrina* instructus (id. Brut. 66).

4. A l'imitation des Grecs, les poètes mettent le complément déterminatif à l'accusatif, spécialement avec des participes.

*Os umeros*que deo similis (Virg. Aen. 1,589). — *Exuvias* indutus Achilli (ib. 2,275). — Redimitus *tempora* quercu (id. georg. 1,349.)

Voyez n. 283 Rem. l'emploi des déterminatifs neutres.

Régime au supin et à l'infinitif.

268. Avec les adjectifs qui signifient *honnête*, *agréable*, *facile*, *digne*, *admirable*, ou le contraire, on emploie comme ablatif déterminatif le supin en *u* de quelques verbes.

Id *dictu* quam re facilius erat (Liv. 31, 38), cela était plus facile à *dire* qu'à faire, *litt.* à être dit qu'à être fait. — Jucundum *cognitu* atque *auditu* (Cic. de or. 1, 8), agréable à *connaître* et à *entendre*.

269. Rem. 1. Le supin en *u* sert aussi de complément aux substantifs *fas*, *nefas*, *opus*.

2. Les supins les plus usités sont *auditu*, *cognitu*, *dictu*, *factu*, *intellectu*, *inventu*, *memoratu*, *transitu*, *visu*.

3. On emploie aussi le gérondif avec *ad* (n. 262, 511). Haec *ad judicandum* sunt facillima (Cic. off. 3. 6), ces questions sont très faciles à résoudre. — Verba *ad audiendum* jucunda (id. de or. 1, 49), paroles agréables à entendre.

270. *Paratus* peut avoir pour complément un infinitif.

Paratus *audire* (Cic. inv. 1, 16), disposé *à entendre* (on dit aussi *paratus ad audiendum*, n. 264). — Omnia *perpeti* paratus (Caes. b. c. 3, 9), prêt à tout *souffrir*.

Les poètes et les écrivains postérieurs à Cicéron mettent aussi l'infinitif avec d'autres adjectifs.

Cantare peritus (Virg. ecl. 10, 32). — *Demonstrasse* contentus (Quint. 5, 12). — Dignus *eligi* (Plin. pan. 7).

Comparatif.

271. Lorsqu'on établit une comparaison entre deux termes, *substantifs ou pronoms*, au moyen d'un comparatif (adjectif ou adverbe), le second terme se construit d'après les trois règles suivantes (n. 272-274).

Clariora quam lux (luce clariora) sunt tua consilia.

272. Si le premier terme est au nominatif ou à l'accusatif, comme sujet (n. 237, 238), le second terme, précédé de la particule *quam*, se met au même cas, ou bien il se met à l'ablatif sans particule.

NOM. Clariora *quam lux* sunt tua consilia, *luce* clariora sunt tua consilia (CIC. Cat. 1, 3), vos desseins sont plus clairs *que le jour*.

ACC. Dico clariora esse *quam lucem* tua consilia, dico *luce* clariora esse tua consilia, je dis que vos desseins sont plus clairs *que le jour*.

Multitudini gratior fuit quam patribus.

273. Si les deux termes sont régimes d'un même mot, on les unit par *quam*, et on les met au même cas.

Multitudini gratior fuit (Romulus) *quam patribus* (LIV. 1, 15), Romulus fut plus cher au peuple *qu'aux sénateurs*. — Non magis mihi faveo *quam tibi* (CIC. fam. 3, 6), je ne veille pas plus à mes intérêts *qu'aux vôtres*.

Verba Varronis hominis, quam fuit Claudius, doctioris.

274. Si le premier terme seul est régime, le second, précédé de *quam*, devient sujet du verbe *esse*.

Verba Varronis hominis, *quam fuit Claudius*, doctioris (GELL. 10, 1), paroles de Varron, homme plus savant *que ne le fut Claudius*.

Toutefois quand le premier terme est à l'accusatif comme régime, le second peut se mettre au même cas par *attraction*, ou bien à l'ablatif.

Ego hominem callidiorem vidi neminem quam *Phormionem* (TER. Phorm. 4, 2, 1) je n'ai vu personne qui fût plus adroit *que Phormion* (c.-à-d. quam Phormio est, *et non* quam Phormionem vidi). — Quem auctorem de illo (Socrate) locupletiorem *Platone* laudare possumus? (CIC. rep. 1, 10) Au sujet de Socrate, quel écrivain pouvons-nous citer plus complet *que Platon ?*

275. REMARQUES. 1. Le pronom relatif qui sert de second terme, se met toujours à l'ablatif.

Punicum bellum, *quo* nullum majus Romani gessere (LIV. 38, 53), la guerre punique, la plus considérable que les Romains aient jamais faite, *litt.* en *comparaison de laquelle* les Romains n'en ont pas fait de plus grande.

Il est à remarquer que le comparatif latin qui suit un relatif et une négation, équivaut au superlatif apposé du français: *la plus considérable.*

2. Pour exprimer qu'une chose dépasse l'*attente*, la *convenance*, etc., on met devant le comparatif les ablatifs *spe, exspectatione, opinione, aequo, justo, solito, dicto, necessario.*

Opinione omnium majorem animo cepi dolorem (CIC. Brut. 1), j'en ai ressenti dans l'âme une douleur plus grande *qu'on ne le pense* généralement. — *Spe*que redit citius (Ov. fast. 4, 606), il revient plus vite *qu'on ne l'avait espéré.* — Citatior *solito* amnis (LIV. 23, 19), fleuve plus rapide *que de coutume.*

3. Les poètes mettent le second terme à l'ablatif, même lorsque le premier est au génitif, au datif ou à l'ablatif.

Lucilii ritu nostrum melioris *utroque* (HOR. sat. 2, 1, 29), à la façon de Lucilius, qui nous est supérieur *à tous les deux.*

4. Emploi de *quam* après certains mots qui expriment comparaison, disparité (n. 586).

Triumphus clarior quam gratior fuit.

276. Quand on compare deux *adjectifs* ou deux *adverbes*, on les met tous les deux ou au comparatif en les unissant par *quam*, ou au positif en les unissant par *magis quam.*

Triumphus *clarior* quam *gratior* fuit (LIV. 5, 23), *clarus* magis fuit quam *gratus*, le triomphe fut *plus splendide qu'agréable.* — Illi viri qui alia bella *fortius* semper quam *felicius* gessissent (LIV. 5, 43), ces hommes qui toujours dans les autres guerres s'étaient distingués plus encore par le courage que par le succès. — *Magis facilis* disputatio est *quam necessaria* (CIC. Phil. 13, 15), la discussion est plus facile que nécessaire.

Rem. Tacite et d'autres historiens mettent quelquefois le premier terme au comparatif et le second au positif. Vehementius quam *caute* (Tac. Agr. 4), avec plus de violence que de prudence.

Doctior est quam putas.

277. Quand le second terme est un *verbe*, on l'unit au premier par *quam*.

Doctior est *quam putas*, il est plus savant *que vous ne croyez*. — Minus dixi *quam volui* de te (Plaut. Capt. 2, 3, 70), j'en ai dit moins sur vous que *je n'ai voulu*.

On ne rend en latin ni la négation *ne*, ni les pronoms *le, en* qui accompagnent le verbe français, comme dans *plus qu'il ne le veut, plus qu'il n'en désire*.

Comparatif de mesure.

278. Les adverbes *plus, amplius, longius* et *minus* s'ajoutent, avec ou sans *quam*, à un nom de grandeur, sans influer sur le cas de ce nom.

Spatium quod est non *amplius pedum sescentorum* (Caes. b. g. 1, 38), un espace qui n'a pas *plus de six cents pieds*. — Per quos (dies) raro umquam nix *minus quattuor pedes* alta jacuit (Liv. 21, 61), pendant ces jours il y eut rarement *moins de quatre pieds* de neige. — Non *longius milia passuum octo* ab hibernis afuerunt (Caes. b. g. 5, 53), ils ne furent pas à *plus de huit mille pas* des quartiers d'hiver.

Lorsque ces adverbes sont sujet ou régime direct, ils peuvent régir l'ablatif.

Catilina initio non amplius *duobus milibus* (hominum) habuit (Sall. Cat. 56), dans le principe, Catilina n'eut pas *plus de deux mille* hommes. — Non amplius senis milibus passuum intererat (Caes. b. g. 1, 15), il n'y avait pas plus de six mille pas de distance.

L'adjectif et l'adverbe de dimension, de durée, peuvent être mis au comparatif avec l'ablatif.

Palus non *latior pedibus* quinquaginta (Caes. b. g. 7, 19), un marais qui n'avait pas plus de cinquante pieds de large. — Etsi expetitum a me sit, ne *diutius anno* in provincia essem (Cic. Att. 7, 3), bien que j'eusse sollicité de ne pas rester en province plus d'une année.

Comparatif marquant le degré, l'excès.

279. *a.* Employé sans le second terme, le comparatif équivaut souvent à *assez* ou à *trop* avec le positif.

Senectus est natura *loquacior* (Cic. sen. 16), la vieillesse est naturellement *assez loquace*. — Voluptas, cum *major* est atque *longinquior*, omne animi lumen exstinguit (ib. 12), le plaisir, quand il est *trop vif* et *trop prolongé*, éteint toute lumière dans l'esprit.

b. Dans le sens de *trop pour*, le comparatif est suivi, soit de *quam pro* avec l'ablatif, soit de *quam ut, quam qui* ou *quam* (seul) avec le subjonctif.

Proelium *atrocius quam pro* numero pugnantium editur (Liv. 21, 29), on livre un combat plus terrible que ne le comportait *le nombre* des combattants, litt. *trop terrible en proportion* du nombre. — *Major* sum, et ad *majora* genitus, *quam ut* mancipium sim mei corporis (Sen. ep. 65, a), je suis *trop* noble et j'ai une destinée *trop* élevée *pour* être l'esclave de mon corps. — *Major* sum *quam cui* possit fortuna nocere. (Ov. met. 6, 195), je suis *trop* grand *pour* que la fortune puisse me nuire.

Rem. Cicéron emploie *quam ut*, plus rarement *quam*, jamais *quam qui*. Après *potius*, on trouve *quam ut* et plus souvent *quam* avec le subjonctif dans le sens de *plutôt que de*.

c. Pour marquer le degré de supériorité ou d'infériorité, on emploie avec le comparatif les ablatifs *multo*, beaucoup, *aliquanto*, assez, *paulo*, un peu, *eo... quo, tanto... quanto*, d'autant... que, etc.

Multo sapientior. — *Aliquanto* major. — *Paulo* doctior.

C'est l'ablatif de mesure. On dit de même *uno plus* ou *minus*. *Uno plus* Tuscorum cecidisse in acie (Liv. 2, 7), que les Étrusques avaient perdu un homme de plus (*litt.* un nombre plus grand d'une unité).

Parfois *magis* ou *potius* renforce un autre comparatif. Cum fuerit *optabilius* oblivisci posse *potius* quam meminisse (Cic. de or. 2, 74).

Au lieu des ablatifs *multo*, etc. on n'emploie que rarement les accusatifs *multum*, etc.

Gallicisme. *Il me tarde de* vous voir, *nihil mihi longius est quam ut* te videam, — *quam* te videam, — *quam* te videre.

Je n'ai rien plus à cœur que de vous suivre, *nihil antiquius habeo quam ut* te sequar, — *nihil mihi antiquius est*, *potius est*.

§ 3. RÉGIME DIRECT DU VERBE.

Pater amat ac tuetur filium.

280. Tout verbe transitif, en *o* ou en *or*, veut son régime direct à l'accusatif.

Pater amat ac tuetur *filium*, le père aime et protège *son fils*.

Remarque. Beaucoup de verbes, outre le sens transitif, ont un ou plusieurs sens intransitifs. Leur construction varie avec le sens.

Verbes composés transitifs.

281. Plusieurs verbes intransitifs forment des composés transitifs. Ce sont :

a. Les verbes de *mouvement* avec les prépositions *circum*, *per*, *praeter*, *super*, *trans*, *ante*.

Circuire *agros*, visiter *les terres* ; circumvenire *hostem*, cerner *l'ennemi*.
Percurrere *regiones*, parcourir *les pays* ; pervagari *orbem*, courir *le monde*.
Praeterfluere *urbem*, baigner *la ville*; praetergredi *castra*, dépasser *le camp*.
Supergredi *limen*, franchir *le seuil*; supervenire *aetatem*, devancer *l'âge*.
Tranare *flumen*, passer *le fleuve* à la nage; transire *Alpes*, passer *les Alpes*.
Antecedere *legiones*, précéder *les légions*; antegredi *solem*, devancer *le soleil*.

Il faut y ajouter quelques verbes de mouvement avec *ob*, *sub*, tels que *obire*, *subire* ; de plus *egredi*, franchir, et quelques autres composés de *ex* chez Tite-Live. — Voyez les verbes de supériorité (n. 311).

b. Les verbes de *mouvement* avec les prépositions *ad*, *cum*, *in*, lorsque le verbe composé ne conserve pas la signification du verbe simple.

Adire *heriditatem*, accepter *l'héritage*; aggredi *hostem*, attaquer *l'ennemi*.
Coire *societatem*, faire *une alliance* ; congredi *amicum*, aborder *un ami*.
Inire *consilium*, prendre *une résolution* ; invadere *castra*, attaquer *le camp*.

Remarques. 1. Lorsque le verbe composé conserve la signification du verbe simple, il se construit mieux avec une préposition.

Adire *ad* consules (Cic. ap. Non. 208, 5), aller trouver les consuls. — Luna congrediens *cum* sole (Cic. n. d. 2, 40), la lune qui se rapproche du soleil.

2. Quelques verbes composés de *ad* et d'un verbe de mouvement ou de situation dont ils conservent la signification, se trouvent avec l'accusatif.

Accedere *aliquem* (Sall. Jug. 62), s'approcher de *quelqu'un*. — Adjacere *Etruriam* (Liv. 7, 12), être adjacent à *l'Étrurie*.

3. C'est spécialement après la période classique que les verbes composés d'une préposition s'emploient comme transitifs.

c. Les verbes de *situation* avec la préposition *circum*.

Circumstare *senatum* (Cic. Cat. 1, 8), se ranger autour du *sénat*; circumsedere *urbem* (Liv. 6, 6), assiéger *la ville*; circumsistere *lectum* (Tac. ann. 14, 8), entourer *le lit*.

Verbes accidentellement transitifs.

282. *a.* Les verbes proprement intransitifs admettent à l'accusatif un nom formé de leur radical ou un nom analogue. Ce nom est ordinairement déterminé par un adjectif ou par un pronom.

Ut *suum gaudium* gauderemus (Cael. ap. Cic. fam. 8, 2), pour nous réjouir de sa joie.

De même : *Tutiorem vitam* victuros esse (Cic. Verr. II, 2, 47). — *Eosdem cursus* cucurrerunt (id. leg. agr. 2, 17). — *Mirum* somniavi *somnium* (Plaut. Rud. 3, 1, 5). — *Consimilem* luserat *lusum* (Ter. Eun. 3, 5, 38). — Abi *tuam viam* (Plaut. Rud. 4, 3, 88). — Pugnavit *proelia* (Hor. od. 4, 9, 19).

On peut rapporter à cette règle les verbes de mouvement, soit simples, soit composés, qui admettent à l'accusatif le nom de la route parcourue.

Qui *stadium* currit (Cic. off. 3, 10). — *Regiones* obiit (Cic. fin. 5, 29). — Cum *maria* ambulavisset, *terram* navigasset (ib. 2, 34).

b. Plusieurs verbes proprement intransitifs qui expriment un sentiment de l'âme, veulent à l'accusatif l'objet de ce sentiment.

Casum meum doluerunt (Cic. p. Sest. 69). — *Sortem*, *vicem* (condition) gemere, lacrimare, lugere. — Horrere *iratum mare* (Hor. epod. 2, 6). — Sitire *sanguinem* (Cic. Phil. 5, 7). — Anhelare *crudelitatem* (Cornif. 4, 55). — Fastidire *preces* (Liv. 34, 5).

c. Les verbes qui signifient *avoir l'odeur*, *la saveur*, *le son*, *parler*, se construisent aussi avec l'accusatif.

Olere *unguenta* (Ter. Ad. 1. 2, 38). — Piscis *mare* sapit (Sen. qu. nat. 3, 18). — Uva resipiens *picem* (Plin. h. n. 14, 1). — Sonat *vitium* (Pers. 3, 21). — Crepare *militiam* (Hor. od. 1, 18, 5). — *Pugnantia* loqui (Cic. Tusc. 1, 7). — Multi *Catilinam* loquebantur (id. p. Mil. 13), beaucoup n'avaient à la bouche que le nom de Catilina. — *Victoriam* conclamare (Caes. b. g. 5, 37).

d. Quelques autres verbes admettent l'accusatif. Tels sont :

Callere *artem* (Tac. ann. 13, 3). — Ludere *bonum civem* (Cael. ap. Cic. fam. 8, 9). — Properare *mortem* (Tib. 4, 1, 205).

e. Les poètes et certains historiens étendent fort loin l'emploi de l'accusatif avec les verbes intransitifs, et avec le passif des verbes *vêtir*, *dépouiller*.

Morientem nomine clamat (Virg. Aen. 4, 674). — Quercus sudabunt *roscida mella* (id. ecl. 4, 30). — Inutile *ferrum* cingitur (id. Aen. 2, 510).

Ils emploient même l'accusatif neutre des adjectifs, surtout avec les participes.

Dulce ridens, *dulce* loquens (Hor. od. 1, 22. 23). — *Torva* tuens (Virg. Aen, 6, 467). — *Lucidum* fulgens (Hor. od. 2, 12, 14). — *Falsum* renidens (Tac. ann. 4, 60). — Voyez aussi n. 267, 3.

Déterminatif neutre à l'accusatif.

283. L'accusatif des pronoms neutres *hoc, istud, illud, id, idem, quod, quid, aliquid, aliud, nihil, utrumque*, etc. et des adjectifs neutres *unum, multa, pauca, omnia, cetera, reliqua*, s'ajoute comme complément :

a. Aux verbes qui expriment un sentiment ou sa manifestation.

Non omnia *quae* dolemus, *eadem* queri jure possumus (Cic. p. Flac. 24), nous ne pouvons nous plaindre avec raison de tout ce qui nous peine.

Id gaudet (Cic. Att. 14, 21). — *Idem* gloriari (id. sen. 10). — *Unum* studetis (id. Phil. 6, 7). — *Utrumque* laetor (id. fam. 7, 1).

On dit de même : *illud* dubito.

b. A d'autres verbes intransitifs, dans un sens adverbial.

Si grando *quidpiam* nocuit (Cic. n. d. 3, 35), si la grêle a fait quelque dégât, *litt.* a nui *en quelque chose.* — Eo rem adducam ut *nihil* divinatione opus sit (Cic. Rosc. Am. 34), j'établirai si bien le fait, qu'il ne faudra en aucune façon deviner.

c. A certains verbes transitifs, comme second régime. Tels sont les verbes qui signifient *avertir, exhorter* (voyez n. 314 *rogare, orare*, etc.).

Eos hoc moneo (Cic. Cat. 2, 9), je les *en* avertis. — *Pauca* milites hortatus (Sall. Jug. 49), il exhorta les soldats en peu de mots.

Rem. Quelques autres accusatifs déterminatifs s'ajoutent, comme expression adverbiale, aux verbes intransitifs. et même aux substantifs et aux adjectifs : *magnam* et *maximam partem*, en grande partie ; *suam vicem*, pour sa part : *id genus, id temporis, hoc aetatis*, de cette espèce, de ce temps, de cet âge, etc.

Magnam partem ex iambis nostra constat oratio (Cic. or 56), notre langage se compose en *grande partie* d'iambes. — *Id aetatis* jam sumus ut omnia fortiter ferre debeamus (id. fam. 6,20), nous en sommes arrivés à devoir tout supporter avec courage (au lieu de *in ea aetate*, dans ce temps).

De même : Homines *id aetatis* (Cic. de or 1, 47), des hommes de cet âge (au lieu de *ejus aetatis*).

Parvum parva decent.

284. On met l'accusatif de la personne :

a. Avec *decere*, convenir, *dedecere*, ne pas convenir, employés à la 3e personne du singulier ou du pluriel (n. 139).

Parvum parva decent (Hor. ep. 1, 7, 44), à l'homme de modeste condition conviennent de modestes projets.

b. Avec les verbes transitifs employés impersonnellement. Tels sont : me *fugit*, j'oublie ; me *fallit*, je me trompe ; me *praeterit*, j'ignore ; me *juvat*, *delectat*, il me plaît (n. 140).

285. On met encore l'accusatif de la personne :

a. Avec *manere*, attendre, et *deficere*, manquer, lorsqu'ils ont pour sujet un nom de chose.

Longius aut propius mors sua *quemque* manet (Prop. 2, 21, 58), tôt ou tard la mort nous attend. — *Me* solacia deficiunt (Cic. fam. 4, 6), les consolations me manquent.

Manere, dans le sens de *rester*, veut le datif de la personne. Manent ingenia senibus (Cic. sen. 7).

b. Avec *latere*, être caché, chez les poètes et chez les prosateurs postérieurs. (Dans la prose classique *latere* se construit sans régime).

Nec latuere doli *fratrem* Junonis (Virg. Aen. 1, 130), les ruses de Junon n'échappèrent pas à son frère.

Plato escam malorum appellat voluptatem.

286. Les verbes qui signifient : **a**. *appeler*, *nommer* ; — **b**. *établir*, *désigner* ; — **c**. *tenir pour*, *regarder comme* ; — **d**. (se) *montrer* et autres semblables, se construisent avec deux accusatifs : celui de la personne ou de la chose qu'on *appelle*, *établit*... et celui de la qualité qu'on lui attribue.

a. Plato *escam* malorum appellat *voluptatem* (Cic. sen. 13), Platon appelle *la volupté l'appât* des maux.

b. *Me* universa civitas *consulem* declaravit (Cic. in Pis. 1), tous les citoyens *m'*ont proclamé *consul*.

Ipsos caecos reddit cupiditas et avaritia et audacia (Cic. Rosc. Am. 35), la cupidité, l'avarice et l'audace *les* rendent *aveugles*.

c. *Deos aeternos* et *beatos* habemus (Cic. n. d. 1, 17), nous regardons les *dieux* comme *éternels* et *heureux*.

d. Rogo atque oro *te virum* praebeas (Cic. fam. 5, 18), je t'en prie et t'en conjure, montre-*toi homme de cœur*.

Remarques. 1. Ces verbes ont par eux-mêmes un sens indéterminé ; ils n'expriment une action spécifiée qu'à l'aide du nom de qualité ; l'autre nom est l'objet de cette action. C'est ainsi que le verbe *declaravit*, avec l'accusatif *consulem*, exprime l'action déterminée, dont *me* est l'objet. Au passif le nom de qualité est attribut, l'autre est sujet (n. 208).

2. Les verbes qui signifient *tenir pour*, *regarder comme*, admettent encore d'autres constructions : habere aliquem *pro hoste* (n. 382), *in summis oratoribus*, *in hostium numero*, *loco parentis*.

§ 4. RÉGIME INDIRECT DU VERBE.

I. Génitif.

Vivorum memini.

287. Les verbes *meminisse*, *recordari*, *reminisci*, se souvenir ; *oblivisci*, oublier, régissent au génitif le nom de la personne, et au génitif ou à l'accusatif, le nom de la chose dont on se souvient, etc.

Vivorum memini, nec tamen *Epicuri* licet oblivisci (Cic. fin. 5, 1), je me souviens des *vivants,* je ne puis cependant oublier *Épicure.* — Memini *constantiae tuae* (id. fam. 13, 75), je me souviens de votre *constance.* — Officia *quae* meminisse debet (id. am. 20), les services *qu'*il doit se rappeler.

288. Rem. 1. L'accusatif de la chose est de règle, lorsque c'est un pronom neutre ou un adjectif neutre.

Externa libentius in tali re quam *domestica* recordor (Cic. eff. 2, 8), en cette matière je me rappelle plus volontiers l'histoire étrangère que la nôtre.

2. Les verbes qui signifient *se souvenir* se construisent aussi avec *de* et l'ablatif, surtout *recordari.*

De te recordari (Cic. Tusc. 1, 6), se souvenir *de vous.* — *Lacrimis de illis* recordor (id. p. Planc. 42), je me rappelle *ces larmes.*

3. Ces mêmes verbes ne se trouvent que rarement avec l'accusatif de la personne, à l'exception de *memini,* dans le sens de *avoir connu jadis.*

Cinnam memini, vidi Sullam, modo Caesarem (Cic. Phil. 5, 6), j'ai connu jadis *Cinna,* j'ai vu Sylla et récemment César.

4. L'objet du souvenir ou de l'oubli est tantôt direct, tantôt indirect, suivant que l'action est conçue comme transitive ou comme intransitive. Elle est spécialement *transitive* dans le sens de *garder* ou *ne pas garder* dans la mémoire, et *intransitive,* dans le sens de *songer* ou *ne pas songer* à un objet confié à la mémoire.

5. L'expression *mihi venit in mentem* se construit avec le nominatif, p. ex. *pugna* (Liv. 8, 5), — avec le génitif, p. ex. *illius temporis* (Cic. fam. 7, 3), — avec *de* et l'ablatif, p. ex. de *speculo* (Plaut. most. 1, 3), — et avec l'infinitif p. ex. venit in mentem *respondere* (Cic. de or. 1, 56).

Grammaticos officii sui commonemus,

289. Les verbes qui signifient *faire ressouvenir*, *avertir*, *informer*, régissent au génitif ou à l'ablatif avec *de* le nom de la chose dont on rappelle le souvenir, etc.

Grammaticos *officii sui* commonemus (Quint. 1, 5), nous avertissons les grammairiens *de leur devoir.* — Certiorem me *sui consilii* fecit (Cic. Att. 10, 3), il m'informa de son projet. — Feceris mihi gratum, si me *de his rebus* feceris certiorem (id. 10, 7), vous me ferez plaisir en m'informant *de cela (certiorem facere* est considéré comme un seul mot).

Rem. L'analogie de forme et de sens qui existe entre *memini,* je me souviens, *et moneo,* je fais ressouvenir explique la construction analogue de leur régime.

Voyez aussi *hoc* eos moneo (n. 283). Cicéron n'emploie pas *moneo* avec le génitif.

Insimulare aliquem furti.

290. Les verbes qui signifient *accuser*, *convaincre*, *condamner*, *absoudre* veulent avec l'accusatif de la personne, le génitif du délit dont on accuse, pour lequel on condamne, etc.

Insimulare aliquem *furti*, accuser quelqu'un *d'un vol*. — Ceteros non dubitabo *inertiae* condemnare (Cic. de or. 1, 38), je n'hésiterai pas à condamner les autres *pour leur lâcheté*.

Au lieu du génitif, on emploie aussi *de* et l'ablatif avec quelques-uns de ces verbes, savoir :

Accusare, postulare, accuser ; *damnare, condemnare,* condamner ; et quelquefois avec *arguere,* convaincre ; *absolvere,* absoudre.

Me accusare *de* epistularum *neglegentia* (Cic. Att. 1, 6), m'accuser de *négligence* dans la correspondance. — *De vi* condemnati sunt (id. Phil. 2, 2), ils furent condamnés *pour violence*.

291. Rem. 1. On emploie sans préposition les ablatifs *crimine* (grief), *nomine*, *peccato*, *judicio*, *suspicione*. Joints au génitif du délit, ils expriment plus clairement l'idée d'accusation.

Regni suspicione absolvere (Liv. 2. 8). — *Nomine neglegentiae* suspectum esse (Cic. fam. 2, 1).

2. *Accusare*, *excusare*, et d'autres verbes pris dans le sens de *blâmer*, d'*excuser*, admettent l'accusatif de la chose.

Cum *meam maestitiam* et *desperationem* accusaris (Cic. fam. 7, 28). — Memineris excusare tarditatem litterarum mearum (id. Att. 15, 26). — Quibusdam aliis *absentem* carpere *imperatorem* melius visum est (Liv. 41, 38).

3. Avec *damnare*, *absolvere*, etc., le nom de la *peine* se met au génitif ou à l'ablatif. — Avec *multare*, il se met toujours à l'ablatif. — Il faut aussi mettre à l'ablatif le nom d'une amende déterminée.

Miltiades, *capitis* absolutus, *pecunia* multatus est (Nep. Milt. 7), Miltiade ne fut pas condamné *à mort*, mais il fut puni *d'une amende*. — Decem *milibus* aeris damnatus (Liv. 7, 16), condamné à 10000 sesterces.

4. Après le siècle d'Auguste, on exprimait aussi le genre du supplice par l'accusatif avec *ad* ou *in* :

Multos *ad metalla* aut *ad bestias* condemnavit (Suet. Cal. 27), il les condamna *aux mines* ou *aux bêtes*.

Me civitatis morum piget taedetque.

292. Les verbes impersonnels *paenitet*, *piget*, *pudet*, *taedet*, *miseret* veulent à l'accusatif, comme régime direct, le nom de la personne qui éprouve le repentir, la peine ; et au génitif, le nom de l'objet qui inspire ces sentiments (n. 139).

Me civitatis *morum* piget taedetque (Sall. Jug. 4), je suis peiné et ennuyé *des mœurs* de la ville. — *Tui* te nec miseret, nec pudet (Plaut. Trin. 2, 4, 30), tu n'as ni pitié ni honte *de toi-même*.

Les impersonnels *miseretur*, *miserescit* se construisent de même. Les verbes personnels *misereor*, *miseresco* régissent aussi le génitif.

Eum vidi miserum et me *ejus* misertum est (Plaut. Trin. 2, 4, 9), je l'ai vu malheureux et j'en ai eu pitié. — *Inopis* nunc te miserescat *mei* (Ter. Heaut. 5, 4, 3), maintenant que je suis dans l'indigence, ayez pitié de moi. — Miseremini *sociorum* (Cic. Verr. II, 1, 28), ayez pitié des *alliés*.

293. Rem. 1. Avec les verbes *paenitet*, etc. on emploie aussi comme sujet un pronom neutre au singulier.

Sapientis est proprium nihil, *quod* paenitere possit, facere (Cic. Tusc. 5. 28), c'est le propre du sage de ne rien faire qui puisse lui causer du regret.

2. Le verbe qui exprime l'objet du repentir etc. ne se met pas au gérondif en *di*, mais à l'infinitif comme sujet du verbe impersonnel.

Quem paenitet *peccasse*, paene est innocens (Sen. Agam. 243), celui qui se repent d'avoir péché est presque innocent. — On dit aussi *eum paenitet quod* (n. 421).

3. Les infinitifs *paenitere*, *taedere* etc. peuvent servir de sujet aux verbes *potest*, *debet*, *solet*, *coepit*, *incipit*, *desinit* employés impersonnellement.

Solet eum *paenitere* (Cic. Att. 8, 5), il a coutume de *se repentir*. — *Pigere* eum facti coepit (Just. 12, 6), il commença à *être au regret* de ce qu'il avait fait. — Incipit me *taedere*, je commence à *m'ennuyer*.

4. *Miserari*, *commiserari*, déplorer, prendre en pitié, veulent l'accusatif.

Ita sum animo affectus ut non queam satis hujus *eventum fortunamque* miserari (Cic. p. Mur. 27), je suis tellement ému que je ne puis assez déplorer son malheureux sort.

5. *Veritum est* se construit parfois comme son synonyme *pudet*.

Interest omnium recte facere.

294 Avec l'impersonnel *interest*, il importe, le nom de la personne se met au génitif, le nom de la chose, au génitif et plus souvent à l'accusatif avec *ad*.

Interest *omnium* recte facere (Cic. fin. 2,22), il importe *à tous* les hommes de bien faire. - Ostendam quantum *salutis communis* intersit (id. p. Mur. 2), je montrerai combien il importe *au salut de tous*. — Magni *ad honorem nostrum* interest (id. fam. 16, 1), il importe grandement à notre honneur. — *Utriusque* nostrum magni interest (ib. 3, 5), il nous importe beaucoup *à tous deux*.

Remarques. 1. *Refert* synonyme de *interest* s'emploie le plus souvent sans régime. On le trouve, mais rarement, avec le génitif.

2. Avec *interest* et *refert*, on emploie au lieu des génitifs *mei, tui,* etc., les ablatifs féminins *mea, tua,* soit seuls, soit joints à un nom au génitif.

Et *tua* et *mea* maxime interest te valere (Cic. fam. 16, 4), il nous importe beaucoup *à vous* et *à moi* que vous vous portiez bien. — Quid *tua* id refert ? (Ter. Phorm. 4, 5, 11) Que *vous* importe ? — Interest *tua unius*, il vous importe, à *vous* seul.

3. *Interest*, il y a de la différence, se construit ordinairement avec *inter* et l'accusatif.

Nihil inter *vos* et *Catilinam* interfuit (Cic. in. Pis. 7).— Inter *hominem* et *beluam* hoc maxime interest (id. off. 1, 4).

4. Les verbes *interest* et *refert*, peuvent avoir pour sujet un pronom neutre.

Id meâ minime refert (Ter. Ad. 5, 4, 27). — *Illud* mea magni interest *te ut videam* (Cic. Att. 11, 22).

Comme d'autres verbes impersonnels d'un sens analogue, ils ont aussi pour sujet un infinitif, une proposition infinitive ou une proposition subjonctive introduite par *ut*, *quid*, *utrum*, etc.

Pour l'emploi des adverbes de quantité avec ces verbes, v. n. 388.

Omnia hostium erant. — Est adulescentis.

295. Le verbe personnel *esse* signifiant *appartenir à*, et l'impersonnel *est* signifiant *il appartient à*, *c'est le propre de*, *il est du devoir de*, se construisent avec le génitif.

Personnel. Praeter Capitolium omnia *hostium* erant (Liv. 6, 40), à l'exception du Capitole, tout appartenait *aux ennemis*.

Impersonnel. Est *adulescentis* majores natu vereri (Cic. off. 1, 34), il est du devoir *du jeune homme* de respecter les vieillards.

296. Rem. 1. Avec le personnel *esse*, on emploie, au lieu des génitifs *mei, tui,* etc., les possessifs *meus, tuus ;* avec l'impersonnel *est,* on emploie le nominatif neutre *meum, tuum*.

Personnel. Hic liber est *meus*, ce livre m'appartient, *litt.* ce livre est le *mien*.

Impersonnel. Est *tuum* videre quid agatur (Cic. p. Mur. 38), c'est à vous de voir ce qui se fait (*tuum* est l'attribut de *videre).*

2. Avec *est*, on emploie substantivement au génitif les adjectifs à une seule terminaison, et au nominatif neutre ou au génitif, les adjectifs à plusieurs terminaisons.

In tranquillo tempestatem adversam optare *dementis* est; subvenire autem tempestati quavis ratione *sapientis* (Cic. off. 1,24), dans le calme, désirer d'être assailli par la tempête c'est le propre *d'un fou ;* dans la tempête, lutter contre elle par tous les moyens, c'est le propre *d'un sage.* — Neglegere quid de se quisque sentiat, non solum *arrogantis* est, sed etiam omnino *dissoluti* (ib. 1, 28), ne pas s'inquiéter des jugements des autres sur sa conduite, c'est le fait, je ne dis pas seulement *d'un arrogant*, mais *d'un homme sans mœurs.* — Et facere et pati fortia *Romanum* est (Liv. 2, 12), agir et souffrir avec vigueur, c'est le caractère du *Romain.*

3. *Est* se construit aussi avec le génitif d'une chose personnifiée.

Est *moris*, *consuetudinis*, (il appartient à l'usage) il est d'usage; *stultitiae*, *levitatis* est, c'est le propre de la sottise, de la légèreté. On peut dire aussi au nominatif : *consuetudo est*, *stultitia est*.

4. On marque plus explicitement l'idée de devoir, de convenance par un nom neutre, tels que *officium*, *munus*, *negotium*, *proprium*, qui régit le génitif.

Sapientis est *proprium* nihil, quod paenitere possit, facere (n. 293).

5. Le verbe *fieri* se construit comme le verbe personnel *esse* avec le génitif.

Omnia, quae mulieris fuerunt, *viri* fiunt (Cic. top. 4), tout ce qui a appartenu à la femme devient la propriété du mari.

II. Datif.

Da dextram misero.

267. Beaucoup de verbes transitifs veulent le datif de la *personne* ou de la chose à laquelle on donne, attribue ou rapporte un objet. C'est le *datif d'attribution.*

Tels sont les verbes qui signifient :

a. Donner, *confier*, *refuser*.

Da dextram *misero* (Virg. Aen. 6, 370), tendez la main à *un infortuné.*

b. Dire, *promettre*, *montrer*.

Nemo crastinum potest *sibi* pollicere (Sen. Thyest. 619), personne ne peut *se* promettre le lendemain.

c. Menacer, *féliciter* (verbes qui, en français, ont le nom de la personne pour régime direct).

Utrique mortem est minitatus. (Cic. p. Mil. 27), il les menaça *l'un* et *l'autre* de la mort. — *Ei* recuperatam libertatem est gratulatus (id. Phil. 2, 12), il *le* félicita du rétablissement de la liberté.

298. Rem. 1. Quelques-uns de ces verbes admettent aussi d'autres constructions (n. 320). *Gratulari* admet différents régimes : gratulari alicui *de re*, (de) ou *in re* (à l'occasion de).

2. On construit aussi avec le datif certaines périphrases qui renferment un accusatif, telles que : *modum ponere*, modérer ; *fidem habere*, croire ; *morem gerere*, obéir, se prêter à la volonté de ; *finem facere*, terminer ; *potestatem facere*, permettre ; *gratias agere*, témoigner de la reconnaissance ; *gratiam habere*, éprouver de la reconnaissance, l'avoir dans le cœur, *gratiam debere*, être l'obligé.

3. *Scribere*, *mittere*, *ferre*, *dare* admettent aussi l'accusatif avec *ad*, pour mieux indiquer la destination.

Plura *ad te* scribam (Cic. Att. 11, 10). — Scriberem *ad te* de hoc plura (ib. 6, 1). — Legatos de deditione *ad eum* miserunt (Caes. b. g. 1, 27), ils lui envoyèrent des députés pour traiter de la soumission.

Dare litteras *ad aliquem*, remettre une lettre *pour quelqu'un*, écrire à *quelqu'un*. — Dare litteras *alicui*, se dit de l'écrivain qui donne la lettre au messager, et du messager qui la donne au destinataire.

Vir bonus nemini nocet.

299. Plusieurs verbes intransitifs veulent le datif de la personne ou de la chose à laquelle l'action se rapporte.

Tels sont les verbes qui signifient :

a. Être utile ou *nuire*, *favoriser* ou *contrarier*, *plaire* ou *déplaire*.

Vir bonus *nemini* nocet, l'homme de bien ne nuit à *personne*. — Non licet sui commodi causa nocere *alteri* (Cic. off. 3, 5), il n'est pas permis de nuire *à autrui* pour son propre avantage. — Favent *pietati fideique* dii (Liv. 44, 1), les dieux protègent la piété et la bonne foi. — Omnes qui *virtuti* student (Cic. fin. 4, 24), tous ceux qui s'appliquent *à la vertu*. — Studebat *laudi* et *dignitati* (ib.), il s'attachait *à la gloire* et *à l'honneur*.

b. Commander ou *servir*, *obéir* ou *résister*, *se fier* ou *se défier*.

Cum is qui imperat *aliis*, servit ipse *nulli cupiditati* (Cic. rep. 1, 34), lorsque celui qui commande *aux autres*, n'obéit lui-même *à aucune passion*. — Efficiendum est ut appetitus *rationi* obediant (id. off. 1, 29), il faut s'efforcer de faire obéir les appétits *à la raison*. — Puer bene *sibi* fidens (id. Att. 6, 6), enfant qui se fie beaucoup à *lui-même*.

300. A cette règle se rapportent les verbes suivants dont les correspondants sont transitifs en français :

Favēre, favoriser; *parcĕre,* épargner; *satisfacere,* satisfaire; *servire,* servir; *studēre,* étudier, s'appliquer à ; *nubĕre,* prendre pour époux ; et les verbes déponents *blandiri,* flatter ; *mederi,* guérir ; *auxiliari, opitulari,* secourir.

301. REMARQUES. 1. *Juvare*, aider, *laedere*, et *offendere*, blesser, bien qu'ils expriment l'idée de *favoriser*, *contrarier*, sont transitifs.

Ne *eos* frumento juvarent (CAES. b. g. 1, 26). — Injuste *neminem* laesit (CIC. p. Mur 40). — *Neminem* unquam offendit (id. p. Balb. 26).

Le passif *probari*, dans le sens de *plaire*, *être en faveur*, prend le datif d'après la règle.

2. *Imperare*, *jubere*, commander, régissent quelquefois l'accusatif de la chose qu'on commande.

Frumentum imperavit (CIC. in Caecil. 10). — Nero jussit *scelera*, non spectavit (TAC. Agr. 45).

Dominari admet aussi la préposition *in* avec l'accusatif ou l'ablatif.

Dominari *in cetera (animalia)* (Ov. met. 1, 77). — Nimia ista quae dominatur in civitate potentia (CIC. p. Caec. 25).

3. *Fidere*, *confidere*, prennent le datif de la personne, l'ablatif ou le datif de la chose.

Si *mihi ipsi* confiderem (CIC. amic. 5), si je me fiais à mes forces. — Quis poterit aut corporis *firmitate* aut fortunae *stabilitate* confidere? (id. Tusc. 5, 14) Qui pourra se fier à la vigueur du corps ou à la stabilité de la fortune? — Nisi vestrae *fidei constantiaeque* confiderem (id. Phil. 5, 1), si je ne comptais sur votre fidélité et votre constance.

4. Les verbes qui signifient *combattre*, *lutter* se trouvent avec le datif chez les poètes, avec *cum* et l'ablatif chez les prosateurs.

Solus *tibi* certat Amyntas (VIRG. ecl. 5, 8), Amyntas seul lutte avec vous. — Cives *cum civibus* de virtute certabant (SALL. Cat. 9), les citoyens rivalisaient de courage.

5. *Auctor sum*, je conseille, se met avec le datif de la personne.

Senatui pacis *auctor fui* (CIC. Att. 9, 11), j'ai *conseillé* la paix *au sénat*.

Romae nutriri mihi contigit.

302. Plusieurs verbes impersonnels veulent le nom de la personne au datif (n. 140).

Tels sont les verbes qui signifient : *il arrive*, *il paraît*, *il convient*, *il est utile*, *agréable*, *permis*, *nécessaire*.

Romae nutriri *mihi* contigit (HOR. ep. 2, 2, 41), j'ai eu l'avantage d'être élevé à Rome. — *Omnibus bonis* expedit salvam esse rempublicam (CIC. Phil. 13. 8), il est avantageux *à tous les gens de bien* que l'État soit en sûreté. — *Illis timidis* licet esse (n. 480, 2).

REM. Les impersonnels *constat*, il est établi, *convenit*, il est convenu, admettent aussi l'accusatif de la personne avec *inter*, et l'ablatif de la chose avec *de*.

Constat *inter omnes* (CIC. Verr. 1, 16), il conste pour tous. — De facto *constat* (QUINT. 7, 2), le fait est constaté. — *Inter omnes* fere video convenire (CIC. leg. agr. 2, 16), je vois que presque tous en conviennent.

On dit aussi personnellement *res convenit mihi tecum*, ou impersonnellement *de re mihi tecum convenit*.

Ejus vitae timeo.

303. Un grand nombre de verbes transitifs ou intransitifs veulent le datif de la personne ou de la chose à laquelle l'action est avantageuse ou nuisible. C'est le *datif d'avantage*.

Ejus *vitae* timeo (TER. Andr. 1, 3, 5), je crains *pour sa vie*. — Non *vitae* sed *scholae* discimus (SEN. ep. 106), nous étudions, mais c'est pour paraître dans l'école et non pour régler notre vie. — Praedia coluit *aliis*, non *sibi* (CIC. Rosc. Am. 17), il a cultivé les terres *pour d'autres*, non pour *lui*.

304. REM. 1. Le datif des pronoms personnels s'ajoute parfois au verbe pour donner plus de vivacité à l'expression (dativus ethicus).

Quid *mihi* Celsus agit ? (HOR. ep. 1, 3, 15), que fait, comment va mon ami Celsus ? — *Hic mihi* quisquam misericordiam nominat (SALL. Cat. 52), quelqu'un va-t-il ici parler de compassion ?

On dit de même en français : on *vous* le suspendit (LA F.).

2. Les historiens, à l'imitation des Grecs, ajoutent parfois au datif de la personne exprimé ou sous-entendu un participe qui exprime sa situation, sa disposition ou son action.

Quod est oppidum, primum Thessaliae *venientibus* ab Epiro (CAES. b. c. 3, 80), c'est la première ville de Thessalie qu'on rencontre en venant de l'Épire. — Vere *aestimanti* (LIV. 35, 58), si on y réfléchit, à vrai dire (n. 527).

Accusatif ou datif suivant le sens.

305. Quelques verbes prennent l'accusatif ou le datif, selon leur signification.

Aemulari.

Virtutes majorum suorum aemularentur (TAC. Agr. 15), qu'ils imitent les vertus de leurs ancêtres.

Iis aemulamur qui ea habent, quae nos habere cupimus (CIC. Tusc. 1, 19), nous portons envie à ceux qui possèdent ce que nous désirons avoir.

Auscultare.

Eum ausculto lubens (PLAUT. Poen. 4, 2, 19), je l'écoute volontiers.

Mihi ausculta (CIC. Rosc. Am. 36), pesez bien mes paroles, croyez-moi.

Cavere.

Ulciscar perfidos amicos, nihil credendo et *omnia* cavendo (CIC. p. red. ad Quir. 9), je me vengerai des amis perfides, en ne leur accordant aucune confiance et en me tenant en garde contre toutes les manœuvres.

Ei cavere volo (CIC. fam. 3, 1), je veux veiller à sa sûreté.

Avec ab et l'ablatif. Monebat ut *a me* ipso *caveret* (CIC. Sest. 64), il l'avertissait de se défier de moi.

Consulere, prospicere, providere.

Judices, jam *vos* consulo (CIC. Verr. I. 11), juges, je demande votre avis.

Nos longe prospicere oportet *futuros casus* reipublicae (CIC. amic. 12), il faut que nous prévoyions de loin les dangers de la république.

Consulite *vobis*, prospicite *patriae* (CIC. Cat. 4. 2), veillez à vos intérêts et à ceux de la patrie.

Censent a diis *vitae* hominum consuli et provideri (CIC. n. d. 1, 2), ils pensent que les dieux veillent et pourvoient aux nécessités des hommes.

Cupere.

Quod cupis ardenter (Cic. Tusc. 4, 17), ce que vous désirez ardemment.

Favere et cupere *Helvetiis* (Caes. b. g. 1, 18), favoriser les Helvétiens et leur porter de l'intérêt.

Metuere, timere.

A me *insidias* metuunt (Cic. fam. 5, 6), ils redoutent des pièges de ma part.

Ejus *vitae* timeo, je crains pour sa vie, (n. 303).

Moderari, temperare.

Moderari *navem* (Cic. inv. 2, 51), diriger le navire. — *Rempublicam* temperare (Cic. Tusc. 1, 1), gouverner la République.

Moderari *animo* (Cic. ad. Qu. fr. 1, 1, 13), modérer son ardeur. — Temperare *linguae* (Liv. 28, 44), maîtriser sa langue.

Sufficere.

Aut illae (salices) pecori *frondem*, aut pastoribus *umbram* sufficiunt (Virg. georg. 2, 435), ces saules fournissent du feuillage au troupeau ou de l'ombre aux bergers. — Sufficere *consulem* (Cic. p. Mur. 38), élire un consul en remplacement d'un autre.

Sufficit unus *huic operi* (Mart. 5, 52, 5), un seul suffit à cet ouvrage.

Avec ad et l'accusatif. Nec plebe *ad tributum* sufficiente (Liv. 29, 16), le peuple ne pouvant suffire à l'impôt.

Quelques verbes prennent l'accusatif ou le datif, sans notable différence de signification. Tels sont :

Adulari, *flatter* ; desperare, *désespérer* ; praestolari, *attendre*.

Sunt nobis mitia poma.

306. Le verbe *esse* signifiant *être à la disposition de*, se construit avec le datif de la personne qui dispose et le nominatif de la personne ou de la chose dont elle dispose.

Sunt *nobis* mitia poma (Virg. ecl. 1, 80), nous avons des fruits mûrs, *litt.* des fruits mûrs sont *à nous,* à notre disposition.

Gallicisme. *Avoir* se rend souvent par *esse* en changeant le régime en sujet.

Rem. 1. Avec *esse*, le génitif (n. 295) marque mieux la personne dont la chose dépend, et le datif, la personne à laquelle la chose est avantageuse. *Hic liber est Petri*, ce livre est de Pierre, c'est son ouvrage ou sa propriété. — *Petro est liber*, le livre est à la disposition de Pierre.

2. *Esse alicui nomen* (n. 210, 4).

Esse avec deux datifs.

307. Le verbe *esse* signifiant *être cause*, *servir de*, se construit avec deux datifs, exprimant l'un *la personne*, l'autre *le but* ou *l'effet*.

Hoc est *mihi dolori* (Cic. har. resp. 18), cela me cause de la douleur, *litt.* cela est à *douleur* à moi. — In id studium, in quo estis, incumbite, ut et *vobis honori* et *amicis utilitati* et *reipublicae emolumento* esse possitis (id. de or. 1, 8), appliquez-vous à cet art (de l'éloquence), que vous cultivez, afin de pouvoir à la fois parvenir à la gloire, servir vos amis et vous rendre utiles à l'État.

Remarques. 1. Le datif de la personne n'est pas toujours exprimé.

Nisi quod omnino (praedia) coluit, *crimini* fuerit (Cic. Rosc. Am. 17), à moins qu'on ne lui fasse un grief d'avoir seulement cultivé ces terres. — *Maximo* est *argumento*, quod paulo ante interitum Caesaris contigit (id. div. 1, 52), une grande preuve se trouve dans ce qui arriva peu de temps avant la mort de César.

2. Le verbe *esse* peut-être sous-entendu.

Cui bono ? à qui en revient le profit ? (formule de procédure).

Autres verbes avec deux datifs.

308. On construit aussi avec deux datifs, exprimant l'un la personne, l'autre le but :

1. Les verbes qui signifient *imputer à*, *prendre pour*.

Summam laudem *S. Roscio vitio* et *culpae* dedisti (Cic. Rosc. Am. 16), vous avez reproché comme un crime à S. Roscius ce qui fait son principal mérite. — Id *tibi* ducis *gloriae, damno, faenori*. — Vertis *id mihi vitio, stultitiae, probro*.

2. Les verbes qui signifient *placer*, *laisser*, *envoyer*, *venir*.

Caesar quinque cohortes *castris praesidio* reliquit (Caes. b. g. 7, 60), César laissa cinq cohortes pour protéger le camp. — Quos ceperat, *tibi muneri* misit (Nep. Paus. 2), il vous envoya les captifs comme présent. — Pausanias venit *Atticis auxilio* (id. Thras. 3), Pausanias vint au secours des Athéniens.

REMARQUES. 1. Le verbe *dare*, dans le sens de *donner*, se met aussi avec deux datifs, mais moins souvent que dans le sens *d'imputer*.

Cum multa milia jugerum agri *ei muneri* darent (NEP. Thras. 4), lorsqu'on lui offrit comme présent plusieurs milliers d'arpents de terre.

2. Le verbe *habere* s'emploie avec le datif du but, sans le datif de la personne.

Habere *quaestui* rempublicam (CIC. off. 2, 22), exploiter la république. — Habere *ludibrio* (PLAUT. Cas. 3, 5, 19), mépriser. — Habere *religioni* (CIC. div. 1, 35), se faire scrupule de.

3. Le datif de *but*, de *destination* se trouve avec d'autres verbes et avec des substantifs, spécialement chez les historiens. Souvent ce datif peut être ramené au datif d'*avantage* (n. 303).

Veniam *errori* atque *adulescentiae* petendo (LIV. 3, 12). — Subsidium *rei familiari* (TAC. ann. 15, 53).

4. Le datif du gérondif marquant la *destination* (n. 510).

Mortem servituti antepono

309. Les verbes composés de *ad*, *ante*, *cum*, *in*, *inter*, *ob*, *post*, *prae*, *sub*, *super*, admettent au datif le régime indirect auquel la préposition se rapporte.

VERBE TRANSITIF. Mortem *servituti* antepono (CIC. fam. 10, 27), je préfère la mort *à l'esclavage, litt.* je place la mort *avant* l'esclavage. — Equitibus imperat ut quam maximum *hostibus* terrorum inferant (CAES. b. g. 7, 8), il ordonne à la cavalerie de causer le plus grand effroi possible *aux ennemis*.

VERBE INTRANSITIF. Tum calones inermes *armatis* occurrerunt (CAES. b. g. 2, 27), alors les valets se jetèrent sans armes *sur les hommes armés*. — Praeesse *exercitui* (CAES. b. c. 3, 57), commander une *armée*.

Préposition répétée avec les verbes composés.

310. Au lieu de mettre le datif, les auteurs classiques répètent souvent la préposition ou une préposition analogue. — La préposition est spécialement en usage :

a. Avec plusieurs composés de *ad, in, sub,* lorsqu'ils désignent clairement un mouvement (quest. *quo*), ou une situation (quest. *ubi*).

VERBE TRANSITIF. Crebri *ad eum* rumores afferebantur (CAES. b. g. 2, 1), on *lui* rapportait fréquemment des rumeurs. — Leges *in aes* incisae (LIV. 3, 57), des lois gravées *sur* l'*airain*.

VERBE INTRANSITIF. *In senatum* accedere (CIC. Att. 7, 4), entrer *au sénat*. — Incurrere *in hostes* (SALL. Cat. 60), courir *sur l'ennemi*. — Succedere *ad castra* (LIV. 7,37), s'avancer *vers le camp*.

b. Avec plusieurs composés de *ad*, pris dans le sens figuré.

Ad virtutem se animus applicat et adjungit (CIC. amic. 14), l'âme s'attache et s'adonne à la vertu.

c. Avec la plupart des composés de *cum*.

Verbe transitif. Conferte hanc pacem *cum illo bello* (Cic. Verr. II, 4, 52), comparez cette paix *avec cette guerre*.

Verbe intransitif. Curtius consensit *cum Hispanis* (Cic. fam. 6, 18), Curtius fut d'accord *avec les Espagnols*. — Considerabit constetne oratio *cum re* aut ipsa *secum* (id. inv. 2, 14), il examinera si le discours est d'accord *avec les faits* ou s'il est conséquent en soi.

Remarque. Après la période classique, la répétition de la préposition devint plus rare et l'emploi du datif plus général.

Verbes composés qui marquent la supériorité.

311. Plusieurs verbes composés de *ante* ou de *prae*, qui marquent la supériorité, veulent le datif et quelquefois l'accusatif de la personne ou de la chose sur laquelle on l'emporte ; et l'ablatif avec ou sans *in* de la chose dans laquelle ou par laquelle on l'emporte.

Tels sont : *antecedere, antecellere, anteire, antistare (antestare), praecedere, praecellere, praecurrere, praestare.*

Is qui, *qua* homines *bestiis* praestant, *ea in re hominibus ipsis* antecellat (Cic. inv. 1, 4), celui qui l'emporte *sur les hommes eux-mêmes* par la faculté qui les rend supérieurs *aux animaux*. — Consules qui *omnes intellegentia* anteibant (id. Brut. 64), les consuls qui surpassaient tous les autres en intelligence.

Rem. *Excellere* se construit avec le datif, ou avec une préposition et l'accusatif.

Ceteris excellere pictoribus existimabatur (Cic. inv. 2, 1). — Excellere *inter* alios, *praeter* ceteros, *super* omnes.

Praeire, devancer, se construit avec le datif ou avec l'accusatif.

Consulibus lictores praeibant (Cic. rep. 2, 31). — Per avia ac derupta praeibat *eum* (Tac. ann. 6,21).

Autres verbes composés.

312. 1. *Illudere*, se jouer de, régit l'accusatif ou le datif.

Vivorum talium *dignitati* illudere (Cic. Rosc. Am. 19). — Pergisne *artem* illudere in qua excellis ipse ? (id. rep. 1, 13).

2. *Incumbere*, dans le sens de *s'appuyer sur*, admet le datif, ou l'accusatif avec *in*, *ad*, *super*.

At tua *centenis* incumbunt tecta *columnis* (Mart. 5, 13, 5). Incumbere *in eum* (Curt. 6, 9).

Dans le sens de *s'appliquer à*, il préfère l'accusatif avec *ad* ou *in* : *incumbere, ad laudem, in studia, in rempublicam.* — Il se trouve aussi avec le datif : *incumbere novae cogitationi* (Tac. dial. 3).

3. *Supersedere* et *acquiescere* admettent l'ablatif plus souvent que le datif.
Ut supersedeas *hoc labore* itineris (Cic. fam. 4, 2). — Ut *in* ejus *bonis* acquiescam (ib. 4, 6). — Clodii *morte* acquieverunt (Cic. p. Mil. 37).

4. Tous les composés de *esse*, à l'exception de *absum*, admettent le datif. Plusieurs admettent aussi les constructions de la question *ubi* (n. 335, 336).
In contione adfuerunt (Cic. p. Flac. 23). — *In convivio* interfuit (id. Rosc. Am. 44). — *In Antonio* non defuit ornatus (id. de or. 3, 4). — Ut mane *ad portam* adesset (id. inv. 1, 27).

III. Accusatif.

Pythagoras pueros modestiam docebat.

313. Les verbes *docere*, enseigner, et ses composés, *celare*, cacher, *interrogare*, interroger, *rogare*, demander, *orare*, *exorare*, prier, *poscere*, *reposcere*, réclamer, *flagitare*, solliciter, peuvent régir, avec l'accusatif de la personne, celui de la chose comme régime indirect.

Pythagoras pueros *modestiam* docebat, Pythagore enseignait *la modestie* aux enfants. — Non te celavi *sermonem* (Cic. fam. 2, 16), je ne vous cachai point *ce discours*. — Me primum *sententiam* rogavit (id. ad. Qu. fr. 2, 1), il me demanda *mon avis* avant les autres. — Cotidie Caesar Aeduos *frumentum* flagitare (Caes. b. g. 1, 16), chaque jour César pressait les Éduens de fournir du *blé*.

314. Rem. 1. *Docere*, donner avis de, se construit avec *de* et l'ablatif (n. 289).
Uti *de* ejus *injuriis* judices docerent (Cic. Verr. II, 4, 51), pour informer les juges de ses injustices.
On dit aussi : celare *de re* : me *de hoc libro* celavit (Cic. fam. 7, 20); surtout au passif : *maximis de rebus* celari (ib. 5, 2).
On dit encore : interrogare aliquem *de aliqua re* (Cic. in Vat. 13). percunctari *de re* (id. rep. 6, 9).

2. *Docere* prend l'ablatif de l'instrument avec lequel on s'exerce.
Docere Socratem *fidibus* (Cic. fam. 2, 22), apprendre à Socrate à jouer de la lyre. — Docendum cures *equo armis*que (Liv. 29, 1), ayez soin de lui apprendre à monter à cheval et à manier les armes.

3. *Rogare*, dans la langue politique, admet l'accusatif de la personne : rogare *populum* (Cic. Phil. 1, 10), consulter le peuple ; — l'acc. de la chose : rogare *leges* (ib. 2, 29), proposer des lois ; — le double accusatif : *aediles* dictator *populum* rogat (Liv, 6, 42), le dictateur propose au peuple de nommer des édiles.

En dehors de cette acception, *rogare*, ainsi que *orare*, *interrogare*, ne reçoivent guère dans la prose classique pour second accusatif que les déterminatifs neutres (n. 283).

4. *Poscere*, *reposcere*, *flagitare* (n. 225, Rem.).

Cum Rhodanum copias trajecissem.

315. Les verbes transitifs composés de *trans* régissent un second accusatif dépendant de la préposition.

Cum *Rhodanum* copias trajecissem (Planc. ap. Cic. fam. 10, 11), lorsque j'eus fait passer le *Rhône* à mes troupes.

On peut aussi répeter la préposition.

Ne quam multitudinem hominum amplius *trans Rhenum* in Galliam traduceret (Caes. b. g. 1, 35), (César demanda à Arioviste) qu'il ne fît plus passer aucune troupe d'hommes *d'au delà du Rhin* en Gaule.

316. Rem. 1. Lorsqu'on n'exprime pas l'accusatif de la personne, les verbes *transmitto* et *trajicio*, dans le sens de *franchir*, se mettent avec l'accusatif de la chose que l'on passe.

Grues *maria* transmittunt (Cic. n. d. 2, 49), les grues passent les *mers*. — Cum ratibus *Trebiam* trajicerent (Liv. 21, 56), lorsqu'ils passaient la *Trébie* sur des radeaux.

2. Dans le sens *d'aller*, ils se mettent avec *in* ou *ad* et l'accusatif du lieu où l'on se rend.

In Sardiniam transmisit (Liv. 42, 7), il passa *en Sardaigne*. — *Ad Aethaliam insulam* trajecit (Liv. 37, 13), il se rendit *à l'île d'Éthalie* (Elbe).

Te ad studium summae laudis cohortabor.

317. Les verbes transitifs qui signifient *exhorter*, *exciter*, *inviter*, *attirer* veulent leur régime indirect à l'accusatif d'ordinaire avec *ad*, parfois avec *in*.

Te *ad studium* summae laudis cohortabor (Cic. fam. 2, 4), je vous exhorterai à désirer une gloire éclatante, litt. *au désir* d'une gloire. — Is me crebro *ad cenam* invitat (id. fam. 7, 9), il m'invite souvent *à souper*. — Magnes ferrum *ad se* allicit et trahit (id. div. 1, 39), l'aimant attire le fer. — Plures secum *in eandem* trahunt *calamitatem* (Sall. Cat. 7), ils en entraînent plusieurs autres avec eux *dans le même malheur*.

Quod ad me attinet.

318. Les verbes *attinere*, *pertinere*, concerner, s'étendre à, *spectare*, tendre à, se rapporter à, *valere*, contribuer à, employés à la 3e personne du singulier ou du pluriel, veulent leur régime à l'accusatif avec *ad*.

SING. Quod *ad me* attinet (CIC. ad Qu. fr. 2, 1), pour ce qui *me* concerne. — *Ad rempublicam* pertinet me per te conservari (id. Att. 9, 11, A), il est de l'intérêt de *la république* que je sois conservé par vous. — Illud perficiam ut invidia mihi valeat *ad gloriam* (id. Cat. 3, 12), je ferai en sorte que la haine qu'on me porte tourne *à ma gloire*.

PLUR. Beneficia quae *ad singulos* spectant,... quae *ad universos* pertinent (CIC. off. 2, 21), les bienfaits qui s'adressent *à des individus*,... qui intéressent *tous les hommes*.

REM. 1. Les impersonnels *attinet*, *pertinet* sont souvent sous-entendus : nihil ad rem ; — quid ad Caesarem ?

2. *Spectare*, regarder, être dirigé vers, se construit avec *ad*, *in*, *inter* et l'accusatif.
Pars collis *ad orientem solem* spectabat (CAES. b. g. 7, 69). — Alia frons *in Etruriam* spectans (LIV. 5, 1).

IV. Ablatif.

Sol cuncta sua luce complet.

319. Les verbes qui marquent *abondance* ou *disette* veulent leur complément indirect à l'ablatif. Tels sont :

a. Les verbes transitifs qui signifient *remplir*, *munir*, *vêtir*, *priver*, *dépouiller... de*.

Sol cuncta *sua luce* complet (CIC. rep. 6, 17), le soleil remplit l'univers *de sa lumière*. — *Fortibus civibus* rempublicam privavit, il priva la république *de citoyens courageux*.

b. Les verbes intransitifs qui signifient *être plein*, *être pourvu*, *manquer*, *avoir besoin... de*.

Antiochia quondam *eruditissimis hominibus* affluebat (CIC. p. Arch. 3), jadis Antioche regorgeait *de savants*. — Miserum est carere *consuetudine* amicorum (id. Tusc. 5, 22), il est triste d'être privé *du commerce* de ses amis.

320. REM. 1. Quelques verbes admettent une double construction ; celle des verbes d'abondance, et celle des verbes attributifs ou des verbes composés d'une préposition (n. 297, 309).

Donare	scribam anulo (Cic. Verr. II, 3, 80);	munera civibus (Cic. Tusc. 5, 32).
Impertire	salute Parmenonem (Ter. Eun. 2, 2, 39);	tibi multam salutem (Cic. Att. 2, 12).
Induere / *Exuere*	aliquem veste (Suet. Ner. 32);	sibi vestem *ou seulement* vestem (Ter. Eun. 4, 4, 34).
Circumdare	oppidum vallo (Cic. fam. 15, 4);	oppido munitiones (Hirt. b. g. 8, 34).
Aspergere	aram sanguine (Cic. n. d. 3, 36);	viro labeculam (Cic. in Vat, 17).
Miscere	aquas nectare (Ov. her. 16. 198);	fletum cruori (Ov. met. 4, 140).
Augere	aliquem honoribus (Cic. n. d. 3, 36);	alicui dolorem (Cic. Att. 11, 22).
Levare	angorem animi consilio (Cic. Att. 1, 18);	viro vincla (Virg. Aen. 2, 146).
Intercludere	nostros commeatibus (Caes. b. g. 3, 23);	inimicis commeatum (Pl. Mil. 2, 2, 68).

Cette double construction convient à plusieurs composés de *in* ou de *ad*, tels que : Inurere, illinere, imprimere, inscribere, intexere, inspergere, admiscere, afflare.

2. *Vacare* se construit le plus souvent sans préposition, parfois avec *ab* comme *vacuus* (n. 258, 4).

3. Les verbes *fluere*, *manare* se construisent comme verbes d'abondance ou comme verbes de mouvement (qu. *unde ?*).

Fluvius *sanguine* fluxit (Cic. div. 1, 43). — *Ex lingua* fluebat oratio (id. sen. 10). — Simulacrum *sudore* manavit (id. div. 1, 34).

Les verbes *pluere*, *sudare* se construisent d'ordinaire avec l'ablatif, plus rarement avec l'accusatif (n. 282, e).

4. Aux verbes d'abondance ou de disette se rapportent les verbes *afficere* et *prosequi*.

Afficere praemiis (Cic. p. Mil. 30), récompenser. — Afficere poena (id. off. 2, 5), punir. — Prosequi beneficiis ac liberalitate (id. Verr. II, 3, 41), combler quelqu'un de bienfaits et de libéralités.

5. *Interdicere* veut régulièrement le datif de la personne et l'ablatif de la chose.

Ariovistus *omni Gallia* Romanis interdixit (Caes. b. g. 1, 46). — Illi *aqua* et *igni* interdictum est (Cic. Phil. 6, 4).

6. Quelques verbes d'abondance et de disette admettent le génitif, comme les adjectifs *plein* ou *vide* (n. 257) ;

Egere, *indigere* (fréquemment). Non tam *artis* indigent, quam *laboris* (Cic. de or. 1, 34).
Implere, *complere* (quelquefois). Adulescentem *suae temeritatis* implet (Liv. 1, 46).
Carere, *saturare*, *abstinere*, etc. (chez les comiques). *Tui* carendum erat (Ter. Heaut. 2, 4, 20).

Double construction avec opus est.

321. *Opus est*, *il est besoin*, se construit avec l'ablatif d'un substantif ou d'un participe.

Auctoritate tua nobis opus est (Cic. fam. 9, 25), nous avons besoin *de votre autorité*. — *Consulto* et *facto* opus est (Sall. Cat. 1), il faut délibérer et agir.

L'objet dont on a besoin peut aussi se mettre au nominatif ou à l'infinitif, comme sujet de *est*, et recevoir *opus* pour attribut.

Dux nobis et *auctor* opus est (Cic. fam. 2, 6), il nous faut *un guide* et *un conseiller*, *litt. :* un guide... est un besoin pour nous. — Quid opus est *affirmare ?* (id. Att. 7, 8). Qu'est-il besoin *d'affirmer ?*

Rem. 1. Avec *opus est* le nominatif est plus rare dans les phrases affirmatives, inusité dans les négatives et les interrogatives.

2. On emploie *usus est* à peu près dans le même sens que *opus est*.

Omnibus doctrinis filium erudivit.

322. Les verbes qui signifient *instruire*, autres que *docere* (n. 313), régissent l'ablatif, comme les verbes d'abondance.

Omnibus doctrinis filium erudivit (Nep. Att. 1), il instruisit son fils *dans toutes les sciences*. — Ut ejus animum *iis opinionibus* imbuas (Cic. Att. 14, 13, B), pour inculquer *ces opinions* dans son esprit.

Rem. 1. Ces verbes admettent aussi l'accusatif avec *ad*, pour marquer le *but*.

Adulescentulos *ad omne* officii *munus* instruere (Cic. sen. 9), former les adolescents à pratiquer tous leurs devoirs. — Artes quibus aetas puerilis *ad humanitatem* informari solet (id. p. Arch. 3), les études qui forment d'ordinaire la jeunesse à la vie d'un homme cultivé.

2. On emploie aussi l'ablatif et une préposition. Erudire in *jure civili* (Cic. de or. 1,50), de *omni republica* (id. fam. 2, 12).

Lux qua fruimur.

323. Les verbes déponents *uti*, se servir, *vesci*, se nourrir, *frui*, jouir, *laetari*, se réjouir, *gloriari*, se glorifier, *fungi*, s'acquitter, *potiri*, se rendre maître, *niti*, s'appuyer, régissent l'ablatif.

Commoda *quibus* utimur, lucemque *qua* fruimur, ab eo nobis dari videmus (Cic. Rosc. Am. 45), nous voyons qu'il nous donne les avantages *que* nous avons et la lumière *dont* nous jouissons. — Vesci *bestiis* (id. n. d. 2, 48), se nourrir *d'animaux*. — Justitiae fungatur *officiis* (id. off. 2, 13), qu'il s'acquitte *des devoirs* de la justice.

324. Rem. 1. Le verbe *potiri* se construit parfois avec le génitif, plus rarement avec l'accusatif.

Totius Galliae sese potiri sperat (Caes. b. g. 1, 3). Ailleurs César emploie l'ablatif. — Potiri *urbem, regnum, imperium*. — On dit toujours avec le génitif : potiri *rerum* (Nep. Att. 9).

2. Les verbes *uti, vesci, frui, fungi*, se trouvent quelquefois avec l'accusatif, mais rarement chez les prosateurs.

Uteris *operam meam* (Plaut. Poen. 5, 2, 128). — Datames *militare munus* fungens (Nep. Dat. 1).

3. Les verbes *laetari, gloriari* admettent aussi l'ablatif avec une préposition. — *Niti*, s'appuyer, dans le sens moral, admet aussi l'ablatif avec *in*. — *Niti*, tendre vers, veut l'accusatif avec *ad* ou *in*.

Laetari *de communi salute* (Cic. p. Marc. 11). — *In hoc* laetatus (id. Phil. 11, 4). — *De tuis divitiis* gloriaris (id. in Vat. 12). — *In eo* gloriari (id. Tusc. 1, 21). — Conjectura *in qua* nititur divinatio (id. div. 2, 26). — *Ad sidera* nituntur (Virg. georg. 2, 427). — Nituntur *in aëra* (Ov. de Pont. 7, 27).

Quid studia a te flagitent, tu videbis.

325. Les verbes qui signifient *demander*, *attendre*, *acheter*, *recevoir*, *obtenir*, *apprendre*, ont pour régime indirect le nom de la personne à l'ablatif axec *ab* (n. 340).

Quid studia *a te* flagitent tu videbis (Cic. fam. 4, 13), vous verrez ce que vos études réclament *de vous*. — Omnia volo *a me* exspectes (ib. 3, 10), je veux que vous attendiez tout *de moi*. — Praeclarum *a majoribus* accepimus morem (id. off. 3, 10), nous avons reçu *de nos ancêtres* une belle coutume.

Plusieurs de ces verbes admettent aussi le nom de la personne à l'ablatif avec *de* ou *ex*.

Audivi *ex majoribus* natu (Cic. sen. 13), j'ai entendu dire *à des vieillards*. — Hoc audivi *de patre* et *de socero meo* (id. de or. 3, 33), je l'ai appris *de mon père* et *de mon beau-père*. — *Ex Velleio* sciscitabar (id. n. d. 1, 7), je demandais *à Velléius*. — *De te* quaero (id. in Vat. 4), je *vous* demande. (Ne confondez pas avec *de, au sujet de*).

Si le régime indirect est un nom de chose, il se met à l'ablatif avec *ex*.

Summam laetitiam *ex tuo reditu* capio (Cic. Att. 4, 18), je ressens une très grande joie *de votre retour*. — *Ex tuis litteris* intellexi (id. fam. 1, 5, A), j'ai compris par vos lettres.

Rem. Parmi les verbes qui signifient *demander*, on construit *posco*, *reposco*, *flagito* assez indifféremment, soit avec *ab* et l'ablatif de la personne, soit avec l'accusatif (n. 313). — *Precor* et *peto* ne s'emploient qu'avec *ab* et l'ablatif.

Secernere a corpore animum.

326. Les verbes qui marquent *séparation* peuvent avoir leur complément à l'ablatif avec *ab* (n. 340). Tels sont :

a. Les verbes transitifs qui signifient *séparer*, *éloigner* ; en particulier plusieurs composés de *ab*, *de*, *dis*, *ex*, *se*.

Secernere *a corpore* animum (Cic. Tusc. 1, 31), séparer l'âme *du corps*.— Homines *ab injuria* arcere (id. leg. 1, 14), éloigner les hommes *de l'injustice*. — Sanos homines *a scribendo* deterrere (id. Brut. 75), détourner les hommes sensés *d'écrire*. — Eum *ab se* dimittit (Caes. b. g. 2, 5), il le congédie, *litt.* il l'éloigne *de lui*.

b. Les verbes intransitifs qui signifient *être éloigné*, *cesser;* en particulier plusieurs composés de *ab* et de *dis*.

Distat argumentatio tua *a veritate* (Cic. Rosc. Am. 15), votre raisonnement s'éloigne *de la vérité*. — Soles *a me* dissentire (id. de or. 1, 2), d'ordinaire votre avis diffère *du mien*. — Non cessatur *ab sacrilegiis* (Liv. 31, 12), on ne cesse *de commettre des sacrilèges*.

327. Rem. 1. Plusieurs de ces verbes admettent aussi l'ablatif avec *ex*, *de*, ou l'ablatif d'un nom de chose sans préposition.

a. Transitifs.

Amovere	*a se*, *a coetu*,	*periculo*, *loco*.
Expellere	*a patria*, *ex urbe*,	*possessionibus*.
Dejicere	*ab umeris*, *de saxo*, *e summo*,	*equo*, *saxo Tarpeio*.
Abstinere	oculos *ab alienis*,	se *nullo dedecore*.
Excludere	*a republica*, *ex ovis* pullos,	*tectis*, *moenibus*.
Prohibere (écarter)	hostes *ab oppidis*,	hostes *populationibus*.
Prohibere (préserver)	oppida *ab hostibus*,	rempublicam *calamitate*.

b. Intransitifs.

Decedere	*de provincia*, *ex provincia*,	*provincia*.
Abhorrere	*a consuetudine*, *a caede*,	*vitiis*.
Abstinere	*a vitiis*, *a vino*,	*scelere*, *vino*.

2. Les verbes composés qui signifient *arracher* préfèrent le *datif* de la personne ou de la chose personnifiée, et l'*ablatif* de la chose, avec ou sans préposition.

Hunc *mihi* timorem eripe (Cic. Cat. 1, 7). — Eripere *flamma*, *e periculo*, *a morte*, *de manibus*. — Detrahere frenos *equis* (Liv. 8, 30). — Detrahere aliquem *equo* (Liv. 22, 47). — *Tibi* extorta est sica *de manibus* (Cic. Cat. 1, 6).

328. Il y a des verbes qui ne rentrent pas dans les règles précédentes et qui régissent l'ablatif, soit seul, soit avec une préposition. Ex. :

Mereri. *De republica* bene mereri (Cic. fam. 10, 5). — Perniciose *de republica* merentur (id. leg. 3, 14).
Facere. *De fratre* quid fiet? (Ter. Ad. 5, 9, 39). — Quid *hoc homine* facietis? (Cic. Verr. II, 1, 16).
Laborare. *Ex pedibus* laborare (Cic. fam. 9, 23). — *Morbo* laborare (id. fin. 1, 18).
Stare. Standum est *promissis* (Cic. off. 1, 10). — *In fide* stetit (id. Rab. perd. 10).
Occupari. *In apparando* occupatus (Nep. Hann. 7). — *Bello* occupati erant (Liv. 10, 47).

V. Les cas avec le verbe passif.

Liberi a parentibus amantur.

329. Les verbes passifs veulent à l'ablatif avec *ab* le nom de l'être *animé* par qui se fait l'action.

Liberi *a parentibus* amantur (Cic. fin. 3, 19), les enfants sont aimés *de leurs parents.*

On met aussi à l'abl. avec *ab* le nom de la chose personnifiée.

Vinci *a voluptate* (Cic. off. 1, 20), être vaincu *par le plaisir.* — *A fortuna* deserebantur (Caes. b. g. 5, 34), ils étaient abandonnés *par la fortune.*

330. Rem. Quelquefois le nom de l'être animé se met au datif, spécialement avec les temps composés du participe passé.

Mihi consilium captum jam diu est (Cic. fam. 5, 19), mon parti est pris depuis longtemps.

Cette construction est imitée des Grecs, et fréquente chez les poètes. Elle peut parfois s'expliquer par le datif *d'avantage* ou par le datif de *possession* (n. 303, 306).

Colenda juveni est virtus.

331. Avec le gérondif en *dus*, le nom de l'être *animé* qui doit faire l'action, se met d'ordinaire au datif.

Colenda *juveni* est virtus, le jeune homme doit pratiquer la vertu, *litt.* la vertu doit être pratiquée *par le jeune homme.*

Rem. Au lieu du datif, on emploie quelquefois l'ablatif avec *ab*, pour plus de force, de clarté ou d'harmonie.

Haec *a me* in dicendo praetereunda non sunt (Cic. leg. Man. 12), je ne puis passer cela sous silence.

Consuetudine levatur labor.

332. Les verbes passifs veulent à l'ablatif sans préposition le nom de l'être *inanimé* auquel on attribue l'action.

Consuetudine levatur labor, le travail est adouci *par l'habitude.* — Deorum *providentia* mundus administratur (Cic. div. 1, 51), le monde est gouverné *par la providence* des dieux.

Rem. Ce régime équivaut à l'ablatif de *moyen* ou de *cause* (n. 367, 370).

Majestatis absoluti sunt permulti.

333. A la voix passive, les verbes ont le même régime *indirect* qu'à la voix active

GÉNITIF. *Majestatis* absoluti sunt permulti (CIC. p. Clu. 41), beaucoup furent absous du crime *de lèse-majesté.*

DATIF. Ita fiet ut animi virtus corporis *virtuti* anteponatur (CIC. fin. 5, 13), par là les qualités de l'âme seront préférées à celles du corps.

ACCUSATIF. Cato rogatus *sententiam* (SALL. Cat. 52), Caton auquel on demanda *son avis.*

ABLATIF. Murus *defensoribus* nudatus (CAES. b. g. 2, 6), le mur privé *de défenseurs.* — Haec aetas *a libidinibus* arcenda est (CIC. off. 1, 34), cet âge doit être éloigné *des passions.*

Remarques sur l'emploi du passif.

334. 1. On emploie le passif de préférence à l'actif :

a. Lorsqu'on veut faire ressortir le nom de la personne qui agit.

Liber tuus et legitur *a me* diligenter et custoditur diligentissime (CIC. fam. 6, 5).

b. Lorsqu'il en résulte plus de clarté ou d'harmonie ; les terminaisons sonores du passif contribuent spécialement au nombre oratoire.

2. Les verbes intransitifs n'ont de passif personnel que lorsqu'ils sont accidentellement transitifs (n. 282).

Pugna illa quae est summa cum contentione pugnata (CIC. p. Mur. 16). — Decurso aetatis spatio (PLAUT. Stich. 1, 2, 14).

3. Les poètes se permettent quelquefois de faire du nom de temps le sujet d'un verbe passif. Tota mihi *dormitur* hiems (MART. 13, 59, 1). — Nunc tertia *vivitur* aetas (OV. met. 12, 188). — Noctes *vigilantur* amarae (OV. her. 12, 169).

4. GALLICISME. Le verbe accompagné de *se* ou de *se faire, se laisser*, peut se rendre par le passif latin.

Il se meut, *movetur.* — Il se fait raser, *tondetur.* — Il se laisse entraîner, *rapitur.*

§ 5. RÉGIME CIRCONSTANCIEL DU VERBE.

I. Lieu.

On distingue quatre questions de lieu : *ubi? unde? quo? qua?* (n. 147).

QUESTION UBI ?

Sum in Graecia.

335. A la question *ubi ?* le nom du lieu dans lequel l'objet se trouve ou dans lequel l'action s'accomplit, se met à l'ablatif avec *in*.

SITUATION. Sum *in Graecia,* je suis *en Grèce.*
ACTION. Ambulat *in horto,* il se promène *dans le jardin.*

Cenabam apud Seium.

336. A la question *ubi ?* on met à l'accusatif avec *apud* le nom de la personne et le nom du lieu ou de la chose près desquels l'objet se trouve ou près desquels l'action s'accomplit.

Cenabam *apud Seium* (CIC. fam. 9, 7), je soupais *chez Séius.* — Dum *apud Zamam* certatur (SALL. Jug. 58), tandis qu'on combat *près de Zama.*

Dans le même sens, on emploie *ad* avec un nom de lieu, et quelquefois avec un nom de personne.

Habitabat rex *ad* Jovis *(aedem)* (LIV. 1, 41), le roi habitait *près du temple* de Jupiter. — Curio fuit *ad me* sane diu (CIC. Att. 10, 4), Curion est resté *chez moi* fort longtemps.

REM. 1. Tacite et quelques auteurs postérieurs emploient *apud* pour exprimer la situation dans le lieu : *apud Syriam*, en Syrie ; — *apud Rhodum*, à Rhodes ; — *apud forum*, au forum.

2. On trouve au § 6 les autres prépositions qui indiquent la situation relative des objets : *ante, post, supra, infra, prope,* etc.

Romae consules, Athenis archontes creabantur.

337. A la question *ubi ?* les noms de villes ou de petites îles, employés *seuls*, se mettent à l'*ablatif* sans *in*, s'ils sont au pluriel ou de la 3e déclinaison ; et au *génitif*, s'ils sont au singulier de la 1re ou de la 2de déclinaison.

Romae consules, *Athenis* archontes, *Carthagine* sufètes quotannis creabantur, on créait tous les ans à *Rome* des consuls, à *Athènes* des archontes, à *Carthage* des sufètes. — Conon *Cypri* vixit (Nep. Chab. 3), Conon vécut dans l'île de *Chypre*.

On emploie de même sans préposition :

Ruri (rarement *rure*), à la campagne; *domi*, à la maison; *belli* ou *militiae*, pendant la guerre, quand on les oppose à *domi*, pendant la paix ; *humi*, à terre. Ex. : Roscius *ruri* vixit (Cic. Rosc. Am. 18), Roscius vécut *à la campagne*.

Le génitif de la 1re et de la 2de déclinaison a été employé comme *locatif*; les mots *domi*, *humi*, *ruri*, *belli* sont des *locatifs* (n. 12, 34).

338. Rem. 1. On peut mettre à l'ablatif sans préposition les noms accompagnés de *totus*, *medius* ou de *omnis*, *universus*, *plerusque*. Avec ses derniers, l'emploi de la préposition est plus fréquent.

Tota Italia (Caes. b. c. 1, 2). — *In Sicilia tota* (Cic. Verr. II, 4, 1). — *Media urbe* (Liv. 1, 33). — *Medio in foro* (Cic. p. Planc. 14).

2. On met régulièrement à l'ablatif sans préposition les mots *locus*, *pars*, *regio*, lorsqu'ils sont déterminés.

Hoc loco, en ce lieu ; *multis locis*, en beaucoup d'endroits ; *meliore loco* res nostrae sunt (Cic. Att, 11, 13), nos affaires sont dans une meilleure situation. — Non *incommodiore loco* (id. fam. 7, 3). — *Reliquis oppidi partibus* (Caes. b. c. 3, 112). — *Eadem regione* (Liv. 10, 34).

On dit : habere aliquem *loco* ou *in loco* parentis, regarder quelqu'un *comme* son père ; — ridere *loco*, *suo loco* ou *in loco*, rire en son lieu, c.-à-d. *à propos*.

3. On met encore à l'ablatif sans préposition certaines expressions, telles que :

Dextra, à droite ; *laeva*, à gauche ; *terra marique*, sur terre et sur mer, mais aussi *in terra*, *in mari* ; *libro*, pour désigner le contenu du livre : de amicitia *alio libro* dictum est (Cic. off. 2, 9), etc.

4. On trouve dans Tite-Live et surtout dans Tacite beaucoup de noms de lieu employés seuls à l'ablatif.

5. Avec les verbes *tenere*, *se tenere*, *continere*, on emploie l'ablatif avec ou sans préposition.

Exercitum *castris* continuit (Caes. b. g. 1, 48). — Tempestates quae nostros *in castris* continerent (Caes. b. g. 4, 34).

6. L'ablatif qu'on trouve, au lieu de l'accusatif avec *in*, après les verbes *recipere*, *accipere* est considéré comme *déterminatif* ou *instrumental* (n. 370).

Recipere *tecto*, *moenibus*, *finibus*, etc.

QUESTION UNDE ?

Mosa profluit ex monte Vosego

339. A la question *unde ?* le nom du lieu d'où l'on *sort* se met à l'ablatif avec *ex*.

Mosa profluit *ex monte Vosego* (Caes. b. g. 4, 10), la Meuse descend *des Vosges*. — *Ex Asia* transis in Europam (Curt. 7, 8). *de l'Asie* vous passez en Europe.

Venio a patre.

340. A la question *unde?* on met à l'ablatif avec *ab* le nom de la personne et le nom du lieu ou de la chose dont on s'*éloigne*.

Venio *a patre*, je viens de *chez mon père*. — *Ab Aegypto* venere primi legum latores, les premiers législateurs sont venus *de l'Egypte*.

Accepi Roma fasciculum litterarum.

341. A la question *unde?* les noms de villes ou de petites îles, employés *seuls*, se mettent à l'ablatif sans préposition.

Accepi *Roma* fasciculum litterarum (Cic. Att. 5, 17), j'ai reçu *de Rome* un paquet de lettres. — *Lemno* advenio Athenas (Plaut. Truc. 1, 1, 74), j'arrive *de Lemnos* à Athènes.

Cependant la préposition *ab* s'exprime, quand on quitte le voisinage de la ville.

Jam Caesar *a Gergovia* discessisse audiebatur (Caes. b. g. 7, 59), déjà le bruit courait que César s'était éloigné *de Gergovie*, c.-à-d. en avait levé le siège.

On emploie aussi sans préposition les ablatifs *rure*, *domo*.

Video *rure* redeuntem senem (Ter, Eun. 5, 4, 45), je vois le vieillard qui revient *de sa campagne*.

QUESTION QUO ?

Rhenus in Oceanum influit.

342. A la question *quo?* le nom du lieu dans lequel on *entre* ou vers lequel on se dirige pour y *entrer*, se met à l'accusatif avec *in*.

Rhenus *in Oceanum* influit (Caes. b. g. 4, 10), le Rhin coule *dans l'Océan*. — Nobis iter est *in Asiam* (Cic. Att. 3, 6), nous nous rendons *en Asie*.

Ad meum sodalem litteras misi.

343. A la question *quo ?* on met à l'accusatif avec *ad* le nom de la personne et le nom du lieu ou de la chose vers lesquels on se dirige pour en *approcher*.

Ad meum sodalem litteras misi (Plaut. Bacch. 3, 2, 5), j'écrivis à *mon camarade*. — *Ad rivum eundem* venerant (Phaed. 1, 1, 1), ils étaient venus *au même ruisseau*.

Regulus Carthaginem rediit.

344. A la question *quo ?* les noms de villes ou de petites îles, employés *seuls*, se mettent à l'accusatif sans préposition.

Regulus *Carthaginem* rediit (Cic. off. 3, 27), Régulus retourne *à Carthage*. — Cum accessisset *Lemnum* (Nep. Milt. 1), lorsqu'il se fut approché *de Lemnos*.

Cependant la préposition *ad* s'exprime, quand on se rend dans le voisinage de la ville (n. 341).

Miles *ad Capuam* profectus sum quintoque anno post *ad Tarentum* (Cic. sen. 4), je me rendis comme soldat en Campanie *(sous les murs de Capoue)*, et cinq ans plus tard *à Tarente*. — *Ad Alesiam* proficiscuntur (Caes. b. g. 7, 76), ils partent *pour Alesia* (Alise).

On emploie sans préposition les accusatifs *rus*, *domum*, *domos*.

Ubi dilapsi *domos* et in rura vestra eritis (Liv. 39, 16), lorsque vous vous serez dispersés *dans vos maisons* et dans vos campagnes.

Rem. Le pluriel *rura* est précédé de la préposition, lors même qu'il n'est pas accompagné d'un adjectif : inducere oves *in rura* (Varr. r. r. 1, 2, 12), mener des brebis dans les champs.

QUESTION QUA ?

Iter in Ciliciam facio per Cappadociam.

345. A la question *qua ?* le nom du lieu par lequel on passe se met à l'accusatif avec *per*.

Iter in Ciliciam facio *per Cappadociam* (Cic. fam. 8, 6), je me rends en Cilicie *par la Cappadoce*.

346. Rem. 1. A la question *qua*, on conserve la préposition avec les noms de villes.

Alexander equo *per Babylonem* vectus est (Curt. 3, 3), Alexandre traversa Babylone à cheval.

Avec un nom de personne, on peut dire *per domum* avec le génitif : *per domum patris* transivit, il passa *par chez son père*.

2. A la question *qua*, on met souvent à l'ablatif sans préposition le nom de la route que l'on suit :

Aurelia via profectus est (Cic. Cat. 2, 4), il partit par la voie Aurélia. — Ne *eodem itinere* eat (Liv. 4, 4), qu'il n'aille pas par le même chemin. — *Recta linea*, en ligne droite. — *Esquilina porta* ingressus (Liv. 33, 26), entré par la porte Esquiline. — Commeatus *Pado* subvehere (id, 21, 57), introduire des convois de vivres par le Pô.

Ces ablatifs peuvent être considérés comme noms de *moyen*.

OBSERVATIONS SUR LES QUESTIONS DE LIEU.

Emploi et omission des prépositions.

347. *a*. Les relations de lieu sont marquées par les cas et précisées davantage par les prépositions.

b. Les poètes retranchent les prépositions lorsqu'il n'en résulte aucune obscurité.

*Silvis agris*que *viis*que corpora foeda jacent. (Ov. met. 7, 547), c.-à-d. *in* silvis, etc. — *Lavinia*que venit *litora* (Virg. Aen. 1, 2), c.-à-d. *ad litora*.

Ils emploient, par hellénisme, le datif au lieu de l'accusatif avec *ad* : it clamor *caelo* (Virg. Aen. 5, 451). Ce datif de direction, de tendance se trouve parfois en prose.

c. Les prosateurs retranchent quelquefois les prépositions devant les noms de pays ou de grandes îles.

Sardiniam venit (Cic. leg. Man. 12), c.-à-d. *in Sardiniam*. — Cum audisset Pompeium *Cypri* visum (Caes. b. c. 3, 106), c.-à-d. *in Cypro*. (Cf. 337).

Par contre, on trouve, avec les noms de villes, non seulement les prépositions *ab* (n. 341) et *ad* (n. 344), mais aussi les prépositions *ex* et *in*.

In Epheso est (Plaut. Bacch. 2, 3, 75). — *In Ephesum* miseram (ib. 2, 3, 15). — *Ex Epheso* advenit (ib. 2, 3, 2).

On désigne souvent les pays et les villes par le nom de leurs habitants : *ex Medis*, *in Persas*. Dans ce cas, on peut retrancher la préposition : *Leontinos ire*.

d. Aux questions *ubi* et *unde*, les historiens mettent parfois à l'ablatif sans préposition, un nom commun de lieu.

Ubi. Dimicaturum *puro* ac *patento campo* (Liv. 24, 14). — Dum haec consules *diversis regionibus* agunt (id. 29, 37). — *Balneis* interficitur (Tac. hist. 2, 16).

Unde. Sublatum *capite* diadema imagini imposuit (Tac. ann. 15, 29).

Nom de ville accompagné d'un autre mot.

348. Aux questions *ubi, unde, quo,* le nom de ville qui est accompagné d'un adjectif ou d'un pronom se construit avec ou sans préposition.

UBI ? Sine timore *Athenis tuis* esse (CIC. Att. 16, 6), être sans crainte dans votre chère Athènes.

UNDE ? Signa quae *ipsa Samo* sublata sunt (CIC. Verr. II, 1, 19), les statues qui ont été enlevées de la ville même de Samos.

QUO ? *Doctas* jam nunc eat, inquit, *Athenas* (OV. her. 2, 83), qu'il se rende, dit-il, à Athènes la savante. — *Ad doctas* proficisci cogor *Athenas* (PROP. 3, 20, 1), je dois partir pour Athènes la savante.

REM. Dans ce cas, on n'emploie guère le génitif à la question *ubi*, mais on met l'ablatif avec *in* : *in ipsa Alexandria* (CIC. Att. 11, 6), ou l'ablatif sans préposition : Unde genus *longa* nostrum dominabitur *Alba* (VIRG. Aen. 6, 766).

349 Aux mêmes questions *ubi, unde, quo*, le nom de ville qui est accompagné d'un nom commun, *urbs, oppidum* etc., admet deux constructions :

a. Ou bien le nom commun précède avec la préposition, et le nom de ville se met par apposition au même cas.

Cimon *in oppido Citio* est mortuus (NEP. Cim. 3), Cimon mourut dans la ville de Citium. — Vercingetorix expellitur *ex oppido Gergovia* (CAES. b. g. 7, 4), Vercingétorix fut chassé de la ville de Gergovie.

b. Ou bien le nom de ville se construit comme s'il était seul, et le nom commun suit avec la préposition.

Albae constiterunt *in urbe* opportuna (CIC. Phil. 4, 2), ils s'arrêtèrent à Albe, ville bien située.

Toutefois à la question *ubi ?* la préposition peut-être supprimée devant le nom commun.

Antiochiae celebri quondam *urbe* et *copiosa* (CIC. p. Arch. 3), à Antioche, ville jadis peuplée et riche.

Domus joint à un autre mot.

350. Aux questions *ubi, unde, quo*, le mot *domus* accompagné d'un génitif, d'un pronom possessif ou de l'adjectif *alienus*, peut se construire comme s'il était seul, ou être précédé de la préposition.

Clodius deprehensus est *domi Caesaris* (CIC. Att. 1, 12), Clodius fut saisi dans la maison de César. — Cum *in domo Caesaris* quondam fuerit (ib. 2, 7), puisqu'il a été dans la maison de César. — Alius alium *domos suas* invitant (SALL. Jug. 66), ils s'invitent l'un l'autre dans leur maison.

Domus et *rus* accompagnés d'un adjectif qualificatif prennent la préposition.

In domo honesta, *in rure* amoeno, dans une maison honnête, une campagne agréable.

On dit encore *in domo*, *in domum*, dans la maison d'autrui, pour distinguer ces expressions de *domi*, *domum*, chez soi.

Pergit Tiberius *in domum* (TAC. ann. 4, 22), Tibère entre dans la maison (d'Apronius).

Constructions de quelques verbes.

351. Aux questions de lieu se rapportent les verbes de situation et de mouvement. Voyez n. 281, 310, 326, etc.

2. Les verbes qui signifient placer, tels que *pono*, *loco*, *constituo* etc., se construisent avec l'ablatif (qu. *ubi ?*) plus souvent qu'avec l'accusatif (qu. *quo ?*). On considère la situation qui suit le mouvement plutôt que le mouvement lui-même.

Tabulae testamenti Romam erant allatae ut in *aerario* ponerentur (Caes. b. c. 3, 108), une copie du testament avait été portée à Rome pour être déposée dans le trésor public. — *In proximo colle* castra ponit (ib. 1, 65), il établit son camp sur la colline voisine. — Qui ipsi sectari non poterunt, necessarios suos *in hoc munere* constituant (Qu. Cic. pet. cons. 9), quand ils ne pourront eux-mêmes vous accompagner, qu'ils chargent leurs amis de ce soin. — Aegyptii et Babylonii omnem curam in siderum *cognitione* posuerunt (Cic. div. 1, 42), les Égyptiens et les Babyloniens ont mis tout leur soin dans la connaissance des astres.

3. Les verbes qui signifient *cacher*, *plonger*, prennent régulièrement les constructions des questions *ubi* et *quo*. Les poètes et les prosateurs depuis Tite-Live les eonstructions aussi avee l'ablatif sans préposition.

Gladio quem *sinu* abdiderat incubuit (Tac. ann. 5, 7). — *Vino somno*que mersos (Liv. 41, 3).

4. Le verbe *petere* se construit avee l'aecusatif du lieu ou de la personne comme régime direct :

Petere *Galliam*, gagner la Gaule. — Petere *aliquem*, attaquer quelqu'un.

5. Les partieipes qui marquent *l'origine* se rapportent à la question *unde ?* Le plus souvent ils se construisent avec l'ablatif sans préposition.

Ascanius *quacumque matre* genitus, certe natum *Aenea* eonstat (Liv. 1, 3), Aseanius est né d'une mère inconnue, mais il est certain qu'il eut Énée pour père. — Piso *amplissimo genere* natus (Caes. b. g. 4, 12), Pison issu d'une raee illustre.

II. Distance.

Abest viginti passus ou passibus.

352. Le nom de la *distance* à laquelle on est, ou à laquelle un fait se passe, se met à l'accusatif ou à l'ablatif.

Abest *viginti passus* ou *passibus*, il est éloigné *de vingt pas*. — Cum reliquae legiones *magnum spatium* abessent (Caes. b. g. 2, 17), comme les autres légions étaient à une grande distance. — Caesar *milia* passuum *tria* ab eorum (Helvetiorum) castris castra ponit (ib. 1, 22), César établit son camp *à trois mille pas* du camp des Helvétiens.

Quem (exercitum) *tridui itinere* afuisse ab amne Tanai constitit (Tac. ann. 12, 17) on reconnut que l'armée n'était qu'à trois journées de marche du Tanaïs. — Et avec l'élipse de *itinere* ou *iter* : quae (castra) aberant *bidui* (Cic. Att. 5, 16), le camp était à deux journées de marche.— Rex sex milium passuum *intervallo* consederat (Caes. b. c. 2, 38), le roi s'était arrêté à la distance de six mille pas.

Le nom de l'objet dont on est distant se met à l'ablatif avec *ab*. S'il n'est pas exprimé, le nom de la distance peut se mettre lui-même à l'ablatif avec *ab*.

Ab milibus passuum minus *duobus* castra posuerunt (Caes. b. g. 2, 7), ils campèrent *à moins de deux mille pas*.

353. Rem. 1, L'accusatif de distance est plus fréquent que l'ablatif. Il est seul employé par Cornélius Népos.

2. Avec un verbe qui marque l'étendue ou le mouvement, le nom de la *mesure* se met à l'accusatif (n. 265[1].

Fines qui in longitudinem *milia* passuum *ducenta* et quadraginta patebant (Caes. b. g. 1, 2), territoire qui avait une étendue de deux cent quarante mille pas en longueur. — Cum tridui *viam* processisset (ib 1, 38), comme il s'était avancé à une distance de trois journées de marche.

Mesure des distances.

354. La mesure de longueur, chez les Romains, était le pied, *pes*, un peu moins de trois décimètres. — Cinq pieds formaient le pas, *passus*, un peu moins d'un mètre et demi.

Le mille, *mille passus* ou *miliarium*, avait un peu moins d'un kilomètre et demi. A chaque mille, se trouvait, sur les routes romaines, la borne milliaire ou *lapis*. De là les expressions équivalentes : *sex milia passuum* et *ad sextum lapidem*.

III. Temps.

On distingue deux questions de temps principales : *quando ?* pour l'époque, *quamdiu ?* pour la durée ; et plusieurs questions secondaires qui concernent aussi l'*époque* ou la *durée*.

ÉPOQUE, QUESTION QUANDO ?

Excurremus mense septembri.

355. *a*. A la question *quando ?* le nom de l'*époque* se met à l'ablatif.

Excurremus *mense septembri* ad Pisonem (Cic. Att. 1, 1), nous irons trouver Pison *au mois de septembre.* — Fit obviam Clodio *hora* fere *undecima* (id. p. Mil. 10), il rencontre Clodius vers *la onzième heure.* — *Hieme,* en hiver ; *aestate,* en été ; *die,* le jour ; *nocte,* la nuit.

b. A la question *quando?* le nom d'un événement ou d'une fonction se met à l'ablatif avec *in* et quelquefois sans préposition.

On dit : *Pace* ou *in pace, bello* ou *in bello, initio* et *principio,* plus rarement *in initio* et *in principio, extrema pueritia* et *in pueritia, in omni aetate, in consulatu* et *triumviratu,* plus rarement *consulatu* et *triumviratu,* etc. — *In illo tempore,* dans cette circonstance ; *in tempore,* plus rarement *tempore,* à temps, en temps opportun (adv. *temperi).*

Rem. Au lieu de mettre à l'ablatif le nom abstrait de l'âge ou de la dignité, on met souvent le nom concret en apposition avec le nom de la personne (n. 210).

Defendi rempublicam *adulescens,* non deseram *senex* (Cic. Phil. 2, 46). — Aedem salutis, quam *consul* voverat, *censor* locaverat, *dictator* dedicavit (Liv. 10, 1).

EPOQUE. QUESTIONS SECONDAIRES.

Époque antérieure au moment présent.

356. A la question *il y a combien de temps?* le nom de l'époque, précédé de *abhinc,* se met à l'accusatif ou à l'ablatif.

Quaestor fuisti *abhinc annos* quattuordecim (Cic. Verr. II, 1, 12), vous avez été questeur il y a *quatorze ans.* — *Abhinc annis* quindecim (Cic. Rosc. com. 13), il y a *quinze ans.*

Rem. *Abhinc* signifie *à compter d'ici* (dans le passé).

On peut dire aussi, avec *ante* et le démonstratif : *ante hos sex menses* male dixisti mihi (Phaed. 1, 1, 10), *il y a six moi* vous avez mal parlé de moi.

Parfois on trouve *ante* dans le sens adverbial de *abhinc* avec l'ablatif : ii qui centum *milibus* annorum *ante* occiderunt (Cic. Tusc. 1, 5), ceux qui sont morts il y a cent mille ans.

Époque postérieure au moment présent.

357. A la question *dans combien de temps?* le nom de l'époque, se met à l'accusatif avec *post,* et quelquefois à l'ablatif sans préposition.

Post tres dies peribit. — Audistis Clodium dixisse periturum Milonem *triduo* (Cic. p. Mil. 16), Clodius avait dit, vous l'avez entendu, que Milon périrait *dans trois jours.*

Mais à la question *pour quel temps?* on met l'accusatif avec *in.*

Ad cenam hominem invitavit *in posterem diem* (Cic. off. 3, 14), il l'invita à souper *pour le lendemain.*

Époque antérieure ou postérieure à une autre.

358. A la question *combien de temps avant* ou *après ?* le nom de l'époque se met à l'*ablatif*, et le nom de l'événement qui précède ou qui suit se met à l'accusatif avec la préposition *ante* ou *post*.

Revertitur *diebus quindecim ante* comitia (Cic. Verr. II, 2, 52), il retourne *quinze jours avant* les comices. — Qui magistratus *multis annis post* decemviros institutus est (id. Att. 6, 1), cette magistrature fut établie *plusieurs années après* les décemvirs.

359. Lorsque l'événement qui précède ou qui suit s'exprime par un verbe, le nom de l'époque admet deux constructions :

a. Ou bien il se met à l'*accusatif* avec *ante* ou *post* préposition, suivi de *quam*.

Ante (post) tres annos *ou* tres ante (post) annos decessit quam...
Ante (post) tertium annum *ou* tertium ante (post) annum decessit quam...

b. Ou bien il se met à l'*ablatif* avec *ante* ou *post* adverbe, suivi de *quam*.
Tribus annis ante (post) *ou* tribus ante (post) annis decessit quam...
Tertio anno ante (post) *ou* tertio ante (post) anno decessit quam...

(Tabellarii) venerunt *post* diem quadragesimum et sextum *quam* a vobis discesserant (Cic. fam. 16, 21), les messagers arrivèrent quarante-six jours *après qu*'ils vous eurent quittés.

360. Rem. 1. Avec l'ablatif, on peut unir ou séparer les particules *ante.... quam*, etc.
Undecimo die *postquam* (Cic. Att. 12, 1). — Paucis *post* diebus *quam* (id. fam. 1, 9).

Il arrive aussi que l'adverbe *ante* ou *post* soit placé avant l'ablatif. *Post paucis diebus* (Liv. 40, 57).

Cet ablatif est proprement un ablatif de mesure et répond à la question : *de combien de temps ?*

2. Avec l'ablatif de temps ainsi qu'avec *pridie, postridie* on peut supprimer *post*.
Anno trecentesimo altero quam condita Roma erat (Liv. 3, 33). — *Postridie quam* exspectaram (Cic. fam. 16, 14).

3. Au lieu de *postquam* on emploie aussi *cum*, *ex quo*, ou l'ablatif du relatif *quo, quibus*.
Quem (collegam) triduo *cum* has dabam litteras exspectabam (Planc. ap. Cic. fam. 10, 23). — Duodequadragesimo anno *ex quo* regnare coeperat (Liv. 1, 40). — Diebus octo *quibus* has litteras dabam (Planc. ap. Cic. fam. 10, 18).

Et avec la préposition *in* devant l'antécédent : *in diebus* paucis *quibus* haec acta sunt (Ter. Andr. 1, 1, 76).

Gallicisme. *Avant* ou *après*, suivi d'un nom abstrait, se rend par *ante* ou *post* suivi d'un nom concret : avant ma censure, *ante me censorem ;* ou par une préposition et le participe : après la fondation de Rome, *post urbem conditam, ab urbe condita* (n. 355, Rem.).

DURÉE. QUESTION QUAMDIU ?

Augustus septem horas dormiebat.

361. A la question *quamdiu ?* pendant combien de temps ? le nom de la *durée* se met à l'accusatif.

(Augustus) non amplius quam *septem horas* dormiebat (SUET. Oct. 78), Auguste ne dormait pas plus *de sept heures*. — Mater *noctes diesque* assidebat (CIC. Verr. II, 5, 43), sa mère était à ses côtés *durant les nuits et les jours*.

Pour marquer la durée avec plus de précision, on se sert de *per* avec l'accusatif.

Eum *per annos decem* aluimus contra nos (CIC. Att. 7, 5), *pendant dix années entières* nous l'avons fortifié contre nous.

REM. Le nom de la durée se met aussi à l'ablatif, mais plus rarement chez les écrivains classiques.

Triginta annis vixit (CIC. off. 3, 2). — *Tredecim annis* Alexander regnavit (LIV. 45, 9). — Nostri *quinque horis* proelium sustinuerunt (CAES. b. c. 1, 47). — Vixit Caligula *annis* undetriginta, imperavit *triennio* et *decem mensibus diebusque octo* (SUET. Cal. 59).

DURÉE. QUESTIONS SECONDAIRES.

Les deux termes de la durée.

362. Pour indiquer *depuis quand* une chose *dure* ou *a duré*, on se sert :

a. De l'ablatif avec *ab* ou *ex*.

A *sex mensibus* aegroto, je suis malade *depuis six mois*. — *Ex eo tempore* nullus imperator fuit (CIC. fam. 7, 3), *depuis ce temps*, il ne fut plus qu'un pauvre général.

b. De l'accusatif avec le nombre ordinal.

Mithridates *annum* jam *tertium* et *vicesimum* regnat (CIC. leg. Man. 3), *il y a* déjà *vingt-trois ans* que règne Mithridate.

Pour indiquer *jusques à quand* une chose *a duré* ou *durera*, on emploie l'accusatif avec *ad* ou *in*.

Sophocles *ad summam senectutem* tragoedias fecit (CIC. sen. 7), Sophocle a composé des tragédies *jusqu'à la plus extrême vieillesse.* — Dormiet *in lucem* (HOR. ep. 1, 13, 34), il dormira *jusqu'au jour.* — Sermonem *in multam noctem* produximus CIC. rep. 6, 10), nous prolongeâmes l'entretien *jusque bien avant dans la nuit.*

On peut exprimer à la fois la durée avec ses deux termes : *septem horas a prandio ad cenam* exspectavit, il attendit *durant sept heures du dîner au souper.*

Espace de temps requis pour une action.

363. Pour indiquer *en combien de temps* un ouvrage s'achève, on emploie l'ablatif.

Agamemnon vix *decem annis* unam cepit urbem (NEP. Epam. 5), Agamemnon prit à peine une seule ville *en dix ans.* — Quattuor tragoedias *sexdecim diebus* absolvisti (CIC. ad. Qu. fr. 3, 6), vous avez achevé quatre tragédies en *seize jours.*

Pour indiquer *dans quel espace de temps* ou *en deçà de quelle limite de temps* une chose arrive, on met l'accusatif avec *intra* et l'ablatif avec ou sans *in.*

Creatus consul *intra paucos dies* moritur (LIV. 2, 8), nommé consul, il mourut peu de jours après, c.-à-d. dans l'espace de...

Ii (senatores) decrevere uti *in diebus proximis decem* Italia decederent (SALL. Jug. 28), le sénat décréta qu'ils auraient à sortir de l'Italie *dans les dix jours qui suivraient.* — Ut *diebus decem* Numidia decederet (ib. 38).

Pour indiquer une action répétée dans un temps donné les classiques disent *bis, ter, quater in die, in anno* avec la préposition.

Indication de la date d'après le calendrier romain.

364. Les jours du mois étaient indiqués d'après trois jours principaux : les Calendes, *Calendae* ou *Kalendae*, premier jour du mois ; les Nones, *Nonae,* le cinquième jour ; les Ides, *Idus,* le treizième jour.

Dans les mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, les *Nones* étaient le septième jour, et les *Ides* le quinzième.

Le nom du mois s'ajoutait comme adjectif : *calendis januariis, nonis decembribus, idibus martiis ;* plus rarement il se mettait substantivement au génitif : *calendis januarii.*

Remarque. *Calendae* vient de l'ancien *calare*, proclamer, jour de proclamation ; *Idus*, de l'ancien *iduare*, diviser, jour qui divise le mois en deux parties ; *Nonae*, de *nonus*, le neuvième jour avant les Ides.

365. Les jours se comptaient à rebours. La veille des calendes, des ides et des nones se marque par *pridie* et l'accusatif : *pridie calendas februarias*, le 31 janvier ; *pridie idus januarias*, le 12 janvier.

Le jour précédent s'appelait le troisième avant les calendes, les ides et les nones, c.-à-d. le *troisième*, y compris le jour même des calendes, etc. En remontant le mois, on disait à la question quando : *pridie, tertio, quarto, quinto* (ante) *nonas martias*.

Mais, par une espèce d'inversion, on disait plus souvent : *ante diem octavum calendas decembres ;* et on écrivait *a. d. VIII. Kal. Dec.*, le 8e jour avant les calendes de décembre, c.-à-d. le 24 novembre.

En considérant cette expression comme un seul mot, on la fait précéder des prépositions *in* et *ex : in ante dies octavum et septimum calendas octobres* comitiis dicta dies (Liv. 43, 16), on fixa les comices au 8e et au 7e jour avant les calendes d'octobre, c.-à-d. au 24 et au 25 septembre.

Lorsque le mois de février avait 29 jours, on intercalait un jour entre le 6e et le 7e des calendes de mars. Ce jour se marquait *a. d. bisextum Kat. Mart ;* d'ou le nom d'année *bissextile.*

Pour traduire un jour de la série des Nones, il faut le soustraire de 6 (ou de 8 en mars, mai, juillet, octobre), parce que le jour même des nones, c.-à-d. le 5 (ou le 7), est compris dans la série. Ex. : *a. d. IV Non. Apr. ;* soustrayant 4 de 6, on obtient le 2 avril.

De même pour traduire un jour de la série des Ides, il faut le soustraire de 14 (ou de 16). Ex. : *a. d. V. Id. Jut. ;* soustrayant 5 de 16, on obtient le 11 juillet.

Pour traduire un jour de la série des Calendes, il faut le soustraire de 33 (ou de 32 en avr., juin, sept., nov., de 30 en fév.) parce que le jour même des Calendes fait partie de la série et qu'il appartient au mois suivant. Ex. : *a. d. XVI Kal. Sept. ;* soustrayant 16 de 33, on obtient le 17 août.

366. Le jour *civil* des Romains qui servait à fixer les dates, s'étendait de minuit à minuit. Leur jour *naturel*, compris entre le lever et le coucher du soleil, était partagé en 12 heures. La durée de ces heures variait avec les saisons. La fin de la 6e heure, *sexta*, coïncidait toujours avec midi. A l'équinoxe, *prima* se terminait à 7 heures de notre cadran ; *secunda*, à 8 h. ; *tertia*, à 9 h. ; *duodecima*, à 6 h. du soir.

La nuit était partagée de même en 12 heures ou en quatre veilles de trois heures chacune. La *prima vigilia* commençait au coucher du soleil ; la *tertia*, à minuit.

IV. Cause.

Lacrimo gaudio.

367. Le nom de la *cause inanimée*, en vertu de laquelle une action s'accomplit, se met à l'ablatif.

Lacrimo *gaudio* (Ter. Ad. 3, 3, 55), je pleure *de joie*. — *Fame* interire (Caes. b. g. 5, 30), mourir *de faim*.

Rem. La règle s'applique aux causes physiques et aux causes morales.

Emploi de l'ablatif de cause.

368 *a.* L'ablatif de *cause* sert de complément aux verbes *intransitifs*, spécialement :

1. Aux verbes dont la signification est analogue à celle des verbes passifs.

Concordia res parvae crescunt, *discordia* maxumae dilabuntur (SALL. Jug. 10), *par la concorde* les petits états s'élèvent, *par la discorde* les grands se ruinent. (Crescunt *c.-à-d.* augentur ; dilabuntur *c.-à-d.* labefactantur.)

2. Aux verbes qui marquent une affection de l'âme.

Oportebat *delicto* dolere, *correctione* gaudere (CIC. amic. 24), il faudrait s'affliger *de ses fautes* et se réjouir *de la réprimande.*

b. L'ablatif de *cause* sert parfois de complément aux verbes *transitifs*, spécialement :

1. Le nom d'une influence étrangère.

Illius *ou* meo *concessu, rogatu, permissu, hortatu* (n. 40), *voluntate, consilio* aliquid facere.

2. Le nom d'une passion personnelle :

Ira, odio, studio, desiderio, etc., aliquid facere. (Tite-Live dit aussi : *ab ira, ab odio*). — Quod *benevolentia* fit, id *odio* factum criminaris (CIC. Rosc. Am. 15), une marque de bienveillance est présentée par vous comme un signe de haine.

Mais au nom de passion, on ajoute plus souvent un participe.

Hoc fecit *avaritia ductus, cupiditate incensus, ira commotus.*

369. REMARQUES. 1. La cause s'exprime aussi par les prépositions *ob, propter, per, de* (n. 381, 382), et par *causa, gratia* (n. 242).

2. Lorsque le motif de l'action est une personne, on emploie de préférence *propter* ou *causa.* *Propter te* laetor. — *Tua causa* doleo. — On dit aussi : *tuam vicem* doleo (n. 282).

3. Quand il s'agit d'un empêchement, on se sert de *prae* avec l'ablatif et d'une négation. (n. 382). *Neque* enim *prae lacrimis* jam loqui possum (CIC. p. Mil. 38), car les larmes m'empêchent de parler. — *Prae* se met aussi avec *vix, oblivisci, contemptui esse,* etc., où la négation est implicite.

V. Instrument ou moyen.

Caesus est virgis.

370 Le nom de l'*instrument* ou du *moyen* par lequel une action s'accomplit, se met à l'ablatif.

Caesus est *virgis* Athenagoras (CIC. p. Flac. 7), Athénagoras fut battu *de verges.* — Res familiaris augetur *parsimonia* (id. off. 1,26), la fortune s'accroît *par l'économie.*

14

A l'ablatif d'instrument se rapportent l'ablatif de *partie*, l'ablatif de *restriction* (n. 266), et l'ablatif de *mesure* (n. 265, 278, 279).

Prehende me *auriculis* (PLAUT. Asin. 3, 3, 78), prenez-moi *par les oreilles*. — Non *tota re*, sed *temporibus* errasti (CIC. Phil. 2, 9), vous vous êtes trompé non *sur le fait*, mais *sur l'époque*. — Magnos homines *virtute* metimur, non *fortuna* (NEP. Eum. 1), nous estimons les grands hommes *d'après leur mérite*, et non *d'après leur fortune*.

371. REM. 1. Le nom de la personne qui sert d'instrument, d'intermédiaire, se construit avec *per* ou avec *opera, beneficio*.

Per exploratores Caesar cognovit (CAES. b. g. 1, 22), César connut par les éclaireurs. — *Mea opera* Tarentum recepisti (CIC. sen. 4), c'est par mon intervention que vous avez recouvré Tarente. — *Tuo beneficio* salvus est (id. fam. 11, 22), c'est grâce à vous qu'il est sauvé.

2. Le nom de la personne peut aussi se mettre à l'ablatif, quand il équivaut à un nom de moyen inanimé.

Jacent *suis testibus* (CIC. p. Mil. 18), ils sont écrasés par leurs témoins. — *Callidis criminatoribus* anum insociabilem nurui efficiebat (TAC. ann. 4, 12), au moyen d'habiles délateurs il rendit la vieille impératrice l'ennemie implacable de sa bru. (L'attention se porte sur le témoignage et sur la dénonciation).

Les noms d'animaux se mettent toujours à l'ablatif. *Bubus* arare (OV. her. 5, 116).

3. Au lieu de l'abl. *animo*, le gén. *animi* se trouve avec *pendeo*, être en suspens : Vehementer *animi* pendeo (CIC. fam. 8, 5). *Discrucior*, *angor* etc. *animi* chez les poètes comiques (n. 256, 3).

GALLICISME. *A force de* se rend par un adjectif qui s'accorde avec l'ablatif de moyen. *A force de* travailler on devient savant, *assiduo* labore docti evadimus.

VI. Matière.

Candelabrum factum e gemmis.

372. Le nom de la *matière* dont une chose est faite se met à l'ablatif avec *ex*.

Candelabrum factum *e gemmis* (CIC. Verr. II, 4, 29), un candélabre fait *de pierres précieuses*. — Pocula *ex auro* (ib. 4, 27), des vases *d'or*.

REM. 1. On préfère souvent l'adjectif de matière.

Vas *aureum*, un vase d'or ; *lignea* turris, une tour de bois ; *aerea* signa, des statues d'airain.

2. On dit régulièrement *constare ex*, être composé de, *constare in*, dépendre de, *consistere* in, consister en. L'ablatif sans préposition est moins usité.

Constamus *ex animo* et *corpore* (Cic. Tusc. 3, 1), nous sommes composés d'une âme et d'un corps. — Victoria *in* earum cohortium *virtute* constat (Caes. b. c. 3, 89), la victoire dépend du courage de ces cohortes. — Major pars victus eorum *in lacte, caseo, carne* consistit (id. b. g. 6, 22), la plus grande partie de leur nourriture consiste en lait, fromage et viande.

VII. Manière.

Litterae cum cura scriptae.

373. *a.* Le nom de la *manière* dont une chose se fait, employé seul, se met à l'ablatif avec *cum*.

Litterae *cum cura* scriptae, une lettre écrite *avec soin*.

Certains ablatifs sont usités sans préposition. Tels sont :

Voluntate, de gré ; *ratione*, selon la raison ; *jure, jure et merito*, à bon droit ; *injuria*, à tort ; *lege*, selon la loi ; *arte*, avec art ; consules *vitio* creati, des consuls élus irrégulièrement ; *silentio* praeterire, passer sous silence ; *silentio* plagas ferre, supporter des coups en silence ; *clamore*, avec des cris, etc.

b. Lorsque le nom de la *manière* est accompagné d'un adjectif, d'un pronom ou d'un génitif, il se met à l'ablatif le plus souvent sans préposition, et quelquefois avec *cum*.

Litterae *magna cura* ou *cum magna cura* scriptae, une lettre écrite *avec grand soin*. — Stellae suos orbes conficiunt *celeritate mirabili* (Cic. rep. 6, 15), les étoiles parcourent leur orbite *avec une étonnante rapidité*.

374. Rem. 1. L'ablatif sans préposition est régulier pour les substantifs qui signifient *manière*, et qui sont accompagnés d'un déterminatif : modo, more, ratione, ritu, habitu.

Si *humano modo*, si *usitato more* peccasset (Cic. Verr. II, 2, 3), s'il avait été un criminel ordinaire et vulgaire. — Milites *pastorum habitu* mittit (Liv. 9, 2), il envoie des soldats déguisés en pâtres.

Avec une négation, il s'emploie toujours ; *nullo modo, nulla ratione, non uno modo*.

Il est encore de règle pour des noms de sentiment, de dessein, de condition, de partie du corps.

Aequo animo ferre, supporter sans trouble. — *Hoc consilio* feci, je l'ai fait dans ce dessein. — *Ea lege*, à cette condition. — *Nudo capite*, tête nue.

On dit encore :

Pace tua dixerim (Cic. p. Mil. 38), soit dit sans vous blesser. — *Bona venia* me audies (id. n. d. 1, 21) ; *bona cum venia* verba mea audiatis (id. Rosc. Am. 4), écoutez-moi favorablement. — *Ductu, imperio, auspiciis* alicujus rem gerere, exécuter quelque chose sous la conduite, sous le commandement et sous les auspices d'un autre. — Obsidum *nomine* (n. 242), à titre d'otages. — *Specie* timoris, en feignant la crainte. — *Simulatione* deditionis, sous les apparences d'une capitulation. — *Commodo* ou *damno* valetudinis, à l'avantage ou au détriment de la santé.

2. La préposition *cum* est ordinairement exprimée, quand le nom de manière est présenté comme *une circonstance qui accompagne* l'action (abl. d'accompagnement, de société).

Romani Horatium accipiunt eo *majore cum gaudio*, quod... (Liv. 1, 25), les Romains accueillent Horace avec d'autant plus de joie que... — Divitiacus *multis cum lacrimis* Caesarem complexus (est) (Caes. b. g. 1, 20), Divitiacus embrassa César en versant d'abondantes larmes. — Venit *cum febri, cum occasu solis*, etc.

3. *L'ablatif d'accompagnement* sert aussi à exprimer les objets que l'on porte, les personnes que l'on conduit.

Abiit *cum gladio, cum laterna, cum pecunia*. — Venit *cum exercitu, cum pueris, cum fratre*.

Quand le nom qui désigne une armée ou une flotte est accompagné d'un adjectif, la préposition peut être exprimée, mais le plus souvent elle est omise ; quand il est accompagné d'un nom de nombre, la préposition est généralement exprimée.

Cum exercitu suo profectus (Liv. 21, 51). — *Ingenti exercitu* profectus (id. 7, 9). — Egressus *omnibus copiis* (id. 1, 14), — Ipse *cum sescentis equitibus* progreditur (Caes. b. c. 2, 19).

4. Quelquefois l'ablatif avec *cum* marque la suite, l'effet de l'action.

Verres Lampsacum venit *cum magna calamitate* et prope *pernicie* civitatis (Cic. Verr. II, 1, 24). Verrès vint à Lampsaque *pour* le malheur et presque *pour* la ruine de cette cité.

5. L'accusatif avec *per* exprime aussi la manière.

Multa dolo, pleraque *per vim* audebantur (Liv. 39, 8), souvent on faisait des entreprises par ruse, le plus souvent par violence. — *Per summum dedecus* vitam amittere. (Cic. Rosc. Am. 11), périr de la manière la plus ignominieuse. — Quae *per scelus et latrocinium* abstulisti (id. Verr. II, 1, 21), ce que vous avez enlevé par le crime et le brigandage. — *Per simulationem* amicitiae me prodiderunt (id p. red. ad Quir. 9), ils me trahirent par une fausse apparence d'amitié.

6. *La conformité* se rend par *ad, secundum, juxtā* (n. 381), *ex, de, pro* (n. 382).

VIII. Prix.

Viginti talentis vendidit.

375. Le nom du *prix* déterminé ou de la *valeur* se met à l'ablatif.

Viginti talentis unam orationem Isocrates vendidit (Plin. h. n. 7. 31), Isocrate vendit *vingt talents* un seul discours. — Scrupulum valebat *sestertiis vicenis* (id. 33, 13), le scrupule valait vingt sesterces.

376. Rem. 1. Cet ablatif sert de complément aux verbes qui expriment une *estimation* ou un *trafic*, tels que: évaluer, apprécier, mesurer, coûter, acheter, vendre, louer, payer, échanger.

2. Avec les verbes qui signifient échanger, on renverse parfois l'ordre des régimes, en mettant à l'ablatif le nom de la chose donnée en échange, tantôt sans préposition, tantôt avec *cum* ou *pro*. Exsilium *patria sede* mutaverat (Curt. 3, 7), il avait échangé sa patrie contre l'exil. — Mortem *cum vita* commutare (Serv. ap. Cic. fam. 4, 5), donner la vie pour la mort, c.-à-d. mourir.

Magni aestimabat. Permagno aestimas.

377. Le *prix* s'exprime d'une manière générale et indéterminée par certains génitifs et ablatifs, savoir :

1. Les génitifs *magni, permagni,* beaucoup ; *pluris,* plus ; *maximi, plurimi,* le plus ; *parvi,* peu ; *minoris,* moins ; *minimi,* le moins ; *tanti, tantidem, quanti,* autant que ; *quantivis, quanticumque, quantiquanti,* à quelque prix que ; *nihili,* d'aucun prix.

Magni aestimabat pecuniam (Cic. fin. 2, 17), il faisait grand cas de l'argent. — Emit hortos *tanti, quanti* Pythius voluit (id. off. 3, 14), il acheta les jardins au prix que Pythius voulut demander.

2. Les ablatifs *magno, permagno, plurimo, nimio, parvo, paululo, minimo,* et *nihilo*. (On dit aussi *pro nihilo*).

Tu ista *permagno* aestimas ? (Cic. Verr. II, 4, 7). Faites-vous grand cas de ces frivolités? — Conduxit non *magno* domum (id. p. Cael. 7), il a loué une maison pour un prix modique.

378. Rem, 1. Les verbes d'*estimation* préfèrent le génitif et les verbes de *trafic* l'ablatif : *magni* facere, *magno* vendere ; mais le prix comparatif est toujours au génitif : *pluris, minoris, tanti, quanti*.

2. On exprime le mépris en joignant à un verbe d'estime une *négation* et les génitifs *assis*, un as : *flocci*, un flocon ; *nauci*, un zeste de noix ; *pili*, un poil ; *teruncii*, un quart d'as ; *hujus*, ce rien (avec un geste de mépris) ; *pensi*, de poids, de prix.

Assis non facere, non *nauci* ducere, *flocci* non *feci*. *hujus* non faciam, *pensi* non habere.

On dit aussi sans la négation : *flocci* pendere, *flocci* habere, faire peu de cas.

3. On dit : *boni, aequi boni, aequi bonique* consulo, facio, je trouve bon, j'approuve.

4. Avec les verbes qui signifient *coûter*, on peut exprimer le prix indéterminé par des adverbes.

Nulla res *carius* constat (Sen. ben. 2, 1), rien ne coûte plus cher.

Monnaies les plus usitées.

379. Les Romains avaient une monnaie de cuivre, *l'as* ; une monnaie d'argent, le denier, *denarius*, le demi-denier, *quinarius*, le quart du denier, *sestertius* ; une monnaie d'or. *aureus*. — La valeur relative de ces monnaies a beaucoup varié. Au temps des meilleurs écrivains, 16 *as* formaient un *denier* (environ 80 centimes), et 25 *deniers*, un *aureus* (environ 20 francs).

La monnaie de compte ordinaire était le *sesterce*. On lui donnait aussi le nom générique de *nummus*.

Primitivement il valait 2 1/2 as ; de là le signe HS, c.-à-d. II (duo) Semis ; de là aussi son nom contracté de *semis tertius* (un demi du troisième as). Plus tard il valut 4 as (environ 20 centimes).

Il suffit donc de diviser une somme de sesterces par 5, pour la réduire approximativement en francs.

Le génitif pluriel de *sestertius* est ordinairement *sestertium* (n. 19). Insensiblement ce génitif fut employé comme nominatif singulier, et on déclina *sestertium*, *sestertii*, *sestertio*, etc. pl. *sestertia*, etc.

Les milliers de sesterces s'énonçaient d'ordinaire par le nom *sestertia* accompagné d'un nombre cardinal ou d'un nombre distributif, sans exprimer *milia*.

Dum *septem* donat *sestertia*, mutua *septem* promittit (Hor. ep. 1, 7, 80), tandis qu'il donne *sept mille sesterces*, et qu'il promet d'en prêter autant. — Capit ille ex suis praediis *sescenta sestertia*, ego *centena* ex meis (Cic. parad. 6, 2), il retire de ses terres *six cent mille sesterces*, et moi *cent mille* des miennes.

Les centaines de mille et les millions s'énonçaient souvent par le nom *sestertium* accompagné d'un adverbe de nombre, sans exprimer *centum* ou *centena milia*, et parfois par le seul adverbe.

Cum ei testamento *sestertium milies* relinquatur (Cic. off. 3, 24), comme on lui laisse par testament *cent millions de sesterces*. — Subventum *centies sestertii* largitione (Tac. ann. 12, 58), on vint au secours par un don de *dix millions de sesterces*. — In *sestertio vicies* (Nep. Att. 14, 2), avec une fortune de deux millions. — Antonius *septies milies* avertit (Cic. Phil. 12, 5), Antoine a dilapidé *sept cent millions* de sesterces.

Dans la notation abrégée, le trait qui surmonte le chiffre romain indique le rang des mille. HS $\bar{X}$ = 10000 sesterces.

§ 6. RÉGIMES AVEC LA PRÉPOSITION.

380 Les prépositions marquent les rapports de lieu, de temps ; et, dans un sens dérivé, toutes les circonstances de l'action, et même l'objet indirect de l'action.

381 **Prépositions avec l'accusatif.**

AD (lieu) *vers :* ad sodalem (n. 343) ; *près de :* habitabat ad aedem (n. 336); (temps) *jusqu'à :* ad summam senectutem (n. 362) ; *vers :* ad hiemem ; (lieu et temps précis) : ad diem dictam, ad forum ; (but) *pour :* fortis ad scelus ; (nombre approx.) *environ :* ad ducentos ; (conformité) *selon :* ad domini arbitrium ; (opposition) *contre :* obdurescere ad dolorem, ad haec respondere ; (relation) *quant à :* ad sollertiam praestans ; (comparaison) *au prix de :* Laelius nihil est ad Persium ; (addition) *outre :* ad cetera vulnera.

ADVERSUS, ADVERSUM, CONTRA (lieu) *en face ;* — (fig.) *contre ; envers, en regard de* (n. 245, 362).

ERGA (lieu) *en face ;* — (fig.) *en faveur de ; envers, au sujet de.*

ANTE (lieu) *devant ;* — (temps) *avant ;* — (rang) *de préférence à.*

POST (lieu) *derrière ;* — (temps) *après ;* — (rang) *à la suite de.*

PONE (lieu) *derrière :* pone me (l'emploi en est rare).

APUD (lieu voisin) *près de, chez :* apud Seium ; *devant :* apud judices ; (lieu précis) *à :* apud rostra ; *dans :* legitur apud Xenophontem.

CIRCA, CIRCUM (lieu) *autour :* circa pectus, circum pectus ; *près de :* urbes circa Capuam, templa circum forum ; *par :* (avec mouv.) : mittere circa domos ; circum villulas errare.

CIRCA (temps) *vers :* circa lucem ; plus rarement *circiter ;* (nombre approx.) *environ :* circa ducentos ; (relation) *au sujet de :* circa necem Caesaris (auteurs postér.).

CITRA, CIS (lieu) *en deçà ;* — (temps) *avant ;* — (fig.) *en dehors de, sans.*

ULTRA (lieu) *au delà ;* — (temps) *après ;* — (fig.) *plus que.*

EXTRA (lieu) *au dehors, au delà ;* — (fig.) *en dehors de, excepté.*

INTRA (lieu) *au dedans, en deçà ;* — (temps) *dans l'espace de* (n. 363).

INTER (lieu) *entre :* inter Sequanos et Helvetios ; inter custodias ire ; (temps) *durant :* inter cenam ; — (fig.) *parmi :* inter suos.

INFRA (lieu) *au-dessous ;* — (rang) *sous.*

SUPRA (lieu) *au-dessus ;* — (rang) *sur ;* — (excès) *au delà.*

JUXTA	(lieu) *à côté de :* juxta muros ; — (rang) *après :* juxta deos ; (conformité) *selon* (après la période classique) : juxta praeceptum *(Just.)*
OB	(lieu, *rarement) devant ;* — (cause) *pour :* ob servatam amicitiam.
PENES	(lieu, *rarement) chez ;* — (fig.) *en possession de :* penes me.
PER	(lieu) *à travers :* per Cappadociam (n. 345) ; *dans toute l'étendue :* per urbem ; *le long de :* per oram ; *par :* per manus, per centurias ; (temps) *durant :* per noctem, per eos dies, per indutias (n. 361) ; (moyen, manière, cause) *par :* per exploratores (n. 371), per vim (n. 374), per aetatem ; *au nom de :* per deos.
TRANS	(lieu) *à travers, dans toute l'étendue :* trans silvam ; *au delà :* trans ripam.
PRAETER	(lieu) *devant, au delà ;* praeter castra esse, praeter silvam ire ; (fig.) *au dessus :* praeter ceteros excellere ; *contre :* praeter spem ; *hormis :* nemo amicus praeter Lucullum ; *outre :* praeter auctoritatem etiam vires habet.
PROPTER	(lieu) *près de :* — (fig.) *à cause de :* propter metum.
SECUNDUM	(lieu) *le long de :* secundum litus ; (temps) *immédiatememt après :* secundum comitia ; (rang) *après :* secundum patrem ; (conformité) *d'après :* secundum mandata ; *en faveur de :* secundum nostram causam.

382. **Prépositions avec l'ablatif.**

AB	(lieu) *à partir de :* ab Aegypto ; *de chez :* a patre (n. 340) ; *du côté de :* a fronte et a tergo, a dextro cornu, a novissimis (n. 251) ; (temps) *dès, après :* ab initio, confestim a proelio ; *depuis :* a sex mensibus (n. 362), ab urbe condita (n. 360) ; (distance) *à partir de :* a castris ; *à la distance de :* a milibus passuum duobus (n. 352) ; (cause animée) *par :* a parentibus amantur (329) ; (séparation) *de :* secernere a corpore (n. 326) ; alienus a dignitate (n. 263) ; (opposition) *contre :* forum a Clodio defendere ; (rang) *après :* secundus a rege ; (relation) *du parti de :* esse a Platone ; *sous le rapport de :* ab equitatu firmus (n. 267), servus a pedibus, esse alicui (servus) ab epistulis, être secrétaire.

EX	(lieu) *hors de* profluit ex monte (n. 339); *du côté de, de dessus de, de, sur*, etc. : ex adverso stare; ex equo pugnare; ex itinere scribere ; ex aliquo audire ; ex hoste victoriam reportare; (temps) *depuis :* ex eo tempore (n. 362); *au sortir de:* ex consulatu; (espèce, matière) *de:* unus e plebe ; candelabrum e gemmis (n. 372); (cause) *de :* dormire ex lassitudine ; (conformité) *selon :* judicare ex lege ; ex sententia, à souhait; *dans l'intérêt de :* est e republica ; (changement) *de :* ex venatore latro ; (manière) *de, à :* ex improviso dicere (n. 219, 7).
DE	(lieu) *du haut de :* de muro dejicere ; (temps) *de, pendant :* de nocte, de mense decembri ; *immédiatement après :* de prandio, de media nocte ; (séparation) *de :* de balneis exire, de vita decedere, de te audivi ; (espèce, matière) *de :* homo de plebe, templum de marmore ; (objet) *touchant, sur :* multa audivi de te, liber de senectute ; (conformité) *selon :* de amicorum sententia ; (cause) *par, pour :* gravi de causa ; de via fessus ; de forma novi.
CUM	(accompagnement) *avec :* cum gladio, cum magno gaudio (n. 374). (société ou lutte) *avec :* cum alio loqui, cum aliquo dimicare ; (manière) *avec* : cum cura (n. 373) ; (effet) *pour :* venit cum magna calamitate (374).
CORAM	(situation) *en présence de :* coram senatu.
PRAE	(lieu) *devant, en avant :* prae se ferre, prae se agere ; (comparaison) *préférablement à :* prae omnibus unum ; (empêchement) *à cause de :* prae lacrimis loqui non possum (369).
PRO	(lieu) *devant :* pro templis collocare ; *sur le devant de* ou simplement *sur, dans :* sedet pro tribunali, pro rostris laudat, pro litore ; (protection) *en faveur de, pour :* pro patria mori, dixit pro Murena ; (échange) *pour prix de :* pro tuis meritis ; *au lieu de :* statua pro patibulo fuit; *en qualité de, comme :* pro amico, abire pro victis; (conformité) *selon :* pro tua prudentia, pro virili parte, pro se quisque (n. 569).
SINE	et plus rarement ABSQUE, *sans :* sine ullo damno.
TENUS	*jusqu'à :* collo tenus ; *seulement :* verbo tenus. Cette préposition se place toujours après le régime (n. 610).

383. **Prépositions avec les deux cas.**

IN, avec l'acc., (lieu, *quo*) *dans, vers, contre, sur :* in oceanum (n. 342), in caelum, in hostes ;
(objet, but) *pour :* amor in patriam (n. 245), pecuniam dare in bellum ;
(temps) *jusqu'à ;* usque in senectutem ; *pour :* in posterum diem (n. 357) ;
(division) *en :* Gallia divisa in tres partes ;
(manière) *en :* in latitudinem, mirum in modum, in hanc sententiam.

IN, avec l'abl., (lieu, *ubi*) *dans, à, sur :* in Graecia, in litore (n. 335), — (disposition) esse in armis, in aere alieno ;
(temps) *pendant :* in consulatu (n. 355), bis in die (n. 363),
(espèce) *parmi :* esse in bonis civibus ;
(objet) *à l'égard de :* quae in liberis effecerit.

Une disposition favorable ou défavorable s'exprime souvent par l'accusatif avec *in*, *envers*, *contre* ; parfois aussi par l'ablatif avec *in*, *à l'égard de :* amore inflammati *in patriam* (CIC. de or. 1, 44) ; *in meo inimico* crudelitatem exprompsisti tuam (id. p. Mil. 30).

On trouve quelquefois *l'accusatif* avec le verbe *esse : adesse in senatum jussit* (CIC. Phil. 5, 7), comme si l'on considérait le mouvement qui a précédé la situation. D'autres expressions telles que *in potestatem esse* ou *habere*, *in gratiam habere*, *in defectionem esse* paraissent aujourd'hui suspectes aux meilleurs critiques.

SUB, avec l'acc., (lieu, *quo*) *sous :* sub jugum mittere ; *aux pieds de, devant :* succedere sub montem, sub postes ;
(temps) *vers :* sub ortum solis ; *après :* sub eas litteras.

SUB, avec l'abl., (lieu, *ubi*) *sous :* sub terra habitare, sub armis, sub oculis ; *au pied de :* sub muro consistere ;
(époque) *à, en :* sub ipsa profectione.

SUBTER, avec l'acc., *sous :* subter praecordia locare.
SUBTER, avec l'abl., *sous :* subter testudine (poétique et rare).

SUPER, avec l'acc., (lieu, *ubi* et *quo*) *sur :* super aspidem assidere, super vallum se praecipitare ; *au delà :* super Numidiam ;
(temps) *pendant :* super cenam ;
(mesure) *outre :* super modum (rare).

SUPER, avec l'abl. en prose, *touchant :* hac super re scripsi ;
en poésie, marque aussi le lieu et le temps.

§ 7. RÉGIME DE L'ADVERBE. — EXCLAMATIONS.

Congruentur naturae vivere.

384. Plusieurs adverbes gouvernent le même cas que les adjectifs dont ils dérivent.

Congruenter *naturae* convenienterque vivere (Cic. fin. 3, 7), vivre conformément à la nature.

385. Adverbes employés comme prépositions.

a. Palam, en présence de ; *procul*, loin de ; *simul*, avec, se mettent avec l'ablatif. Mais plus souvent *procul* se construit avec *ab* et *simul* avec *cum*.

Palam *populo* (Liv. 6, 14), en présence du peuple. — Jam haud procul *seditione* res erat (id. 6, 16), l'affaire allait dégénérer en révolte. — Procul *a castris* (Caes. b. g. 5, 17). — *Cum corporibus* simul animi (Cic. amic. 4).

Clam, à l'insu de, n'est pas employé comme préposition dans la prose classique. On le trouve une fois dans César avec l'ablatif : *clam vobis* (Caes. b. c. 2, 32). Les anciens comiques le construisent avec l'accusatif : *clam virum, uxorem, patrem.*

b. Prope, propius, proxime s'emploient avec l'accusatif ou avec le datif (n. 262).

Dum ne (exercitum) propius *urbem Romam* ducentis milibus admoveret (Cic. Phil. 6, 3), pourvu qu'il n'approchât pas son armée à plus de deux cents milles de la ville. — Tuae *virtuti* proxime accedo (id. fam. 11, 21), j'approche beaucoup de votre courage.

Prope, etc. se construisent aussi avec *ab* ou *ad.*

Cum esset in Italia bellum tam prope *a Sicilia* (Cic. Verr. II, 5, 3). — Utrius oratio propius *ad veritatem* videtur accedere (id. de or. 1, 62).

c. Usque se met seul avec l'accusatif des noms de villes (qu. *quo).*

Usque *Romam* (Cic. ad Qu. fr. 1, 1, 14), jusqu'à Rome,

Avec les noms communs, avec les noms de pays et même avec les noms de ville, les classiques mettent *usque* adverbe devant les prépositions *ab*, *ex* et *ad*, *in*, *sub.*

Usque *ab heroicis temporibus* (Cic. div. 1, 1). — Usque *in Pamphyliam* (id. leg. Man. 12). — Usque *ad Numantiam* (id. p. Dej. 7).

d. Versus se place après les noms de villes sans préposition : *Romam versus.* Ailleurs, il suit la préposition *ad* ou *in* et le nom : *ad Oceanum versus, in Italiam versus.*

e. Pridie, postridie sont régulièrement suivis du génitif.

Pridie *ejus diei* (Cic. fam. 1, 4). — Postridie *ejus diei* (Caes. b. g. 1, 23).

Avec *pridie* les jours du calendrier se mettent à l'accusatif (n. 365).

On dit aussi *pridie quam, postridie quam* ou *postero die quam* (n. 360).

Quantum caliginis.

386. Les adverbes de *quantité* pris substantivement régissent le génitif. Ils rentrent dans la classe des partitifs (n. 249, 253).

O quantum *caliginis* mentibus humanis objicit magna felicitas (SEN. brev. vit. 14), que *d'obscurité* répand sur l'esprit humain une haute fortune ! — Satis *eloquentiae, sapientiae* parum (SALL. Cat. 5), assez *d'éloquence,* peu *de sagesse.*

Ces adverbes reçoivent aussi pour régime un adjectif de la 2[de] décl. employé substantivement.

Multum, plurimum *novi,* beaucoup, le plus *de nouveau.*

387. REM. Aux noms partitifs il faut encore rapporter :

a. Les adverbes de lieu dont le sens est renforcé par les génitifs *gentium, terrarum, loci, locorum.*

Ubinam *gentium* sumus ? (CIC. Cat. 1, 4). Dans quel lieu du monde sommes-nous ?

b. Les adverbes de mouvement *huc, eo, quo,* servant à exprimer le degré.

Eo *miseriarum* venturus eram (SALL. Jug. 14), je devais en venir à ce degré d'infortune.

c. Quod avec *ejus* (leçon plus correcte que *quoad ejus).*

Quod *ejus* facere poteris (CIC. Att. 11, 12); quod *ejus* fieri possit (id. fam. 5, 8), autant que possible.

388. GALLICISME. Les adverbes de quantité français se rendent, d'après le sens, par les adjectifs *quantus, quot,* etc., ou par les adverbes *quantum, quam,* etc.

Adverbes français.	ADJECTIFS LATINS exprimant la grandeur.	ADJECTIFS LATINS exprimant le nombre.	ADVERBES LATINS exprimant la quantité.	ADVERBES LATINS exprimant l'intensité.
Combien.	quantus.	quot, quam multi.	quantum.	quam.
Peu.	parvus.	pauci.	parum, paulum.	parum, paulum.
Moins.	minor.	pauciores.	minus.	minus.
Le moins.	minimus.	paucissimi.	minimum.	minime.
Beaucoup.	magnus.	multi.	multum.	valde.
Plus.	major.	plures.	plus.	magis.
Le plus.	maximus.	plurimi.	plurimum.	maxime.
Assez.	satis magnus.	satis multi.	satis.	satis.
Trop.	nimius.	nimis multi.	nimis, nimium.	nimis.
Exemple :	quantus ardor.	quot milites.	quantum aquae. quantum legit.	quam laetus. quam cupit. quam bene.

Avec les comparatifs, on emploie les ablatifs *quanto*, *tanto*, etc. (n. 279). On s'en sert aussi avec les verbes de supériorité (n. 311) et avec *ante*, *post*.

Avec les verbes de prix, on emploie les génitifs *quanti*, *tanti*, etc. ou les ablatifs *magno*, etc. (n. 377).

Avec *interest* et *refert* (n. 294), on emploie les génitifs *quanti*, *tanti*, etc. ou les adverbes *quantum*, *tantum*, etc., *quantopere*, *tantopere*, etc.

Beaucoup de, suivi d'un adjectif, se rend par deux adjectifs unis par *et* ou simplement juxtaposés : beaucoup de grandes pensées, multae et magnae cogitationes (Cic. leg. agr. 2, 2) ; — beaucoup d'hommes courageux, multi fortissimi viri (id. fam. 5, 17). Le second adjectif et le substantif équivalent à un mot composé. — On peut dire aussi : multi viri fortissimi.

Ecce lupus ou lupum.

389. Les particules indicatives *en*, *ecce* (n 141) se construisent avec le nominatif ou l'accusatif

Ecce *lupus*, ecce *lupum* : voici, voilà *le loup*.

Rem. Dans la prose classique, ces particules s'emploient avec le nominatif. D'ordinaire on peut sous-entendre un verbe qui fait mieux comprendre leur valeur adverbiale : *Ecce tibi Sebosus* (adest) (Cic. Att. 2, 15). *Ecce tuae litterae* (adveniunt) (ib. 13, 16). Dans les auteurs comiques on trouve au nominatif et à l'accusatif les formes composées : *ecca*, *eccilla*, *eccillud*, *eccum*, *eccillam*, *eccistam*, (n. 65, 3).

Me miserum !

390. Dans les exclamations, on met l'accusatif avec ou sans interjection.

Me miserum ! (Cic. fam. 14, 1) *Heu me miserum !* (id. Tusc. 4, 20) Malheureux que je suis !

Exceptions : 1. *Ei*, *vae*, se construisent avec le datif.
Ei *mihi !* Malheur *à moi !* — Vae victis ! (Liv. 5, 48) Malheur *aux vaincus !*

2. *Pro* et *O* se construisent avec le nominatif ou l'accusatif.
Pro *curia* inversique *mores !* (Hor. od. 3, 5. 7) O sénat, ô corruption des mœurs ! — Pro deum *fidem !* (Cic. or. 46) Au nom des dieux ! — O fortunata *mors !* (id. Phil. 14, 12) O *mort* heureuse ! — O fallacem *spem !* (id. de or. 3, 2) O *espoir* trompeur !

Rem. *O* avec le vocatif (n. 240). — Dans les invocations, *pro* se met avec le vocatif ; c'est l'emploi le plus ordinaire de cette particule : *pro sancte Jupiter*. (Cic. Phil. 2, 13).



CHAPITRE TROISIÈME.

—

Emploi des modes et des temps.

1re SECTION. MODES DÉFINIS.

Dans cette première section, les règles de l'emploi des modes sont exposées dans l'ordre logique des propositions (n. 204) : 1. proposition principale, — 2. proposition subordonnée : A. sujet et régime, B. circonstancielle, C. incidente.

§ 1. MODES DANS LA PROPOSITION PRINCIPALE.

I. Indicatif

Multa ignoro.

391. Dans la proposition *absolue* et dans la proposition *principale*, on emploie l'indicatif pour énoncer un fait *réel*.

AFFIRMATION : Multa *ignoro,* j'ignore bien des choses.

NÉGATION : Tu non *ignoras*, vous n'ignorez pas.

INTERROGATION DIRECTE : Quis *ignorat ?* (CIC. p. Font. 10.) Qui ignore ?

Temps de l'indicatif.

392. Le PRÉSENT indique un fait passager ou durable, qui a lieu au moment de la parole.

Jam *dicimus*, nous *disons* maintenant. — Jam diu *ignoro* quid agas (CIC. fam. 7, 9), depuis longtemps *j'ignore* ce que vous faites.

Dans les récits animés, on emploie le présent au lieu du parfait, pour mettre les événements sous les yeux du lecteur. C'est le PRÉSENT HISTORIQUE.

Tum iste continuo *mittit* homines certos Melitam, *scribit* ad quosdam Melitenses, etc. (CIC. Verr. II, 4, 8), alors Verrès *envoie* sur-le-champ des émissaires à Malte, *écrit* à certains Maltais, etc.

393. L'IMPARFAIT indique un fait passé qui a coïncidé avec un autre fait également passé.

Dum ea Romani parant consultantque, jam Saguntum summa vi *oppugnabatur* (LIV. 21, 7), pendant ces projets et ces délibérations des Romains, Sagonte *était assiégée* avec la dernière vigueur. — Regulus Carthaginem rediit. Neque vero tum *ignorabat* se ad exquisita supplicia proficisci ; sed jusjurandum conservandum *putabat* (CIC. off. 3, 27), Régulus retourna à Carthage. Il n'*ignorait* pas alors qu'il y allait subir des supplices raffinés ; mais il *croyait* devoir garder son serment. (Les deux faits sont exprimés dans des phrases différentes).

Sans coïncidence explicite, l'imparfait indique une durée dans le passé, et spécialement une action qui a été habituelle ou souvent répétée.

Dicebat melius quam scripsit Hortensius (CIC. or. 38), Hortensius *parlait* mieux qu'il n'a écrit. — Percontando atque interrogando elicere *solebat* eorum opiniones quibuscum disserebat (id. fin. 2, 1), par ses habiles interrogations, il (Socrate) avait coutume de faire exposer leurs opinions à ses interlocuteurs. — Ut enim Romae consules, sic Carthagine quotannis bini reges *creabantur* (NEP. Hann. 7), de même qu'à Rome on créait tous les ans deux consuls, de même à Carthage on nommait deux rois.

Plus rarement, l'imparfait marque une action qu'on a tenté d'exécuter ou voulu entreprendre. Num dubitas id me imperante facere, quod jam tua sponte *faciebas* ? (CIC. Cat. 1, 5). Hésitez-vous d'accomplir sur mon ordre ce que vous *alliez faire* de plein gré ?

Dans la narration, l'imparfait sert à décrire les circonstances accessoires. C'est l'*imparfait descriptif*.

Verres in forum venit ; *ardebant* oculi, toto ex ore crudelitas *eminebat* (CIC. Verr. II, 5, 62), Verrès arrive au forum ; ses yeux *étincelaient*, la cruauté *était empreinte* sur tout son visage.

REM. Au lieu de l'imparfait de l'indicatif, on emploie aussi, pour plus de vivacité, l'*infinitif historique* (n. 239). Après *cum*, cet infinitif tient lieu de l'imparfait ou du parfait (n. 427).

Verres *minitari* absenti Diodoro, *vociferari* palam, lacrimas interdum vix *tenere* (CIC. Verr. II, 4, 18), Verrès menaçait Diodore absent, poussait de grands cris, parfois il pouvait à peine retenir ses larmes.

394. — Le PARFAIT a un double emploi en latin.

Ou bien il indique un fait passé considéré comme transitoire et ordinairement aussi comme postérieur à un autre fait également passé. C'est le temps propre de la narration ou de l'exposition des faits successifs. Il est appelé *parfait historique*, et correspond au passé défini du français et à l'aoriste du grec.

Acriter in eo loco *pugnatum est*. Hostes impeditos nostri in flumine aggressi magnum eorum numerum *occiderunt* ; per eorum corpora reliquos audacissime transire conantes multitudine telorum *reppulerunt* ; primos qui transierant, equitatu circumventos *interfecerunt* (Caes. b. g. 2, 10), en cet endroit s'engagea un combat opiniâtre. Les ennemis embarrassés dans le passage de la riviére furent attaqués par les nôtres et périrent en grand nombre. D'autres pleins d'audace s'efforcèrent de passer sur le corps de leurs compagnons, ils furent repoussés par une grêle de traits ; ceux qui avaient déjà traversé la rivière furent enveloppés par notre cavalerie et taillés en pièces.

Ou bien il indique un fait passé considéré comme accompli au moment de la parole, ou comme ayant des effets qui subsistent au moment de la parole. C'est le *parfait logique*, qui correspond au passé indéfini du français et au parfait du grec.

Fuimus Troes, *fuit* Ilium (Virg. Aen. 2, 325), il n'y a plus de Troyens, il n'y a plus d'Ilion.— Nam et Athenis jam ille mos a Cecrope *permansit* terra humandi (Cic. leg. 2, 25), car à Athènes s'est perpétuée depuis Cécrops la coutume d'enterrer les morts.

395. Le plus-que-parfait indique un fait passé antérieur à un autre fait également passé.

Cum Placentiam consul venit, jam ex stativis *moverat* Hannibal (Liv. 21, 39), lorsque le consul arriva à Plaisance, Annibal *avait* déja *décampé*.

Dans le style épistolaire, celui qui écrit se met souvent au point de vue de celui qui lira la lettre et emploie l'imparfait et parfois le parfait au lieu du présent, le plus-que-parfait au lieu du parfait.

Nihil *habebam* quod scriberem ; neque enim novi quicquam *audieram* et ad tuas omnes (epistulas) *rescripseram* pridie (Cic. Att. 9, 10), *je n'avais* rien à vous écrire ; en effet *je n'avais* rien *appris* de nouveau et *j'avais répondu* la veille à toutes vos lettres, c.-à-d. *je n'ai* rien.... *j'ai répondu*.

Cependant ce changement de temps n'est pas obligatoire, et il ne concerne que les faits relatifs à la correspondance elle-même et non les autres faits qu'on y expose.

396. Le futur simple indique un fait postérieur au moment de la parole.

Quando *veniet ?* Quand *viendra-t-il ?* — *Scies* fortasse cras, tu le *sauras* peut-être demain.

Le futur simple ou le futur antérieur est de règle, quand il est subordonné à un autre futur, un impératif ou subjonctif impératif. Donec *eris* (n. 424). Naturam si sequemur (n. 433). Cf. exemples du n. 397.

Le futur par périphrase indique l'intention d'agir ou une action imminente (n. 102).

Bellum *scripturus sum* quod populus Romanus cum Jugurtha gessit (Sall. Jug. 5), je *veux* (ou je *vais*) écrire la guerre que le peuple Romain fit à Jugurtha.

397. Le FUTUR PASSÉ indique un fait qui se trouvera accompli dans l'avenir. On l'appelle aussi FUTUR ANTÉRIEUR, parce qu'il indique souvent un fait à venir qui se trouvera accompli avant un autre fait à venir. C'est le cas ordinaire, lorsqu'il est subordonné à un futur simple, à un impératif ou subjonctif impératif (n. 396).

Quidquid feceris, approbabo (CIC. fam. 3, 3), j'approuverai tout ce que vous *aurez fait*. — Donec *perfecero* (n. 430). — Ut sementem *feceris* (n. 443). — Quod in buccam *venerit, scribito* (CIC. Att. 2, 12), écrivez ce qui vous *sera venu* à l'esprit (*litt.* à la bouche).

Quand il est subordonné à un autre futur antérieur, il ne marque pas l'antériorité, mais plutôt l'équivalence.

Qui M. Antonium *oppresserit*, is bellum *confecerit* (CIC. fam. 10, 13), celui qui *écrasera* Antoine, mettra fin à la guerre. L'écraser c'est terminer la guerre.

Dans la proposition principale, il exprime parfois une action qui sera rapidement exécutée, ou qui suivra immédiatement une autre action.

Da mihi hoc; jam tibi maximam partem defensionis *praecideris* (CIC. Verr. II, 2, 62), accordez-moi ce point, et du même coup, vous vous ôtez la plus grande partie de votre défense. — Quod quantae fuerit utilitati, *post videro* (id. rep. 2, 9), *j'examinerai ensuite* combien cela a été utile. (*Videro* accompagné d'un adverbe de temps, est d'un usage fréquent).

II. Subjonctif.

398. Le subjonctif exprime une *pure conception de l'esprit* ou *un acte de la volonté*.

Dans la proposition absolue et dans la proposition principale, le subjonctif s'emploie de cinq manières : il est potentiel, conditionnel, optatif, impératif, concessif.

Avec le potentiel et le conditionnel, la particule négative est *non ;* avec l'optatif, l'impératif et le concessif, elle est *ne*.

Voyez n. 203 les notions sur les propositions énonciatives, optatives, impératives, etc.

Quaerat quispiam.

399. 1. Le subjonctif *potentiel* exprime la possibilité ou énonce avec modestie la réalité.

a. L'*expression de la possibilité*. Le *présent* et le *futur antérieur* (forme du parfait, n. 74), présentent la possibilité comme étant encore réalisable ; l'*imparfait*, comme ne l'étant plus. On peut les rendre en français par le conditionnel présent et passé.

AFFIRM. NÉG. *Quaerat* quispiam (CIC. n. d. 2, 53), on *pourrait demander*, on demandera peut-être. — Maesti, *crederes* victos, redeunt in castra (LIV. 2, 43), ils rentrèrent dans le camp le visage abattu : *on aurait dit* des vaincus. — Nemo *suaserit* (CIC. de or. 1, 59), personne ne *pourrait* le conseiller.

INTERROGAT. Quid hoc homine *faciatis?* (CIC. Verr. II, 1, 16) Que *pourriez-vous faire* de cet homme? — Quis unquam *crederet?* (ib. II, 1, 41) Qui l'*aurait* jamais *cru?* — Valerius cotidie cantabat: erat enim scaenicus. Quid *faceret* aliud? (CIC. de or. 3, 23) Valérius chantait tous les jours : il était acteur. Qu'*aurait-il pu faire* d'autre ?

REMARQUES. 1. Dans l'affirmation et dans la négation potentielle, le sujet est d'ordinaire indéterminé. Dans l'interrogation potentielle, il est déterminé ou indéterminé.

2. L'interrogation *dubitative* marque l'irrésolution et s'emploie à la 1re personne.

Eloquar an *sileam ?* (VIRG. Aen. 3, 39) Le *dirais-je* ou non ? — Cum tempestate *pugnem* periculose ? (CIC. p. Planc. 39) *Irais-je*, au péril de ma vie, *lutter* contre les vents ? — Militesne *appellem* an cives ? (TAC. ann. 1, 42) Vous *appellerais-je* soldats ou citoyens ?

b. L'énoncé modeste de la réalité. Ce subjonctif s'emploie surtout à la 1re personne du futur antérieur (parfait).

Hoc sine ulla dubitatione *confirmaverim* (CIC. Brut. 6), j'*affirmerais* sans hésiter. — At non historia *cesserim* Graecis (QUINT. 10, 1), mais pour l'histoire, je ne *laisserais* pas la palme aux Grecs.

REMARQUE. Les présents *velim*, *nolim*, *malim* sont l'affirmation modeste d'une volonté réalisable ; les imparfaits *vellem*, *nollem*, *mallem*, d'une volonté qui n'est plus réalisable et qui insinue le regret.

Tu *velim* valetudinem tuam cures (CIC. fam. 14, 3), je *désire* que vous ayez soin de votre santé. — *Vellem* adesse posset Paenetius (id. Tusc. 1, 33), je *voudrais* que Pénétius pût être au milieu de nous, je regrette sa mort.

Ausim est usité dans Tite-Live et les auteurs postérieurs.

400. 2. Le subjonctif *conditionnel* exprime un fait qui est soumis à une condition énoncée dans la proposition accessoire.

Le *présent* et le *futur antérieur* (parfait) présentent le fait comme étant possible, réalisable ; l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* comme ne l'étant pas ou ne l'étant plus (n. 434, 435). Le conditionnel a une grande analogie avec le potentiel.

Valeant cives mei.

401. 3. Le subjonctif *optatif* exprime un souhait.

Le *présent* et le *futur antérieur* (parfait) expriment un vœu réalisable ; l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* un vœu irréalisable ou un regret.

Valeant cives mei, *sint* incolumes, *sint* florentes, *sint* beati ! (Cic. p. Mil. 34) *Que* mes concitoyens *vivent heureux, qu'*ils *jouissent* de la sécurité, de la prospérité, du bonheur ! — *Utinam* ego tertius vobis amicus *adscriberer !* (id. Tusc. 5, 22) *Que ne puis-je être admis* en tiers dans l'amitié qui vous unit !

Remarques. 1. Au subjonctif optatif on ajoute souvent la particule *utinam*, *utinam ne*, rarement *o si*, *utinam non*. — Le subj. *faxim*, *faxit* (n. 105) est un véritable optatif.

2. A l'optatif se rapportent les formules de vœu ou de serment : ne *sim* salvus, si... (n. 436), ita mihi *liceat*, ut... (n. 444).

402. 4. Le subjonctif *impératif* exprime un ordre, une exhortation, ou une défense, une dissuasion. Il est donc étroitement lié à l'optatif.

Il est usité au présent et au futur antérieur (parfait). Son emploi est indiqué avec celui de l'impératif (n. 405).

Pereat, nihil ad me attinet.

403. 5. Le subjonctif *concessif* exprime une concession, une permission, une supposition.

On emploie le présent pour un fait présent ou à venir ; le parfait, pour un fait passé.

Profundat, perdat, pereat, nihil ad me attinet (Ter. Ad. 1, 2, 54), *qu'il dissipe, qu'il perde, qu'il périsse,* peu m'importe. — Sed *ierit* (Ligarius) ad bellum ; *dissenserit* non a te solum, verum etiam a fratribus : hi te orant tui (Cic. p. Lig. 12), mais admettons même que Ligarius *soit parti* pour la guerre ; qu'il *ait été en désaccord* avec vous et même avec ses frères ; ceux-ci, qui sont vos amis, vous implorent. — *Roges* me qualem deorum naturam esse ducam : nihil fortasse respondeam (id. n. d. 1, 21), *supposé que vous* me *demandiez* ma pensée sur la nature des dieux, il se peut que je ne vous réponde rien.

Temps du subjonctif.

404. Les temps du subjonctif employés dans une proposition absolue et dans une proposition principale se partagent en deux classes : le *présent* et le *futur antérieur* (forme du *parfait)* énoncent l'idée comme possible, réalisable ; l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* l'énoncent comme n'étant pas ou n'étant plus réalisable.

Le *présent* est usité dans toutes les espèces de subjonctif. Dans l'optatif, l'impératif et le concessif, il marque naturellement une action à venir.

La forme du *parfait* (amaverim) a généralement le sens du *futur*. Elle n'a guère le sens du *passé* que dans le concessif : *ierit*, etc.

L'*imparfait* et le *plus-que-parfait*, d'après leur notion même, ne conviennent ni à l'impératif, ni au concessif. Le plus-que-parfait est rare dans le potentiel.

III. Impératif.

Emploi de l'impératif et du subjonctif impératif (n. 402).

Subvenite mihi misero. Ne mortem timueritis.

405. Dans la proposition absolue et dans la proposition principale,

a. L'ordre, l'exhortation s'exprime par l'impératif ou par le subjonctif présent.

Subvenite mihi misero (SALL. Jug. 14), *secourez-moi* dans mon malheur.— Non satis est pulchra esse poemata, dulcia *sunto* (HOR. a. p. 99), il ne suffit pas que les poèmes soient beaux, il faut qu'ils soient agréables.

Amemus patriam (CIC. p. Sest. 68), *aimons* la patrie. — Suum quisque *noscat* ingenium (id. off. 1, 31), *que* chacun *connaisse* son caractère.

b. La défense, la dissuasion s'exprime, dans la prose ordinaire, par *ne*, *nemo*, *nihil*,... avec le subjonctif. On emploie surtout la 2de personne du futur antérieur (parfait).

Ne mortem *timueritis* (CIC. Tusc. 1, 41), *ne craignez pas* la mort.— *Nihil* omnino *scripseris* (id. Att. 8, 2), n'écrivez absolument rien. — Jocum illius de sua egestate *ne sis aspernatus* (id. ad. Qu. fr. 2, 12) ne dédaignez pas sa plaisanterie au sujet de sa pauvreté.

406. REMARQUES. 1. Dans l'ordre, la 2e personne de l'impératif présent est plus usitée que celle du subjonctif présent. Celle-ci ne s'emploie guère que pour un sujet indéterminé.

Isto bono *utare* dum adsit (CIC. sen. 33), qu'on use de ce bien tant qu'on le possède.

Dans la défense, la 2e personne ne s'emploie en prose ordinaire qu'au subjonctif, que le sujet soit déterminé ou indéterminé. La 2e personne de l'impératif présent est usitée en poésie, celle de l'impératif futur, dans les lois et les préceptes. (Sur la négation, voir n. 576).

Tu *ne cede* malis (VIRG. Aen. 6, 95), pour vous, *ne vous laissez pas abattre* par les maux. — Nocturna sacrificia *ne sunto* (CIC. leg. 2, 9), *qu'il n'y ait point* de sacrifices nocturnes.

2. A la 2e personne, on emploie encore :

a. Le futur de l'indicatif, pour marquer une volonté formelle ou la persuasion où l'on est que le fait aura lieu.

Valebis, meaque negotia *videbis* (CIC. fam. 7, 20), *portez-vous bien* et *examinez* mes affaires. — Tu non *cessabis* (ib. 5, 12), ne vous arrêtez pas. (Dans ce cas, la négation s'exprime par *non.*)

b. Une périphrase adoucie, formée à l'aide d'un impératif à sens général, tel que *fac*, *cura*, *cave*, avec le subjonctif, *noli* avec l'infinitif.

Fac cogites in quanta calamitate sis (SALL. Cat. 44), songe à la grandeur du péril. — *Cave deformes* multa bona uno vitio (LIV. 30, 14), *ne gâtez pas* beaucoup de bonnes qualités par un seul défaut. — *Noli* in conservandis bonis viris *defatigari* (CIC. p. Marc. 6), *ne vous lassez pas* de sauver les gens de bien.

Temps de l'impératif.

407. Le *présent* de l'impératif indique une prière ou un ordre pressants, et parfois une prescription universelle.

Subvenite, secourez-moi (maintenant). — *Nosce* te, *nosce* animum tuum (Cic. Tusc. 1, 22), apprends à te connaître, à connaître ton âme.

Le *futur* de l'impératif indique une prière ou un ordre pour l'avenir.

a. Il est souvent en relation avec le futur de l'indicatif.

Prius audite paucis; quod, cum *dixero*, si placuerit, *facitote* (Ter. Eun. 5, 8, 37), écoutez d'abord ce court avis : ensuite, si vous l'approuvez, *exécutez-le*. — Ubi nihil *erit* quod scribas, id ipsum *scribito* (Cic. Att. 4, 8), s'il n'y a rien à écrire, écrivez qu'il n'y a rien.

b. Il est particulièrement en usage dans les prescriptions légales.

Regio imperio duo *sunto*.... Militiae summum jus *habento*, nemini *parento* (Cic. leg. 3, 3), *qu'il y ait* deux magistrats jouissant du pouvoir souverain.... En temps de guerre *qu'ils aient* le commandement suprême et n'obéissent à personne.

§ 2. MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

I Proposition sujet et proposition régime.

Si ei contigisset ut te videret.

408. La proposition sujet s'exprime par *ut* ou *ut non* et le subjonctif :

a. Avec les verbes qui signifient *il arrive*, *il reste*, *il suit*.

Si ei contigisset *ut* te *videret* (Cic. fam. 2, 2), s'il avait eu le bonheur de vous voir. — Reliquum est *ut* officiis *certemus* inter nos (ib. 7, 31), il nous reste à lutter de bons offices.

b. Avec les verbes qui signifient *il est nécessaire*, *avantageux*, *possible*, *d'usage*, etc.

On supprime d'ordinaire *ut* avec *licet, necesse est*, et toujours avec *oportet*.

Leuctrica pugna immortalis *sit* necesse est (Nep. Ep. 10), la bataille de Leuctres doit être immortelle. — Mos hominum *ut nolint* eundem pluribus rebus excellere (Cic. Brut. 21), c'est l'habitude des hommes de ne vouloir pas qu'une même personne excelle en plusieurs genres. — Me ipsum *ames* oportet, non mea (id. fin. 2, 26), c'est moi que vous devez aimer et non mes biens.

409. Rem. 1. Plusieurs autres expressions impersonnelles rentrent dans cette règle. *Si verum est ut* populus Romanus omnes gentes virtute superarit (Nep. Hann. 1). — *Qui probari potest ut* plus quam ego gaudeat (Cic. fin. 2, 33).

2. Les verbes qui signifient *il est nécessaire...* se construisent plus souvent avec l'infinitif (n. 477) ou avec la proposition infinitive (n. 479). — Ceux qui signifient il est *avantageux, possible, d'usage* se construisent aussi avec la proposition infinitive. — De même *sequitur* et *accedit*. — Voyez aussi n. 410.

Gallicisme. *J'ai le bonheur de* se rend par *mihi contingit ut; j'ai le malheur de*, par *mihi accidit ut*.

Accedit quod patrem amo.

410. Avec plusieurs verbes impersonnels, la proposition sujet qui affirme un fait positif, peut s'exprimer par *quod* et l'indicatif.

Accedit quod patrem, plus etiam quam tu scis, *amo* (Cic. Att. 13, 21), (à cela *se joint*) ajoutez *que j'aime* mon père plus encore que vous ne savez. — Percommode *factum est quod* de morte et dolore primo et proximo die *disputatum est* (id. Tusc. 4, 30), *c'est* fort *à propos que* le premier jour et le jour suivant (c.-à-d. dans nos deux premières conférences) nous avons traité de la mort et de la douleur.

Rem. 1. Les verbes qui admettent cette construction sont :

a. Accedit; — *b*. Ceux qui signifient *il arrive*, et qui sont accompagnés d'un adverbe ou d'un nom de manière : *accidit perincommode quod* eum nusquam vidisti (Cic. Att. 1, 7); *non pigritia factum est quod...* — *c. Est* et un attribut neutre : scribis *gratum* tibi *esse quod...* (Cic. fam. 1, 7).

2. Ces mêmes verbes peuvent recevoir pour sujet un pronom neutre suivi de *quod* explicatif (n. 449).

Hoc cecidit mihi peropportune *quod* ad Antonium audiendum *venistis* (Cic. de or. 2, 4), *il est arrivé* fort à propos pour moi *que vous soyez venus* pour entendre Antoine.

Cogita quid acturus sis.

411. Dans l'*interrogation indirecte* ou *dépendante* (n. 571), c.-à-d. dans la proposition subordonnée commençant par un pronom interrogatif ou un adverbe interrogatif, le verbe se met au subjonctif.

Pron. interr. n. 68 et 71. Adv. interr. n. 142 et 148. — Interr. directe n. 391 et 572.

Pronom interrogatif. Cogita *quid acturus sis,* pensez à ce que vous allez faire, *litt.* pensez *quelle chose vous allez faire.*

Adverbe interrogatif. Multae hodie sunt gentes quae nondum sciant *cur* luna *deficiat* (Sen. nat. qu. 7, 25), il y a de nos jours beaucoup de peuples qui ignorent encore *pourquoi* la lune *s'éclipse.*

L'interrogation indirecte sert de complément aux verbes qui signifient *connaître*, *dire*, *demander* et à d'autres verbes analogues. Elle sert de sujet aux verbes impersonnels qui ont le même sens.

Particules de l'interrogation indirecte.

412. 1. L'interrogation qui affecte toute la proposition, est simple ou disjonctive (n. 571).

a. L'interrogation simple se marque par *num* ou *ne* joint à un mot (en français *si* dubitatif). *Nonne* ne se trouve qu'après le verbe *quaero.*

Quaesiverunt *num* se esset etiam mori prohibiturus (Cic. Tusc. 5, 14), ils lui demandèrent s'il les empêcherait aussi de mourir. — Quaeritur idem*ne* sit pertinacia et perseverantia (id. top. 23), on demande *si* l'opiniâtreté et la persévérance sont la même chose. — Cum esset ex eo quaesitum Archelaum *nonne* beatum putaret (id. Tusc. 5, 12), comme on lui demandait s'il *ne* croyait *pas* qu'Archélaüs fût heureux.

b. L'interrogation disjonctive se marque par *utrum... an (anne)* (en français *si... ou).* Le premier membre s'énonce aussi par *ne* ou sans particule; dans ces deux cas, le second membre prend encore *an*, et quelquefois *ne.* Si le second membre ne comprend que la négation (en français *ou non),* il s'exprime par *necne,* ou *annon.*

Nunc quaero *utrum* vestras injurias *an* reipublicae persequamini (Cic. p. Lig. 10), je vous demande *si* vous vengez vos injures *ou* celles de la république. — Agitur autem liberi*ne* vivamus *an* mortem obeamus (id. Phil. 11, 10). — Sciam ad hostem *an* ad filium venerim (Liv. 2, 40). — Si nihil interesse nostra putemus, valeamus aegri*ne* simus (Cic. fin. 4, 25). — Demus (beneficium) *necne,* in nostra potestate est (id. off. 1, 15).

2. La particule *an* n'est employée dans l'interrogation indirecte à un membre que par les poètes et par les prosateurs postérieurs à Auguste.

Est scientiae (quaerere) *an* providentia mundus regatur ; actionis, *an* accedendum ad administrandam rempublicam (Quint. 3, 5), c'est une question spéculative, si le monde est régi par une providence ; une question pratique, si l'on doit prendre part à l'administration de la république.

3. Mais après les verbes qui signifient *ignorer*, *douter* tels que *haud scio*, *nescio*, *dubito*, *dubium est*, *incertum est*, *delibero*, *haesito*, la particule *an* signifie *si ne pas*, et toute l'expression *haud scio an*, etc., marque une affirmation modeste dans le sens de *peut-être, il est possible que*, *j'incline à croire que.*

Aristoteles quem, excepto Platone, *haud scio an* recte dixerim principem philosophorum (Cic. fin. 5, 3), Aristote que je pourrais *peut-être*, en exceptant Platon, nommer à bon droit le prince des philosophes. — *Dubito an* Venusiam tendam (id. Att. 16, 5), je présume que j'irai à Venouse. — Moriendum enim certe est, et id *incertum an* eo ipso die (id. sen. 20), il est certain qu'il faut mourir, et il est possible que ce soit aujourd'hui.

Ces mêmes expressions *haud scio an*... suivies d'un mot négatif, marquent une négation modeste dans le sens de *peut-être pas*, *il est possible que non*, *j'incline à croire que non.*

Tanti tibi honores habiti sunt, quanti *haud scio an nemini* (Cic. ad. Qu. fr. 1, 1, 10), les honneurs qu'on vous a décernés sont tels que *peut-être personne* n'a en a reçu d'aussi grands. — Dubitat *an* turpe *non* sit (id. off. 3, 12), il est porte à croire que ce n'est pas une honte.

Ces expressions ont parfois un sens négatif, sans être suivies d'un mot négatif, surtout après la période classique.

4. Après les verbes qui marquent *essai*, *tentative* et après le verbe *exspectare*, on met d'ordinaire en latin *si* dubitatif avec le subjonctif.

Non recusavit, quominus vel extremo spiritu, *si* quam opem reipublicae ferre *posset*, experiretur (Cic. Phil. 9, 1), il ne refusa pas de tenter même en ses derniers moments, *s'il ne pourrait pas* secourir la république.

Souvent ces verbes sont sous-entendus.

Circumfunduntur ex reliquis hostes partibus, *si* quem aditum reperire *possent* (Caes. b. g. 6,37), les ennemis se répandent tout à l'entour, *cherchant s'il peuvent* trouver un accès.

5. *Ut*, dans le sens de *comme*, *comment*, se met après les verbes qui signifient *connaître*, *dire*.

Vides *ut* alta stet nive candidum Soracte (Hor. od. 1, 9, 1), tu vois *comme* s'élève le Soracte blanchi par une neige épaisse. — *Ut* est originairement interrogatif.

6. *Cur*, *(quare, quamobrem)*, se placent après les expressions générales *est*, *nihil est*, *quid est*.

Quid est cur dubitemus dicere? (Cic. fin. 1, 44). Pourquoi ferions-nous difficulté de le dire?

Dans le même sens, on emploie le relatif : *est quod* (n. 454) et le *ut* explicatif : *est ut* (n. 448).

Gallicisme. *Avoir lieu de*, *avoir sujet de* se rendent par *est cur*, etc. : vous avez lieu de vous réjouir, *est cur* gaudeas.

Cur (quare, quamobrem) se placent aussi après les substantifs qui signifient *motif*, tels que *causa*, *ratio*, *argumentum*.

Quid est aliud *causae cur* repudictur (illa loquacitas)? (Cic. de or. 3, 48) Pour quel autre motif répudie-t-on ce bavardage?

Cur, quid... se placent encore après des verbes de sentiment qui contiennent implicitement le verbe *demander*.

Miror *cur* me accuses (Cic. fam. 7, 27), je me demande avec étonnement pour quel motif vous m'accusez.

Indicatif dans les interrogations apparentes. — Gallicismes.

413. Il n'y a point d'interrogation indirecte et le verbe reste à l'indicatif :

1. Lorsque *nescio quis (quid, quomodo)* ont le sens d'un pronom ou d'un adverbe indéfini : *quelconque, d'une façon quelconque.*

Non causidicum *nescio quem conquirimus* (Cic. de or. 1, 46), nous ne cherchons pas un avocat quelconque.

2. Lorsque *mirum quam* ou *quantum, nimium quantum* et d'autres expressions analogues équivalent à un adverbe : *beaucoup.*

Id *mirum quantum profuit* ad concordiam civitatis (Liv, 2, 1), cela contribua singulièrement à l'union des citoyens.

3. Lorsque l'impératif des verbes *voir, dire* précède à la façon d'une proposition absolue.

Aspice, ut antrum silvestris raris *sparsit* labrusca racemis (Virg. ecl. 5, 7), regarde, comme cette vigne sauvage tapisse la grotte de ses grappes éparses.

C'est un reste de l'ancienne langue, où l'interrogation était indépendante du verbe qui précède, spécialement lorsqu'il était à l'impératif.

4. Lorsque les pronoms et les adverbes sont plutôt relatifs qu'interrogatifs.

Dicam tamen *quod sentio* (Cic. parad. 1), je n'en dirai pas moins ce que je pense.

En latin on n'emploie les relatifs que pour déterminer une réalité. En français les relatifs sont d'un usage fréquent.

Gallicismes. Les expressions françaises composées d'un antécédent et d'un relatif, peuvent souvent se rendre en latin par une interrogation indirecte.

Je vous prie de nous faire connaître *ce que* vous faites, *les lieux où* vous séjournerez à chaque époque, *l'état dans lequel* vous avez laissé nos affaires à Rome. Tu, quaeso, *quid* agas, *ubi* quoque tempore futurus sis, *quales* res nostras Romae reliqueris, cura ut sciamus (Cic. Att. 5, 9).

Ce que c'est que équivaut à *quel est, quelle chose est.*

L'esprit lui-même ignore *ce que c'est que* l'esprit. *Qualis sit* animus, ipse animus nescit (Cic. Tusc. 1, 22). — Ignorez-vous *ce que c'est que* mentir? Ignoras *quid sit* mentiri?

Un substantif français, suivi ou non d'un complément, équivaut souvent à une interrogation.

Comme il lui demandait les *motifs* de sa conduite. Cum requireret *cur* ita *faceret* (Cic. n. d. 1, 22). — Le devin en effet connaît *le présent, le passé* et *l'avenir.* Novit namque omnia vates *quae sint, quae fuerint, quae* mox ventura *trahantur* (Virg. georg. 4, 39).

Cura ut valeas.

414. On emploie *ut* et le subjonctif, et s'il faut une négation, *ne* ou *ut ne*, avec les verbes qui signifient :

a. Avoir soin, s'efforcer, faire en sorte.

Cura *ut valeas.* Cura et provide *ne* quid ei *desit* (Cic. Att. 11, 3), soignez votre santé. Mettez toute votre sollicitude à ne le laisser manquer de rien. — Censuerunt ut praetor curaret *ut* Romae *ne* essent (Suet. rhet. 1), ils décrétèrent que le préteur prît soin *qu'ils ne fussent pas* à Rome.

b. Désirer, demander, obtenir.

Senectutem *ut adipiscantur* omnes optant (Cic. sen. 2), tous désirent *atteindre* un âge avancé.

c. Conseiller, permettre, commander.

(Lysander) suadet Lacedaemoniis *ut* dux *eligatur* (Nep. Lys. 3), Lysandre conseille aux Lacédémoniens *de choisir* un chef.

415. Rem. 1. La proposition subordonnée est *régime*, lorsque le verbe principal est employé personnellement, par ex. *cura*, *optant*, *suadet*. Elle est *sujet*, lorsque le verbe principal est impersonnel, par ex. *curandum est*, il faut avoir soin. *optatur*, on désire, *suadetur*, on conseille. Cette distinction s'étend aux règles suivantes (n. 416-421).

2. Les verbes qui renferment une idée d'intention rentrent dans la règle (n. 414) et se construisent avec *ut* et le subjonctif.

3. *Ut* est souvent omis, généralement avec *velim*, *vellem*, *fac*. On omet aussi *ne* avec *cave*.
Tu velim tuam valetudinem *cures* (Cic. fam. 14, 9). — Cave *deformes* multa bona uno vitio (Liv. 30, 14), cf. n. 406.
Ut ne ou *ut... ne* est moins usité que *ne*. — *Ut non* (n. 448, Rem.) — *Neve*, *neu* (n. 576).

4. *Facio ut*, *fit ut*, *est ut*, forment avec le subjonctif une périphrase plus harmonieuse et plus accentuée que le verbe simple.
Invitus *facio ut recorder* ruinas reipublicae (Cic. in Vat. 9), *au lieu de* invitus recordor. — Quando denique *fuit ut*, quod licet, non liceret (id. p. Cael. 20), *au lieu de* quando non licuit.

5. Les verbes qui marquent un acte de la volonté se construisent aussi avec l'infinitif (n. 481, 483) ou avec la proposition infinitive (n. 486).

a. Les verbes *vouloir*, en dehors du potentiel *velim*, *vellem*, préfèrent l'infinitif ou la proposition infinitive.

b. Parmi les verbes *désirer*, ordinairement *opto* régit le subjonctif, et *cupio* l'infinitif ou la propos. infinitive.

c. Parmi les verbes *permettre*, d'ordinaire *concedo* et *permitto* se construisent avec le subjonctif, *sino* et *patior* avec la proposition infinitive.

d. Les verbes *commander* préfèrent le subjonctif, à l'exception de *jubeo*, *veto* (n. 487, 3).

6. Après un verbe qui marque une intention, on peut continuer par la proposition infinitive le discours indirect commencé par le subjonctif (n. 493).

Timeo ne venias, ut venias.

416. Avec les verbes qui signifient *craindre*, on emploie *ne* et le subjonctif, quand on craint que la chose n'arrive, c.-à-d. qu'on la redoute ; *ut* et le subjonctif, quand on craint qu'elle n'arrive pas, c.-à-d. qu'on la souhaite.

Dans le second cas, au lieu de *ut*, on peut mettre *ne* suivi de *non* ou d'un autre mot négatif ; on le fait régulièrement lorsque le verbe *craindre* est lui-même affecté d'une négation.

Timeo *ne venias*, je crains que *tu ne viennes*, je redoute ton arrivée. — Timeo *ut venias*, je crains que *tu ne viennes pas*, je souhaite ton arrivée. — Non vereor *ne* tua virtus opinioni hominum *non respondeat* (Cic. fam. 2, 5), je ne crains pas que votre mérite *ne réponde pas* à l'opinion publique. — Vereor ne consolatio *nulla* possit vera reperiri (ib. 6, 1), je crains qu'on *ne puisse* trouver de consolation véritable.

Remarques. 1. *Vereor*, quelquefois *timeo*, et en poésie *metuo* se trouvent avec l'infinitif dans le sens de *je crains de, je n'ose pas, j'hésite*.

Vereor *laudare* praesentem (Cic. n. d. 1, 21), je n'ose pas vous louer en face.

L'accusatif et l'infinitif est plus rare avec les verbes *craindre*. L'interrogation indirecte est employée quand *timere*... signifie *se demander avec crainte*.

2. *Ne... non* n'est pas l'équivalent de *ut*, quand *non* affecte un autre mot que le verbe subordonné.

Veremur, *ne* forte *non* aliorum utilitatibus, sed propriae laudi servisse videamur (Plin. ep. 1, 8).

3. *Videre*, prendre garde, se construit comme les verbes *craindre*.

Vide *ne* tua divina virtus admirationis plus sit habitura quam gloriae (Cic. p. Marc. 8). — Quaeso videas *ut* satis honestum nobis sit (id. Att. 7, 14). — Vide *ne non* sit necesse (id. div. 2, 13).

Non dubito quin probaturus sim.

417. Avec les verbes qui signifient *douter* et qui sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, on emploie *quin* et le subjonctif.

Non dubito *quin probaturus sim* vobis defensionem meam (Cic. p. Mil. 4), je ne doute pas *que je ne vous fasse approuver* mes moyens de défense.

Remarques. 1. Lorsque *dubito*, *dubium est*, etc. ont le sens de *douter* et la forme affirmative, on emploie l'interrogation disjonctive, ou l'interrogation simple : celle-ci avec *ne (num* après la période classique) et, s'il y a une nuance d'affirmation ou de négation, avec *an*, *an non* (n. 413, 1 et 3).

Si le verbe a la forme négative ou interrogative, au lieu de *quin* et du subjonctif, on trouve aussi la proposition infinitive. Elle est ordinaire dans Cornélius Népos, fréquente dans Tite-Live, mais rare dans les autres écrivains classiques.

2. Lorsque *dubito* a le sens d'*hésiter* et la forme affirmative, on met l'infinitif (n. 481, b.); si ce verbe a la forme négative ou interrogative, on met d'ordinaire l'infinitif et parfois *quin* avec le subjonctif.

Ne res conficeretur obstitit.

418. *a.* Avec les verbes qui signifient *empêcher*, *défendre*, on emploie *ne* ou *quominus* et le subjonctif.

Ne res *conficeretur* obstitit (Nep. Milt. 3), il s'opposa à l'exécution de ce projet. — Intercludor dolore *quominus* ad te plura *scribam* (Cic. Att. 8, 8), la douleur m'empêche de vous écrire plus longuement.

b. Si ces verbes sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, on emploie *quin* ou *quominus* et le subjonctif.

Non deterret sapientem mors *quominus* in omne tempus reipublicae suisque *consulat* (Cic. Tusc. 1, 38), la crainte de la mort n'empêche pas le sage *de veiller* pour tout l'avenir aux intérêts de la république et de ses proches. — Neque illos muri arcere queunt *quin* certatim *ascendant* (Liv. 26, 44), la hauteur des murs ne peut les empêcher *de* les *escalader* à l'envi. — Quid obstat *quominus sit* deus beatus ? (Cic. n. d. 1, 34) Qu'est-ce qui empêche un dieu *d'être* heureux ?

Rem. Voyez aussi les verbes *empêcher* (n. 483), *défendre* (n. 486, 487). Les verbes *impedire*, *prohibere* se construisent plus ordinairement avec l'infinitif.

Non possum quin exclamem.

419. Beaucoup d'expressions négatives ou interrogatives ont pour complément *quin* (au lieu de *ut non*) et le subjonctif.

Non possum *quin exclamem* (Plaut. Trin. 3, 2, 79), je ne puis m'empêcher *de m'écrier*. — Quis est *quin cernat* quanta vis sit in sensibus ? (Cic. acad. pr. 7) Est-il quelqu'un *qui ne voie* quelle puissance il y a dans nos sens ?

De même : *facere non possum, fieri non potest* quin, *nulla causa est, quid est causae* quin, *deesse mihi nolo* quin, *nihil praetermitto* quin, *temperare mihi non possum* quin.

420. Rem. 1. On dit aussi avec l'infinitif. *Non possum non facere.*

Cicéron conserve parfois *ut non*. *Fieri non potest ut non cognoveris* (Cic. Verr. II, 2, 77).

2. Plusieurs de ces expressions admettent aussi *quominus*.

3. Dans les règles précédentes, *quin* et *quominus* peuvent ordinairement se rendre par *que... ne*. D'après leur formation *quin (qui ne)* équivaut à *quomodo non*, *quominus (quo minus)* équivaut à *ut eo minus*.

Gallicisme. Après une proposition négative ou interrogative, *sans* avec l'infinitif se rend par *quin* : je n'ai pas laissé passer un seul jour *sans* vous écrire, nullum intermisi diem *quin* ad te aliquid litterarum darem (Cic. Att. 7, 15) (cf. n. 527).

Peu s'en faut que... ne se rend par *non multum* ou *paulum abest quin*.

Il ne tient qu'à moi, il ne tient pas à moi que... ne, se rend par *per me unum stat*, *per me non stat quin* ou *quominus*.

Gaudeo quod te interpellavi.

421. Avec les verbes qui expriment un sentiment ou la manifestation d'un sentiment, on met *quod* et l'indicatif.

Tels sont les verbes qui signifient *s'affliger*, *se réjouir*, *féliciter*, *se plaindre*, etc.

Gaudeo *quod* te *interpellavi* (Cic. leg. 3, 1), je suis bien aise *de* vous *avoir interrompu*. — Tibi *quod abes* gratulor (id. fam. 2, 5), je vous félicite *de n'être pas ici*.

Rem. 1. Cette règle suppose le discours direct (n. 459). Pour le discours indirect, voyez n. 462, 463.

2. Avec les mêmes verbes, on peut employer la proposition infinitive (n. 486, b) ou *cum* et l'indicatif (contrairement à la règle 445).

Tibi maximas gratias ago *cum* tantum litterae meae *potuerunt* (Cic. fam. 13, 24).

3. On trouve, dans les auteurs de la décadence, *quod* avec le subjonctif, au lieu de la proposition infinitive.

Recordatus *quod* nihil cuiquam toto die *praestitisset* (Suet. Tit. 8), se rappelant *qu'*il n'*avait fait* aucun bien à personne de toute la journée.

II. Proposition circonstancielle.

PROPOSITION DE TEMPS.

422. La proposition de temps est introduite par les conjonctions *cum, quamdiu*; — *dum, donec, quoad*; — *ut, ubi*; — *cum primum, quam primum, ut primum* : — *simul ac, simul atque, simul ut* ; — *antequam, anteaquam, priusquam* ; — *postquam, posteaquam*.

Disces quamdiu voles.

423. Les conjonctions de temps se construisent avec l'indicatif, quand elles marquent simplement le temps.

Disces quamdiu *voles* (Cic. off. 1, 2), tu apprendras aussi longtemps que *tu voudras*.

Temps de l'indicatif dans la proposition temporelle.

424. A l'indicatif domine l'emploi des temps principaux : présent, parfait, futur.

1. Après *dum,* signifiant *tandis que,* on met le présent, même quand il s'agit d'un fait passé.

Ita *dum* pauca mancipia Agonis retinere *vult,* fortunas omnes perdidit (Cic. in Caecil. 17), c'est ainsi qu'Agonis, en voulant conserver un petit nombre d'esclaves, se ruina entièrement.

Le parfait se trouve avec la nuance d'opposition.

Après *dum, donec, quoad,* signifiant *aussi longtemps que,* on met le présent, le parfait, le futur, plus rarement l'imparfait.

Donec eris felix, multos numerabis amicos (Ov. trist. 1, 9, 5), tant que vous serez heureux, vous compterez beaucoup d'amis.

Après *dum, donec, quoad,* signifiant *jusqu'à ce que,* on emploie le présent, le parfait et les deux futurs (n. 430).

2. Après *ubi, ut, ut primum, cum primum, simul, simul ac, simul atque,* dès que, aussitôt que, on emploie ordinairement le parfait dans le sens du passé antérieur.

Quibus ex malis *ut* se *emersit* (Atticus), nihil aliud egit, quam ut quam plurimus esset auxilio (Nep. Att. 11), dès qu'Atticus fut sorti de ces maux, il n'eut plus d'autre soin que de secourir le plus d'opprimés possible.

Après ces conjonctions, le plus-que-parfait marque d'ordinaire une *habitude*, l'imparfait une *durée*.

Alcibiades *simul ac* se *remiserat*, intemperans reperiebatur (Nep. Alc. 1), *dès qu'Alcibiade commençait à se relâcher*, il se montrait intempérant. — *Ubi* nemo obvius *ibat*, ad castra hostium tendunt (Liv. 9, 45), ne rencontrant personne, ils se dirigent vers le camp ennemi.

Après ces conjonctions, on emploie aussi le présent historique, surtout si le verbe principal est au même temps.

3. Après *postquam, posteaquam,* après que, on emploie de même le parfait dans le sens du passé antérieur.

Hamilcar, *posteaquam* in Hispaniam *venit,* magnas res gessit (Nep. Ham. 4), *aussitôt qu'*Hamilcar *fut arrivé* en Espagne, il se distingua par ses exploits.

On met le plus-que-parfait, lorsqu'il y a un *intervalle* déterminé entre les deux actions, l'imparfait, lorsque la première action a *duré*.

Hannibal, anno tertio *postquam* domo *profugerat*, Africam accessit (Nep. Hann. 8), Annibal vint en Afrique, trois ans après avoir quitté sa patrie. — Postquam nemo *adibat*, domum se recepit (Liv. 3, 46), personne ne se présentant, il se retira chez lui.

On emploie aussi le présent historique, surtout si le verbe principal est au même temps. Avec le présent ordinaire, *postquam* signifie *maintenant que*.

Postquam nos Amaryllis *habet* (VIRG. ecl. 1, 30), maintenant que Amaryllis nous possède.

4. Après *cum*, comme, lorsque, on trouve tous les temps de l'indicatif (n. 425-427).

5. Après *antequam, priusquam*, avant que, on emploie pour une action à venir le présent, plus rarement le futur antérieur ; pour une action passée, le parfait presque exclusivement (n. 428, 429).

Cum Argos oppugnaret, interiit.

425. Dans la narration, *cum*, placé avant le verbe principal, se construit d'ordinaire avec l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif, pour marquer l'enchaînement des faits.

Il se construit plus rarement avec un temps passé de l'indicatif, pour marquer la simple coïncidence des faits.

Pyrrhus, *cum* Argos oppidum *oppugnaret*, lapide ictus interiit (NEP. de reg. 2), *comme* Pyrrhus *assiégeait* la ville d'Argos, il fut atteint d'une pierre et périt. (Le siége de la ville amène la mort de Pyrrhus.) — Darius, *cum* ex Europa in Asiam *redisset*, classem comparavit (id. Milt. 4), *lorsque* Darius *fut retourné* d'Europe en Asie, il équipa une flotte. (Le retour de Darius amène l'équipement.)

Cum Caesar in Galliam *venit*, alterius factionis principes erant Aedui, alterius Sequani (CAES. b. g. 6, 12), *lorsque* César *vint* en Gaule, les Éduens étaient à la tête d'un parti, les Séquanais à la tête d'un autre. (Les deux faits coïncident.)

426. REM. 1. D'ordinaire le verbe principal se trouve au parfait historique, au présent historique ou à l'infinitif parfait avec *dicitur*, *fertur*... Il est à l'imparfait, quand l'action est durable ou répétée.

Zenonem, *cum* Athenis essem, audiebam frequenter (CIC. n. d. 1, 21).

2. *Cum* avec le subjonctif ajoute à l'idée de temps la liaison intime, la dépendance de deux faits simultanés ou consécutifs. Il correspond au français *comme*. Il marque parfois le moment précis, parfois le moment favorable ou défavorable, parfois l'occasion du fait principal. Parfois même il contient une nuance de cause, de concession, d'opposition, qui le rapproche du *cum* causatif (n. 445) ou du *cum* concessif (n. 441).

Au contraire, *cum* avec l'indicatif présente le fait secondaire comme plus indépendant du fait principal. Il correspond au français *lorsque*.

3. Après *cum* dans le sens de *si*, *chaque fois que*, Cicéron, César, Salluste mettent d'ordinaire l'indicatif. Toutefois Cicéron emploie les différents temps du subjonctif, quand le sujet est une 2de personne indéterminée *(on)*, et le subjonctif présent ou imparfait, quand le verbe *audire* précède.

Difficile est tacere *cum doleas* (CIC. p. Sull. 10). — Saepe soleo *audire* Roscium *cum* ita *dicat* (id. de or. 1, 28).

Après *cum, ubi, quotiens* le verbe qui exprime une action répétée dans le passé se rencontre fréquemment à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, principalement chez les historiens postérieurs à Cicéron (n. 458).

Cum cohortes ex acie *procucurrissent*, Numidae effugiebant (CAES. b. c. 2, 41), chaque fois que les cohortes se portaient en avant, les Numides s'enfuyaient.

Hannibal jam subibat muros, cum repente erumpunt.

427. *Cum*, placé après le verbe principal, se construit d'ordinaire avec l'indicatif, comme indiquant la simple coïncidence des faits ; spécialement dans les cas suivants :

a. Un fait imprévu ou plus important que le premier est exprimé par le *présent historique* et parfois par le parfait. La liaison est souvent marquée par *jam, nondum, vix... cum* ou *cum repente, subito*, etc.

Hannibal *jam* subibat muros, *cum repente* in eum *erumpunt* Romani (LIV. 29, 7), *déjà* Annibal atteignait les murs, *lorsque soudain* les Romains fondirent sur lui.

REM. 1. Dans cette construction il y a une espèce d'inversion : le fait principal est énoncé dans la proposition subordonnée. On pourrait dire : *cum* Hannibal *subiret*, Romani erumpunt.

2. Quelques historiens mettent, pour plus de vivacité, *cum* avec *l'infinitif historique*.

Romanus promissa consulis exspectabat, *cum* Appius, quam asperrime poterat, jus de creditis pecuniis *dicere* (LIV. 2, 27), les Romains attendaient l'accomplissement des promesses du consul, lorsqu'Appius prononça les sentences les plus rigoureuses contre les débiteurs.

b. Un fait qu'on oppose au premier est exprimé par *l'imparfait*, et parfois par un autre temps de l'indicatif. La liaison est souvent marquée par *cum interea* ou *interim, cum etiam tum, cum nondum, cum tamen*.

Caedebatur virgis, *cum interea* nullus gemitus *audiebatur* (CIC. Verr. II, 5, 62), il était battu de verges, et cependant on *n'entendait* aucun gémissement (c'est l'imparfait descriptif). — Multum diei processerat, *cum etiam tum* eventus in incerto *erat* (SALL. Jug. 51), le jour était déjà bien avancé que le dénouement *était* encore incertain.

REM. Dans ce second cas, on trouve aussi l'infinitif historique, plus rarement le subjonctif.

c. Une explication est ajoutée à une indication de temps qui précède.

Vicesimus annus est *cum* omnes scelerati me unum *petunt* (CIC. Phil. 12, 10), voilà la *vingtième année que* tous les scélérats me poursuivent moi seul.

REM. 1. *Cum* suivi de *tum* (n. 590), se construit régulièrement avec l'indicatif, parfois avec le subjonctif pour marquer la dépendance des idées.

In quo *cum* multa *sint* indigna, *tum* nihil minus est ferendum (CIC. p. Sest. 1).

2. Avec *fuit* ou *erit tempus cum*, *fuit* ou *erit cum*, on trouve plus souvent le subjonctif.

Fuit cum mihi quoque initium requiescendi fore justum *arbitrarer* (CIC. de or. 1, 1).

Priusquam respondeo. Antequam surgat.

428 *a*. Après *antequam*, *priusquam*, avant que, une action à venir s'exprime par le présent de l'indicatif ou du subjonctif.

Priusquam respondeo, de amicitia pauca dicam (Cic. Phil. 2, 1), *avant de répondre,* je dirai quelques mots de l'amitié. — *Antequam* de republica *dicam,* exponam vobis (ib. 1, 1), avant de parler de la république, je vous exposerai.

Rem. 1. Le présent de l'indicatif est plus fréquent. Le présent du subjonctif établit une liaison plus intime entre les deux faits et marque parfois une intention.

2. Une action à venir s'exprime aussi, mais plus rarement, par le futur antérieur.

Neque defatigabor, *antequam* illorum rationes *percepero* (Cic. de or. 3, 36), je ne me lasserai pas *que je n'aie* saisi leur méthode.

b. Après *antequam*, *priusquam*, un fait habituel, tel qu'une sentence générale, une prescription universelle, s'exprime par le présent du subjonctif.

Tempestas minatur, *antequam surgat* (Sen. ep. 103), la tempête menace avant de s'élever. — *Priusquam incipias,* consulto opus est (Sall. Cat. 1), *avant d'entreprendre,* il faut délibérer.

Rem. Plus rarement on trouve le parfait de l'indicatif.

Membris utimur *priusquam didicimus* cujus ea utilitatis causa habeamus (Cic. fin. 3, 20), nous nous servons de nos membres avant d'avoir appris pour quel usage ils nous ont été donnés.

Antequam legi. Priusquam signum daretur.

429. Après *antequam*, *priusquam*, une action passée s'exprime :

a. Par l'*indicatif parfait*, quand on marque simplement la priorité de l'action principale.

Cela est fréquent quand le verbe principal est négatif.

Antequam tuas *legi* litteras, hominem ire cupiebam (Cic. Att. 2, 7), *avant d'avoir lu* votre lettre, je désirais le départ de notre homme. — Neque *prius* fugere destiterunt *quam* ad flumen Rhenum *pervenerunt* (Caes. b. g. 1, 53), ils ne cessèrent de fuir avant d'être arrivés au Rhin.

b. Par le *subjonctif imparfait*, et parfois plus-que-parfait, quand on exprime la dépendance des deux actions, soit dans l'intention du sujet principal, soit dans la pensée du narrateur.

Le subjonctif est particulièrement en usage quand le verbe principal est affirmatif, et que l'action principale a empêché l'accomplissement de l'action secondaire.

Priusquam signum pugnae *daretur*, Hannibal tabellarium cum caduceo mittit (Nep. Hann. 11), avant qu'on ne donnât le signal du combat, Annibal envoya un héraut avec un caducée. — *Prius* ad hostium castra pervenit, *quam* quid ageretur Germani sentire *possent* (Caes. b. g. 4, 14), il parvint au camp ennemi avant que les Germains pussent comprendre ce qui se passait. — Omnes *priusquam aperirentur* hostibus portae, exspirarunt (Liv. 26, 14), avant qu'on ouvrît les portes à l'ennemi, tous expirèrent.

Rem. Après un présent historique, on peut mettre le présent ou le parfait du subjonctif. Collem celeriter, *priusquam* ab adversariis *sentiatur*, communit (Caes. b. c. 1, 54). — Non *prius* duces ex concilio dimittunt *quam* ab his *sit concessum* arma uti capiant (id. b. g. 3, 18).

Dum ille venit. Dum consul fiat.

430. Les conjonctions *dum*, *donec*, *quoad*, dans le sens de *jusqu'à ce que*, se construisent :

a. Avec l'indicatif, quand on indique simplement la durée de l'action principale.

Les verbes des deux propositions, principale et subordonnée, se trouvent d'ordinaire au même temps.

Présent. — Exspecto *dum* ille *venit* (Ter. Eun. 1, 2, 126), j'attends *qu'il vienne*.

Parfait. — De comitiis, *donec rediit* Marcellus, silentium fuit (Liv. 23, 31), jusqu'au retour de Marcellus, il ne fut pas dit mot des comices (le parf. *rediit* a le sens d'un passé antérieur).

Futur. — Haud desinam, *donec perfecero* hoc (Ter. Phorm. 2, 3, 72), je ne cesserai pss *que je n'aie terminé*.

b. Avec le subjonctif, quand on indique l'intention ou l'incertitude du sujet principal.

Exspectate *dum* consul aut dictator *fiat* (Liv. 3, 11), attendez *qu'il devienne* consul ou dictateur (laissez-le devenir). — Caesar interea, *quoad* munita hiberna *cognovisset*, in Gallia morari constituit (Caes. b. g. 5, 24), César résolut de rester en Gaule, *jusqu'à ce qu'il eût appris* que les quartiers d'hiver étaient fortifiés.

Rem. *Donec*, rare au temps de Cicéron, se rencontre plus souvent dans Tite-Live et les historiens postérieurs. *Quoad* est inusité chez les poètes. *Dum* est d'un usage habituel.

PROPOSITION CONDITIONNELLE.

431. La phrase conditionnelle se compose d'une proposition subordonnée, qui est une *condition* introduite par *si*, *sin*, *nisi*, *ni*, *si non*, et d'une proposition principale, qui est la *conséquence* de la condition (n. 400).

Si pace frui volumus, bellum gerendum est.

432. La condition qui est considérée comme *se réalisant* dans le présent ou comme *s'étant réalisée* dans le passé, s'exprime par l'indicatif; sa conséquence, par l'indicatif ou par l'impératif.

Si pace frui *volumus*, bellum *gerendum est* (Cic. Phil. 7, 6), si nous *voulons* jouir de la paix, *il faut faire* la guerre. — Si *vis* pacem, *para* bellum, si vous *voulez* la paix, *préparez* la guerre. — Si nihil aliud *fecerunt*, nonne satis *fuit* his gratias agi? (id. Rosc. Am. 37) S'ils n'*ont* rien *fait* d'autre, n'*était*-ce pas assez de les remercier ?

Rem. 1. Dans cette règle, *si* a d'ordinaire le sens de *lorsque*, *dès que*, *puisque*.

2. Il n'est pas nécessaire que la condition se réalise en effet ; elle peut être en soi simplement possible ou même non réalisée. Il suffit qu'on l'admette comme une réalité dont on déduit la conséquence.

3. On met l'indicatif avec *sive....sive*, lorsque le verbe principal est à l'indicatif. Illo loco uti soleo, sive quid mecum *ipse cogito*, *sive* quid *scribo*, aut *lego* (Cic. leg. 2, 1).

Naturam si sequemur ducem, numquam aberrabimus.

433. La condition qui est considérée comme *allant se réaliser* dans l'avenir, s'exprime par le futur simple et plus souvent par le futur antérieur ; sa conséquence, par le futur simple ou par l'impératif.

Naturam *si sequemur* ducem numquam *aberrabimus* (Cic. off. 1, 28), *si nous prenons* la nature pour guide, nous ne nous *égarerons* jamais.— Unum (si) *cognoris*, omnes *noris* (Ter. Phorm. 2, 1, 35), *si* vous en *connaissez* un, vous les *connaissez* tous. — Si non *fecero*, me esse *dicito* ignavissimum (Plaut. Bacch. 3, 6, 27), *si* je ne le *fais*, *traitez*-moi de lâche.

Rem. Le présent se trouve quelquefois en latin, dans un des deux membres, au lieu du futur. Si reus *condemnatur*, *desinent* homines dicere his judiciis pecuniam plurimum posse (Cic. Verr. II, 1, 2). — Me ipsum ames *oportet*, non mea, si veri amici futuri sumus (id. fin. 2, 26).

Dans la conséquence, l'impératif présent est rare, l'impératif futur est plus fréquent (n. 407).

Si gladium repetat insaniens, reddere peccatum sit.

434. La condition qui est considérée comme simplement *possible* dans le présent ou dans l'avenir, *sans idée de réalisation ou de non-réalisation*, s'exprime par le présent ou le futur antérieur (parfait) du subjonctif ; sa conséquence, par le présent du subjonctif.

Si gladium quis apud te sana mente *deposuerit, repetat* insaniens, reddere peccatum *sit*, officium non reddere (Cic. off. 3, 25), *si* un homme jouissant de sa raison vous *confiait* un glaive et le *réclamait* dans un accès de folie, ce *serait* un crime de le lui rendre, un devoir de le lui refuser. — Ego, *si* Scipionis desiderio me moveri *negem, mentiar* (id. amic. 3), *si* je *disais* que je suis insensible à la perte de Scipion, je *mentirais*. — Haec si tecum patria *loquatur*, nonne impetrare *debeat ?* (id. Cat. 1, 8). Si la patrie vous tenait ce langage (hypothèse présentée comme possible), ne devrait-elle pas obtenir ce qu'elle demande.

Rem. 1. Cette forme de la phrase conditionnelle convient en particulier aux affirmations modestes *(si negem...)*, et aux exemples avec un sujet indéterminé *(si quis deposuerit...)*.

2. Une condition qui en soi est impossible ou non réalisée peut être présentée comme possible. C'est la manière de la considérer qui fait préférer le présent et le futur (parfait) à l'imparfait et au plus-que-parfait. Cicéron aurait pu dire : si patria *loqueretur*,.. *deberet*. Il dit en effet : Sicilia tota, si una voce *loqueretur*, hoc *diceret* (in Caecil. 5).

3. Dans la conséquence, on trouve aussi le futur antérieur (parfait).

Plura scriberem, si ipse possem.

435. *a*. La condition qui est considérée comme *ne se réalisant pas* dans le présent, s'exprime, ainsi que sa conséquence, par l'imparfait du subjonctif.

Plura *scriberem, si* ipse *possem* (Cic. Att. 8, 15), *j'écrirais* plus au long, *si je pouvais écrire* moi-même (mais je ne le puis).

b. La condition qui est considérée comme *ne s'étant pas réalisée* dans le passé, s'exprime par le plus-que-parfait du subjonctif ; sa conséquence passée s'exprime de même par le plus-que-parfait, sa conséquence actuelle, par l'imparfait du subjonctif.

Si *quievissem*, nihil *accidisset* mali, si je m'*étais tenu tranquille*, il ne me *serait* rien arrivé de fâcheux (mais je ne me suis pas tenu tranquille). — Quas inimicitias si (Roscius) cavere *potuisset, viveret* (Cic. Rosc. Am. 6), *si* Roscius *avait pu* se prémunir contre ces haines, il *vivrait* encore

Rem. La conséquence s'exprime aussi par l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif pour marquer que l'action *aurait dû* ou devrait s'accomplir.

Si ceteris patriciis me et vos peregrinos videri oporteret, a Torquato tamen hoc vitium *sileretur* (Cic. p. Sull. 8), supposé qu'aux yeux des autres patriciens, vous et moi nous dussions paraître des étrangers, Torquatus du moins aurait dû passer ce défaut sous silence.

Observations sur la phrase conditionnelle.

Les quatre règles précédentes indiquent les formes principales de la phrase conditionnelle. Il y en a plusieurs autres, par ex.

436 Lors même que la nature de la condition n'exige pas le subjonctif, on emploie ce mode pour d'autres motifs :

a. Le subjonctif potentiel, optatif, etc., peut dépendre d'une condition à l'indicatif.

Quid igitur *timeam*, si beatus futurus sum ? (Cic. sen. 19) Que pourrais-je craindre, si je dois aboutir au bonheur ? — Ne *sim* salvus, si aliter scribo ac sentio (id. Att. 16, 13), malheur à moi, si mes expressions diffèrent de ma pensée.

b. Dans les sentences, la condition dont le sujet est indéterminé *(si on)*, peut se rendre par le subjonctif présent, bien que la conséquence soit à l'indicatif (n. 434, 458, Rem. 1).

Memoria minuitur, nisi eam *exerceas*, aut si sis natura tardior (Cic. sen. 7), la mémoire s'affaiblit, si on ne l'exerce ou si l'on est d'un naturel trop lent. — Turpis excusatio est, si quis contra rem publicam se amici causa fecisse *fateatur* (id. amic. 12), c'est une excuse honteuse que l'aveu d'avoir sacrifié les intérêts de l'état à ceux d'un ami.

c. Lorsque la condition est répétée, Tite-Live, Tacite et d'autres historiens emploient *si*, *si quis*, *nisi*, avec l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif (n. 458).

Si hastati profligare hostem non possent, eos retro cedentes principes recipiebant (Liv. 8, 8), lorsque les hastats ne parvenaient pas à culbuter l'ennemi, ils se retiraient dans les rangs des princes. — Si res *posceret* (Tac. hist. 2, 5), chaque fois que les circonstances le demandaient.

437. Lorsque la condition n'est pas réalisée (n. 435), on met souvent l'imparfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait, soit dans les deux propositions, soit dans une des deux, spécialement dans la subordonnée.

Num tu igitur Opimium, si tum *esses*, temerarium civem aut crudelem *putares* ? (Cic. Phil. 8, 4) *Aurais-tu* donc *trouvé*, si tu *avais vécu* en ce temps-là, qu'Opimius fût un citoyen téméraire ou cruel ? — Quam contionem Clodius, nisi ad cogitatum facinus *approperaret*, numquam reliquisset (id. p. Mil. 17), si Clodius *n'eût été pressé* d'accomplir son projet criminel, il n'eût jamais quitté cette assemblée.

Rem. 1. Dans le 1er exemple, on se transporte par la pensée au temps d'Opimius. Dans le 2d l'action de se hâter est conçue comme accompagnant celle de quitter l'assemblée. Ailleurs, l'imparfait marquera une action répétée ou un état permanent. En général on pourra rendre raison de l'emploi de ce temps.

2. Le plus-que-parf. remplacé par le participe en *rus* avec *fuerim* (n. 475).

438. I. Avec le subjonctif imparfait ou plus-que-parfait d'une condition non réalisée (n. 435), la conséquence inévitable s'exprime par l'indicatif. C'est la construction ordinaire dans les cas suivants :

a. Quand on indique une action qui commence à s'exécuter ou qui est sur le point de l'être.

Jam fames quam pestilentia tristior *erat*, ni annonae foret subventum (Liv. 4, 52), déjà la famine *s'annonçait* plus triste que la peste, si l'on n'eût pourvu aux vivres.— Pons sublicius iter paene hostibus *dedit*, ni unus vir fuisset, Horatius Coclès (id. 2, 10), un pont de bois *allait donner* passage à l'ennemi, n'eût été un seul homme, Horatius Coclès. — Praeclare *viceramus*, nisi fugientem Lepidus recepisset Antonium (Cic. fam. 12, 10), nous *allions remporter* une belle victoire, si Lépidus n'eût recueilli Antoine dans sa fuite.

b. Quand le verbe est *esse* avec le participe futur actif (n. 105).

Quos ego (Furium et Aemilium) si tribuni me triumphare prohiberent, testes *citaturus fui* rerum a me gestarum (Liv. 38, 47), si les tribuns s'étaient opposés à mon triomphe, *j'étais décidé à citer* Furius et Aemilius comme témoins de mes exploits.

c. Quand le verbe exprime *devoir*, *possibilité*, *convenance*. Tels sont : *debeo*, *oportet*, *necesse est*, le gérondif en *dus* avec *est* ; *possum*, *licet*, *fas est* ; *convenit*, *aequum est*, *optabile est*, et d'autres verbes impersonnels formés d'*un adjectif* et de *est*.

Omnibus eum contumeliis onerasti, quem patris loco, si ulla in te pietas esset, colere *debebas* (Cic. Phil. 2, 38), tu as abreuvé d'outrages celui qui tu *devais* révérer comme un père, si tu avais un peu de piété. — Quod si ita putasset, certe *optabilius* Miloni *fuit* dare jugulum Clodio (id. p. Mil. 11), si Milon l'eût pensé, *il eût été préférable* pour lui de se laisser égorger par Clodius.

Rem. 1. En dehors même de la phrase conditionnelle, ces verbes *debeo*, *possum*, etc. se mettent à l'indicatif, tandis qu'en français ils sont au conditionnel.

Possum persequi permulta oblectamenta rerum rusticarum (Cic. sen. 16), je *pourrais* détailler les nombreuses jouissances de la vie des champs. — Ad mortem te, Catilina, duci jampridem *oportebat* (id. Cat. 1, 1), il y a longtemps, Catilina, qu'on *aurait dû* t'envoyer à la mort.

2. L'indicatif de ces verbes présente la possibilité ou l'obligation comme réelles ; le subjonctif, qui est plus rare, les présente comme réalisables ou comme non réalisées.

Malis sententiis vinci non possum, bonis fortisan possim (Cic. Phil. 14, 7). — Quid autem iratus Jupiter plus nocere *potuisset*, quam nocuit sibi ipse Regulus (id. off. 3, 28). — Quod si Catilina in urbe remansisset, *dimicandum* nobis cum illo *fuisset* (id. Cat. 3, 7).

II. Avec le subjonctif présent ou futur (parfait) d'une condition possible (n, 434), la conséquence certaine se rend quelquefois par l'indicatif futur.

Si fractus *illabatur* orbis, impavidum *ferient* ruinae (Hor od. 3, 3, 6). Si la voûte du ciel se brise et s'écroule, ses ruines frapperont le juste sans l'émouvoir.

439. La condition n'est pas toujours explicite. — La conséquence peut dépendre d'un autre verbe.

Illo tempore aliter *sensisses*, dans ce temps, c.-à-d. si vous aviez vécu dans ce temps, vous auriez été d'un avis différent. — Si *manerem* in Italia, verebare ne officio deessem (Cic. fam. 7, 3), si j'étais resté en Italie, tu craignais que je ne manquasse à mon devoir, c.-à-d. j'aurais pu manquer.

Dummodo potentiam consequantur.

440. Les conjonctions conditionnelles *dum*, *modo* et *dummodo*, pourvu que, se construisent avec le subjonctif.

Omnia recta et honesta neglegunt, *dummodo* potentiam *consequantur* (Cic. off. 3, 21), ils n'ont aucun souci de la justice et de l'honnêteté, *pourvu qu'ils arrivent* au pouvoir.

Rem. Dans la proposition positive on trouve aussi *dum ut*, *modo*, *ut*. La proposition négative s'introduit par *dum ne*, *modo ne*, *dummodo ne*. — *Dum*, *modo*, etc. marquent condition et restriction.

PROPOSITION CONCESSIVE.

Etsi multa scio ou sciam.

441. Les conjonctions concessives *etsi*, *tametsi*, *etiamsi*, veulent l'indicatif dans le sens de *quoique en réalité*, et le subjonctif dans le sens de *quoique peut-être*, *quand bien même*.

Etsi multa *scio*, plura tamen ignoro, *quoique je sache* (en effet) bien des choses, j'en ignore pourtant encore plus. — *Etsi* nihil *erat* novi, tamen non potui nihil ei litterarum dare (Cic. fam. 4. 10), quoiqu'il n'y ait rien de nouveau, je ne puis m'empêcher de lui confier un mot pour vous. — *Etsi* multa *sciam*, *quoique je sache* (peut-être) bien des choses. — Cur nolint, *etiamsi taceant*, satis dicunt (id. in Caecil. 6), quand bien même ils se tairaient, ils disent assez le motif de leur refus.

Les conjonctions *licet*, *cum*, *ut*, veulent toujours le subjonctif.

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas (Ov. de Pont. 3, 4, 79), *supposé que* les forces *manquent*, la volonté n'en est pas moins louable.

Quamquam veut ordinairement l'indicatif, et *quamvis*, le subjonctif.

Quamquam excellebat Aristides abstinentia (Nep. Arist. 1), *quoiqu'*Aristide *se distinguât* par son désintéressement. — Quod turpe est, id, *quamvis occultetur*, tamen honestum fieri nullo modo potest (Cic. off. 3, 19), ce qui est malhonnête, *quelque caché qu'il soit*, ne peut en aucune façon devenir honnête.

Remarques. 1. *Etsi* et *tametsi* se trouvent fréquemment avec l'indicatif (n. 432, 433); *etiamsi* assez souvent avec le subjonctif (n. 434, 435). — *Licet* se construit avec les temps principaux du subjonctif. C'est proprement le verbe impersonnel.

2. Les poètes classiques et les prosateurs postérieurs mettent plus librement le subjonctif avec *quamquam* et l'indicatif avec *quamvis*.

3. *Quamquam* est un relatif formé par redoublement comme *quisquis* : ce qui explique l'indicatif (n. 457). Il s'emploie aussi comme conjonction adversative : *cependant*.

4. *Quamvis*, *quantumvis*, *quamlibet* sont moins des conjonctions que des adverbes relatifs indéfinis, dans le sens de *autant qu'on voudra*, construits avec le subjonctif concessif (n. 403). Ils affectent tantôt le verbe : *quamvis occultetur* ; tantôt l'adjectif attribut : *quamvis sis molestus* (Cic. Tusc. 2, 25), quelque importun que tu sois; tantôt l'adverbe : *quamvis atrociter ipse tulisset* (id. Mil. 8), quelque dure que fût sa loi. — Leur sens adverbial est évident, quand ils se placent devant un adjectif, un participe, un adverbe sans verbe à un mode personnel, ou qu'ils accompagnent *licet* : *quamvis licet insectemur* istos (id. Tusc. 4, 24).

Gallicisme. *Nonobstant*, *malgré*, *sans avoir égard à*, suivis d'un nom de chose, et *avoir beau* suivi d'un infinitif, se rendent par une proposition concessive. *Malgré* son innocence, *quamquam* abest a culpa (Cic. Rosc. Am. 20). — *On a beau* murmurer, fremant omnes *licet* (id. de or. 1, 44).

442. La conjonction *nedum* loin que, loin de, se met au second membre de la phrase et régit le subjonctif.

Vix me aspicit, *nedum amet*, il me regarde à peine, loin de m'aimer.

On peut ranger *nedum* parmi les conjonctions de coordination. Voyez les gradations (n. 589).

PROPOSITION COMPARATIVE.

Ut instituisti. Quasi sciam.

443. Les conjonctions comparatives qui signifient *comme*, veulent l'indicatif ; celles qui signifient *comme si*, veulent le subjonctif.

a. *Ut*, *sicut*, *velut*, *prout*, *proinde* ou *perinde ut*, *tamquam*, *quo modo*, *quemadmodum*, comme.

Perge *ut* instituisti (Cic. de or. 2, 23), continuez *comme* vous avez commencé. — *Ut* sementem *feceris*, ita metes (ib. 2, 65), vous moissonnerez *comme* vous *aurez semé*.

b. Quasi, tamquam si ou *tamquam, ut si, velut si* ou *velut, perinde ac si*, et *ceu* (poét.), comme si.

Ex me quaeris quid putem, *quasi* ego quicquam *sciam* (Cic. fam. 9, 17), vous me demandez ce que je pense, *comme si* je *savais* quelque chose. (Le présent *sciam* suit la concordance des temps contrairement à la construction française.) — *Tamquam si* Poeni aut Hispani in senatu nostro *loquerentur* sine interprete (id. div. 2, 64), comme si des Carthaginois ou des Espagnols parlaient dans notre sénat sans interprète.

444. Rem. 1. A la proposition comparative se rapportent la comparaison établie par les conjonctions *quam, ac, atque* (n. 271-279, 585, 586), par les corrélatifs (n. 557) et la proportion marquée par *ut quisque, ut quis* (n. 458).

2. Dans les formules de vœu, de serment, *ut* avec l'indicatif signifie *aussi vrai que, autant que*. Ita mihi salva republica perfrui liceat, *ut* ego *moveor* humanitate et misericordia (Cic. Cat. 4, 6), puissé-je jouir du salut de la république, *autant que je suis animé* de bienveillance et de pitié !

PROPOSITION CAUSATIVE.

Athenas cum sis profectus. Quando ita placet.

445. La conjonction *cum*, puisque, veut le subjonctif.

(Athenas) cum *sis profectus* (Cic. off. 3, 2), *puisque vous êtes parti* pour Athènes.

Les autres conjonctions causatives veulent l'indicatif.

Ce sont : *quod, quia, quoniam, quando, quandoquidem, siquidem.*

Obsideamus Lacedaemonem, *quando* ita *placet* (Liv. 34, 34), assiégeons Lacédémone, *puisque* cet avis *prévaut*.

446. Rem. 1. *Quod*, etc. dans le discours indirect (n. 462, 463).

2. Quand on oppose à un motif inadmissible le motif reel, on met, dans le premier membre, *non quod, non quia, non quo*, et s'il faut une double négation *non quin, non quo (quia) non* avec le subjonctif ; dans le second membre, *sed, sed quod, sed quia* avec l'indicatif.

Pugiles in jactandis caestibus ingemiscunt, *non quod doleant*, *sed quia* profundenda voce omne corpus *intenditur* (Cic. Tusc. 2, 23), les athlètes en agitant leurs cestes poussent de grands cris, *non qu'ils souffrent*, *mais parce qu'*ainsi tous leurs muscles *se tendent*. — Non *quin confiderem* diligentiae tuae, *sed* rei me magnitudo movebat (id. fam. 16, 24), non que je n'eusse pas confiance en votre zèle, mais l'importance du résultat me poussait à agir.

3. *Non quo*, a aussi pour corrélatif *sed ut* ou *sed ne* avec le subjonctif.

Ad te litteras dedi, *non quo haberem* magnopere quod scriberem, *sed ut loquerer* tecum absens (Cic. Att. 7, 15), je vous écris, *non que j'aie* un sujet intéressant à traiter, *mais pour m'entretenir* de loin avec vous. — *Non quo* me ad tempus occursurum *non putarem, sed ne* tardius, quam cuperem, reipublicae *gratularer* (id. Phil. 1, 4), non que je désespérasse d'arriver à temps, mais de peur de féliciter la république trop tard au gré de mes vœux.

4. Après *magis*, on trouve l'ordre inverse : *quia* et l'indicatif, *quam quod* et le subjonctif.
5. On trouve plus rarement l'indicatif après *non quod*...

PROPOSITIONS INTENTIONNELLE ET EXPLICATIVE.

Il faut distinguer des propositions sujet ou régime introduites par *ut*, *ut ne*, *ne* (n. 408, 414), les propositions circonstancielles qui commencent par les mêmes particules.

Proficiscar ut saner, ne aegrotem.

447. Le *but* s'exprime par les conjonctions intentionnelles *ut*, *ne* ou *ut ne* et le subjonctif

Proficiscar *ut saner*, *ne aegrotem*, je partirai *afin de me guérir*, *de peur de tomber malade*. — Esse oportet *ut vivas*, non vivere *ut edas* (Cornif. ad Her. 4, 28), il faut manger *pour vivre*, et non pas vivre *pour manger*. — Quid vis nobis dare, *ut* isti (scyphi) abs te *ne auferantur?* Cic. Verr. II, 414) Que voulez-vous nous donner pour que ces coupes ne vous soient pas enlevées ?

Rem. Devant un comparatif, on met ordinairement *quo* pour *ut eo*.

Subacto mihi ingenio opus est ut agro non semel arato, *quo meliores* fetus *possit* et grandiores edere (Cic. de or. 2, 30), il me faut un génie cultivé comme un champ bien labouré, afin qu'il puisse produire des fruits meilleurs et plus beaux.

Tantum cepi doloris ut consolatione ipse egerem.

448. *L'effet* ou la *conséquence* s'exprime par les conjonctions explicatives *ut*, *ut non* et le subjonctif, après les pronoms démonstratifs *is*, *talis*, *tantus*, *ejusmodi*, etc., et après les adverbes démonstratifs *ita*, *sic*, *tam*, *tantum*, *adeo*, etc., exprimés ou sous-entendus.

Tantum ex tuis molestiis cepi doloris, *ut* consolatione ipse *egerem* (Cic. fam. 5, 16), j'ai ressenti une *telle* douleur de vos peines, *que* moi-même *j'ai eu* besoin de consolation. — Fuit etiam disertus *(ita) ut* nemo ei Thebanus par *esset* eloquentia (Nep. Epam. 5), il fut *tellement* éloquent, *que* personne à Thèbes ne *put* lui être comparé.

Rem. 1. Après *tantum abest*, tant s'en faut, on peut mettre *ut.... ut* et les deux verbes au subjonctif, ou *ut... vix (etiam)* et le second verbe à l'indicatif.

Tantum abest *ut* laudetur, *ut* a multis etiam vituperetur (Cic. Tusc. 5, 2). — Tantum afuit *ut* inflammares animos nostros : somnum *vix* tenebamus (id. Brut. 80).

2. Avec les verbes qui signifient *faire en sorte* (n. 414), au lieu de *ut ne* ou *ne*, on peut mettre *ut non*, pour exprimer la conséquence.

Non potuisti ullo modo facere, *ut* mihi illam epistulam *non* mitteres (Cic. Att. 11, 21).

3. Au lieu de *ut non* après *ita*, on emploie *ut ne* ou *ne*, quand la proposition est à la fois intentionnelle et explicative.

Gallicisme. *Assez pour* se rend par un démonstratif *(tam, tantus, tantum)* suivi de *ut*.

Avez-vous *assez* de loisir *pour* lire même l'Orateur ? *Tantum*ne est *otii* tibi *ut* etiam Oratorem legas ? (Cic. Att. 12, 6).

Videntur hac re praestare, quod loqui possunt.

449. La conjonction explicative *quod*, que, de ce que, en ce que, se construit avec l'indicatif. Le plus souvent elle explique le sens d'un pronom démonstratif (n. 410, 421).

Mihi videntur homines *hac re* maxime bestiis praestare, *quod* loqui *possunt* (Cic. inv. 1, 4), les hommes me paraissent l'emporter sur les bêtes surtout par le don de la parole, *litt. en ce point qu'ils peuvent* parler. — Unum *illud* est admiratione dignum, *quod* captivos retinendos censuit (id. off. 3, 31), ce qu'il faut admirer (dans Régulus) c'est qu'il fut d'avis de retenir les prisonniers.

450. Rem. 1. Souvent on peut sous-entendre un démonstratif.

(Hoc) multum Eumeni detraxit, *quod* alienae erat civitatis (Nep. Eum. 1), ce qui nuisit beaucoup à Eumène, c'est qu'il était d'une cité étrangère. — De même : *praetereo quod. mitto quod.*

2. On met *quod*, quant à ce que, au commencement de la phrase pour répondre à une observation.

Quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris (Nep. Epam. 5), quant à ce que tu crois que je cherche à égaler Agamemnon, tu te trompes.

3. Suivi de certaines particules, *quod* sert uniquement à lier les phrases : *quod si*, *quod nisi* ou *ni*, *quod etsi* ; quelquefois aussi *quod cum*, *quod ubi*, *quod quia*, *quod quoniam*, *quod ne*, *quod utinam*.

III. Proposition incidente.

La proposition incidente est introduite par un relatif, pronom ou adverbe.

Misit militem qui mortem timebat.

451. La proposition incidente veut le verbe à l'indicatif, quand elle ne fait que préciser l'antécédent.

PRONOM. Misit militem *qui* mortem *timebat*, il envoya un soldat *qui craignait* la mort,

ADVERBE. *Ubi* tyrannus *est*, ibi non vitiosam, sed plane dicendum est nullam esse rempublicam (CIC. rep. 3, 31), *où* il y *a* un tyran, il faut admettre non pas que la république est mauvaise, mais qu'elle n'existe plus.

Misit me qui victoriam nuntiarem.

452. La proposition incidente veut le verbe au subjonctif, quand elle énonce le *but* ou la *cause*.

BUT. *Qui* dans le sens de *afin que je, tu, il*.

Misit me *qui* victoriam *nuntiarem*, Il m'envoya annoncer la victoire, litt. *afin que j'annonçasse*.

CAUSE. *Qui* dans le sens de *puisque je, tu, il*.

O fortunate adulescens, *qui* tuae virtutis Homerum praeconem *inveneris* (CIC. p. Arch. 10), heureux jeune homme, qui as trouvé *(puisque tu as trouvé)* un Homère pour proclamer ta valeur !

REM. 1. La cause est souvent mise en relief par les particules *quippe qui*, *ut qui*, *utpote qui*, *praesertim qui*.

2. Dans l'incidente qui énonce la cause, on trouve, à l'époque classique, quelques rares exemples de l'indicatif. Celui-ci était fréquent à l'époque archaïque.

Dicis quod ad rem pertineat.

453. La proposition incidente veut encore le subjonctif quand elle exprime la *conséquence*.

Qui dans le sens de *tel que je, tu, il*.

Nunc dicis aliquid *quod* ad rem *pertineat* (CIC. Rosc. Am. 18), tu dis maintenant quelque chose *qui se rapporte* à la cause (qui est de telle nature qu'il se rapporte). — Nonne satius est mutum esse, quam *quod* nemo *intellegat* dicere ? (id. Phil. 3, 9), N'est-il pas préférable d'être muet, que de dire *ce que* personne ne *comprend ?*

454. Le relatif exprimant la conséquence s'emploie surtout :

a. Après les démonstratifs *is*, *hic*, *ille*, *talis*, *hujusmodi*, *tantus* et *tam*.

Non sumus *ii quibus* nihil verum esse *videatur* (Cic. n. d. 1, 5), nous ne sommes pas de ces esprits *auxquels* rien ne *paraît* être vrai. — Nemo est *tam* senex *qui* se annum non *putet* posse vivere (id. sen. 7), il n'est personne de si vieux *qui* ne *croie* pouvoir vivre encore un an.

b. Après les adjectifs *dignus*, *indignus*, *idoneus* et parfois *aptus*.

Iine, qui postulabant, *indigni* erant *qui impetrarent* ? (Cic. Rosc. Am. 41) Ceux qui le demandaient étaient-ils *indignes de l'obtenir ?*

Voyez aussi *quam qui* après les comparatifs (n. 279, b).

c. Après plusieurs expressions indéterminées.

Affirmatives : *est, sunt, inveniuntur, reperiuntur qui ; habeo quod ; est ubi* ou *quod,* etc.

Négatives : *nemo* ou *nullus est qui, non (nihil) est* ou *habeo quod*, etc.

Interrogatives : *quis est qui, quotusquisque est qui, quid est* ou *habeo quod,* etc.

Sunt qui discessum animi a corpore *putent* esse mortem (Cic. Tusc. 1, 9), *il en est qui pensent* que la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps. — *Nihil est quod* tam miseros *faciat* quam impietas et scelus (id fin. 4, 24), il n'y a *rien qui rende* les hommes aussi malheureux que l'impiété et le crime.

455. Remarques. 1. La proposition incidente exprime la *conséquence*, lorsqu'on appuie sur la *disposition* de l'antécédent ; le verbe se met au subjonctif, parce que le fait est présenté comme pouvant ou ayant pu résulter de cette disposition. Lorsqu'on appuie plûtot sur la *réalité* du fait, la proposition incidente n'exprime pas la conséquence, et le verbe se met à l'indicatif.

Ego enim *is* sum *qui* nihil umquam mea potius quam meorum civium causa *fecerim*... Ego sum *qui* nullius vim plus valere *volui* quam honestum otium (Cic. fam. 5, 21), *tel* est *mon caractère* que je n'ai jamais sacrifié à mes intérêts ceux de mes concitoyens... C'est moi qui n'ai pas *voulu en réalité* que la violence l'emportât sur d'honnêtes loisirs.

En français on distingue de même : j'irai dans une retraite *où je sois tranquille,... où je serai tranquille.*

2. Lorsque l'antécédent se trouve dans une proposition négative ou dans une interrogation figurée, la proposition incidente exprime d'ordinaire la conséquence.

Nihil tam absurde dici potest, *quod* non *dicatur* ab aliquo philosophorum (Cic. div. 2, 58) ou *quid* tam absurde *quod* non *dicatur*. On dit de même avec le subjonctif en français : il n'y a pas d'absurdité *(ou* quelle absurdité y a-t-il) qui ne *soit* soutenue par un philosophe.

3. Lorsque *sunt qui* se rapporte à un substantif déterminé, on met l'indicatif ; s'il se rapporte à un adjectif indéfini tel que *multi*, *nonnulli*, on met l'indicatif ou le subjonctif.

Sunt bestiae quaedam *in quibus inest* aliquid simile virtutis (Cic. fin. 5, 14). — *Sunt nonnullae* disciplinae, quae officium omne *pervertunt* (id. off. 1, 2). — *Nonnulli* sunt, *qui* ea quae vident *dissimulent* (id. Cat. 1. 12).

4. L'emploi de *qui* marquant une conséquence n'exclut pas celui de *ut* ou de *ut non*.
Non is es, Catilina, *ut te* pudor umquam a turpitudine *revocarit* (Cic. Cat. 1, 9).

5. Après une proposition négative ou interrogative d'un sens indéterminé, on peut aussi remplacer *qui, quae, quod non* par *quin* (n. 419).
Nemo tam ferus fuit, *quin* ejus casui illacrimarit (Nep. Alc. 6), personne ne fut assez cruel pour ne pas déplorer le malheur d'Alcibiade.

6. *Qui* dans le discours indirect (n. 460-463).

456. La proposition incidente veut aussi le verbe au subjonctif quand elle énonce :
a. Une RESTRICTION (marquée souvent par *qui quidem, qui modo*, etc.). Antiquissimi fere sunt, *quorum quidem* scripta *constent*, subtiles, acuti, breves (Cic. de or. 2, 22), les plus anciens orateurs, ceux du moins dont nous avons les écrits, ont généralement de la simplicité, de la finesse, de la rapidité.— Non venerat, *quod sciam* (id. Att. 16, 2), il n'était pas venu, que je sache.

Mais on conserve à l'indicatif *attinet*, les temps de *esse* et généralement ceux de *posse*: Quod ad me *attinet*. — Qui quidem *sunt*.

b. Une HYPOTHÈSE. Haec *qui videat* nonne cogatur confiteri deos esse ? (Cic. n. d. 2, 4) Celui *qui le verrait* (si quelqu'un *le voyait*) ne serait-il pas forcé de proclamer l'existence des dieux ?

Pour une action répétée dans le passé, voir n. 458.

c. Une CONCESSION, une *opposition*. Ego, *qui* sero ac leviter graecas litteras *attigissem*, tamen cum Athenas venissem, complures tum ibi dies sum commoratus (Cic. de or. 1, 18), *quoique* je n'aie abordé la littérature grecque que tard et superficiellement, cependant, arrivé à Athènes, j'y ai passé plusieurs jours.

Quoscumque de te queri audivi.

457. Les relatifs indéfinis se construisent d'ordinaire avec l'indicatif.

Quoscumque de te queri *audivi, quacumque potui* ratione placavi (Cic. ad Qu. fr. 1, 2), tous ceux que j'ai entendus se plaindre de vous, je les ai calmés par tous les moyens possibles.

458. REMARQUES. 1. Cicéron met le subjonctif quand le sujet est une 2de personne indéterminée (on) (n. 426, 436, b).
Neque enim id est celare, *quidquid reticeas* (Cic. off. 3, 13), on ne dissimule pas tout ce que l'on tait.

2. Après *a.* les relatifs indéfinis, *b.* les relatifs définis, *c.* les expressions analogues *ut quis, ut quisque, si quis*, le verbe qui exprime une action répétée dans le passé se rencontre fréquemment à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, principalement chez les historiens postérieurs à Cicéron (n. 426, 436).
Quemcumque lictor jussu consulis *prehendisset*, tribunus mitti jubebat (Liv. 3, 11), si le licteur, par ordre du consul, avait mis la main sur quelqu'un, le tribun le faisait relâcher. — Nec quisquam Pyrrhum, *qua tulisset* impetum, sustinere valuit (Just. 25, 4), personne ne put soutenir le choc de Pyrrhus, de quelque côté qu'il se fût élancé. — *Ut quisque* maxime *laboraret* locus, occurrebat (Liv. 34, 38), dès qu'une position était en péril, il y accourait.

IV. Proposition subordonnée quelconque

Discours direct et discours indirect.

459. Le discours est appelé *direct (oratio recta)*, *a*. lorsque l'orateur ou l'écrivain parle lui-même, p. ex : *il courut au secours de ses alliés* ; *b*. lorsqu'il rapporte les paroles d'un autre ou ses propres paroles, telles qu'elles ont été prononcées, p. ex. : il leur dit (je leur dis) : *Luttez avec courage, je viendrai à votre secours.*

Le discours est *indirect (oratio obliqua)*, lorsque l'orateur ou l'écrivain rapporte les paroles d'un autre ou ses propres paroles, en les faisant dépendre d'un verbe qui signifie *dire, annoncer*, etc., p. ex.: il leur dit (je leur dis) *de lutter avec courage, qu'il viendrait (que je viendrais) à leur secours.* C'est le discours *indirect* proprement dit.

Dans un sens plus étendu, le discours est appelé *indirect*, lorsque l'orateur ou l'écrivain exprime, dans une proposition dépendante, la *pensée* d'un autre ou la *pensée* qu'il a eue lui-même à une autre époque, p. ex. : il refusa d'aller à leur secours, *parce que* (selon lui) *le moment n'était pas favorable*. Je refusai, *parce que* (selon mon opinion d'alors) *le moment* etc.

Ariovistus respondit : si experiri velint.

460. Dans toute proposition personnelle (n. 237) du *discours indirect* proprement dit, on met le subjonctif.

Ariovistus respondit :... *si* (Galli) iterum experiri *velint*, se iterum paratum esse decertare ; *si* pace uti *velint*, iniquum esse de stipendio recusare, *quod* sua voluntate ad id tempus *pependerint* (Caes. b. g. 1, 44), Arioviste répondit :.... si les Gaulois *veulent* de nouveau tenter le sort des armes, il est prêt à combattre ; s'ils *veulent* la paix, il est injuste de lui refuser le tribut qu'ils *avaient* jusque là *payé* de leur plein gré.

Rem. Sur l'emploi de la proposition infinitive dans le discours indirect, voyez n. 491-494.

461. Mais on met à l'indicatif les explications que l'écrivain intercale dans le discours indirect.

Apud Hypanim fluvium, *qui* ab Europae parte in Pontum *influit*. Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quae unum diem vivant (Cic. Tusc. 1, 39), sur le bord de l'Hypanis, *qui se jette* dans le Pont-Euxin du côté de l'Europe, naissent, dit Aristote, certains insectes qui ne vivent qu'un jour *(qui influit*, explication intercalée).

On trouve aussi l'indicatif dans plusieurs propositions incidentes qui énoncent un fait réel, et qui ne servent qu'à préciser l'antécédent.

Themistocles certiorem regem fecit id agi, ut pons, quem ille in Hellesponto *fecerat*, dissolveretur (Nep. Them. 5), Thémistocle fit savoir au roi qu'on songeait à rompre le pont, *qu'il avait fait* construire sur l'Hellespont. — Ibi infit se in eo agro, de quo *agitur*, militasse (Liv. 3, 71), alors il se met à dire qu'il a porté les armes dans le territoire dont *il s'agit*.

Les historiens se donnent plus de liberté que les orateurs pour introduire un indicatif dans les propositions accessoires du discours indirect.

Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem.

462. Toute proposition personnelle subordonnée, dans laquelle l'orateur ou l'écrivain exprime la *pensée d'une autre personne*, veut son verbe au subjonctif.

Socrates accusatus est quod *corrumperet* juventutem (Quint. 4, 4), Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse. (C'est la pensée des accusateurs). — Diogenes contemnebat divitias quae (*ou* quod) se felicem reddere non *possent*. Diogène méprisait les richesses, qui ne *pouvaient* le rendre heureux. (C'est la pensée de Diogène.) — (Cato) mirari se aiebat *quod* non *rideret* haruspex, haruspicem cum vidisset (Cic. div. 2, 24), Caton s'étonnait, disait-il, qu'un aruspice ne se prît pas à rire à la vue d'un autre aruspice. (C'est la pensée de Caton.)

463. L'orateur ou l'écrivain emploie aussi le subjonctif, lorsqu'il énonce la pensée qu'il a eue lui-même autrefois, sans la confirmer actuellement.

Itaque mihi semper Peripateticorum Academiaeque consuetudo de omnibus rebus in contrarias partes disserendi non ob eam causam solum placuit, *quod* aliter non *posset* quid in unaquaque re verisimile esset inveniri, sed etiam *quod esset* ea maxima dicendi exercitatio (Cic. Tusc. 2, 3), aussi ai-je toujours aimé la méthode péripatéticienne et académique de traiter le pour et le contre sur chaque matière, parce qu' autrement on ne *parvenait* pas à découvrir ce qu'il y a de vraisemblable dans chaque opinion, et parce qu'elle me *paraissait être* un excellent exercice d'éloquence.

Mais il met l'indicatif, lorsqu'il présente sa pensée actuelle.

Angebatur (Sthenius) animi dolore necessario, quod domum ejus exornatam et instructam fere jam iste *reddiderat* nudam atque inanem (Cic. Verr. II, 3, 64), Sthénius était nécessairement affligé, parce que sa maison, jadis si bien meublée et décorée, était déjà presque entièrement dégarnie et dépouillée par Verrès. (Cicéron indique lui-même la raison réelle de cette affliction.)

464. Les verbes *dicere, arbitrari, existimare*, et autres semblables, qui annoncent une parole ou une pensée étrangère, sont parfois introduits dans la proposition subordonnée et mis au subjonctif.

Atque etiam litteras, quas me sibi misisse *diceret*, recitavit (Cic. Phil. 2, 4), et même il vous lut une lettre qu'il disait avoir reçue de moi. — Quaestores, legatos, praefectos, tribunos suos multi missos fecerunt et de provincia decedere jusserunt, quod eorum culpa se minus commode audire *arbitrarentur* (id. Verr. II, 3, 58), beaucoup de gouverneurs ont renvoyé leurs questeurs, leurs lieutenants, leurs préfets, leurs tribuns et leur ont ordonné de quitter la province, *persuadés* que la conduite de ces agents nuisait à leur propre réputation.

Non dubitavi id a te petere quod esset maximum.

465. Dans les propositions qui dépendent *d'un infinitif, d'une proposition infinitive* ou *d'une proposition subjonctive* (c.-à-d. dont le verbe est au subjonctif), l'orateur ou l'écrivain emploie le subjonctif, quand il exprime un simple complément de la pensée.

On met le subjonctif dans ces propositions subordonnées, parce qu'elles n'énoncent pas quelque chose d'absolu, d'indépendant, mais qu'elles forment une partie essentielle de l'idée exprimée par l'infinitif, par la proposition infinitive ou par la proposition subjonctive.

Infinitif. Non dubitavi id a te *petere*, quod mihi *esset* maximum maximeque necessarium (Cic. fam. 2, 6), je n'ai point hésité à vous *demander* ce qui *était* pour moi le plus important et le plus nécessaire. — Magna me spes tenet, judices, bene mihi *evenire*, quod *mittar* ad mortem (id. Tusc. 1, 41), j'ai la ferme espérance, juges, que c'est un bonheur pour moi d'être envoyé à la mort.

Sans dépendance, on dirait : id a te petii, quod mihi *erat*, — bene mihi evenit, quod *mittor*.

Proposition infinitive. Mos est Athenis *laudari eos* qui *sint* in proeliis interfecti (Cic. or. 44), il est d'usage à Athènes de faire l'éloge public de ceux qui *ont été tués* dans les combats. — Quid enim potest esse tam apertum, tamque perspicuum, cum caelum suspeximus caelestiaque contemplati sumus, quam esse aliquod numen praestantissimae mentis, quo haec *regantur* ? (id. n. d. 2, 2) Lorsqu'on regarde le ciel et qu'on en contemple les merveilles, qu'y a-t-il de plus clair et de plus évident que l'existence d'une divinité éminemment intelligente qui les gouverne ?

Sans dépendance, on dirait : laudantur ii qui *sunt* interfecti, — est aliquod numen, quo haec *reguntur*.

Proposition subjonctive. Omnis virtus facit ut eos *diligamus,* in quibus ipsa inesse *videatur* (Cic. off. 1, 17), toute vertu nous fait aimer ceux dans lesquels elle *se montre.* — Recordatione nostrae amicitiae sic fruor, ut beate vixisse videar, quia cum Scipione *vixerim* (id. amic. 4), le souvenir de notre amitié me donne une telle jouissance, qu'il me semble avoir vécu dans le bonheur, parce que *j'ai vécu* avec Scipion.

466. Dans ces propositions subordonnées, l'orateur ou l'écrivain met l'indicatif, lorsqu'il présente un fait comme réel et indépendant de la pensée.

Natura fert, ut iis faveamus, qui eadem pericula, quibus nos *perfuncti sumus*, ingrediantur (Cic. p. Mur. 2), il est naturel que nous portions de l'intérêt à ceux qui vont courir les dangers que *nous avons affrontés* nous-mêmes. — Eloquendi vis efficit ut et ea, quae *ignoramus*, discere, et ea, quae *scimus*, alios docere possimus (id. n. d. 2, 59), c'est grâce à l'éloquence que nous pouvons apprendre ce que *nous ignorons*, et enseigner aux autres ce que *nous savons.* (Avec le subjonctif *ignoremus... sciamus*, le sens serait : ce que nous pouvons ignorer...savoir.)

Rem. Cette construction est fréquente dans les propositions incidentes qui précisent un démonstratif antécédent *(eadem quibus perfuncti sumus)*, ou qui forment avec lui une périphrase *(ea quae ignoramus, scimus*, c.-à-d. ignota, nota).

TEMPS DU SUBJONCTIF DANS LA PROPOSITION SUBORDONNÉE.

Scio quid agas, sciebam quid ageres.

467. Quand l'action du verbe subordonné *se passe en même temps* que celle du verbe principal, on emploie le présent ou l'imparfait du subjonctif :

a. Le présent, si le verbe principal est au présent ou au futur.

Scio, je sais, *sciam,* je saurai, *scivero*, j'aurai su, } quid *agas.*
Scito, sache, *sciam,* que je sache, } ce que *tu fais.*

b. L'imparfait, si le verbe principal est à un temps passé.

Sciebam, je savais, *scivi,* je sus, *sciveram,* j'avais su, } quid *ageres,*
Scirem, que je susse, *scivissem,* que j'eusse su, } ce que *tu faisais.*

Scio quid egeris, sciebam quid egisses.

468 Quand l'action du verbe subordonné *a précédé* celle du verbe principal, on emploie le parfait ou le plus-que-parfait du subjonctif :

a. Le parfait, si le verbe principal est au présent ou au futur.

Scio, je sais, *sciam,* je saurai, *scivero,* j'aurai su, } quid *egeris,*
Scito, sache, *sciam,* que je sache, } ce que *tu as fait.*

b. Le plus-que-parfait, si le verbe principal est à un temps passé.

Sciebam, je savais, *scivi*, je sus, *sciveram*, j'avais su, } quid *egisses*,
Scirem, que je susse, *scivissem*, que j'eusse su, } ce que *tu avais fait*.

Exceptions.

469. Après un temps passé, on met le *parfait* du subjonctif, au lieu de l'imparfait ou du plus-que-parfait, quand on présente l'action secondaire comme passée au moment de la parole, mais sans rapport de temps avec l'action principale. D'après ce principe :

a. Après un parfait *logique*, qui a le sens du passé indéfini (n. 394), on met parfois le *parfait* au lieu du plus-que-parfait.

Quibus rebus adductus ad causam *accesserim*, *demonstravi* (Cic. in Caecil. 3), *j'ai montré* pour quels motifs j'ai *entrepris* cette cause. — An *oblitus es*, quid initio *dixerim ?* (id. n. d. 2, 1) *Avez-vous* donc *oublié* ce que *j'ai dit* dans le principe ?

Nous disons « on met parfois le parfait », car les temps secondaires du subjonctif (imparf. et plus-que-parf.), qui sont réguliers après le parfait *historique*, sont fréquents après le parfait *logique*.

b. Après un temps passé et *ut* explicatif, on met parfois le *parfait* au lieu de l'imparfait.

Adeo *excellebat* Aristides abstinentia, *ut* Justus *sit appellatus* (Nep. Arist. 1). Aristide *était* d'un désintéressement si remarquable, *qu'il fut appelé* le Juste. — Adeo angusto mari *conflixit*, *ut* ejus multitudo navium explicari non *potuerit* (id. Them. 4), il *livra* bataille dans un bras de mer si resserré *qu'il* ne *put* déployer toute sa flotte.

Après *ut* explicatif, Cornélius Népos tout d'abord et ensuite Tite-Live font du *parfait* un plus grand usage que les autres classiques. Cependant ce dernier emploie plus fréquemment l'*imparfait*. L'imparfait marque mieux le rapport de la conséquence avec l'action principale, et le parfait, son rapport avec le moment de la parole.

470. Après un temps passé et *ut* explicatif, on met le *présent* au lieu de l'imparfait, quand la conséquence s'étend au temps actuel.

Verres Siciliam per triennium ita *vexavit* ac *perdidit*, *ut* ea restitui in antiquum statum nullo modo *possit* (Cic. Verr. I, 4), Verrès *a* tellement *opprimé* et *ravagé* la Sicile pendant trois années, *qu'elle* ne *peut* plus être rétablie dans son ancien état.

Après un temps passé et d'autres particules, on met ordinairement l'*imparfait*, bien que l'action secondaire se rapporte au temps actuel ou à tous les temps. Mais on trouve aussi le présent.

Vos *adepti estis* ne quem civem *metueretis* (Cic. p. Mil. 13), vous êtes parvenus à ne craindre aucun citoyen. — *Quemadmodum* officia *ducerentur* ab honestate, satis explicatum arbitror (id. off. 2, 1), je crois avoir expliqué suffisamment comment les devoirs se *déduisent* de l'honnêteté. — De te autem homines quid *sentiant*, *experti sumus* (id. in Vat. 4), nous avons constaté ce que l'on pense de vous.

Rem. Les écrivains postérieurs à l'époque classique, ont étendu beaucoup l'usage des temps principaux après un passé de l'indicatif.

471. Le verbe subordonné à un présent historique se met souvent à l'imparfait ou au plus-que parfait. Il peut aussi se mettre au présent ou au parfait, s'il suit de près ce présent ou un autre présent historique de la même phrase.

Verres *scribit* ad quosdam Melitenses ut ea vasa *perquirant* : *rogat* Diodorum ut ad illum propinquum suum *det* litteras... Diodorus ad propinquum suum *scribit*, ut iis, qui a Verre *venissent*, *responderet* illud argentum se paucis illis diebus misisse Lilybaeum (Cic. Verr. II, 4, 18).

Scio quid acturus sis, sciebam quid acturus esses.

472. Quand l'action du verbe subordonné est *postérieure* à celle du verbe principal, on emploie le participe futur en *rus* avec *sim* ou *essem* :

a. Avec *sim*, si le verbe principal est au présent ou au futur.

Scio, sciam, scito, je sais, etc... quid *acturus sis,* ce que tu *feras.*

b. Avec *essem*, si le verbe principal est à un temps passé.

Sciebam, scivi, sciveram, je savais, etc... quid *acturus esses,* ce que tu *ferais.*

Rem. Cette règle s'applique aux propositions subordonnées dont la construction n'indique pas clairement l'avenir. Telles sont : les interrogatives, les concessives, les causatives, les comparatives, les explicatives ; de même l'objective après *non dubito quin.*

Mais dans les propositions dont la construction indique le futur, par ex. dans celles qui sont introduites par *ut*, *ne*, on emploie le présent ou l'imparfait du subjonctif.

Rogo ut (cras) *venias*, je demande que tu viennes (demain). — *Rogabam* ut (postridie) *venires*, je demandais que tu vinsses (le lendemain). On ne dira pas *venturus sis*, *venturus esses.*

On emploie de même le présent ou l'imparfait pour exprimer un fait qui s'accomplira en même temps qu'un autre fait à venir. Ce qui se rencontre dans les propositions temporelles, incidentes, conditionnelles.

Affirmo tibi, hoc si mihi *contingat*, magnopere me *gavisurum esse*, je vous déclare que, si ce bonheur m'arrive, j'en concevrai une grande joie. — Affirmabam tibi, hoc si mihi *contingeret*, magnopere me *gavisurum fuisse.*

Non dubito quin futurum sit ut laudetur.

473. Au lieu du participe en *rus* avec le subjonctif, on peut employer *futurum sit ut* avec le présent, et *futurum esset ut* avec l'imparfait du subjonctif.

On le doit quand le verbe est au passif, ou qu'il n'a pas de participe en *rus*.

Non dubito quin *futurum sit ut laudetur,* je ne doute pas qu'il ne soit loué. — Nesciebam num *futurum esset ut* litteris *studeret*, je ne savais pas s'il étudierait la littérature.

Rem. On ne dira pas *non dubito quin sit laudandus*, car, au cas du sujet, le gérondif en *dus* exprime d'ordinaire la nécessité (n. 515).

Timeo ne fecerit. Timebam ne fecisset.

474. Pour exprimer un fait qui se trouvera accompli dans l'avenir (n. 397), on emploie le parfait ou le plus-que-parfait du subjonctif :

a. Le parfait (ou plutôt le futur antérieur du subjonctif, qui a la même forme), si le verbe principal est au présent ou au futur.

Timeo ne Verres omnia impune *fecerit* (Cic. Verr. II, 5, 1), je crains que Verrès n'ait fait tout impunément (il aura fait). — *Adnitar* ne frustra vos hanc spem de me *conceperitis* (Liv. 44, 22), je m'efforcerai de ne pas tromper votre espoir (vous n'*aurez* pas *conçu* en vain cet espoir).

b. Le plus-que-parfait, si le verbe principal est à un temps passé.

Timebam ne impune *fecisset*, je craignais qu'il ne l'eût fait impunément.— *Dicebam*, simul ac timere *desisses*, similem te futurum tui (Cic. Phil. 2, 35), je disais que tu redeviendrais semblable à toi-même, dès que tu *aurais cessé* de craindre.

475. Rem. 1. Si la conséquence d'une condition non réalisée dépend d'un autre verbe, elle conserve l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, comme si elle était indépendante (n. 435).

Dubitare debet nemo quin multos, si fieri *posset*, C. Caesar ab inferis *revocaret* (Cic. p. Marc. 6), personne ne peut douter que, s'il en avait le pouvoir, César n'en rappelât bon nombre à la vie.

Dans ce cas, le plus-que-parfait actif est ordinairement remplacé, dans la conséquence, par le participe futur en *rus* avec *fuerim*. Il peut l'être aussi par ce participe avec *fuissem*, mais seulement dans une interrogation indirecte qui dépend d'un passé.

Dic quidnam *facturus fueris*, si eo tempore censor fuisses (Liv. 9, 33), dites-nous ce que vous *auriez fait*, si vous aviez été censeur dans ce temps là. — Apparuit quantam *excitatura* molem vera *fuisset* clades, cum vanus rumor tantas procellas excivisset (Liv. 28, 24) on vit quelle multitude d'ennemis *aurait soulevée* un malheur réel, puisqu'un faux bruit avait excité de si violents orages.

2. Ailleurs, le participe futur en *rus* avec *fuerim*, *fuissem* garde l'idée d'*intention*, *d'imminence*, de la conjugaison par périphrase (n. 102, 396).

Scio (sciebam) quid *acturus fueris (fuisses)*, je sais (je savais) ce que tu *allais faire*.

3. Il faut distinguer *sciam quid egeris* (n. 468), je saurai ce que tu as fait, de *sciam quid egeris* (n. 474), je saurai ce que tu auras fait.

Quaesisse ab eo dicitur quare id faceret.

476. Le verbe qui est subordonné à un subjonctif, règle son temps d'après le temps de ce subjonctif, comme si c'était un indicatif.

Le verbe qui est subordonné à un mode impersonnel (infinitif, participe, supin, gérondif), règle son temps d'après celui qu'on obtiendrait en résolvant ce mode en proposition personnelle.

Aristides cum animadvertisset quendam *scribentem*, ut patria *pelleretur*, *quaesisse* ab eo dicitur, quare id *faceret* aut quid Aristides *commisisset*, cur tanta poena dignus *duceretur* (Nep. Arist. 1). *Pelleretur* régi par *scribentem* (qui scribebat) ; *faceret* et *commisisset*, par *quaesisse* (quaesivit) ; *duceretur*, par *commisisset* (commiserat). — Miserunt Delphos *consultum*, quidnam *facerent* de rebus suis (id. Them. 2). *Facerent* régi par *consultum* (qui consulerent, consuluerunt).

Rem. 1. D'après cette règle, on met ordinairement l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif après un temps passé du subjonctif ou de l'infinitif, bien que le verbe principal soit au présent ou au futur.

Quaeramus quae tanta vitia *fuerint* in unico filio, quare is patri *displiceret* (Cic. Rosc. Am. 14). — Satis mihi multa verba *fecisse videor*, quare *esset* hoc bellum necessarium (id. leg. Man. 14). *Esset*, quoique la nécessité soit actuelle. — *Respondebunt* tibi : armatos tibi *obstitisse*, ne in aedes *accederes* (id. p. Caec. 13).

Parfois on met le présent et le parfait du subjonctif : c'est dans les cas où on peut les mettre après un passé de l'indicatif (n. 469, 470).

Per quos ostendam sic provinciam per triennium *vexatam* atque *vastatam*, judices, ut eam multis annis multorum innocentia sapientiaque recreare *nequeamus* (Cic. Verr. II, 3, 8). La conséquence s'étend au temps actuel.

2. Après l'imparfait du subjonctif conditionnel, on trouve, par attraction, l'imparfait au lieu du présent.

Si solos eos *diceres* miseros, quibus moriendum *esset*, neminem eorum qui *viverent* *excipere*s (Cic. Tusc. 1, 5).

2me SECTION. MODES INDÉFINIS OU NOMS VERBAUX.

§ 1. INFINITIF ET PROPOSITION INFINITIVE.

Turpe est mentiri.

477. L'infinitif sert de *sujet* :

a. Au verbe *est* accompagné d'un attribut adjectif ou substantif.

Turpe est *mentiri*, il est honteux *de mentir*, litt. *mentir* est honteux. — Dulce et decorum est pro patria *mori* (Hor. od. 3, 2, 13), il est doux et glorieux *de mourir* pour sa patrie.— Deo *parere* libertas est (Sen. vit. b. 15), *obéir* à Dieu, voilà la liberté. — Oratoris officium est *dicere* ad persuadendum accommodate (Cic. de or. 1, 31), c'est le devoir de l'orateur *de parler* de manière à convaincre. (Gallicisme. *C'est...de* avec l'infinitif.)

b. A plusieurs verbes impersonnels, spécialement à *decet*, *libet*, *licet*, *oportet*, *placet*, (me) *fugit*,... (me) *pudet* (n. 139, 284, 292).

Mentiri non licet, il n'est pas permis de *mentir*. — Licet nemini contra patriam *ducere* exercitum (Cic. Phil. 13, 6), il n'est permis à personne de *marcher* à la tête d'une armée contre sa patrie. — Haec olim *meminisse* juvabit (Virg. Aen. 1, 203), un jour nous aimerons à nous *rappeler* ce souvenir.

478. Rem. 1. L'infinitif peut être accompagné d'un régime ou d'un pronom.

Virtus est *vitium fugere* (Hor. ep. 1, 1, 41), *fuir le vice* est une vertu. — *Vivere ipsum* turpe est nobis (n. 213). — *Scire tuum* nihil est (Pers. 1, 27), *ton savoir* n'est rien,

2. L'infinitif sujet peut être ramené souvent à une proposition infinitive dont le sujet est sous-entendu. On sous-entend le sujet quand il est indéterminé *(on)*, ou qu'il est indiqué par le reste de la phrase.

Studere oportet, il faut étudier, c.-à-d. qu'*on* étudie ; *mea interest studere*, il est de mon intérêt d'étudier, c.-à-d. que *j'étudie*.

3. L'infinitif avec *est* dans le sens de *licet* se trouve chez les poètes, chez Tacite et d'autres prosateurs postérieurs.

In medio classes aeratas cernere erat (Virg. Aen. 8, 676). — Ut conjectare erat (Tac. ann. 16, 34).

Mea interest te studere.

479. La proposition infinitive sert de *sujet* aux verbes impersonnels qui signifient *il est nécessaire*, *convenable*, *avantageux*, *possible*, *d'usage*, etc.

Presque tous ces verbes se construisent aussi avec *ut* et le subjonctif (n. 408, b).

Mea interest *te studere*, il m'importe *que vous étudiiez*. Opus est *te* animo *valere*, ut corpore possis (Cic. fam. 16, 14), il est nécessaire *que vous soyez sain* d'esprit, afin de l'être de corps.

480. Rem. 1. Le sujet de l'infinitif ne s'exprime pas quand il est indéterminé (n. 478) ; mais son attribut se met à l'accusatif.

Contentum suis rebus (aliquem) esse, maximae sunt certissimaeque divitiae (Cic. parad. 6, 3), se contenter de son sort, c'est la fortune la plus grande et la mieux assurée.

2. Lorsqu'un verbe impersonnel qui régit le datif est accompagné de *esse* ou d'un infinitif neutre, l'attribut se met aussi au datif.

Illis *timidis* et *ignavis* esse licet, vobis necesse est *fortibus viris* esse (Liv. 21, 44), il leur est permis d'être timides et lâches, à vous, il est nécessaire d'être courageux.

Quelquefois l'attribut se met à l'accusatif, bien que le régime soit au datif. Il se met régulièrement à l'accusatif, quand le datif n'est pas exprimé.

Si civi Romano licet esse *Gaditanum* (Cic. p. Balb. 12), si un citoyen Romain peut être Gaditain. — Liceat esse *miseros* (id. p. Lig. 6), c.-à-d. *nos*, qu'il nous soit permis d'être malheureux.

Vincere scis, Hannibal.

481. L'infinitif sert de *régime* à plusieurs verbes qui signifient :

a. Savoir, pouvoir, devoir, avoir coutume, oublier, négliger.

Vincere scis, Hannibal, victoria *uti* nescis (Liv. 22, 51), tu sais *vaincre*, Annibal, mais tu ne sais pas *profiter* de la victoire.

b. Commencer, continuer, persévérer, cesser, se hâter, hésiter.

Coepit adulescentes *docere* (Cic. Tusc. 1, 4), il commença à *instruire* les jeunes gens.

c. Vouloir, oser, désirer, statuer, tâcher.

Omnes cupimus quamprimum te *videre* (Cic. fam. 16, 3), nous désirons tous vous voir au plus tôt.

482. Rem. 1. Le verbe principal et l'infinitif régime ont le même sujet et présentent ensemble une seule idée complète.

2. Si l'infinitif est neutre ou passif, l'attribut qui l'accompagne se met au nominatif.

Volo et esse et haberi *gratus* (Cic. fin. 2, 22), je veux être reconnaissant et passer pour tel.

3. Cicéron met avec l'infinitif *habeo* dans le sens de *possum* et *necesse habeo* dans le sens de *debeo ;* mais l'emploie de *habeo* seul dans le sens de *debeo* n'est pas classique.

4. L'infinitif marquent le but (n. 503, 3 et n. 513).

Gallicismes. 1. *Savoir*, suivi d'un infinitif, ne se rend pas, quand il est explétif : il *sut* profiter de cette occasion, ea opportunitate usus est.

2. Il en est de même de quelques autres verbes, tels que *aller, ne pas manquer de, s'occuper à, se mêler de, ne servir qu'à, venir à :* il *s'occupe* à faire des vers, versus facit. — Malheur à vous, si je *viens à* l'apprendre, si sciero, vae tibi (Mart. 5, 33).

3. *Se mettre à,* suivi de l'infinitif, se rend par *coepi : il se mit* à se plaindre, queri *coepit.*

4. *Avoir la hardiesse, la force, le courage de,* suivis d'un infinitif, se rendent par *audere.* Vous *avez eu la hardiesse* de me demander cela ? Tu *ausus es* me hoc rogare ?

5. *On peut, on a coutume, on commence, on cesse,* suivis d'un infinitif actif, se rendent personnellement par *possum, soleo,* etc., avec l'infinitif passif, ou impersonnellement par *potest, solet,* etc., avec l'infinitif passif.

On peut lire Cicéron, Cicero *legi potest,* — On n'*a pas coutume* de *parvenir* tout d'un coup au plus haut degré, *perveniri* ad summa subito non *solet.*

Infinitif employé comme second régime.

483. Quand les verbes qui signifient *conseiller, enseigner, avertir, contraindre, empêcher,* ont pour régime un nom de personne, ils peuvent recevoir un infinitif comme second régime.

Cet infinitif se construit aussi avec le passif de ces verbes.

Plato *Dionysio* persuasit tyrannidis *facere* finem, libertatemque *reddere* Syracusanis (Nep. Dion. 3), Platon persuada *à Denis de renoncer* au pouvoir suprême et de *rendre* la liberté aux Syracusains. — (Varus vos prohibuit) prohibiti estis in provincia vestra pedem *ponere* (Cic. p. Lig. 8), (Varus vous a empêchés) vous avez été empêchés de *mettre* le pied dans votre province.

Le nom de la personne n'est pas toujours exprimé.

Remarque. Dans cette règle le nom et l'infinitif sont deux régimes différents. Dans les règles suivantes (n. 484, 486), le nom et l'infinitif forment ensemble un seul régime *ignem calere, te sperare.* Ils forment aussi une proposition ayant un sujet et un verbe, comme la proposition personnelle *ignis calet, tu speras,* qui lui est équivalente. Nous maintenons donc la dénomination de *proposition infinitive.* D'autres en font un infinitif accompagné d'un *accusatif déterminatif,* comme si l'on disait : *nous sentons qu'il fait chaud en ce qui conserne le feu ;* ou bien un double régime, comme si l'on disait : *nous sentons le feu* (1er rég.) *qu'il fait chaud* (2d rég.). Pour nous qui admettons comme régime complet *ignem calere,* il nous paraît naturel que le nom *ignis* qui en fait partie ait été mis au cas du régime, et il nous semble très croyable que cette proposition ait conservé sa forme en devenant sujet, comme dans *sentitur calere ignem* (n. 485).

Sentimus calere ignem.

484. La proposition infinitive sert de *régime :*

a. Aux verbes qui marquent une perception des sens, tels que *sentir, voir, entendre,* etc., ou une perception de l'esprit, tels que *apprendre, savoir, penser, croire,* etc., *(verba sentiendi).*

Sentimus *calere ignem,* nous sentons *que le feu est chaud.*— Epaminondas animadvertebat *totum exercitum periturum (esse)* (Nep. Epam. 7), Epaminondas remarquait *que toute l'armée allait périr.*

b. Aux verbes qui marquent la manifestation d'une pensée, tels que *dire, déclarer, montrer, promettre*, etc. *(verba declarandi).*

Addit Pompeius *se* prius *occisum iri* a Clodio, quam *me violatum iri* (Cic. Att. 2, 20), Pompée ajoute *qu'il se fera tuer* par Clodius plûtot *que de me laisser maltraiter* par lui. — Pollicetur Piso *sese iturum* ad Caesarem (Caes. b. c. 1, 3), Pison promet *de se rendre* auprès de César.

485. Rem. 1. La proposition infinitive sert de sujet aux mêmes verbes employés au passif impersonnel.

Sentiri hoc putat, ut (sentitur) calere ignem, nivem esse albam, mel dulce (Cic. fin. 1, 9).

2. Avec les verbes *voir* et *entendre*, etc., on met aussi le participe présent, pour fixer l'attention sur la personne durant son action.

Vidi regem *ingredientem*, j'ai vu le roi entrer (tandis qu'il entrait) ; audivi te *loquentem*, je vous ai entendu parler (tandis que vous parliez).

3. La proposition infinitive se construit aussi avec des substantifs abstraits tels que *opinio, fama, spes*, ou concrets tels que *auctor, testis. nuntius*, etc.

Ut illa opinio tolleretur *alterum* (Crassum) non doctissimum, *alterum* (Antonium) plane indoctum *fuisse* (Cic. de or. 2, 2). — Ducuntur spe tibi *id* utile *futurum* (id. off. 2, 6). — Mea vero *officia* ei non *defuisse* tu es testis (id. fam. 2, 13).

4. Les verbes *espérer, promettre, menacer* sont suivis en français d'un simple infinitif, quand le verbe principal et le verbe subordonné ont le même sujet. En latin, on exprime généralement l'accusatif du pronom personnel. (Sur l'inf. fut. n. 499, Rem.)

Id pollicetur *se daturum* aurum mihi (Plaut. Bacch. 742). — *Abiturum se* minabitur (Ter. Heaut. 3, 1, 80). Cependant on trouve le simple infinitif présent : qui polliceantur obsides *dare* (Caes. b. g. 4, 21), au lieu de *se daturos.*

5. Après un verbe tel que *dire, penser*, on sous-entend parfois, dans la proposition infinitive, le pronom qui désigne le sujet ou le régime du verbe principal.

Confitere huc (te) venisse (Cic. Rosc. Am. 22). — Puderet me dicere (me) non intellegere (id. n. d. 1. 36).

6. On trouve quelquefois comme proposition intercalée *opinor, ut opinor, credo, crede mihi, audio* ; mais moins souvent qu'en français.

Cipius, opinor, olim : non omnibus dormio (Cic. fam. 7, 24).

7. Quand une comparaison s'établit par les *corrélatifs*, ou par un comparatif suivi de *quam* et que le premier membre est une proposition infinitive, le second membre prend ordinairement la même forme si le verbe est le même ; et quelquefois si le verbe est différent.

Te suspicor eisdem rebus, quibus *me ipsum, commoveri* (Cic. sen. 1), au lieu de *quibus ipse commoveor.*— Affirmavi quidvis *me* potius *perpessurum* quam ex Italia *exiturum* (id. fam 2, 16).

Tite-Live met souvent au 2d membre *quam* ou *quam ut* avec le subjonctif.

Te velo bene sperare.

486. La proposition infinitive peut aussi servir de *régime :*

a. Aux verbes qui marquent un acte de la volonté, tels que *vouloir, désirer, permettre, commander*, etc.

Ces verbes admettent aussi *ut* et le subjonctif (n. 414, b. c. 415, 5).

Te volo bene *sperare* (Cass. ap. Cic. fam. 12, 13), je veux *que vous ayez confiance*. — *Te* tua virtute *frui* cupimus (Cic. Brut. 97), nous désirons *que vous* recueilliez les fruits de votre vertu.

b. Aux verbes qui expriment un sentiment, tels que *s'affliger*, *se réjouir*, etc., ou la manifestation d'un sentiment, tels que *féliciter*, *se plaindre*, etc.

Ces verbes admettent aussi *quod* et l'indicatif (n. 421).

Gaudeo id *te* mihi *suadere*, quod ego mea sponte feceram (Cic. Att. 15, 27), je suis heureux *que vous* me *conseilliez* ce que j'avais fait de mon propre mouvement. — Gratulor nobis *Quintum filium exisse* (ib. 15, 22), félicitons-nous du départ du fils de Quintus.

487. Rem. 1. Lorsque les verbes qui signifient *vouloir*, *désirer*, ont le même sujet que le verbe subordonné, ils admettent soit l'infinitif seul (n. 481), soit la proposition infinitive (n. 486).

Nolo *esse* longus (Cic. n. d. 1, 36), je ne veux pas être long. — Cupio *me esse* clementem (id. Cat. 1, 2), je désire être clément.

La proposition infinitive fait mieux ressortir l'objet du désir.

2. Ces mêmes verbes se construisent aussi avec l'infinitif parfait passif sans *esse*, c.-à-d. avec le simple participe, quand on veut ou qu'on désire le résultat de l'action. Cette construction est plus vive.

Rempublicam *defensam* volunt (Cic. Att. 8, 3), ils veulent que la République *soit* en sûreté. — Me *excusatum* volo (id. Verr. II, 1, 40). — Patriam *exstinctam* cupit (id. fin. 4, 24).

Le simple participe se met aussi avec *oportet*. Adulescenti morem *gestum* oportuit (Ter. Ad. 2, 2, 6), on aurait dû satisfaire le jeune homme.

3. Les verbes *jubere*, *vetare* se construisent ordinairement avec la proposition infinitive.

Jubes *eum* bene *sperare* et bono *esse* animo (Cic. p. Dej. 14), vous voulez qu'il ait bon espoir et grand courage. — *Filium suum necari* jussit (Sall. Cat. 52), il donna l'ordre de mettre son fils à mort.

Avec l'infinitif actif, on met à l'accusatif le nom de la personne qui doit exécuter l'action ; avec l'infinitif passif, le nom de l'objet qui doit la subir. L'accusatif de la personne est parfois sous-entendu lorsqu'on peut facilement le suppléer : castra munire jubet (milites) (Caes. b. g. 2, 5).

4. D'autres verbes qui expriment un acte de la volonté régissent assez indifféremment *ut* et le *subjonctif*, ou l'*accusatif* et l'*infinitif*. Cependant, considérées en elles-mêmes, les propositions *subjonctive* et *infinitive* marquent, l'une, le but d'une aspiration, l'autre, l'objet d'une volonté formelle (n. 415, 5).

Gallicisme. *Faire* suivi d'un infinitif se rend par *cogere*, *impellere*, *jubere*, *curare* et d'autres verbes : Alexandre se *fit* appeler le fils de Jupiter, Alexander filium Jovis se appellari *jussit* (Curt. 4, 7).

Souvent ce verbe ne se rend pas, et le sujet est présenté comme exécutant lui-même l'action. *Il fit frapper* son fils de la hache, securi *percussit* filium (Cic. fin. 1, 7). — Voulant *se faire faire* un anneau, cum vellet sibi anulum facere (id. Verr. II, 4, 25). — Voyez aussi n. 334, 4.

Septem fuisse dicuntur qui sapientes vocarentur.

488. La plupart des verbes qui régissent une proposition infinitive s'emploient personnellement, au passif, en prenant pour sujet celui de l'infinitif.

On emploie ainsi les passifs personnels *videor, audior, credor, dicor, nuntior, existimor*, avec le simple infinitif, au lieu des impersonnels *videtur, auditur, creditur, dicitur, nuntiatur, existimatur* avec une proposition infinitive (n. 479).

Septem *fuisse dicuntur* uno tempore qui sapientes vocarentur (Cic. de or. 3, 34), on dit qu'il y eut dans le même temps sept hommes qu'on appela les sages, (au lieu de dire impersonnellement : *dicitur* septem fuisse).
Solis lumine *collustrari putatur* (luna) (Cic. div. 2, 43), *on pense* que la lune *est éclairée* par la lumière du soleil. — Disciplina (Druidum) in Britannia *reperta esse existimatur* (Caes. b. g. 6, 13), *on croit* que les doctrines religieuses des Druides viennent de la Bretagne.

On emploie de même les passifs personnels *jubeor, vetor* et d'autres qui marquent une volonté (n. 486.)
Nolani portas murosque *adire vetiti* (Liv. 23, 16), *on défendit* aux habitants de Noles *d'approcher* des portes et des murs. — Senatum vocant consules ; *jubentur* subitarium *scribere* exercitum (id. 3, 30), les consuls convoquent le sénat, qui leur ordonne de lever une armée improvisée.

489. Rem. 1. Aux temps composés du passif, la forme impersonnelle est ordinaire dans les verbes qui signifient *penser* et *dire*.
Traditum est etiam Homerum caecum fuisse (Cic. Tusc. 5, 39), d'après la tradition encore, Homère était aveugle.

2. On trouve aussi, mais plus rarement, la forme impersonnelle aux temps simples du passif.
Dicitur eo tempore matrem Pausaniae vixisse (Nep. Paus. 5). — *Creditur* Pythagorae auditorem fuisse Numam (Liv. 40, 29).

3. De *videor*, pris dans le sens passif, *je suis vu, je parais*, il faut distinguer *videor mihi* ou *videor*, il me semble que je.., je crois que. D'où l'expression *videor mihi videre* ou *videor videre*, il me semble voir.
Fortunatus *sibi* Damocles *videbatur* (Cic. Tusc. 5, 21), Damoclès se croyait heureux. — *Videor mihi videre* hanc urbem (id. Cat. 4, 6), je crois voir cette ville de Rome.
Remarquez aussi *videtur mihi* ou *videtur*, je trouve bon, il me plaît.
Nunc *visum est mihi* de senectute aliquid ad te scribere (Cic. sen. 1), il m'a paru bon de vous écrire un petit traité sur la vieillesse.

Exclamations.

490. On énonce aussi une exclamation par la proposition infinitive, et souvent on y ajoute la particule interrogative *ne*.

Te in tantas aerumnas propter me *incidisse!* (Cic. fam. 14, 1) Faut-il que tu sois à cause de moi tombé dans de si grands malheurs !

Mene incepto *desistere* victam ! (Virg. Aen. 1, 37) Quoi ! je renoncerais à mon entreprise et m'avouerais vaincue !

Rem. 1. On emploie de même *ut* et le subjonctif.
Tu *ut* unquam te corrigas ! (Cic. Cat. 1, 9) Admettre que tu te corriges jamais !

2. Ces deux constructions paraissent être elliptiques et dépendre d'un verbe tel que *est-il possible*, *croyable*, etc.

Propositions infinitives dans le discours indirect.

491. Les propositions *absolues* et les propositions *principales* du discours direct ont, dans le discours indirect, leur verbe à l'*infinitif* ou au *subjonctif*, d'après les règles suivantes (n. 492-495).

Rem. Les propositions personnelles *subordonnées* du discours direct ont, dans le discours indirect, le verbe au subjonctif (n. 460).

492. Les propositions *affirmatives* ou *négatives* du discours indirect qui dépendent immédiatement de *dicens* ou d'un mot analogue, exprimé ou sous-entendu, ont le verbe à l'infinitif.

Res ad Verrem defertur : *esse civem* Romanum, qui se Syracusis in lautumiis fuisse quereretur ; *quem* jam ingredientem in navem et Verri nimis atrociter minitantem ab se (magistratu) *retractum esse* et *asservatum*, ut ipse in eum statueret quod videretur (Cic. Verr. II, 5, 62).

493. Rem. 1. Une proposition commençant par *qui*, dans le sens de *et is*, *sed is*, *nam is*, (n. 556) n'est pas incidente, mais elle dépend immédiatement du verbe principal. Dans l'exemple cité, *quem* équivaut à *et eum*.

2. Le verbe *dicens*, etc. est ordinairement sous-entendu lorsqu'un autre verbe exprime l'opinion ou la résolution d'une personne, et qu'on y ajoute une explication.
Regulus in senatum venit ; sententiam ne diceret recusavit (dicens) : quamdiu jurejurando hostium teneretur, non esse se senatorem (Cic. off. 3, 27).

494. Les *interrogations* du discours indirect s'expriment par :

a. l'accusatif de la 3e pers. et l'infinitif, lorsqu'elles seraient formulées dans le discours direct à la 1re ou à la 3e pers de l'indicatif.

Timere patres residem in urbe plebem. *Quamdiu* autem tranquillam, quae secessorit, *multitudinem fore ?* (Liv. 2, 32) Disc. dir. *quamdiu erit ?* — Quod si veteris contumeliae oblivisci vellet, *num* etiam recentium injuriarum memoriam deponere (se) posse ? (Caes. b. g. 1, 14) Disc. dir. *num possum ?*

b. Par la 3e pers. de l'imparfait du subjonctif, lorsqu'elles seraient formulées dans le discours direct à la 2e personne de l'indicatif ou à une personne quelconque du subjonctif potentiel (n. 399).

Quid *vererentur,* cur *desperarent* ? (Caes. b. g. 1, 40) Disc. dir. *quid veremini ? cur desperatis ?*

Contra ea Titurius sero facturos clamitabat... Quis hoc sibi *persuaderet ?* (Caes. b. g. 5, 29) Qui pourrait se persuader cela ? Disc. dir. *quis hoc sibi persuadeat ?* — Quid *facerent ?* Disc. dir. *quid faciatis ?*

Rem. 1. La distinction des modes *infinitif* et *subjonctif* n'est pas toujours observée.

2. Le *temps* du subjonctif est d'ordinaire l'imparfait, parfois le plus-que-parfait, et parfois le présent (n. 495, Rem.).

495. On exprime aussi par l'imparfait du subjonctif les *ordres* et les *souhaits* qui seraient formulés dans le discours direct à l'impératif ou au subjonctif présent.

Maesti patres fremunt : *irent, crearent* consules ex plebe (Liv. 7, 6). Disc. dir. *ite, create.* Les patriciens affligés disent en frémissant qu'ils aillent, qu'ils créent des consuls plebéiens. — Alius alium confirmare, ne nomina darent : patres *militarent,* patres arma *caperent* (id. 2, 24), ils s'excitent l'un l'autre à ne pas s'enrôler : que les patriciens, disent-ils, se fassent soldats, que les patriciens prennent les armes.

Rem. Le discours indirect qui est annoncé par un présent historique, tel que *dicit, respondet, mandat,* etc. peut commencer par le subjonctif présent ou parfait (n. 471), et continuer par l'imparfait ou le plus-que-parfait. En sens inverse, à l'imparfait ou u plus-que-parfait succède parfois le présent ou le parfait : on peut alors intercaler, par la pensée, un présent historique. Cette variété de construction est fréquente dans César et dans Tite-Live.

TEMPS DE L'INFINITIF DANS LA PROPOSITION SUBORDONNÉE.

Credo eum legere.

496. Quand l'action du verbe subordonné *se passe en même temps* que celle du verbe principal, on emploie le *présent* de l'infinitif (n. 467).

Credo eum *legere,* je crois qu'*il lit.* — Credebam eum *legere,* je croyais *qu'il lisait.*

Credo eum legisse.

497. Quand l'action du verbe subordonné *a précédé* celle du verbe principal, on emploie le *parfait* de l'infinitif (n. 468).

Credo eum *legisse,* je crois qu'*il a lu.* — Credebam eum *legisse,* je croyais qu'*il avait lu.*

498. Rem. 1. Le parfait de l'infinitif passif, s'énonce par le participe passé avec ou sans *esse* dans le sens de l'imparfait ou du parfait; par ce participe avec *fuisse,* dans le sens du plus-que-parfait.

Dico ejus (Luculli) adventu maximas Mithridatis copias omnibus rebus ornatas atque instructas *fuisse,* urbemque Asiae clarissimam Cyzicenorum obsessam *esse* ab ipso rege (Cic. leg. Man. 8), je dis que, à l'arrivée de Lucullus, Mithridate *avait mis* sur pied de nombreuses armées, qu'il les *avait* abondamment *pourvues* et *équipées,* et que ce prince *assiégeait* Cyzique, une des plus florissantes cités de l'Asie.

2. On met aussi le parfait de l'infinitif actif avec *satis est, satis habeo, contentus sum, melius erit, juvat, pudet.*

Quod *ostendisse* satis est (Quint. 6, 3, 62). — *Quiesse* erit melius (Liv. 3, 48).

3. Avec les verbes *volo, possum, caveo* et autres semblables, les poètes mettent le parfait de l'infinitif, dans le sens de l'aoriste grec.

Ne quis *humasse* velit Ajacem (Hor. sat. 2, 3, 187). — Magnum si pectore posset *excussisse* deum (Virg. 6, 78). — *Commisisse* cavet, quod mox mutare laboret (Hor. a. p. 168).

4. Avec *memini,* on met ordinairement l'infinitif *présent* en parlant d'une action passée dont on a été l'auteur ou le témoin :

Memini Catonem *mecum* et cum Scipione *disserere* (Cic. amic. 3), *litt.* j'ai gardé dans ma mémoire que Caton s'entretenait avec moi et avec Scipion.

Au contraire on met l'infinitif *parfait,* quand on n'a pas été témoin de l'action.

Memineram Marium navigio perparvo in oras Africae desertissimas *pervenisse* (Cic. p. Sest. 22), je me souvenais que Marius monté sur un misérable esquif avait abordé aux rivages les plus déserts de l'Afrique.

On met encore le *parfait* en parlant d'une action déjà accomplie, dont le résultat subsiste.

Meministis me ita *distribuisse* initio causam (Cic. Rosc. Am. 42), vous vous souvenez que dès le commencement j'ai divisé ainsi la cause que je défends.

Credo eum lecturum esse.

499. Quand l'action du verbe subordonné *est postérieure* à celle du verbe principal, on emploie le futur de l'infinitif (n. 472) :

Credo eum *lecturum esse*, je crois *qu'il lira*. — Credebam eum *lecturum esse*, je croyais *qu'il lirait*.

REM. 1. L'infinitif futur s'énonce souvent par le participe en *rus* sans l'auxiliaire *esse*. Cornélius Népos n'exprime jamais *esse*.

2. Les verbes qui signifient *espérer*, *promettre*, *menacer*, se construisent avec l'infinitif futur ou *fore ut* (n. 500). — Sur l'indicatif présent et sur le pronom Cf. 485. 4.

Spero nos ad haec *perventuros* (CIC. rep. 1, 20). — Se facti memorem *fore* pollicetur (CAES. b. c. 1, 13).

Ces mêmes verbes admettent les infinitifs présents *posse*, *velle*, *malle*. Le verbe *spero*, dans le sens *d'aimer à croire*, admet aussi l'infinitif présent ou parfait.

Quantum se *posse* sperat imitari (CIC. or. 7). — Scelus illud, quod timueramus, spero nullum *fuisse* (id. Att. 10, 7).

3. Les verbes qui marquent un acte de la volonté, tels que *désirer*, *commander*, *défendre*, se construisent d'ordinaire avec l'infinitif présent (n. 486, 487). L'action du verbe principal est considérée comme se prolongeant jusqu'à l'action du verbe subordonné.

Credo fore ut studeat, studuerit.

500. *a* Au lieu du futur de l'indicatif, on peut employer *fore ut* ou *futurum (esse) ut* avec le présent ou l'imparfait du subjonctif. On le doit, quand le verbe n'a pas d'infinitif futur (n. 473).

Credo *fore ut studeat*, je crois *qu'il étudiera*. — Credebam *fore ut studeret* je croyais *qu'il étudierait*.

REM. Au passif, la périphrase *fore ut* est plus usitée que l'infinitif futur en *iri*.

Credo *fore ut* oppidum *capiatur*, je crois que la ville sera prise, au lieu de *captum iri*. On ne dira pas *capiendum esse* ni *capiendum fore* : ces périphrases expriment la nécessité (n. 102, 515).

b. On supplée au futur passé de l'infinitif, qui n'a pas de forme particulière, par *fore ut* avec le parfait ou le plus-que-parfait du subjonctif.

Credo fore *ut studuerit*, je crois *qu'il aura étudié* (quand je viendrai). — Credebam *fore ut studuisset*, je croyais *qu'il aurait étudié* (quand je viendrais).

REM. Dans les verbes passifs ou déponents, le futur passé peut se rendre par *fore* et le participe passé.

Quos spero brevi tempore societate victoriae tecum *copulatos fore* (CIC. fam. 11, 8), j'espère que bientôt ils seront unis à vous par les liens d'une commune victoire, *litt.* auront été unis. — *Debellatum*que mox *fore*, si adniti paulum voluissent, rebantur (LIV. 23, 13), ils pensaient que la guerre serait promptement terminée, s'ils voulaient faire un léger effort, *litt.* aurait été terminée.

501. Avec une condition non réalisée dans le présent ou dans le passé (n. 435), on emploie le participe futur en *rus* et *fuisse* ou la périphrase *futurum fuisse ut* et l'imparfait du subjonctif.

Illud Asia cogitet, nullam a se calamitatem *afuturam fuisse,* si hoc imperio non teneretur (Cic. ad. Qu. fr. 1, 1), que l'Asie songe qu'aucune calamité ne lui *serait épargnée,* si elle n'était soumise à notre gouvernement. — Nisi eo ipso tempore quidam nuntii de victoria Caesaris essent allati, existimabant plerique *futurum fuisse uti* (oppidum) *amitteretur* (Caes. b. c. 3, 101), si l'on n'eût en ce moment même apporté la nouvelle de la victoire de César, la plupart croyaient que la ville *eût été perdue.*

502. Rem. 1. Il ne faut pas confondre cette construction avec celle du discours indirect où le verbe de la condition réalisable est à l'imparfait du subjonctif et celui de la conséquence au participe en *rus* avec *esse* exprimé ou sous-entendu.

In qua (clava) erat scriptum : nisi domum *reverteretur,* se capitis eum *damnaturos* (Nep. Paus. 3, 4), sur le bâton il était écrit que s'il ne revenait dans sa patrie, ils le *condamneraient* à mort. Disc. dir. *nisi reversus fueris, te damnabimus.* Le participe en *rus* avec *esse* conserve le sens du futur.

De même en français il faut reconnaitre un futur secondaire et non un conditionnel dans *ils condamneraient, qu'il lirait* (n. 499), *qu'il étudierait, qu'il aurait étudié* (n. 500).

2. Avec une condition exprimée ou sous-entendue, on emploie les infinitifs *posse, potuisse, debere, debuisse,* etc. comme les indicatifs *possum, potui,* etc. là où le français met le conditionnel (n. 438, Rem.).

§ 2. SUPIN ET GÉRONDIF.

Cum cenatus cubitum iisset.

503. Après les verbes de mouvement, on met le supin en *um* pour indiquer le but du mouvement.

Cum cenatus *cubitum* iisset (Cic. Rosc. Am. 23), comme après le souper il était allé se coucher. — Interim transfugas *exploratum* misit (Sall. Jug. 54), cependant il envoya des transfuges *à la découverte.*

504. Rem. 1. Le but est indiqué plus souvent par *ut* et le subjonctif (n. 447), *surrexit ut responderet,* il se leva pour répondre ; ou par le gérondif, *ad respondendum, respondendi causa.*

Les auteurs postérieurs à Cicéron emploient aussi, dans ce sens, le participe en *rus : responsurus.*

2. *Ire perditum, ire ultum* signifient *aller perdre, aller venger.* — *Nuptum dare* alicui filiam, *donner* sa fille *en mariage* à quelqu'un.

3. Les poètes mettent quelquefois l'infinitif au lieu du supin.

Non ferro *populare* penates venimus (Virg. Aen. 1, 527), nous ne sommes pas venus le fer à la main ravager le pays.

4. Voyez au chapitre des adjectifs l'emploi du supin en *u* (n. 268). Ce supin peut recevoir une proposition comme complément : difficile est *dictu* quanto in odio simus (Cic. leg. Man. 22); ce qui le distingue des substantifs verbaux de même forme *natu, rogatu,* etc. (n. 40).

Cupidus legendae historiae.

505. Au lieu d'employer un cas du gérondif actif avec un régime direct, on met au même cas le gérondif passif et le substantif.

Génitif. Cupidus *legendae historiae* (au lieu de *legendi historiam)*, désireux de lire l'histoire. — Princeps *vestrae libertatis defendendae* fui (Cic. Phil. 4, 1), j'ai été le premier à défendre votre liberté.

Datif. *Perpetiendo labori* idoneus (Col. 1, 9), capable de supporter le travail. — (Mons) *pecori* bonus *alendo* erat (Liv. 29, 31), la montagne offrait aux troupeaux une excellente pâture.

Accusatif. Liber utilis ad *informandos mores,* livre propre à former les mœurs.— Dubitabitis quin hoc tantum boni in *rempublicam conservandam* atque *amplificandam* conferatis? (Cic. leg. Man. 16) Hésiterez-vous à consacrer cet instrument illustre à la défense et à l'agrandissement de la république ?

Ablatif. Redeo ab *invisendis amicis,* je reviens de visiter mes amis. — Reliquum est ut omne desiderium *litteris mittendis accipiendisque* leniam (Cic. fam. 15, 21), enfin j'adoucirai ma peine en vous écrivant et en lisant vos lettres.

506. Rem. 1. La construction passive est généralement employée. La construction active est parfois conservée au génitif et à l'ablatif sans préposition.

Parsimonia est scientia *vitandi sumptus* supervacuos (Sen. ben. 2, 34). — Eas *(injurias) ferendo* majorem laudem quam *ulciscendo* mererere (Cic. in Caecil. 18).

2. Pour la clarté, on conserve le génitif actif en *di* avec l'accusatif d'un adjectif ou d'un pronom neutre (le gén. neut. ne différant pas du gén. masc.).

Studium *id efficiendi, vera cognoscendi*, le désir de faire cela, de connaître le vrai.

3. Le génitif en *di* se met avec l'accusatif des pronoms personnels, ou avec les génitifs *mei, tui, nostri, vestri, sui* et avec *ejus*. — Il se trouve aussi avec le génitif pluriel des substantifs.

Copia *placandi te* ou *placandi tui* (Ov, her. 20, 74), et non *placandae tui*, bien qu'il s'agisse d'une femme. — *Vos adhortandi* causa ou *vestri adhortandi* (Liv. 21, 14), et non *vestri adhortandorum*, bien qu'il s'agisse de plusieurs. — Agitur utrum M. Antonio facultas detur opprimendae reipublicae, caedis faciendae bonorum, *agrorum* suis latronibus *condonandi*, populum romanum servitute opprimendi (Cic. Phil. 5, 3). *Condonandi* précédé de deux gérondifs passifs et suivi d'un gérondif actif avec l'accusatif.

Génitif du gérondif.

507. Le génitif du gérondif est régi par des substantifs (n. 241) et des adjectifs (n. 255), mais non par des verbes, à l'exception de *esse* (n. 508).

On ne dira pas *oblitus sum faciendi, pudet me faciendi,* mais *facere,* j'ai oublié, je rougis de faire.

Quelques substantifs accompagnés de *est,* admettent le gérondif ou l'infinitif. *Appellandi tempus* non *erat?* (Cic. p. Quint. 12). — *Tempus est* jam hinc *abire* me, ut moriar (id. Tusc. 1, 41). L'inf. *abire* est sujet, le substantif *tempus* est attribut (n. 477).

Rem. Tacite met le génitif du gérondif au lieu de l'infinitif, avec un adjectif ou un participe employé substantivement avec *est.*

Vologesi vetus et penitus infixum crat arma Romana *vitandi* (Tac. ann. 15, 5), au lieu de *vitare.*

508. Le génitif du gérondif se met avec le verbe *esse* dans le sens de *servir à, tendre à.*

Regium imperium initio *conservandae libertatis* atque *augendae reipublicae* fuerat (Sall. Cat. 6), le pouvoir royal avait servi, dans son origine, à conserver la liberté et à étendre la puissance de l'état.

Rem. 1. Tacite met le génitif du gérondif avec un verbe quelconque, pour marquer le *but.* Germanicus Aegyptum proficiscitur *cognoscendae antiquitatis* (Tac. ann. 2, 59).

2. Le génitif du gérondif dépendant d'un substantif équivaut parfois à une expression de but: mais c'est en réalité un génitif de l'espèce. Pour marquer nettement le but, on emploie *ad* et l'accusatif du gérondif.

Deliberandi unum diem postulavit (Cic. n. d. 1, 22). — Miserunt oratores *pacis petendae* (Liv. 9, 45). — Spatium sumamus ad cogitandum (Cic. fin. 4, 1).

Datif du gérondif.

509. Le datif du gérondif est régi par quelques verbes tels que *studere, operam dare, praeesse, praeficere, diem dicere* et par des adjectifs (n. 260); mais avec les adjectifs qui signifient *apte, facile, utile, nécessaire,* l'accusatif avec *ad* est plus usité.

Praeesse *agro colendo* flagitium putas (Cic. Ros. Am. 18), diriger la culture des champs vous semble un opprobre.

Le datif du gérondif se met avec *esse* dans le sens de *être capable de.*

Solvendo non erat (Cic. Att. 13, 10), il n'était pas en état de payer. — Divites qui *oneri ferendo* essent (Liv. 2, 9), les riches qui pouvaient supporter les charges.

REM. On dit aussi *adesse scribendo* (senatusconsulto), assister à la rédaction d'un décret (CIC. de or. 3, 2).

510. Après les noms de dignités, de fonctions, le datif du gérondif marque la *destination* (n. 308).

Me Albani *gerendo bello ducem* creavere (LIV. 1, 23), les Albains m'ont choisi comme général pour conduire cette guerre.

REM. Après *diem* ou *tempus statuere* ou *indicere*, *comitia habere* ou *indicere*, *locum deligere* et autres expressions analogues, le datif du gérondif marque le *but*.

Quem diem *patrando facinori* indixerat (LIV. 35, 35), jour qu'il avait fixé pour l'exécution de son dessein. — *His avertendis terroribus* in triduum feriae indictae (id. 3, 5), pour dissiper ces alarmes, on ordonna trois jours consécutifs de fête.

Cette construction est fréquente dans Tite-Live. Tacite l'étend à d'autres cas encore.

Accusatif du gérondif.

511. L'accusatif du gérondif est ordinairement construit avec *ad*, quelquefois avec *inter*, et dans quelques expressions seulement avec *ante, in, circa, ob*.

Homo *ad intellegendum* et *agendum* natus (CIC. fin. 2, 13). — Mores puerorum se *inter ludendum* detegunt (QUINT. 1, 3). — Dubitabitis quin hoc tantum boni *in* rempublicam *conservandam* conferatis? (n. 505). — Flagitiosum est *ob* rem *judicandam* pecuniam accipere (CIC. Verr. II, 2, 32).

Ablatif du gérondif.

512. L'ablatif du gérondif s'emploie, sans préposition, comme nom d'instrument ou de moyen et quelquefois comme nom de manière. Il se met aussi avec *in, ab, de, ex*.

Mens *discendo* alitur (CIC. off. 1, 30). — Prohibenda est ira *in puniendo* (ib. 1, 25).

REM. Rarement l'ablatif est régi par un verbe, par un adjectif, ou par *cum*, *pro*. On ne le construit jamais avec *sine*, sans.

Gérondif remplacé par l'infinitif.

513. Les poètes et quelquefois d'autres auteurs emploient par hellénisme l'infinitif présent au lieu du gérondif.

Amor casus *cognoscere* nostros (VIRG. Aen. 2, 10), au lieu de *cognoscendi*. — Nisi vos *servire* magis quam *imperare* parati estis (SALL. Cat. 20), au lieu de *ad serviendum*, *ad imperandum* (n. 270). — Ut Jovi *bibere* ministraret (CIC. Tusc. 1, 26).

Ne confondez pas cette construction avec celle d'un substantif accompagné de *est* (n. 507).

Pueris sententias ediscendas damus.

514. Après les verbes qui signifient *donner*, *recevoir*, on ajoute au régime direct le gérondif passif, pour indiquer le *but* dans lequel on donne, on reçoit.

Pueris sententias *ediscendas* damus, nous donnons aux enfants des maximes *à apprendre*.

On joint aussi le gérondif passif au verbe *curare* pris dans le sens de *faire*.

Conon muros *reficiendos* curat (Nep. Con. 6), Conon fait restaurer les murs.

Rem. 1. On trouve quelquefois après ces verbes le gérondif actif avec *ad* ; oppidum *ad* diripiendum militibus concessit (Caes. b. c. 3, 80).

2. *Habere* avec le gérondif passif est rare à l'époque classique : dicendum habere (Tac. dial. 31), avoir à parler. — Cicéron dit : quid habes dicere (Rosc. Am. 35, 100). — Dans le sens de *posse* (n. 282, 3).

Signification du gérondif passif.

515. Aux cas du sujet (nom. ou accus.), le gérondif passif exprime souvent la nécessité, surtout quand il est accompagné de *esse* (n. 73 note, 102, 331).

Haec (diligentia) praecipue *colenda* est nobis, haec semper *adhibenda* (Cic. de or. 2, 35), il faut avant tout s'attacher à l'application, il faut y recourir toujours. — Tuo tibi judicio *est utendum* (id. Tusc. 2, 26). Au gérondif marquant obligation se joint ici le régime de la personne, ce qui est fréquent, et le régime de la chose, ce qui est plus rare.

Accompagné d'une *négation*, de *vix* ou d'une interrogation qui équivaut à une négation, il exprime la possibilité, et équivaut à un adjectif.

Jam illa, quae natura assecuti sunt Romani, *neque* cum Graecia, *neque* ulla cum gente sunt *conferenda* (Cic. Tusc. 1, 1), les qualités que les Romains doivent à la nature, ne *peuvent être comparées* ni avec celles des Grecs, ni avec celles d'aucun autre peuple, c.-à-d. elles sont *incomparables*. — *Vix* erat *credendum* (Caes. b. g. 5, 28), c'était à peine *croyable*.

Aux cas du régime, il équivaut d'ordinaire au participe présent passif du français.

In ea (voluptate) *spernenda* et *repudianda* virtus vel maxime cernitur (Cic. leg. 1, 19), c'est dans le mépris et le rejet de la volupté qu'on reconnaît surtout la vertu, *litt.* dans la volupté *méprisée* et *rejetée*.

Rem. 1. On retrouve quelquefois l'idée de nécessité au cas du régime

2. Ce n'est que dans le latin de la décadence que le gérondif passif est parfois employé avec le sens du futur : *destituendos* existimans (Amm. 20, 11), au lieu de *destitutum iri* (n. 500).

§ 3. PARTICIPE.

Plato scribens est mortuus.

516. Le participe qui s'accorde avec le sujet ou avec le régime d'un verbe tient souvent lieu d'une proposition circonstancielle (n. 422 et suiv.)

Plato *scribens* est mortuus (Cic. sen. 5), Platon est mort *en écrivant* c.-à-d. tandis qu'il écrivait. — Dionysius cultros *metuens* tonsorios candente carbone sibi adurebat capillum (id. off. 2, 7), Denis le tyran *craignant* (parce qu'il craignait) le rasoir du barbier, se brûlait la barbe avec des charbons ardents.

517. Rem. 1. De deux actions simultanées ou successives (marquées en français par deux propositions coordonnées), la première se rend souvent par le participe.

T. Manlius Torquatus Gallum in conspectu duorum exercituum *caesum* torque *spoliavit* (Liv. 6, 42), T. Manlius Torquatus, sous les yeux des deux armées, *tua* le Gaulois *et* le *dépouilla* de son collier.

2. Le participe *présent* marque la simultanéité. Lorsqu'il est en rapport avec un temps passé il équivaut à l'imparfait, comme dans les exemples cités *scribens*, *metuens*.

En rapport avec un futur, il équivaut au futur.

Croesus Halyn *penetrans* magnam *pervertet* opum vim (ap. Cic. div. 2, 56), *quand* Crésus passera l'Halys, il détruira une puissance opulente.

3. Le participe *parfait* marque l'antériorité. Lorsqu'il est en rapport avec un temps passé, il équivaut au plus-que-parfait ou au passé antérieur.

Suffragia largitione *devincta* severitatem senatus *excitarunt* (Cic. p. Planc. 18), les suffrages *qui avaient été extorqués* par des largesses provoquèrent la rigueur du sénat.

Beaucoup de participes parfaits de verbes déponents expriment l'action sans relation d'antériorité, et peuvent se traduire par le présent.

Caesar *veritus* ne (hostes) profugerent, duas legiones in armis excubare jubet (Caes. b. g. 7, 11), César *craignant*... Voyez aussi n. 525.

4. Le participe *futur* marque postériorité. (Pour le but, n. 504).

Rem ausus plus famae *habituram* ad posteros quam fidei (Liv. 2, 10), après un exploit audacieux *qui trouvera* dans la postérité plus d'admiration que de créance.

Il équivaut au plus-que-parfait du subjonctif conditionnel, lorsqu'il dépend d'une condition qui ne s'est pas réalisée dans le passé.

Dedit mihi quantum maxime *potuit, daturus* amplius *si potuisset* (Plin. ep. 3, 21), il m'a donné autant qu'il était en son pouvoir ; il m'*aurait donné* davantage *(dedisset)*, s'il l'*avait pu*.

Le participe futur n'est pas employé *adjectivement* chez les classiques.

Homo Dei amans felix est.

518. Le participe tient aussi lieu d'un proposition incidente (n. 451).

Homo Dei *amans* felix est, l'homme *qui aime* Dieu est heureux. — Jacet corpus *dormientis* ut mortui (Cic. div. 1, 30), le corps de celui *qui dort* gît inerte comme celui d'un mort.

Rem. Il est rare que le participe s'emploie substantivement au nominatif; p. ex.: *audientes*, les auditeurs. On met plutôt le relatif sans antécédent.

Qui Deum amat felix est, *celui qui* aime Dieu est heureux.

Amicum admonentem non audivisti.

519. Le participe tient encore lieu d'un substantif verbal qui régit le génitif, spécialement le participe passé passif.

Amicum *admonentem* non audivisti, vous n'avez pas écouté *l'avertissement* d'un ami. — Hae litterae *recitatae* magnum et luctum et metum fecerunt (Liv. 27, 29), la *lecture* de cette lettre inspira de vifs regrets et des craintes sérieuses. — Post illas *datas* litteras (Cic. Att. 4, 2), après *la remise* de cette lettre. — Ab *condita* urbe ad *liberatam* (Liv. 1, 60), depuis *la fondation* de Rome jusqu'à son *affranchissement*.

Adverbe modifiant le participe.

520. Les participes employés substantivement sont qualifiés par des adverbes.

Neque *injuste* facta conducunt (Cic. fin. 1, 16), les actions injustes ne sont pas utiles. — Multa *facete* dicta (id. off. 1, 29), beaucoup de mots plaisants. — Multa ejus (Catonis) et in senatu et in foro vel provisa *prudenter* vel acta *constanter* vel responsa *acute* ferebantur (id. amic. 2), on rapportait les preuves nombreuses que Caton avait données au sénat et au forum de sa prudente prévoyance, de sa constante activité et de la finesse de ses reparties.

Factum, considéré comme substantif, est aussi qualifié par des adjectifs.

Scipio factis *fortibus* converterat animos (Liv. 29, 26), par ses hauts faits, Scipion avait fixé sur lui l'attention générale. — Ex *improbis* factis (Cic. fin. 1, 16), par de mauvaises actions.

Fidem meam habent cognitam.

521. Le verbe *habeo* forme avec le participe passé des verbes qui signifient *connaître*, *entreprendre*, etc., une périphrase qui exprime le résultat de l'action.

Ad meam fidem, quam *habent spectatam* jam et *cognitam*, confugiunt (Cic. in Caecil. 4), ils ont recours à ma fidélité, qu'ils ont déjà éprouvée et reconnue, c.-à-d. ils ont acquis la preuve et la connaissance de ma fidélité.

Le participe passé s'accorde avec le régime direct, comme dans l'exemple cité. Il se met aussi à l'accusatif neutre.

Persuasum habebant (Caes. b. g. 3, 2), ils étaient persuadés. — Illud tamen *exploratum* habeto nihil fieri potuisse sine causa (Cic. div. 2, 28), tenez du moins pour certain que rien n'a pu se faire sans une cause.

Rem. 1. Avec le participe d'autres verbes, *habere* a quelquefois le sens de *tenere*.

Inclusum in Curia senatum *habuerunt* Salaminium (Cic. Att. 6, 2), ils *tinrent* le sénat de Salamine enfermé dans le palais.

2. *Facere* et les autres verbes qui signifient *représenter* se construisent avec un participe passé ou avec une proposition infinitive (n. 484).

Xenophon Socratem *disputantem facit* formam Dei quaeri non oportere (Cic. n. d. 1, 12), Xénophon fait dire à Socrate qu'on ne doit pas chercher la forme de la divinité.

Reliquum facere est aussi une périphrase usitée pour *relinquere*.

Haec cura addita vix mihi vitam *reliquam facit* (Cic. Att. 3, 8), ce nouveau chagrin me laisse à peine la vie.

3. Les verbes *voir* et *entendre* avec un participe (n. 485), *audio cum* n. 426, 3).

Deo juvante, vincam.

522. Quand le nom ou le pronom auquel le participe se rapporte n'est ni sujet ni régime d'un verbe, on les met tous deux à l'ablatif. C'est *l'ablatif absolu*, qui tient lieu d'une proposition circonstancielle.

Deo juvante, vincam, *Dieu aidant*, je serai vainqueur. — *Reluctante natura*, irritus labor est (Sen. tranq. 6), lorsque la nature résiste, le travail est inutile.

523. Rem. 1. Le participe, même à l'ablatif absolu, peut se construire avec *nisi, etsi, quasi, ut*.

Nihil praecepta valent, *nisi adjuvante natura* (Quint. prooem.) — Verres, *quasi praeda sibi advecta*, eos in hostium numero ducit (Cic. Verr. II, 5. 25).

Chez les écrivains postérieurs à Cicéron, il se construit aussi avec *quamquam*, *quamvis*, *tamquam*, *velut*, *utpote*, *quippe*, *non ante quam*, *non prius quam*, *vix dum*.

2. Avec l'ablatif absolu, on évite l'emploi d'autres ablatifs, qui pourraient nuire à la clarté et à l'euphonie. On ne dira pas : Pompeio Strabone de caelo tacto mortuo, Pompée Strabon étant mort frappé de la foudre ; mais : *cum Pompeius Strabo de caelo tactus obiisset*.

On rencontre cependant des ablatifs absolus avec des noms apposés : praetore designato mortuo filio (Cic. Tusc. 3, 28).

3. On trouve des participes de différents genres employés seuls à l'ablatif singulier ou pluriel, par l'ellipse d'un pronom qu'on peut facilement suppléer ; et dans Tacite, dans le sens de l'impersonnel *on*.

Interfecto (eo) nihil habituri negotii essent (Nep. Eum. 12). — *Missis* (eis) qui conjicerent (Liv. 1, 37). — *Haec agitantibus* (Tac. ann. 1, 15), tandis qu'*on* s'occupait de ces pensées.

4. On trouve aussi, surtout à partir de Tite-Live, des participes passés neutres employés seuls à l'ablatif singulier comme expression impersonnelle, avec une proposition qui en dépend. Les principaux sont : *audito*, *comperto*, *cognito*, *intellecto*, *nuntiato*, lorsqu'on eut appris, à la nouvelle de, etc. ; — *edicto*, *explorato*, *inopinato*, *desperato*, *permisso*, *pacto*, etc.

Alexander, *audito* Darium movisse ab Ecbatanis, fugientem insequi pergit (Curt. 5, 13). — Consul *edicto* ut, quicumque ad vallum tenderet, pro hoste haberent, obstitit (Liv. 10, 36).

Ces participes se rencontrent aussi sans que rien en dépende. Quelques-uns sont devenus adverbes.

Tribuni militum, nec *auspicato*, nec *litato*, instruunt aciem (Liv. 5, 33). — *Auspicato*, à propos.

Ablatif irrégulier.

524. Contrairement à la règle générale (n. 522), on trouve parfois à l'ablatif absolu, un nom qui est représenté par un pronom dans la proposition principale. Cette construction a pour effet de donner plus d'importance au fait énoncé par l'ablatif absolu ou de marquer avec plus de précision la suite des événements.

Vercingetorix, *convocatis suis clientibus*, facile incendit (eos) (Caes. b. g. 7, 4), Vercingétorix, ayant convoqué ses clients, les enflamme aisement. (Au lieu de *convocatos clientes incendit).* — Nemo erit qui credat, *te invito*, provinciam *tibi* esse decretam (Cic. Phil. 11, 10), personne ne croira que c'est malgré vous que la province vous a été assignée. (Au lieu de *tibi invito.)* — *Turribus* autem *excitatis*, tamen *has* altitudo puppium ex barbaris navibus superabat (Caes. b. g. 3, 14). (Au lieu de *turres excitatas superabat). — Obsidibus imperatis* centum, *hos* Aeduis custodiendos tradit (ib. 6, 4). (Au lieu de *obsides imperatos tradit.)*

Ablatif du participe passif.

525. Le participe passé passif mis à l'ablatif absolu, indique d'ordinaire une action accomplie par le sujet principal ou exécutée sous son influence.

Cognito Caesaris *adventu*, Ariovistus legatos ad eum mittit (Caes. b. g. 1, 42), Arioviste, ayant appris l'arrivée de César, lui envoie des députés. — Sempronius, *causa* ipse pro se *dicta* damnatur (Liv. 4, 44), Sempronius, après avoir lui-même plaidé sa cause, est condamné.

Un tel ablatif absolu se place soit immédiatement avant le sujet principal, comme dans le premier exemple, soit immédiatement après, comme dans le second. — César place quelquefois le sujet principal entre le nom et le participe qui forment l'ablatif absolu.

Quibus ille *cognitis*, milites aggerem jubet comportare (Caes. b. c. 3, 62). — *Hac re* statim Caesar per speculatores *cognita*, exercitum castris continuit (id. b. g. 2, 11).

Le participe passé passif mis a l'ablatif absolu ne conserve pas toujours la notion d'antériorité.

Dii quam ob rem colendi sint non intellego, nullo nec *accepto* ab iis nec *sperato* bono (Cic. n. d. 1, 41), je ne comprends pas qu'il faille honorer les dieux, si on n'en *reçoit* ni n'*espère* aucun bienfait.

Natura duce.

526. On construit aussi à l'ablatif absolu des substantifs accompagnés d'un nom apposé ou d'un adjectif qui équivalent à un participe.

Natura *duce* errari nullo pacto potest (Cic. leg. 1, 6), en prenant la nature pour guide, on ne peut jamais se tromper, c.-à-d. *natura ducente*. — Capi Roma *me consule* potuit (Liv. 3, 67), Rome aurait pu être prise sous mon consulat. — Hannibale *vivo* (Nep. Hann. 12), du vivant d'Annibal.

On construit de même un nom accompagné d'un pronom adjectif.

Sed ea sunt tolerabilia, *hac juventute* (Cic. Att. 10, 11), cela est supportable lorsqu'on est si jeune.

Dans tous ces cas, il n'est pas nécessaire de sous-entendre le participe du verbe *esse*.

Rem. Les substantifs qui sont employés seuls à l'ablatif, peuvent se rapporter à la question *quando* (n. 355, b).

Augustus, quae *triumviratu* jusserat, abolevit (Tac. ann. 3, 28).

Latinismes formés avec le participe.

527. 1. Sans. Suivi d'un infinitif, *sans* se rend par un participe ou un adjectif accompagné d'une négation.

Non sitientes bibimus, nous buvons *sans avoir* soif. — Noctem ducere *insomnem* (Virg. 9, 165), passer la nuit *sans dormir*.

A l'ablatif absolu ; *non exspectato* auxilio, *sans attendre* le secours. — Fréquemment avec *nullus* : *nulla mora, sans tarder*. On dit également bien *sine mora*, etc. (Cf. n. 420, *quin*, n. 577, *neque*).

2. Malgré. Avec un nom de personne, *malgré, à regret*, etc. se rend aussi par un participe ou un adjectif.

Soli igitur hoc contingit sapienti, ut nihil faciat *invitus*, nihil *dolens*, nihil *coactus* (Cic. parad. 5, 1), le sage a donc seul le privilège de ne faire rien *malgré lui*, rien *à regret*, rien *par contrainte*.

A l'ablatif absolu : nihil *invita* facies Minerva (Hor. a. p. 385), vous ne ferez rien *malgré* Minerve.

3. La disposition du sujet se marque souvent par un participe ou un adjectif (n. 219, 4).

4. *A tout prendre, à considérer les faits*, etc., se rendent par le participe, lorsqu'on peut le rapporter au datif de la personne (n. 304, 2).

In universum *aestimanti* (Tac. Germ. 6). — Singula *intuenti* (Liv. 9, 17).

Équivalents du participe passé français.

528. *a.* A défaut du participe passé actif des verbes en *o*, on met en latin le participe passé passif, de deux manières :

1. Lorsque en français le participe actif et le verbe principal ont pour régime le même objet, on fait accorder en latin le participe passif avec le régime.

T. Manlius *ayant tué* le Gaulois, le dépouilla, T. Manlius Gallum *caesum* spoliavit (n. 517). — Alexandre *ayant ôté* de son doigt son anneau, le remit à Perdicas, (Alexander) *detractum* anulum digito Perdiccae tradidit (CURT. 10, 5).

2. Lorsque en français le participe actif et le verbe principal ont pour régimes des objets différents, on met en latin l'ablatif absolu.

Arioviste *ayant connu* l'arrivée de César, lui envoya des députés, *cognito* Caesaris *adventu*, Ariovistus legatos mittit (n. 525). — Les principaux chefs de la Gaule *ayant convoqué* des assemblées, se plaignent de la mort d'Acco, *indictis* principes Galliae *conciliis*, queruntur de Acconis morte (CAES. b. g. 7, 1).

b. On préfère souvent une conjonction de temps avec un mode personnel, p. ex. *cum* Ariovistus *cognovisset*.

Cette construction est nécessaire lorsque le participe passé passif n'existe pas, ou qu'il est peu usité.

Dans sa fuite, Darius *ayant bu* de l'eau trouble, dit qu'il n'avait jamais bu avec plus de plaisir, Darius in fuga, *cum* aquam turbidam *bibisset*, negavit unquam se bibisse jucundius (CIC. Tusc. 5, 34). — Eschine *ayant quitté* Athènes et s'*étant retiré* à Rhodes, lut, dit-on, le beau discours qu'il avait prononcé contre Démosthène, Aeschines *cum cessisset* Athenis et se Rhodum *contulisset*, legisse fertur orationem illam egregiam quam contra Demosthenem dixerat (id. de or. 3, 56).

On construit ainsi le verbe *sum*. Cela *étant*, quae *cum* ita sint.

c. A défaut du participe passé passif des verbes déponents, on change de sujet, et on emploie à l'actif soit le participe, soit un mode personnel.

La ville ayant été attaquée par Annibal, Hannibal *aggressus* urbem (LIV. 21, 14), ou cum *esset agressus*.



CHAPITRE QUATRIÈME.

—

Emploi des pronoms.

§ 1. PRONOMS PERSONNELS ET POSSESSIFS

Le pronom sujet.

529. *a.* Le pronom personnel ne s'exprime au nominatif que lorsqu'on veut faire ressortir le sujet, surtout dans les contrastes.

Ego reges ejeci, *vos* tyrannos introducitis (CORNIF. ad. Her. 4, 53), *j*'ai chassé les rois, *vous* introduisez les tyrans. — *Sans pronom :* Veni, vidi, vici (SUET. Caes. 37), je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

b. A l'accusatif, le pronom sujet s'exprime généralement en prose. Il est souvent sous-entendu chez les poètes.

Gaudeo id *te* mihi suadere, quod ego mea sponte feceram (n. 486). — Pollicetur Piso *sese* iturum ad Caesarem (n. 484). — Confitere huc *(te)* venisse (n. 485). — Meus ille caper fuit... sed reddere *(se)* posse negabat (VIRG. ecl. 3, 23), ce bouc était à moi... mais il prétendait ne pouvoir le rendre.

530. REM. 1. Le pronom personnel s'exprime avec *quidem*, quand on l'oppose à *sed*. Oratorias exercitationes non *tu quidem* reliquisti, *sed* certe philosophiam illis anteposuisti (CIC. fat. 2).

2. A la 1re personne, on met plus souvent *equidem*, soit seul, soit avec le pronom. Dixi *equidem*, sed dicam denuo (PLAUT. rud. 4, 4, 59). — Sic *ego* nolim *equidem* disputare apud rusticos, sed multo minus apud nos (CIC. de or. 2, 6). — Jampridem *equidem nos* vera rerum nomina amisimus (SALL. Cat. 52).

3. *Equidem* ne vient pas de *ego quidem*. C'est la forme renforcée de *quidem*, comme *enim* l'est de *nam*. Cette particule contient une affirmation et convient par conséquent à la 1re personne. Elle est employée soit sans le pronom, soit avec *ego*, *nos*, comme l'indiquent les exemples. Plus rarement, elle se trouve avec la 2de et avec la 3e personne : non *equidem* hoc dubites (PERS. 5, 45); insanit hic *equidem* (PLAUT. Men. 2, 2, 35); quare vanum *equidem* hoc consilium (est) (SALL. Cat. 52).

Amor mei. Amor meus.

531. Les génitifs des pronoms personnels *mei*, *tui*, *sui*, etc. indiquent l'*objet* ; les possessifs *meus*, *tuus*, *suus*, etc. indiquent le *sujet* (n. 244).

Amor *mei*, l'affection qu'on a pour moi. — Amor *meus*, l'affection que j'ai. — Grata mihi vehementer est memoria *nostri tua* (Cic. fam. 12, 17), le souvenir que *vous* conservez *de nous* m'est très agréable.

532. Rem. 1. Le pronom ou le substantif qui accompagne le possessif pour préciser la personne, se met au génitif.

Juravi rempublicam mea *unius* opera esse salvam (Cic. in Pis. 3), j'ai protesté avec serment que la république a été sauvée par mes seuls efforts (de moi *seul*). — Tuum studium *adulescentis* (id. fam. 15, 13), l'application que vous avez eue dans votre jeunesse.

2. La distinction entre *mei*, *tui* etc. et *meus*, *tuus*, etc. n'est pas toujours observée.

Avec certains mots tels que *odium*, *invidia*, *injuria*, *crimen*, on trouve le pronom possessif pour indiquer l'objet : neque neglegentia *tua* neque odio id fecit *tuo* (Ter. Phorm. 5, 9, 27).

3. Les ablatifs *causa*, *gratia*, *nomine* (n. 242), n'admettent pas les pronoms personnels *mei*, *tui*, etc. mais les pronoms posssessifs *mea*, *tua*, etc.
Mea causa, pour moi ; *tua* gratia ; *nostro* nomine.

4. Interest *mea*, *tua* (n. 294). — Est *meum*, *tuum* (n. 295).

5. Le pronom possessif ne s'exprime que lorsqu'on veut insister sur la propriété.

Ante oculos versaris (Cic. fam. 14, 2), tu est devant *mes yeux*. — *Meis* oculis vidi, je l'ai vu de *mes propres* yeux.

Emploi de nostrum et de nostri.

533. *a*. Les génitifs pluriels *nostrum*, *vestrum* se mettent avec les noms partitifs et avec *omnium* (n. 250).

Maximus *nostrum*, le plus grand *de nous*, — Quis *vestrum ?* Qui *d'entre vous ?* — Patria quae communis est parens *omnium nostrum* (Cic. Cat. 1, 7), la patrie qui est la mère commune *de nous tous*.

b. Les génitifs de seconde forme *nostri*, *vestri*, se mettent avec les autres mots qui régissent le génitif.

Memoria *nostri*, le souvenir *de nous* (n. 531).

On trouve quelquefois *vestrum :* frequentia *vestrum* (Cic. Philip. 4. 1).

EMPLOI DE SUI ET DE SUUS.

534. La 3[e] personne est exprimée aux cas obliques, tantôt par *sui sibi*, *se*, tantôt par les pronoms *démonstratifs*. De même la possession est exprimée, tantôt par *suus*, *sua*, *suum*, tantôt par *ejus*, *eorum*.

Il faut distinguer l'emploi de ces pronoms dans la proposition absolue et dans la proposition principale, et leur emploi dans les propositions subordonnées.

SUI ET SUUS DANS LA PROPOSITION PRINCIPALE.

Gaius sibi colit agros suos.

535. Dans la proposition absolue et dans la proposition principale, on emploie, *sui*, *sibi*, *se* et *suus*, *sua*, *suum* pour désigner le *sujet* de la même proposition.

Gaius *sibi* colit agros *suos*, Caius cultive *ses* champs pour *lui-même*.

Quelquefois ces pronoms désignent le *régime* de la même proposition.

Hannibalem *sui* cives e civitate ejecerunt (Cic. p. Sest. 68), les concitoyens d'Annibal le chassèrent de sa patrie, *litt.* ses concitoyens chassèrent Annibal. — Spes omnis consistebat Datami in *se* (Nep. Dat. 8), Datame plaçait toute son espérance en *lui-même*. — Deorum simulacra ex *suis* fanis sublata in foro venerabantur (Cic. Verr. II, 1, 22), ils vénéraient au forum les statues des dieux arrachées à leurs temples. — Neque *sui* colligendi hostibus facultatem relinquunt (Caes. b. g. 3, 6), ils ne laissent pas aux ennemis la possibilité de se rallier.

Dans ces exemples, le régime est le mot saillant et le sens est clair : deux conditions requises pour rapporter *sui* et *suus* au régime.

536. Rem. 1. On dira : amicus est meus, *illum* tibi commendo, *ejus* rebus prospice, c'est mon ami, je vous *le* recommande, veillez à *ses* affaires. (*Illum* et *ejus* désignent *amicus*, qui appartient à une proposition précédente.)

2. Quand plusieurs sujets ou plusieurs régimes sont unis par *et*, *neque*, on ne peut employer *sui* ou *suus* que pour désigner tous les sujets ou tous les régimes.

Pater *ejusque* filius labore *suo* victum comparant, le père et *son* fils vivent de *leur* travail.

Si l'on décompose la phrase en deux propositions : *Pater comparat* et *filius comparat*, le pronom *ejus* ne se trouve pas dans la même proposition que *pater* ; mais *suo* appartient aux deux propositions.

3. On emploie aussi *sui* et *suus* pour désigner une personne indéterminée, spécialement dans une proposition infinitive.

Habenda est ratio non *sua* solum, sed etiam aliorum (Cic. off, 1, 39), il faut avoir égard non seulement à soi, mais aux autres aussi. — Deforme est de *se* ipsum praedicare (Cic. off. 1, 38), il est indécent de se vanter soi-même.

4. Avec un verbe impersonnel *sui* et *suus* désignent le régime.

Neque eam umquam *sui* paenitet (Cic. Tusc. 5, 18), jamais elle ne se repent.

SUI ET SUUS DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

Règle générale,

537. Dans les propositions subordonnées qui sont intimement liées à la proposition principale, on emploie *sui*, *sibi*, *se* et *suus*, *sua*, *suum* pour désigner le sujet et quelquefois le régime de la proposition principale (n. 538-540) ; on peut y employer ces mêmes pronoms pour désigner le sujet subordonné, s'il n'en résulte pas d'ambiguité (n. 542).

Propositions qui exigent sui et suus.

538. Les propositions qui sont intimement liées à la principale, et qui exigent *sui* et *suus* pour désigner le sujet (ou le régime) principal, sont :

a. La proposition infinitive qui est sujet ou régime du verbe principal.

Sentit animus *se* vi *sua* moveri (Cic. Tusc. 1, 23), notre âme sent qu'elle est mue par *sa* propre force. *(Se* et *sua* désignent *animus.)*

Deo nihil minus gratum futurum est quam non omnibus patere ad *se* placandum et colendum viam (Cic. leg. 2, 10), rien ne doit être moins agréable à un dieu que de voir que tous n'ont pas un libre accès auprès de lui pour *l'*apaiser et *l'*adorer. *(Se* désigne *Deo.)*

b. L'interrogation indirecte, qui dépend du verbe principal.

Acuto homine nobis opus est qui pervestiget quid *sui* cives cogitent (Cic. de or. 1, 51), il nous faut un homme assez sagace pour pénétrer ce que pensent *ses* concitoyens. (*Sui* désigne homo.)

c. La proposition introduite par une particule intentionnelle *ut*, *ne*, etc.

Cicero effecerat ut Curius consilia Catilinae *sibi* proderet (Sall. Cat. 26), Cicéron avait fait en sorte que Curius *lui* révélât les projets de Catilina. — Tum ei dormienti idem ille visus est rogare, ut mortum *suam* ne inultam esse pateretur (Cic. div. 1, 27), alors le même fantôme lui apparut pendant son sommeil et le pria de ne pas souffrir que *sa* mort restât sans vengeance.

Rem. Au contraire après *ut* explicatif, on emploie les démonstratifs *is*, *ejus*.

539. Sont encore intimement liées à la proposition principale, et exigent *sui* et *suus* pour désigner le sujet (ou le régime) principal :

d. La proposition qui exprime la *pensée* du sujet principal.

Rem. Il s'agit d'une proposition qui n'a pas été citée (n. 538), par ex. d'une incidente ou d'une circonstancielle. Lorsqu'une des propositions déjà énumérées exprime la pensée du sujet principal, elle exige à double titre l'emploi de *sui* et de *suus*.

Fonteius eadem se solacia suis relinquere arbitrabatur quae *suus* pater *sibi* reliquisset (Cic. p. Font, 21), Fontéius croyait laisser aux siens les mêmes consolations que *son* père *lui* avait laissées. (*Quae reliquisset* est la pensée de Fontéius.)

Indignantes milites, quod conspectum *suum* hostes perferre possent (Caes. b. g. 7, 19), les soldats s'indignaient de voir que l'ennemi pût soutenir *leur* aspect. (*Quod possent* exprime le sentiment des soldats.)

Domino navis quis sit aperit, multa pollicens si *se* conservasset (Nep. Them. 8), Thémistocle se fit connaître au patron du navire, lui promettant des largesses s'il parvenait à *le* sauver. (*Si conservasset* est la condition posée par Thémistocle.)

e. Toutes les propositions du *discours indirect* proprement dit (n. 459).

Ariovistus respondit : Si quid ipsi a Caesare opus esset, *sese* ad eum venturum fuisse ; si quid ille *se* velit, illum ad *se* venire oportere. Praeterea *se* neque sine exercitu... venire audere... *Sibi* autem mirum videri quid in *sua* Gallia Caesari negotii esset (Caes. b. g. 1, 24). (Les pronoms *se, sibi, sua* désignent l'orateur, Arioviste ; les démonstratifs *eum, ille, illum* désignent César.)

f. L'ablatif absolu qui est inséré dans la proposition principale.

Si paterfamilias, liberis *suis* a servo interfectis, supplicium de servo non sumpserit (Cic. Cat. 4, 6), si un père, *dont* les enfants auraient été tués par un esclave, n'envoyait pas cet esclave au supplice. — Num Clodia, Bruto filio *suo* mortuo, vixit? (Cic. Att. 12, 22) Est-ce que Clodia survécut à *son* fils Brutus ?

Rem. Avec un participe passif à l'ablatif absolu, le pronom possessif ne s'exprime que rarement, parce que ce participe indique d'ordinaire une action du sujet principal (n. 525).

Propositions qui admettent parfois sui et suus.

540. Il y a d'autres propositions subordonnées assez intimement unies à la proposition principale pour admettre parfois *sui* et *suus* comme désignant le sujet (ou le régime) principal, bien que l'emploi des démonstratifs y soit régulier. Tels sont :

a. L'incidente déterminative.

Decius centum boves militibus dono dedit, qui *secum* in expeditione fuerant (Liv. 7, 37), Décius donna cent bœufs aux soldats qui *l'*avaient accompagné dans son expédition. — Metellus in iis urbibus, quae *ad se* defecerant, praesidia imponit (Sall. Jug. 61), Métellus place des garnisons dans les villes qui s'étaient rangées de *son* parti.

On peut considérer ces incidentes comme faisant partie de la proposition principale, parce qu'elles ne peuvent en être détachées sans en altérer le sens.

b. Le second membre d'une comparaison.

Incidit in eandem invidiam quam pater *suus* (Nep. Cim. 3), il fut en butte à la même haine que *son* père.

Rem. Les pronoms *sui*, *suus* se trouvent ici dans une proposition subordonnée dont le verbe est à l'indicatif. Cette construction n'a été employé par Cicéron que dans ses premiers ouvrages.

Pronom démonstratif désignant le sujet principal.

541. Le pronom démonstratif se trouve employé exceptionnellement pour désigner le sujet principal dans des propositions qui paraissent intimement liées à la principale ; mais dans plusieurs cas, le lien est en réalité plus lâche.

Persuadent (Helvetii) Rauracis et Tullingis et Latovicis finitimis suis, uti eodem usi consilio, oppidis suis vicisque exustis, una cum *iis* proficiscantur (Caes. b. g. 1, 5). *Iis* désigne les Helvètes : la proposition *uti proficiscantur* marque moins leur intention que l'effet de leur influence.

Caesar certior fiebat omnes Belgas conjurare. Conjurandi hac esse causas : primum quod vererentur, ne omni pacata Gallia ad *eos* exercitus noster adduceretur (ib. 2, 1). *Eos* désigne les Belges : la proposition *ne adduceretur* est subordonnée à une autre subordonnée *quod vererentur ;* mais on dirait : *verebantur ne ad se adduceretur.*

Sui et suus désignant le sujet subordonné.

542. Pour désigner, dans une proposition subordonnée, le sujet de cette même proposition, on n'emploie pas le démonstratif, mais *sui* et *suus*.

a. On emploie *sui* et *suus*, quand leur rapport avec le sujet subordonné est clairement indiqué par la place ou le choix des mots.

Ariovistus respondit populum Romanum victis ad *suum* arbitrium imperare consuesse (Caes. b. g. 1, 36), Arioviste répondit que le peuple Romain avait coutume de commander aux vaincus selon *son* bon plaisir. *(Suum* désigne le sujet plus rapproché *populum Romanum)*. — Milites cohortatus uti *suae* pristinae virtutis memoriam retinerent (ib. 2, 21), César engage ses soldats à se souvenir de *leur* ancienne valeur. *(Suae* désigne *milites* à cause du sens du verbe *cohortatur.)*

C'est la construction ordinaire lorsque le verbe principal signifie *persuader*, *exhorter* et que le régime de ce verbe devient le sujet subordonné.

b. On emploie même *sui* et *suus* se rapportant l'un au sujet principal, l'autre au sujet subordonné, pourvu qu'il n'y ait pas d'ambiguité.

Ariovistus respondit... neminem *secum* sine *sua* pernicie contendisse (Caes. b. g. 1, 36), Arioviste répondit que personne n'avait lutté avec *lui* sans courir à *sa* perte. *(Secum* se rapporte à *Ariovistus*, et *sua* à *neminem.)* — Patres conscripti legatos in Bithyniam miserunt qui ab rege peterent ne inimicissimum *suum secum* haberet *sibi*que dederet (Nep. Hann. 12), les sénateurs envoyèrent des députés en Bithynie pour prier le roi de ne pas garder auprès de *lui leur* plus mortel ennemi et de le *leur* livrer. *(Suum* et *sibi* désignent les Romains, *se* désigne le roi.)

Rem. Lorsque *sui* et *suus* se rapportent au sujet subordonné, on peut faire ressortir le sujet principal par *ipse* (n. 544).

Gallicismes formés avec le pronom personnel.

543. 1. Les pronoms personnels appartenant à un verbe *réciproque*, et accompagnés ou non de *les uns les autres*, se rendent :

a. Par *inter se (nos, vos)* mais non par *se inter se*.

S'étant encouragés *les uns les autres*, cohortati *inter se* (Caes. b. g. 4, 25). — Ils *se* disputent le pouvoir, de potestate *inter se* contendunt (ib. 1, 35).

Ce n'est que dans les auteurs postérieurs qu'on trouve avec le sens de *réciproquement* les adverbes qui chez les classiques ont un sens différent : *mutuo*, en retour de, *invicem* tour à tour, *vicissim*, à son tour.

b. Par *alius alium*, *alter alterum*.

Ils *se* regardaient *les uns les autres*, *alii alios* intueri (Liv. 9, 5). — Il nous arriva de nous apercevoir *l'un l'autre* sans y songer, accidit ut *alter alterum* necopinato videremus (Cic. fin. 3, 2).

Quand il ne s'agit que de deux, on emploie aussi *uterque utrumque*, *uterque alterum*, *neuter alterum*.

c. Par le substantif répété.
Il croyait juste que les citoyens s'épargnent *les uns les autres*, cives *civibus* parcere aequum censebat (NEP. Thras. 2).

2. Mais les pronoms personnels *me*, *te*, *se*, etc., appartenant à un verbe *réfléchi*, se rendent ordinairement par les pronoms latins.
Je *me* loue, *me* laudo. — Tu *te* flattes, *tibi* adularis.

3. Les verbes accidentellement pronominaux qui ont un sens passif se rendent par le passif.
Cette maison *se loue* trop cher, haec domus nimio *locatur* (n. 334, 4).

4. *Il s'agit de*, signifiant *il y va de*, *il y a danger pour*, se rend par le passif personnel *agi*.
Il s'agit de vos biens, quand la maison voisine est en feu, tua res agitur, paries cum proximus ardet (HOR. ep. 1, 18, 84). — *Il y va de* la gloire du peuple romain, *agitur* populi romani gloria (CIC. leg. Man. 2).

Il s'agit de, signifiant *on s'occupe de*, *il est question de*, se rend par le passif impersonnel *agitur* et *de*.
Comme *il s'agissait* au sénat de la conjuration de Catilina, cum *de* Catilinae conjuratione *ageretur* in curia (SUET. Oct. 94).

§ 2. PRONOMS DÉMONSTRATIFS ET RELATIFS.

Ipse.

544. *Ipse* s'emploie au lieu des pronoms *sui* et *suus* pour désigner avec plus de clarté et d'intensité le sujet ou le régime du verbe principal dans les propositions subordonnées (n. 542).

Jugurtha legatos ad consulem mittit, qui *ipsi* liberisque vitam peterent (SALL. Jug. 46), Jugurtha envoie au consul des députés chargés de demander la vie pour *lui* et pour ses enfants. (*Sibi* pourrait se rapporter aussi *à legati.*) — Vehementer eos (centuriones) incusavit... Quid tandem vererentur ? Aut cur de *sua* virtute aut de *ipsius* diligentia desperarent ? (CAES. b. g. 1, 40). César fit de vifs reproches aux centurions. Pourquoi craindre enfin ? Pourquoi désespérer de *leur* courage ou de *son* activité ? (*Ipsius* est opposé à *sua.*)

REM. Plus rarement *ipse* est employé pour désigner le sujet ou le régime du verbe subordonné.

545. Joint à un pronom personnel régime, *ipse* se met soit au nominatif, soit au cas du régime, selon que l'on oppose deux sujets ou deux régimes.
Me *ipse* consolor (CIC. amic. 3), c'est moi-même qui me console, et pas un autre. — Pompeium *omnibus*, Lentulum mihi *ipsi* antepono (id. fam. 3, 7), je donne la préférence à Pompée sur tous les autres, à Lentulus sur moi-même. (*Ipse* est opposé à *omnibus*).

Lorsqu'il n'y a pas d'opposition évidente, on préfère le nominatif. Cicéron le met parfois malgré l'opposition des régimes.

Non ita abundo ingenio, ut *te* consoler, cum *ipse me* non possim (Cic. fam. 4, 8).

On trouve même le nominatif avec l'ablatif absolu. Causa *ipse* pro *se* dicta, damnatur (Liv. 4, 44).

546. Joint au pronom possessif, *ipse* se met d'ordinaire au nominatif, s'il désigne le sujet ; au génitif, s'il désigne le régime.

Si ex scriptis cognosci *ipsi suis* potuissent (Cic. de or. 2, 2), s'ils avaient pu être connus par *leurs propres* écrits. — Aves fetus suos, cum visi sunt adulti, libero caelo *suaeque ipsorum* fiduciae permittunt (Quint. 2, 6), quand les oiseaux trouvent leurs petits assez développés, ils les lancent à ciel ouvert et les abandonnent *à leur propre* hardiesse.

547. Joint à des noms de nombre, *ipse* sert à les préciser.

Athenis decem *ipsos* dies fui (Cic. Att. 5, 11), je suis resté à Athènes dix jours *bien comptés.*

Hic, iste, ille.

548. *Hic* se rapporte à la première personne, *iste* à la seconde.

Iisdem *hic* sapiens, de quo loquor, oculis quibus *iste* vester caelum, terram, mare intuebitur (Cic. Acad. pr. 33), le sage dont je parle contemplera des mêmes yeux que le vôtre le ciel, la terre et la mer.

Hic désigne un objet présent ou rapproché ; *ille*, un objet absent ou éloigné.

Hic opposé à *ille,* se rapporte tantôt au dernier objet nommé, comme plus rapproché dans la phrase ; tantôt au premier, comme plus rapproché dans la pensée ou dans la réalité.

Idem et *docenti* et *discenti* debet esse propositum, ut *ille* prodesse velit, *hic* proficere (Sen. ep. 108), le maître et le disciple doivent se proposer, *celui-là* d'être utile, *celui-ci* de progresser. — Melior est certa *pax* quam sperata *victoria : haec* in tua, *illa* in deorum manu est (Liv. 30, 30), une paix solide l'emporte sur une *victoire* douteuse ; la *première* est en votre pouvoir, la *seconde* est au pouvoir des dieux.

Dans le discours indirect, on emploie *hic*, *ille*, *is*, *iste*, comme dans le discours direct.

549. *Ille* exprime souvent la célébrité ou l'admiration ; *iste,* l'ironie ou le mépris.

Sic Mithridates profugit, ut Medea *illa* quondam profugisse dicitur (Cic. leg. Man. 9), Mithridate s'enfuit comme autrefois *la fameuse* Médée. — Ubi sunt *isti* qui iracundiam utilem dicunt ? (id. Tusc. 4, 37) Où sont *ces gens* qui prétendent que la colère est utile ?

Ille se met avec le concessif *quidem*, pour l'opposer à *sed* (n. 530).

Ludo et joco uti *illo quidem* licet, *sed* sicut somno et quietibus ceteris (Cic. off. 1, 29), il est permis sans doute d'user des jeux et des amusements, mais comme du sommeil et de tout autre repos.

550. *Hic* et *is* se mettent quelquefois après une proposition incidente, pour rappeler le sujet ou le régime.

Plebem et infimam multitudinem, quae, P. Clodio duce, fortunis vestris imminebat, *eam* Milo ... delinivit (Cic. p. Mil. 35), cette populace, cette infime multitude qui, sous les ordres de Clodius, menaçait vos fortunes, Milon se *l'*attacha..

551. Les neutres, *hoc, illud, id* annoncent une proposition subordonnée qui suit comme apposition.

Hoc te intellegere volo, pergraviter illum esse offensum (Cic. Att. 1, 10), je veux que vous compreniez bien (ce point) qu'il a été très fortement blessé.

Cette construction latine sert à rendre le gallicisme *ce que... c'est que, ce que... c'est de : ce que* j'espère, *c'est d'*être immortel, *illud* spero me fore immortalem.

552. Au lieu d'un second relatif se rapportant au même antécédent, on emploie souvent le pronom démonstratif.

Finem definiebas id esse *quo* omnia referrentur, neque *id* ipsum usquam referretur (Cic. fin. 2, 2), vous définissiez le but final, l'objet *auquel* tout se rapporte et *qui* ne se rapporte à rien. *(Neque id* au lieu de *et quod.)* — Species pulchritudinis *quam* intuens in *eaque* defixus (Cic. orat. 2). *(In eaque* au lieu de *in qua.)*

Parfois le second pronom est sous-entendu. *De quo* et vos audistis et *(quod* ou *hoc)* usque ad ultimas terras pervagatum est (Cic. Verr. II, 4, 28).

553. Gallicisme. *Celui* suivi d'un régime ne se rend pas en latin par un pronom démonstratif, mais on peut répéter le substantif dont il tient la place.

Que l'on préfère les qualites de l'âme à celles du corps, animi virtus corporis virtuti anteponatur (Cic. fin. 5, 13).

On sous-entend le substantif au même cas, et parfois à un cas différent.

Comme il voyait la puissance d'Athènes s'affaiblir et *celle de* Lacédémone s'accroitre, cum Atheniensium opes senescere, contra Lacedaemoniorum *(opes)* crescere videret (Nep. Alc. 5).

Is, idem.

554. *Is* est le corrélatif naturel de *qui*. Il sert aussi à rappeler au commencement d'une phrase un nom déjà énoncé.

C. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote praetore. *Is,* quum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit (Cic. Verr. II, 1, 41). Voyez aussi n. 550. — *Is* supprimé, v. n. 225.

Et is, *nec is*, *sed is* se placent devant un adjectif sur lequel on insiste.

Hoc multi et *ii* docti saepe fecerunt (Cic. sen. 23), beaucoup de gens et *des gens* instruits l'ont fait souvent. — Erant adulescentes aliquot *nec ii* tenui loco orti (Liv. 2, 3), il y avait des jeunes gens et *ils étaient* de noble race. — Severitatem in senectute probo, *sed eam* modicam (Cic. sen. 18), j'approuve la sévérité chez les vieillards, *mais une sévérité* modérée.

GALLICISME. *Être capable de, homme à* se rendent par *is esse qui.* Je ne suis pas *capable de* vous tromper, *non is sum* qui te fallam.

555. *Idem* ou *et idem* sert à unir deux qualités *semblables* dans le sens de *aussi, en même temps,* ou deux qualités *différentes* dans le sens de *néanmoins.*

Nihil utile quod non *idem* honestum, nihil honestum quod non *idem* utile sit, saepe testatur (CIC. off. 3, 7), il affirme souvent qu'il n'est rien d'utile qui ne soit *en même* temps honnête et rien d'honnête qui ne soit utile. — Quidam nimis magnum studium in res obscuras conferunt *easdemque* non necessarias (ib. 1, 6), quelques-uns mettent une trop grande application à des questions obscures *et* qui ne sont *pourtant* pas nécessaires.

Relatif.

Fratrem obviam habui. Cui dixi.

556. Le relatif, pronom ou adverbe, se place au commencement d'une phrase au lieu du démonstratif, pour marquer la liaison avec ce qui précède.

Qui équivaut d'ordinaire à *et is,* et parfois à *sed is, nam is.*

Fratrem obviam habui. *Cui* dixi. J'ai rencontré mon frère, *et je lui* ai dit.

De même *qualis* pour *et talis*; *quo* pour *et eo; unde* pour *et inde,* etc.

De là encore *quare, quamobrem, quapropter, quocirca,* au lieu de *et ea re et ob eam rem,* etc.

REM. 1. Voyez n. 608, les conjonctions qui se construisent avec le relatif.

2. Les rapports du relatif avec son antécédent ont été indiqués au chap. I (n. 220-227).

3. Devant le relatif, on peut sous-entendre la préposition qui est exprimée devant l'antécédent. In quem hoc dicam? Non *in* eum, (in) quem vis et putas (CIC. Rosc. Am. 44).

Corrélatifs.

Talis erat qualem te video.

557. Pour établir une comparaison d'égalité, on se sert des corrélatifs de qualité *idem... qui* ou *talis... qualis*, de grandeur *tantus... quantus*, de nombre *tot (totidem)... quot* (n. 71).

Talis erat, *qualem* te video (Cic. p. Mur. 14), il était *tel que* je vous vois.— *Iidem* abeunt, *qui* venerant (id. fin. 4, 3), ils s'en vont *tels qu'*ils étaient venus. — Videre mihi videor *tantam* dimicationem *quanta* numquam fuit (id. Att. 7, 1), je crois voir une lutte *comme* il n'y en eut jamais. — *Quot* oratores, *totidem* paene reperiuntur genera dicendi (id. de or. 3, 9), on trouve presque *autant* de genres d'éloquence *que* d'orateurs.

On se sert également des adverbes corrélatifs de quantité *tantum... quantum*, d'intensité *tam quam*, de nombre *totiens ... quotiens* (n. 148).

In multis non *tantum* inest doctrinae, *quantum* arrogantiae, plusieurs n'ont pas *autant* de science *que* d'arrogance. — *Tam* felix utinam *quam* pectore candidus essem! (Ov. de Pont. 4, 14, 43) Oh ! si j'étais *aussi* heureux *que* je suis innocent! — Homo *totiens* moritur *quotiens* amittit aliquem de suis, l'homme meurt *toutes les fois qu'*il perd un de ses siens.

On se sert de *hoc* ou *eo... quo*, *tanto... quanto* avec les comparatifs et les verbes de supériorité (n. 279, 592) ; de *tanti (tantidem) quanti* avec les verbes de prix (n. 377).

Quarum rerum *eo* gravior est dolor, *quo* culpa major (Cic. Att. 11, 11) ces événements me causent *d'autant* plus de chagrin, *qu'*ils me sont plus imputables.— Monent ut *quanto* superiores sumus *tanto* nos geramus submissius (id. off. 1, 26), les sages nous recommandent d'être *d'autant* plus modestes *que* nous sommes plus élevés. — Emit *tanti. quanti* Pythius voluit (id. off. 3, 14), il l'acheta au prix fixé par Pythius.

Rem. Voyez l'emploi de *ac*, *atque* (n. 585).

558. Gallicismes. 1. *Autant* répété se rend par le relatif suivi et du démonstratif.
Autant d'hommes, *autant* de sentiments, *quot* homines, *tot* sententiae (Cic. fin. 1, 5).

2. *Plus*, *moins* répétés se rendent par *quo* et un comparatif suivis de *eo* et d'un comparatif.
Plus on possède de biens, *plus* on en désire, quo *plura* habent, *eo ampliora* cupiunt (Just. 6, 1).

3. *Autant que quiconque*, *qu'homme au monde*, etc., se rendent par *tam... quam qui maxime* ou d'autres expressions analogues.
Je suis ami de l'état *autant que n'importe qui*, *tam* sum amicus reipublicae *quam qui maxime* (Cic. fam. 5, 2). — Le courage était *plus* estimé à Rome *qu'en aucun lieu du monde*, virtus Romae *pluris* fiebat *quam ubi plurimi*. — Ce sera pour moi *la chose du monde la plus agréable*, tam gratum mihi id erit, *quam quod gratissimum* (id. fam. 13, 3).

§ 3. PRONOMS INTERROGATIFS ET INDÉFINIS.

Quis, quid.

559. L'interrogatif *quis* est ou substantif ou adjectif. L'interrogatif *qui* est ordinairement adjectif, dans le sens de *qualis* (n. 68).

Quis hoc dicit ? *Qui* dit cela ? — *Quis* rex ? *Quel* roi ?

Cogita *qui* sis, quo loco sis (Cic. Verr. 1, 17), pensez qui vous êtes, quelle position vous occupez.

L'interrogatif *quid* s'emploie quelquefois adverbialement, dans le sens de *en quoi, pourquoi ?* (n. 283).

Cum dispicere coepimus *quid* animantibus ceteris differamus (Cic. fin. 5, 15), quand nous venons à remarquer *en quoi* nous différons des autres animaux. — Quaesivi *quid* dubitaret proficisci (id. Cat. 2, 6), je lui demandai *pourquoi* il balançait à partir.

On emploie de même *ecquid* adverbialement. *Ecquid sentitis* in quanto contemptu vivatis ? (Liv. 4, 3). Ne voyez-vous pas dans quelle humiliation vous vivez ? (n. 572, Rem.)

560. *Quid* s'emploie seul devant une autre interrogation.

Quid ? Illam armorum officinam ecquid recordaris ? (Cic. in. Pis. 36) Hé bien ? vous rappelez-vous ce fameux atelier d'armes ?

Quid forme d'autres expressions, telles que :

Quid quod ? Que dire de ce que ? — *Quid si ?* Que serait-ce si ? — *Quid ergo, quid igitur, quid enim, quid vero ?* Et quoi ? — *Quid tum, quid postea ?* Et après ? — *Quid multa, quid plura ?* ou bien *ne multa, ne multis* (dicam), enfin, pour tout dire en un mot. — *Quid mihi* cum hac re ? Qu'ai-je affaire de cela ? — Rapprochez en : *Quo mihi ?* A quoi bon ? *litt.* à quoi aboutira pour moi ? — *Unde mihi ?* Où trouver ? *litt.* d'où me viendra ? (Cf. Cui bono, n. 307.)

561. Dans une même proposition, l'interrogation peut porter à la fois sur le sujet et sur le régime.

Considera *quis quem* fraudasse dicatur (Cic. Rosc. com. 7), considérez qui est dit le trompeur et qui le trompé. — Reliquum est ut nihil jam aliud quaerere debeatis *uter utri* insidias fecerit (Cic. p. Mil. 9), il ne vous reste plus qu'à examiner lequel des deux a dressé des embûches à l'autre.

Aliquis, quis.

562. Les indéfinis *aliquis (aliqui), quis (qui), quispiam* désignent un objet tout-à-fait indéterminé.

Aliquis est l'indéfini ordinaire, *quis* a une nuance plus faible et *quispiam* une nuance plus forte.

Nunc *aliquis* dicat mihi (Hor. sat. 1, 3, 19). — Recte *quis* dixerit (Cic. fin. 1, 16). — O stultum hominem *dixerit* quispiam (id. off. 3, 27). — Quare *aliud aliquid* reperiendum est (id. fin. 2, 33). —Aut *aliud quid* sequemur (id. Att. 3, 16).

Remarque. Les indéfinis *aliquis* et *quis* sont ou substantifs ou adjectifs. *Aliqui* est toujours adjectif, *qui* l'est d'ordinaire.

Num *aliquis* dolor post mortem in corpore est (Cic. Tusc. 1, 34). — Si *quis* est sensus in morte (id. Phil. 9, 6). — Si est *aliqui* sensus in morte (id. p. Sest. 62). — Quid si *qui* etiam inferis sensus est (id. fam. 4, 5).

Le féminin singulier de *quis (qui)* est *qua* plus souvent que *quae*. Le pluriel neutre est ordinairement *qua*, quelquefois *quae* (n. 69).

Si *qua* civitas, si *qua* natio (Cic. Verr. II, 5, 58). — Sive quae causa alia est (id. div. 2, 61). — Si *qua* erunt, doce me (id. Att. 8, 2).

563. *Quis* s'emploie d'ordinaire au lieu d'*aliquis* après les particules *si*, *sive*, *nisi*, *ne*, *num*, *an*, *utrum*, *cum*, et après les relatifs pronoms ou adverbes.

Si *quid* in te peccavi (Cic. Att. 3, 15), si j'ai eu quelque tort envers vous. — Ne *quid* nimis (Ter. And. 1, 1, 34), point d'excès.

On dit de même *si quando, necubi* au lieu de *si aliquando, ne alicubi,* etc.

Rem. 1. Après *si*, *ne*, *num*, etc. on emploie *aliquis*, *aliquando*, etc., quand on appuie sur le pronom, surtout dans les contrastes.

Timebat Pompeius omnia *ne vos aliquid* timeretis (Cic. p. Mil. 24), Pompée redoutait tout pour que vous n'eussiez rien à redouter.

2. Dans *si quando quid* on n'appuie sur aucun des deux mots indéfinis ; dans *si quid aliquando*, *si quando aliquid*, on appuie sur le 2d ; dans *si aliquando aliquid*, on appuie sur les deux à la fois.

3. *Aliquis* au lieu de *quisquam* après une négation simple ou double (n. 568).

Gallicismes formés avec ON.

564. *On*, *l'on*, se rend :

1. Par un pronom à peu près équivalent : *aliquis*, *plerique*, *omnes*.

2. Par la 3e pers. plur. en sous-entendant *homines* ou un autre mot analogue.

On sous-entend un sujet indéterminé *(homines)* avec les verbes *aiunt*, *dicunt*, on dit; *ferunt*, *memorant*, *perhibent*, on rapporte.

3. Par la 2e pers. sing. *diceres*, *crederes*, etc. (potentiel n. 399) ; *dicas*, *ne dixeris* (impératif, n. 405) ; après *cum* (n. 426, 3), après *si, nisi*, (n. 436, b), après un relatif indéfini (n. 458, 1).

4. Par le passif personnel ou impersonnel (n. 140).

Amor, on m'aime ; *amatur* on l'aime *ou* on aime ; *curritur*, on court.

Si l'on se rend par *si quis*. — *Quand on*, *lorsqu'on*, par *cum quis*, ou simplement par le relatif *qui*.

Si l'on vous demande, *si quis* a te petat. — *Lorsqu'on* vous aura donné, *cum quis* tibi dederit, *qui* tibi dederit.

Plus on suivi d'un adjectif se rend au premier membre par *quo quis* avec le comparatif et au second membre par *eo* avec le comparatif (n. 558).

Plus on est rusé, plus on est odieux, *quo quis versutior* (est), *eo* est *invisior* (Cic. off. 2, 9).

Plus on se rend aussi par *ut quisque* suivi d'un superlatif (n. 569).

On dit, on raconte (n. 488). — On peut, on a coutume (n. 482).

Quidam.

565. *Quidam*, *un certain*, désigne un objet que l'on connaît, mais que l'on ne détermine pas.

Unum illud audeo scribere, vehementer *quosdam* homines invidisse dignitati tuae (Cic. fam. 1, 7), le seul rapport que j'ose vous écrire, c'est que *certains* hommes ont été très envieux de votre grandeur.

Quidam ou *quasi quidam* affectant le substantif sert à corriger la hardiesse de l'expression. Placé après un adjectif, *quidam* diminue ou augmente la qualité.

Saepe enim audivi poetam bonum neminem exsistere posse sine *quodam* afflatu *quasi* furoris (Cic. de or. 2, 46), sans *pour ainsi dire* un accès de délire. — Ex tuis litteris cognovi praeproperam *quandam* festinationem (id. fam. 7, 8), une précipitation *quelque peu* déplacée. — Incredibilis *quaedam* ingenii magnitudo (id. acad. 1, 2, 1), une grandeur de génie *vraiment* incroyable.

Nemo, nihil, nullus.

566. *Nemo* est ordinairement substantif et quelquefois adjectif; *nullus* est adjectif et quelquefois substantif.

Au lieu de *neminis* et de *nemine*, qui ne sont guère usités, on préfère *nullius* et *nullo*.

Qui fit ut *nemo* illa (sorte) contentus vivat? (Hor. sat. 1, 1, 1) Comment se fait-il que *personne* ne vive content de son sort? — Hominem *neminem* pluris facio (Cic. fam. 13, 55), je n'estime *aucun* homme davantage. — *Nullo* negotio, sans difficulté. — Si *nullius* aures violavit (id. p. Mur. 40), s'il n'a blessé les oreilles de *personne*.

Nullus a parfois une signification adverbiale ; *en aucune façon*. De même *nihil*, *en rien*.
Sextus ab armis *nullus* discedit (Cic. Att. 15, 22), Sextus ne dépose *nullement* les armes. — Plebs *nihil* Romanae plebis similis (Liv. 4, 9), le peuple (d'Ardée) qui ne ressemblait *en rien* au peuple de Rome.

Unus s'ajoute à *nemo*, *nullus*, *nihil* pour les renforcer : *nemo unus*, pas un seul. *Nulla res una*. — On trouve aussi *quisquam unus*, *quivis unus* et l'interrogatif *quis unus ?*

Quisquam, quicquam, ullus.

567. *Quisquam*, *quicquam*, *ullus* sont opposés à *nemo*, *nihil*, *nullus*. Ils s'emploient :

a. Après une négation qui affecte toute la phrase.

Nemo *umquam* neque poeta, neque orator fuit, qui *quemquam* meliorem quam se arbitraretur (Cic. Att. 14, 20), il n'y eut jamais ni poète ni orateur qui ait reconnu la supériorité d'un autre.

b. Dans une proposition qui a un sens négatif, spécialement dans l'interrogative et la comparative.

Ab hoc igitur *quisquam* bellum timet? (Cic. Phil. 10, 7) c.-à-d. nemo timet. — Ac videte quanto taetrior hic tyrannus Syracusanus fuerit quam *quisquam* superiorum (id. Verr. II, 4, 55), c.-à-d. nemo superiorum.

c. Dans des énoncés généraux, surtout après *si*, et après un *relatif*.

Aut enim nemo, aut, *si quisquam*, ille sapiens fuit (Cic. amic. 2), ou personne n'a possédé la sagesse, ou si *quelqu'un* l'a eue, c'est lui. — Cuivis accidere potest, quod *cuiquam* potest (Sen. tranq. 11), ce qui peut arriver à l'un, peut arriver à tous.

568. Rem. 1. Lorsque la négation, au lieu d'affecter toute la proposition, ne porte que sur un mot, on se sert de *aliquis*. Cum *aliquid non* habeas (Cic. Tusc. 1, 36).

On se sert encore de *aliquis*, lorsque deux négations se détruisent. *Nec* vero quisquam stultus *non* horum morborum *aliquo* laborat (Cic. fin. 1, 18). — *Non sine aliqua* spe (id. p. Dej. 2).

Après *sine* sans autre négation, on met d'ordinaire *ullus* et parfois *aliquis*, mais avec un sens différent. Sine *ulla* perfidia (Hirt. b. g. 8, 23), sans la moindre perfidie. — Quod Italiam *sine aliquo* vulnere cepissent (Caes. b. c. 3, 73), sans une perte notable.

2. Après *ne*, *neve*, *num*, on préfère *quis* à *quisquam* (n. 563),

3. Les adverbes *umquam*, *usquam* opposés à *numquam*, *nusquam* s'emploient dans les mêmes cas que *quisquam*, *quicquam*, *ullus* (n. 567).
Hae sunt fibrae omnes elidendae, ne *ulla umquam* possit exsistere (Cic. Tusc. 3, 34).

Quisque.

569. *Quisque* signifie *chacun en particulier*. Il s'emploie :

a. Après *sui*, *suus*.

Pro *se quisque*, *chacun* de *son* côté, selon *ses* moyens. — Trahit *sua quemque* voluptas (Virg. ecl. 2, 65), *chacun* suit *son* attrait.

Quisque placé après *sui* ou *suus* dans un ablatif absolu reste au nominatif; multis *sibi quisque* imperium petentibus (SALL. Jug. 18).

Quisque précède *sui, suus,* quand la proposition commence par un pronom interrogatif; assez souvent aussi quand elle commence par un relatif, pronom ou adverbe; plus rarement dans d'autres cas.

Expendere oportebit, *quid quisque* habeat *sui:* id enim maxime quemque decet, *quod* est *cujusque* maxime *suum* (CIC. off. 1, 31).

b. Après un relatif ou un interrogatif.

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat (n. 226). — Scientiam putantur effecisse ut praedici posset *quid cuique* eventurum et *quo quisque* fato natus esset (CIC. div. 1, 1), on croit qu'ils ont créé la science de prédire à chacun ce qui lui arrivera et sous quel destin il est né.

Avec *quotus,* il forme une seule expression : *quotusquisque* (n. 68).

Quotus enim *quisque* philosophorum invenitur qui sit ita moratus ut ratio postulat? (CIC. Tusc. 2, 4) Combien peu de philosophes trouve-t-on dont la conduite soit conforme à la raison?

c. Après un superlatif.

Ex ceteris philosophis nonne *optimus* et *gravissimus quisque* confitetur multa se ignorare? (CIC. Tusc. 3, 28) Parmi les autres philosophes, les meilleurs et les plus graves n'avouent-ils pas qu'ils ignorent beaucoup de choses? *litt.* chaque meilleur philosophe.

d. Après un nombre ordinal.

Cetera multitudo sorte *decimus quisque* ad supplicium lecti (LIV. 2, 59), le reste de l'armée fut décimé suivant la désignation du sort, *litt.* chaque dixième.

Avec *unus,* il forme un pronom composé : *unusquisque* (n. 69).

e. Après *ut* suivi ou non de *ita.*

Ut quisque gradu proximus erat, *ita* ignominiae objectus (LIV. 9, 6), (après les consuls) chaque chef selon son grade subissait cette ignominie.

Ut quisque suivi d'un superlatif a souvent le sens indéterminé *plus on.* Cf. *quo quisque* suivi d'un comparatif (n. 564).

REM. *Quisque* s'emploie encore dans d'autres cas, plus rarement chez les classiques, plus souvent chez les auteurs postérieurs. Sed mens *cujusque* (CIC. rep. 6, 24).

Alius.

570. *Alius* admet différentes constructions.

a. Alius ac, alius atque, alius et, spécialement dans une proposition affirmative.

Aliae sunt legati partes *atque* imperatoris (CAES. b. c. 3, 51), le rôle d'un lieutenant est autre que celui du général.

b. *Non alius, nemo alius, nihil aliud* ou *quid aliud* suivi de *nisi* (Cic.) ou de *quam* (n. 586).

Nihil aliud est discere, *nisi* recordari (Cic. Tusc. 1, 24), apprendre n'est autre chose que se souvenir.

Et avec l'ellipse du verbe *facere :* quibus quid aliud (facimus) quam admonemus cives nos eorum esse ? (Liv. 4, 3) Par ces propositions que faisons-nous, si ce n'est leur rappeler que nous sommes leurs concitoyens ?

c. *Alius* ou un de ses dérivés répété dans des propositions différentes.

Aliud est maledicere, *aliud* accusare (Cic. p. Cael. 3), autre chose est de médire, autre chose d'accuser.— *Aliter* cum tyranno, *aliter* cum amico vivitur (id. amic. 4), on ne vit pas avec un tyran comme avec un ami.

Gallicisme. *L'un..., l'autre* se rendent par *alius..., alius ;* quand il ne s'agit que de deux, par *alter..., alter* ou par *unus..., alter.*

Les uns se plaisent à l'étude, *les autres* à la chasse, *aliis* litterae, *aliis* venatio placet. — *L'un* jouait, *l'autre* étudiait, *alter* ludebat, studebat *alter.*

d. *Alius,* dans la même proposition, répété à un autre cas ou joint à un de ses dérivés.

Me cotidie *aliud ex alio* impedit (Cic. fam. 9, 19), tous les jours un obstacle après l'autre. — Illum *aliter* cum *aliis* de nobis locutum audiebam (id. Att. 7, 8), j'ai appris qu'il a parlé de nous différemment suivant les personnes.

Gallicisme. Pour rendre *un... un* suivis de *autre... autre,* on n'exprime que deux fois *alius* ou ses dérivés.

Les *uns* ont plus de penchant à *un* vice, *les autres à un autre, alius ad alia* vitia propensior (Cic. Tusc. 5, 37).



Note. A la page 250, dernière ligne du n. 472, nous croyons qu'il faut lire *gavisurum esse* au lieu de *fuisse.*

CHAPITRE CINQUIÈME.

Emploi des particules.

§ 1. PARTICULES INTERROGATIVES.

571. Dans une proposition absolue et dans une proposition principale, l'interrogation est *directe* ou indépendante (n. 391) ; dans une proposition subordonnée, elle est *indirecte* ou dépendante (n. 411).

Lorsque l'interrogation porte sur le sujet, l'attribut ou un des compléments, elle s'introduit par les pronoms *quis, qualis*... (n. 68, 71), ou par les adverbes *quare, quomodo*... (n. 142, 148).

Lorsqu'elle porte sur le verbe *être* qui est renfermé dans toute proposition, qu'on demande si *oui* ou *non* l'énoncé *est vrai* (n. 203), elle s'introduit par les adverbes *ne, nonne, num, utrum... an,* suivant quelle est *simple,* c.-à-d. à un membre, ou *disjonctive,* c.-à-d. à deux ou plusieurs membres.

Nonne meministi. Num coegit. Meministine ?

572. Dans l'interrogation *simple* et *directe*, on emploie :

a. Nonne, quand on attend une réponse *affirmative.*

Nonne meministi ? (Cic. fin. 2, 3) *Ne* vous souvenez-vous *pas ?* — Quid ? Canis *nonne* similis lupo ? (id. n. d. 1, 35) Quoi ! le chien *ne* ressemble-t-il *pas* au loup ?

On dit de même *nihilne.* On met simplement *non, nihil,* lorsqu'une autre interrogation précède ou qu'on exprime l'étonnement.

Nihilne te nocturnum praesidium Palatii, *nihil* urbis vigiliae moverunt ? Patere tua consilia *non* sentis ? (Cic. Cat. 1, 1). — *Quid* haec amentia significat ? *Non* vim ? *Non* scelus ? *Non* latrocinium ? (id. p. Quint. 26). — Tu igitur *nihil* vides ? (id. de or. 2, 68).

b. Num, quand on attend une réponse *négative.*

Num te emere coegit, qui ne hortatus quidem est (Cic. off. 3, 13) Vous a-t-il forcé d'acheter, lui qui ne vous l'a pas même conseillé ?

On dit de même *numquid* (rarement *numne, numnam, numquidnam).*

On peut omettre la particule lorsque l'expression d'un sentiment insinue la réponse négative. Tu ad adversarios transeas ! (Cic. Verr. II, 15). — Posses ab eo veniam petere ? (ib. 5. 33).

c. *Ne* joint au verbe, quand on interroge avec incertitude.

Meministi*ne* me dicere in senatu ? (Cic. Cat. 1, 3) Vous souvenez-vous que j'ai dit au sénat ?

Rem. 1. Joint au verbe, *ne* a quelquefois le sens de *nonne*.

Videtis*ne*, ut apud Homerum saepissime Nestor de virtutibus suis praedicet ? (Cic. sen. 10) *Ne* voyez-vous *pas* comment, dans Homère, Nestor vante souvent ses vertus ?

Joint à un autre mot, sur lequel on appuie, *ne* exprime l'étonnement.

Mene istud facere potuisse putas ? Vous croyez que *moi* j'ai pu faire cela ? — *Istudne* me facere potuisse putas ? Vous croyez que j'ai pu faire une telle action ?

Dans le langage familier, au lieu de *videsne*, *satisne*, *visne*, *potisne es*, *aisne*, on emploie les abréviations *viden*, *satin*, *vin*, *potin*, *(es)*, *ain*.

Voyez. n. 412 l'emploi de *num*, *ne*, *nonne* dans l'interrogation indirecte.

2. *En umquam*, *ecquis*, *ecquid*, *ecquando* introduisent des interrogations pathétiques.

En unquam mirabor aristas ? (Virg. ecl. 1, 68). — *Ecquid* attendis ? *Ecquid* animadvertis horum silentium ! (Cic, Cat. 1, 8), (n. 559).

Quin s'emploie avec l'indicatif ou l'impératif, *quidni* avec le subjonctif, dans le sens de *que ne*, *pourquoi ne pas ? Quin* conscendimus equos ? (Liv. 1, 37). *Quin* sic attendite, judices ? (Cic. p. Mil. 29). — Laudat Africanum..., *quidni* laudet ? (id. off. 2, 22).

Utrum ea vestra, an nostra culpa est ?

573. *a*. Dans l'interrogation *disjonctive et directe*, le premier membre s'introduit par *utrum*, le second par *an*, *anne*.

Utrum ea vestra, *an* nostra culpa est ? (Cic. Acad. pr. 29) *Est-ce* votre faute *ou* la nôtre ?

b. Le premier membre s'énonce aussi par *ne*, et quelquefois sans particule, s'il est court.

Vos*ne* vero L. Domitium, *an* vos L. Domitius deseruit ? (Caes. b. c. 2, 32) *Est-ce bien* vous qui avez abandonné Domitius *ou* Domitius qui vous a délaissés ? — *Recto itinere* duxisti exercitum, *an* per omnes anfractus viarum ? (Liv. 38, 45) Avez-vous conduit l'armée par le chemin direct *ou* par de longs détours ?

c. Lorsque le second membre ne comprend que la négation (*ou non*), il s'exprime par *annon* ou *necne*. Dans ce cas, on peut omettre la particule au premier membre.

Isne est quem quaero, *annon ?* (Ter. Phorm. 5. 6, 12) Est-ce celui que je cherche, ou non ? — *Sunt* haec tua verba, *necne ?* (Cic. Tusc. 3, 18) Sont-ce vos paroles, ou non ?

Remarques. 1. *Utrum* peut être suivi de *ne* qui se place après un mot saillant : *utrum* illud*ne*... Après la période classique, on trouve en un mot *utrumne*. Il faut distinguer ces adverbes de *utrum* pronom qui introduit deux membres marqués par *ne*... *an*...

2. Lorsqu'il y a plus de deux membres, le second et les suivants commencent par *an* : *utrum... an... an... an...*

3. *Annon* est plus usité dans l'interrogation directe, *necne* dans l'indirecte.

4. *Ne* au premier et au second membre, et *ne* au second membre sans particule au premier sont propres à l'interrogation indirecte (n. 412).

An dans une interrogation simple.

574. 1. Dans un raisonnement, l'interrogation simple introduite par *an*, *an vero* est ordinairement l'affirmation du contraire avec mélange d'étonnement ou d'ironie : *serait-il donc possible, peut-être est-il vrai que...* Le raisonnement contient implicitement l'alternative opposée comme premier membre d'une interrogation double.

Quasi non necesse sit quidquid isto modo pronunties, id aut esse aut non esse. *An* tu dialecticis ne imbutus quidem es ? (Cic. Tusc. 1, 7) Comme si ce que vous énoncez ainsi ne devait pas nécessairement être ou ne pas être : n'avez-vous *donc* pas la plus légère teinture de dialectique ? c.-à-d. *cela est-il vrai, ou bien n'avez-vous pas, etc.* — Quid dicis ? *An* bello fugitivorum Siciliam virtute tua liberatam ? (id. Verr. II, 5, 2) Que dites vous ? *Peut-être* que par votre valeur vous avez délivré la Sicile de la guerre des esclaves, c.-à-d. *dites-vous autre chose, ou peut-être que.* — *An* Scythes Anacharsis potuit pro nihilo pecuniam ducere : nostrates philosophi facere non poterunt ? (Cic. Tusc. 5, 32) Serait-il donc vrai que le Scythe Anacharsis a pu mépriser l'argent et que nos philosophes ne le pourront pas ? (L'interrogation porte ici sur l'ensemble de deux propositions opposées.)

2. Plus rarement, l'interrogation simple introduite par *an* est l'affirmation de ce qu'on demande.
Numquid duas habetis patrias ? *An* est una illa patria communis ? (Cic. leg. 2, 2) Avez-vous deux patries ? N'avez-vous pas plutôt une seule patrie commune ?

3. Tacite et quelquefois Cicéron emploient *an* sans interrogation apparente dans le sens de *ou peut-être*. On peut l'expliquer par une ellipse.
Themistocles, cum ei Simonides, *an* quis alius, artem memoriae polliceretur, oblivionis, inquit, mallem (Cic. fin. 2, 32), Simonide, ou peut-être un autre, promettait à Thémistocle de lui apprendre l'art de se souvenir. Je préférerais, répondit-il, celui d'oublier. (*Incertum est* ou *nescio* utrum Simonides fuerit *an* quis alius.)

§ 2. PARTICULES AFFIRMATIVES ET NÉGATIVES.

Réponses.

575. *a.* La réponse *affirmative* se fait par le verbe de la proposition à laquelle on répond, soit seul, soit accompagné d'un adverbe, et la réponse *négative* par le verbe accompagné d'une négation.

Estisne vos legati ? — *Sumus.* — Deditisne vos in meam dicionem ? — *Dedimus* (Liv. 1, 38), Êtes-vous les députés ? — *Oui.* — Vous livrez-vous en mon pouvoir ? — *Oui.*

Dasne aut manere animos post mortem, aut morte ipsa interire? — *Do vero* (Cic. Tusc. 1, 11). Accordez-vous que les âmes ou subsistent après la mort, ou sont anéanties par la mort même? — *Assurément.*

Refer ad senatum. — *Non referam* (Cic. Cat. 1, 8). Déférez l'affaire au sénat. — *Non.*

b. La réponse *affirmative* se fait aussi par les seuls adverbes *etiam, ita,* oui; *vero* (rar. *verum),* assurément; *sane, sane quidem,* en vérité; *ita vero, ita prorsus,* c'est bien cela; etc.

Fuisti saepe, credo, cum Athenis esses, in scholis philosophorum. — *Vero,* ac libenter quidem (Cic. Tusc. 2, 11). Pendant votre séjour à Athènes vous avez, je crois, fréquenté les écoles des philosophes. — *Oui* et même avec plaisir.

On joint aussi l'adverbe au nominatif du pronom personnel : *tu vero, ille vero,* en sous-entendant le verbe de la question. Dicamne quod sentio? — *Tu vero* (Cic. Brut. 85).

La réponse *négative* se fait de même par les seuls adverbes *non, non ita,* non; *nihil, minime,* nullement; *non vero, minime vero,* certainement non; *immo, immo vero,* bien plus, etc.

An tu haec non credis? — *Minime vero* (Cic. Tusc. 1, 6). Ne le crois-tu pas? — *Certainement non.*

c. La réponse se fait aussi par un nom qui se place au cas exigé par le verbe sous-entendu.

In qua urbe natus es? — *Romae* (natus sum). — — Quanti emisti librum? — Tribus denariis (emi). — — Cujus interest? — *Mea* (interest).

Non. Haud. Ne.

576. *a. Non* sert à nier un mot ou une proposition. Il se place devant le mot qu'on nie. Quand on nie la proposition, il se met devant le verbe.

Haec oratio omnis fuit *non* auctoritatis meae sed religionis (Cic. har. resp. 28). — Eos Martis vis perculit, *non ira* victoriae (id. p. Marc. 6).

Illud *non* intellego, quamobrem, si vivere honeste *non* possunt, perire turpiter velint (Cic. Cat. 2, 10).

b. Haud, dans la bonne prose, se place devant un adjectif ou un adverbe. *Haud spernendus, haud dubie.* — Il se met aussi avec *scio* dans l'expression *haud scio an,* et se rencontre parfois avec quelques autres verbes (n. 412, 3).

c. Ne se met avec le subjonctif (n. 398) ou avec l'impératif (n. 405), pour marquer un souhait, une défense, une dissuasion, une concession.

Ne appartient aussi aux propositions sujets ou régimes (n. 414-418) et aux propositions intentionnelles (n. 447).

On dira : *ne quis, ne quid, ne umquam,* mieux que *ut nemo, ut nihil, ut numquam.*

Neve ou *neu* se met au second membre à la place de *et ne, aut ne.* Il est généralement employé après *ne, ut ne,* et d'ordinaire aussi après *ut* (Voir *neque* n. 577 Rem.).

Hominem mortuum in urbe *ne sepelito, neve urito* (XII TAB. ap. CIC. leg. 2, 23), *n'ensevelis et ne brûle point* un cadavre dans la ville. — Caesar milites cohortatus (est) uti suae pristinae virtutis memoriam retinerent, *neu* perturbarentur animo (CAES, b. g. 2, 21).

Devant un impératif *non* n'est pas usité. Devant un subjonctif impératif, il est rare chez les prosateurs classiques, plus fréquent chez les poètes et les prosateurs postérieurs.

Non sit qui tollere curet (HOR. a. p. 460). — *Non* desperemus. (QUINT. 7, 1).

Neque. Ne... quidem.

577. *a. Neque* ou *nec* s'emploient de préférence à *et non* au commencement d'un second membre.

Id quod utile videbatur *neque* erat (CIC. off. 5, 10), ce qui semblait utile et *ne* l'était *pas. (Sans* l'être : gallicisme.)

On préfère de même *nec ullus* à *et nullus, nec umquam* à *et numquam,* etc.

Horae quidem cedunt *nec* praeteritum tempus *umquam* revertitur (CIC. sen. 19).

Neque enim, neque tamen, neque vero sont plus usités que *non enim, non tamen, non vero.*

REM. 1. Devant un second impératif ou subjonctif impératif qu'on oppose au premier, on trouve *nec, neque,* au lieu de *neve* (n. 576).

Habe tuum negotium, *nec* quid res mea familiaris postulet existima (CIC. Att. 12, 22). — Teneamus eum cursum, *neque* ea signa audiamus, quae receptui canunt (id. rep. 1, 2).

2. On trouve aussi *nec, neque,* au lieu de *neve* après *utinam,* après *ut,* et même chez les auteurs postérieurs après *ne.*

Atque *utinam* stetisset, *nec* in homines... cupidos incidisset (CIC. off. 2, 1). — Hortemur liberos nostros... *ut* animo rei magnitudinem complectantur, *neque...* se id consequi posse confidant (id. de or. 1, 5).

3. On conserve *et non, ac non* ou simplement *non,* quand on oppose un mot à un autre.

Nam si quam Rubrius injuriam suo nomine *ac non* impulsu tuo et tua cupiditate fecisset (CIC. Verr. II, 1, 31), si Rubrius eût commis cette violence de son chef et non par votre ordre et pour servir votre passion.

b. Les particules *ne... quidem* sont séparées par le mot sur lequel on appuie, et signifient le plus souvent *pas même,* quelquefois *pas davantage.*

Gloriae jacturam *ne* minimam *quidem* facere vellent (CIC. off. 1, 24), ils ne voudraient rien perdre de la gloire, *pas même* la moindre partie. — Curio (milites) in acie collocat. *Ne* Varus *quidem* Attius dubitat copias producere (CAES. b. c. 2, 33), Curion range ses soldats en bataille. Attius Varus n'hésite *pas davantage* à faire avancer ses troupes.

REM. *Ne... quidem* dans la gradation d'une négation (n. 589).

Non ita. Nequaquam. Nondum, etc.

578. *Non ita, haud ita, non item, minus, parum* sont des négations adoucies. *Non ita praeclaram. — Minus verum. — Parum intellexi.*

Nequaquam, haudquaquam sont des négations renforcées.

Dum ajoute à la négation l'idée d'*encore* : *Nondum, hauddum*, pas encore, *necdum, nequedum*, et pas encore ; *nullus dum*, nul encore ; *nihil dum*, rien encore.

Tantum non, modo non, tantum quod non signifient *presque*.

Nuntii afferebant *tantum non* jam captam Lacedaemonem esse (Liv. 34, 40), les messagers rapportaient que Lacédémone était sur le point d'être prise, *litt.* était déjà presque prise.

Ellipse après un mot négatif.

579. Après les mots négatifs, *nemo, nihil, ne, nego, nescio, nolo,* on sous-entend, dans la proposition suivante, les mots affirmatifs correspondants *omnes, omnia, ut, dico, scio, volo.*

Plerique *negant* Caesarem in condicione mansurum, postulataque haec ab eo interposita esse *(dicunt)*, quominus, quod opus esset ad bellum, a nobis pararetur (Cic. Att. 7, 15), la plupart prétendent que César ne s'en tiendra pas à ces conditions, et qu'il ne les a proposées que pour nous arrêter dans nos préparatifs de guerre.

Rem. *Negare* suivi d'un verbe équivaut à *dicere non*, p. ex. *negavit se venturum.* — Lorsque plusieurs propositions dépendent de *negare*, la négation peut n'affecter que la première, comme dans l'exemple cité.

Gallicisme. *Dire que ne... pas* se rend par *negare* : *il dit qu*'il *ne* demanderait *pas* les avis, sententias se rogaturum negavit (Cic. ad. Qu. fr. 2, 1).

Double négation.

580. Règle générale Deux négations se détruisent.

(Id) indigne ferebant *neque* tamen *non* patiebantur (Nep. Eum. 4), ils s'en indignaient et cependant ils le souffraient.

Exceptions. La première négation n'est pas détruite :

a. Lorsqu'elle est suivie de *ne... quidem.*

Non mihi praetermittendum videtur *ne* illud *quidem* genus (Cic. Verr. II, 2, 57), il me paraît qu'il ne faut rien omettre, pas même cette espèce.

b. Lorsqu'elle est suivie de *neque... neque, neve... neve,* qui marquent les parties de la négation générale.

Nemo umquam, *neque* poeta, *neque* orator fuit, qui quemquam meliorem quam se arbitraretur (n. 567).

581. Rem. 1. Un mot négatif précédé d'une négation équivaut d'ordinaire à une forte affirmation *(litote)*.

Homo *non indoctus*, un savant; *non imperitissimus*, fort expérimenté; *non ignoro*, *non* sum *inscius*, je le sais fort bien.

2. Les particules *nec... non*, *neque... non* sont le plus souvent séparées par un mot. Elles servent à continuer la pensée dans le sens de *et.. ne.. pas*.

Nec enim non, *neque vero non*, *neque tamen non* forment des affirmations plus fortes que *nam*, *sed*, *attamen*.

Neque tamen, haec cum scribebam, eram *nescius* quantis oneribus premerere (Cic. fam. 5, 12), je savais cependant très bien, en écrivant cela, de quel poids vous étiez accablé.

Les particules *nec non*, rapprochées dans le sens de *et*, se trouvent chez les poètes et chez les prosateurs secondaires, ainsi que *nec non et*, *nec non etiam*.

3. Il faut noter la différence entre *non nemo* et *nemo non*, etc.

Lorsque *non* précède un terme négatif composé, il détruit la négation de ce terme.

Non nemo (nonnemo) dixit,	*quelqu'un* l'a dit, (ou mieux) *plus d'un* l'a dit.
Non nulli (nonnulli) venerunt,	*quelques uns* sont venus.
Non nihil (nonnihil) scripsit,	il a écrit *quelque chose*, *plus d'une chose*.
Non numquam (nonnumquam) irascitur,	il se fâche *quelquefois*, *plus d'une fois*.

Lorsque *non* suit un terme négatif composé, il affecte le verbe qui vient après.

Nemo non dixit,	il n'y a *personne* qui *n*'ait dit,	*chacun* a dit.
Nullus non venit,	il n'y a *personne* qui *ne* soit venu,	*tous* sont venus.
Nihil non scripsit,	il n'y a *rien* qu'il *n*'ait écrit,	il a *tout* écrit.
Numquam non irascitur,	il *ne* lui arrive *jamais* de ne *pas* se fâcher,	il se fâche *toujours*.
Nusquam non adest,	il *n*'y a *pas* d'endroit où il *ne* se trouve,	il se trouve *partout*.

Dans le premier cas, l'affirmation est indéterminée : *quelqu'un*, *quelque chose*, etc.; dans le second, l'affirmation est générale ; *chacun*, *tous*, etc.

4. Les particules *non... nisi* ou *nisi... non* signifient *ne... que*.

Sentio, *nisi* in bonis, amicitiam esse *non* posse (Cic. amic. 5), je comprends que l'amitié *ne* peut exister, *qu*'entre des gens de bien.

5. *Non possum non*, suivi d'un infinitif, signifie *je ne puis m'empêcher de*, *manquer de*, (n. 420).

Nemo potest *non* beatissimus esse qui... (Cic. parad. 2), celui-là ne peut manquer d'être très heureux qui...

§ 3. PARTICULES COPULATIVES ET DISJONCTIVES.

Répétition des particules.

582. On répète souvent : *a*. les conjonctions *copulatives*.

Cum Xerxes *et* mari *et* terra bellum universae inferret Europae (Nep. Them. 2), lorsque Xerxès apportait la guerre à toute l'Europe *aussi bien* par terre *que* par mer. — Cives se*que* rem*que* publicam curabant (Sall. Cat. 9), les citoyens défendaient leur personne *ainsi que* l'État.

b. Les conjonctions *disjonctives.*

Aut non suscipi bellum oportuit, *aut* geri pro dignitate populi Romani oportet (Liv. 5, 4), *ou* il fallait ne pas entreprendre la guerre, *ou* il faut la faire comme le demande l'honneur du peuple romain.— *Vel* imperatore, *vel* milite me utimini (Sall. Cat. 20), prenez-moi pour chef *ou* pour compagnon d'armes.

De même *sive... sive* (n. 432).

c. Les adverbes qui marquent partage ou succession.

Erumpunt saepe vitia amicorum tum in ipsos amicos tum in alienos. (Cic. amic. 21), souvent les défauts des hommes éclatent au préjudice *et* de leurs amis *et* des autres.

On emploie ainsi : *qua... qua, simul... simul, modo... modo, nunc... nunc, tum... tum, alias... alias, jam... jam,* tantôt... tantôt.

583. Rem. 1. *Et* lie les mots et les propositions qui diffèrent ; *que,* les parties qui se complètent et se met rarement après *e* bref ; *atque* donne plus de poids à ce qui suit et se met devant les voyelles et devant les consonnes ; *ac* lie des subdivisions et ne se met d'ordinaire ni devant une voyelle, ni devant *h ; etiam* affirme avec gradation : *et même* ; *quoque* se place après un mot et établit comparaison : *et aussi.*

Et s'emploie adverbialement dans le sens de *aussi : et tu,* toi aussi.

Les latins unissent souvent par une particule copulative deux mots (substantifs, adjectifs, adverbes, verbes), qui expriment ensemble une seule idée renforcée. C'est la figure qu'on nomme *hendiadys.* Cependant une sévère analyse y discerne parfois deux idées distinctes.

Quarum rerum *recordatio et memoria* si una cum illo occidisset (Cic. amic. 27), si le *souvenir vivant* de ces événements avait péri avec lui. — *Aestu febrique* jactantur (id. Cat. 1, 13), ils sont tourmentés des *ardeurs de la fièvre.* — (Sur *multi et,* n. 388).

2. *Aut* sépare les mots et les propositions qui s'excluent, *vel* sépare les parties qui diffèrent, et a quelquefois le sens de *même ; ve* se met après un mot ; *sive* marque en même temps une incertitude.

Après un premier membre négatif, on continue la négation tantôt par *neque,* tantôt par *aut* ou *vel. Nec* vero id collocutio hominum *aut* consensus effecit (Cic. Tusc. 1, 13).

Devant un verbe, *sive* a souvent le sens de *vel si.* Postulo, *sive* aequum *est,* te oro (Ter. Andr. 1, 2, 19), je l'exige ou, s'il le faut, je t'en supplie.

Dans les rectifications on dit : *vel, vel dicam, vel potius, sive potius, vel etiam.*

3. Dans les énumérations, on met *tum* répété plusieurs fois; *modo... tum, modo... deinde,* ou successivement *primum, deinde, tum* ou *post, denique, postremo.*

4. C'est le propre du style latin de multiplier les particules qui enchaînent les mots, les propositions et les phrases (n. 624).

Suppression des particules.

584. On supprime les particules copulatives (asyndeton).

a. Entre les mots qu'on oppose : mors interim aderit, cui, *velis nolis*, vacandum est (Sen. brev. vit. 8). — Aedificiis omnibus *publicis privatis, sacris profanis* pepercit (Cic. Verr. II, 5, 54). — *Serius ocius* (Hor. od. 2, 3, 26).

b. Entre les noms de deux collègues : Cn. *Pompeio* M. *Crasso* consulibus (Caes. b. g. 4, 1). Cependant sans prénoms on dit : consulibus Tuditano *et* Cethego (Cic. sen. 4).

c. Entre les synonymes : *abiit, excessit, evasit, erupit* (Cic. Cat. 2, 1).

d. Dans les énumérations rapides, même lorsqu'il n'y a que deux membres. Aderant *amici, propinqui* (Cic. Verr. II, 1, 48). — *Adsunt, queruntur* Siculi universi (id. in Caec. 4).
On ajoute souvent *que* (mais non *et*) au dernier terme : curam, consilium, vigilantiam*que* praestabo (Cic. Phil. 7, 7). — Quod bonum, faustum, felix, fortunatum*que* esset (id. div. 1, 45).

e. Dans certaines formules connues : *aequum bonum* (Cic. top. 17), *velitis jubeatis* (Gell. 5, 19).

Similis atque. Idem ac.

585. Les conjonctions copulatives *ac, atque* servent à unir les adjectifs et les adverbes de ressemblance et de disparité.

Tels sont : *similis, dissimilis, par, contrarius, alius ; aeque, juxta, perinde* ou *proinde, similiter, pariter, aliter, secus, contra.*

Date operam ne *simili* utamur fortuna, *atque* usi sumus (Ter. Phorm. prol. 36), faites que nous n'ayons pas le *même* sort *qu'*auparavant. — Longe *alia* nobis, *ac* tu rescripseras, nuntiantur (Cic. Att. 11, 10), on me raconte des choses toutes *différentes* de ce que vous m'aviez écrit. — Ne sim salvus, si *aliter* scribo *ac* sentio (id. Att. 16, 13), malheur à moi, si j'écris *autrement que* je pense (n. 436, a.) — Philosophia non *proinde, ac* de hominum est vita merita, laudatur (id. Tusc. 5, 2), on ne loue pas la philosophie *en raison* des services qu'elle a rendus aux hommes.

Les conjonctions *ac, atque* peuvent s'employer aussi avec *idem, talis, totidem* au lieu des relatifs *qui, qualis, quot* (n. 577).

Est animus te erga *idem ac* fuit (Ter. Heaut. 2, 3, 24), mes dispositions pour vous sont les *mêmes qu'*autrefois. — Honor *tali* populi Romani voluntate paucis delatus est *ac* mihi (Cic. in Vat. 4), le peuple romain a déféré les honneurs à peu d'hommes avec *autant* d'empressement *qu'*à moi. — Cum *totidem* navibus, *atque* erat profectus, rediit (Nep. Milt. 7), il revint avec *autant* de vaisseaux *qu'*il en avait à son départ.

Rem. On dit aussi *perinde... ut,* similiter *ut si*, etc. — *idem... ac si, idem... ut, idem... ut si, tantus... ut si*, etc.

536. Rem. 1. Les conjonctions *ac*, *atque*, *quam* ne renferment en elles-mêmes aucune comparaison ; elles ne font que lier les membres de la comparaison.

2. *Quam* se met avec *tam*, avec les comparatifs et avec certains mots qui renferment une comparaison, comme *malo*, *praestat*, *pridie*, *postridie*, *ultra*.

Il se met aussi, chez les auteurs postérieurs, après les adverbes de ressemblance *aeque*, *juxta*, *perinde*.

Il se place encore, dans la bonne latinité, après certains mots qui expriment la *disparité* et qui sont accompagnés d'une négation : *non alius quam*, *non aliud quam* (n. 570, b), *non aliter quam*, *non secus quam*, et sans négation *contra quam*.

On trouve *quam* seul au lieu de *magis quam :* ipsorum *quam* Hannibalis interesse capta an tradita Nola potiretur (Liv. 23, 43), et au lieu de *tam..*, *quam :* sed non quid ego fecerim in disquisitionem venit *quam* quid isti pati debuerint (id. 28, 21).

3. Les comparaisons de supériorité ou d'infériorité s'expriment par le comparatif (n. 271-279); les comparaisons d'égalité, par les corrélatifs (n. 557); les comparaisons de ressemblance, par *similis atque*, etc. (n. 585).

§ 4. PARTICULES ADVERSATIVES. — GRADATIONS

Sed, autem, at, atqui.

587. *a*. *Sed* et *verum* mettent en opposition des choses contraires. *Autem* et *vero* lient des choses analogues et se placent après le mot sur lequel on appuie (n. 614). Mais *verum* et *vero* renferment de plus une assurance. *Autem* est propre au raisonnement dans le sens de *or*, *mais*.

Omnes profudi vires animi atque ingenii mei, non odio adductus alicujus, *sed* spe reipublicae corrigendae et sanandae civitatis (Cic. Att. 1, 18). — Est finitimus oratori poeta numeris adstrictior paulo, verborum *autem* licentia liberior, multis *vero* ornandi generibus socius (id. de or. 1, 19).

L'affirmation est encore plus énergique dans *enimvero*, en vérité, *verum enimvero*, mais enfin.

b. *At (ast)*, appelle l'attention sur une idée différente. Il sert à introduire une objection, Opposé à *si*, *etsi*, il signifie *du moins*.

At, *at enim*, *at vero*, mais dira-t-on. — Ut aliquam *si* non propinquitatis *at* aetatis suae rationem haberet (Cic. p. Quint. 31).

c. *Atqui* signifie *et pourtant*, *et cependant*. Dans le raisonnement, *atqui* signifie *or*.

O rem, inquis, difficilem et inexplicabilem ! *Atqui* explicanda est (Cic. Att. 8, 3), situation critique, embarras inextricable, direz-vous ! *Et pourtant* il faut s'en tirer.

Gradation d'une affirmation.

588. *a*. La gradation d'une affirmation se rend par *non modo*, *non solum*, (plus rarement *non tantum)*, suivi de *sed etiam*, (plus rarement *verum*, *etiam*, *sed quoque)*.

Tullus Hostilius *non solum* proximo regi dissimilis, *sed* ferocior *etiam* quam Romulus fuit (Liv. 1, 22), Tullus Hostilius, *loin de* ressembler à son prédécesseur, fut d'une nature *encore* plus belliqueuse que Romulus.

b. Quand les membres sont renversés, *etiam* est suivi de *non modo, non solum.*

Ipse *etiam* sibi, *non* iis solum qui aderant displicebat (Cic. Att. 2, 21), il était à charge à lui-même et *pas seulement* à ceux qui étaient là présents.

Remarques. 1. Quand le 1er membre est négatif et le 2d affirmatif, on emploie *non modo non... sed etiam* ou *sed potius*, etc.

Meus dolor *non modo non* minuitur, *sed etiam* augetur (Cic. Att. 11, 6), mon chagrin n'est pas diminué, il est *même* augmenté.

2. Quand on substitue une expression à une autre, on emploie *non modo* suivi de *sed* (d'ordinaire sans *etiam*) ou *non dico, non dicam* suivi de *sed.*

Non modo imperatoris aut legati *sed* unius tribuni militum spiritus (Cic. leg. Man. 22), l'orgueil *je ne dis pas* d'un général ou d'un lieutenant, *mais* d'un seul tribun militaire. — Quid est minus *non dico* oratoris, *sed* hominis (id. Phil. 2, 4), qu'y a-t-il de moins digne *je ne dis pas* d'un orateur, mais d'un homme.

3. On trouve : *non* seul au 1er membre ; — *sed* omis au 2d membre ; — *sed et* au 2d membre, quand le 1er n'est pas explicite ; — *ne... quidem* suivi de *sed* ; — *nedum* suivi de *sed etiam.*

Gradation d'une négation.

589. *a.* La gradation d'une négation se rend par *non modo (non), non solum (non)* suivi de *sed ne... quidem* (plus rarement par *sed vix, sed neque).*

1. Dans le premier membre, *non modo* est ordinairement précédé ou suivi d'une autre négation.

Ego *non modo* tibi *non* irascor, *sed ne* reprehendo *quidem* factum tuum (Cic. p. Sull. 18), *non seulement* je *ne* m'irrite pas contre vous, *mais* je *ne* blâme *même pas* votre conduite. — *Nullum non modo* illustre, sed *ne* notum *quidem* factum (id. in Pis. 1), pas un fait, je ne dis pas illustre, mais même connu.

2. Dans le premier membre, on peut mettre *non modo* sans autre négation, quand l'attribut ou le verbe attributif est commun aux deux membres.

Assentatio *non modo* amico, sed *ne* libero *quidem* digna est (Cic. amic. 24), la flatterie est indigne *non seulement* d'un ami, *mais même* d'un homme libre.

b. Quand les membres sont renversés, *ne... quidem, vix,* ou une particule négative quelconque, est suivi de *non modo, nedum, ne dicam.*

(Apollinis operta) partim effutita temere numquam *ne* mediocri *quidem* cuiquam, *non modo* prudenti, probata sunt (Cic. div. 2, 55), parmi les réponses mystérieuses d'Apollon, quelques-unes hasardées avec impudence n'ont jamais trouvé créance auprès des esprits ordinaires, *encore moins* auprès des gens éclairés. — *Vix* in ipsis tectis frigus vitatur, *nedum* in mari sit facile

abesse ab injuria temporis (id. fam. 16, 8), on peut *à peine* se défendre du froid dans les maisons *bien loin qu'*en mer on puisse échapper aux injures du temps.

590. Les gradations sont encore marquées par :

a. Atque adeo, atque etiam, bien plus.

Cum maximo detrimento *atque adeo* exitio vectigalium (CIC. Verr. II, 3, 8), au grand détriment, *bien plus* avec la perte certaine des impôts.

b. Immo, immo vero, plutôt, surtout après les interrogations.

Causa igitur *non bona* est ? *Immo optima* (CIC. Att. 9, 7), la cause n'est-elle donc pas bonne ? Elle est *plutôt* très bonne. — Vivit ? *Immo vero* etiam in senatum venit (id. Cat. 1, 1).

c. Cum... tum, surtout lorsqu'on met au second membre *tum vero, tum etiam, tum imprimis*, etc. (n. 427, c. Rem.)

Agesilaus *cum* a ceteris scriptoribus, *tum eximie* a Xenophonte collaudatus est (NEP. Ag. 1), la gloire d'Agésilas célébrée par tous les autres écrivains, l'a été d'une manière remarquable par Xénophon.

d. Quin suivi de *etiam, contra, potius, immo*, après une proposition négative.

His miraculis numquam ab ipso elusa fides est ; *quin potius* aucta arte quadam nec abnuendi tale quicquam, nec palam affirmandi (LIV. 26, 19), Scipion ne porta jamais atteinte à l'autorité de ces prodiges, il l'augmenta plutôt par son habileté à ne les nier et à ne les affirmer jamais.

§ 5. PARTICULES AUGMENTATIVES ET RESTRICTIVES.

Particules qui augmentent le degré de signification.

591. On donne à un adjectif la valeur d'un superlatif absolu en y ajoutant :

a. les préfixes *per, prae* (n. 198) ; *b.* les adverbes *admodum, apprime, cumprimis, imprimis, oppido, perquam, sane, valde, vehementer*.

Perfacilis, très facile ; *praedives*, très riche ; *perquam puerile*, tout-à-fait enfantin ; *gratus admodum*, très agréable.

592. *a.* Le degré du superlatif est augmenté par :

1. *multo, longe, facile, vel.*

Multo jucundissimus. — *Vel* optime. — *Longe* nobilissimus. — *Facile* doctissimus.

2. *Quam, quantum, quantus, ut*, auxquels on peut ajouter le verbe *possum*.

Ut mihi Cuspius *quam* maximas, quam primum, *quam* saepissime gratias agat (CIC. fam. 13, 6). — Quod tanta est inter eos, *quanta* maxima *potest esse*, morum studiorumque distantia (id. amic. 20). — Sic ei te commendavi et tradidi *ut* gravissime diligentissimeque *potui* (id. fam. 7, 17).

3. *Unus,* auquel on peut joindre *omnium.*

Quem *unus* nostrae civitatis et ingenio et justitia praestantissimum audeo dicere (Cic. amic. 1). — Hoc vero sine ulla dubitatione confirmaverim rem *unam* esse omnium difficillimam (id. Brut. 6). — Cum *unus* omnium maxime floreret (Nep. Milt. 1).

Gallicisme. *Pour peu que* vous vouliez réfléchir, *si vel minimum* cogitare velis.

b. Le degré du comparatif est précisé par les ablatifs (n. 279, c).

Les verbes et les adverbes qui renferment une idée de comparaison prennent aussi ces ablatifs. Les verbes de supériorité prennent plus rarement les accusatifs.

Multo malle, praestare, anteponere, antecedere, praecedere.— *Multo* ante, post, supra, infra. — *Multum* excellere, praestare, antecedere.

Ita ut. Nisi.

593. 1. *Ita* et *tantus* suivis de *ut* s'emploient souvent dans un sens restrictif : *si peu, si petit,* etc.

Triumphavit L. Sulla, triumphavit L. Murena de Mithridate, sed *ita* triumpharunt *ut* Mithridates pulsus superatusque regnaret (Cic. leg. Man. 3). — Praesidii *tantum* est, *ut* ne murus quidem cingi possit (Caes. b. g. 6, 35).

Non *ita* sert aussi à restreindre : simulacra *non ita* antiqua (Cic. Verr. II, 4, 49).

2. *Nisi* signifie *à moins que.* Il contient souvent une ironie, surtout lorsqu'il est suivi de *forte, vero.*

Nemo fere saltat sobrius, *nisi forte* insanit. (Cic. p. Mur. 6). — *Nisi vero* existimatis dementem P. Africanum fuisse (id. p. Mil. 3).

Gallicisme. Après une proposition négative, *sans,* signifiant *à moins que,* se rend par *nisi,* comme dans l'exemple cité : on ne danse guère à jeun *sans être* fou.

3. *Nisi* signifie encore *excepté,* spécialement lorsqu'il s'ajoute à une particule négative ou interrogative. Après une proposition négative, *nisi* équivaut à *seulement.*

Athenienses auxilium *nusquam nisi* a Lacedaemoniis petiverunt (Nep. Milt. 4), les Athéniens ne demandèrent du secours à personne, *excepté* aux Lacédémoniens. — De re nihil possum judicare ; nisi illud mihi persuadeo te nihil temere fecisse (Cic. fam. 13, 73), je ne puis porter un jugement sur cette affaire : *seulement* je me persuade que vous n'avez pas agi à la légère.

Nisi si, excepté si ; *nisi quod,* et *praeterquam quod,* excepté que.

§ 6. PARTICULES CAUSATIVES ET CONCLUSIVES.

594. *Nam, enim* introduisent une explication, un motif. *Namque* et *etenim* y ajoutent une liaison.

L'emploi de *nam* et de *enim* est très étendu et très varié. Leur place est indiquée n. 614.

Quippe, nempe, nimirum, scilicet, videlicet servent aussi à marquer la cause.

La conclusion est marquée par *ergo, igitur, itaque* (n. 614), et par les adverbes dérivés de pronoms *hinc, inde, proinde, eo, ideo, idcirco, quocirca, propterea, quapropter.*

CHAPITRE SIXIÈME.

Structure de la phrase latine.

595 Les mots latins avec leurs désinences variées se prêtent facilement à toutes les combinaisons. Leur place est déterminée par la suite des idées, par la vivacité des sentiments et par les règles de l'harmonie. Nous indiquerons l'ordre à suivre *a.* dans certains assemblages de mots ou parties de phrase, — *b.* dans la phrase simple, — *c.* dans la phrase composée.

§ 1. PARTIES DE PHRASE.

Noms apposés.

596. Le nom apposé suit d'ordinaire le nom principal.

Cicero *consul*.. — Gaio *praetore*. — Dexo Tyndaritanus, *homo nobilissimus, hospes tuus* (Cic. Verr. II, 5, 42). — Q. Mucius *augur* multa narrare de C. Laelio *socero suo* memoriter et jucunde solebat (Cic. amic. 1).

On fait précéder le nom apposé, quand on veut le mettre en relief.

Ipse augur Ti. Gracchus (Cic. div. 1, 17). — *Gravissimus auctor* in Originibus dixit *Cato* (id. Tusc. 4, 2).

Le titre héréditaire *rex* se met souvent devant le nom propre : *rex* Dejotarus.

Le mot *imperator*, désignant un chef d'armée, suit le nom propre. Devenu, sous l'empire, le titre permanent du chef de l'état, il précède le nom propre : Pompeius *imperator*. — *Imperator* Claudius.

597. Les Romains énonçaient successivement le prénom, le nom et le surnom.

Le prénom *(praenomen)* distingue les membres de la même famille. Il s'écrit en abrégé. Voici les principales abréviations :

A. Aulus.	M. Marcus.	S. (Sex.) Sextus.
App. Appius.	M'. Manius.	Ser. Servius.
C. Gaius.	Mam. Mamercus.	Sp. Spurius.
Cn. Gnaeus.	N. (Num.) Numerius.	T. Titus.
K. Kaeso.	P. Publius.	Ti. (Tib.) Tiberius.
L. Lucius.	Q. Quintus.	

A l'époque classique, on prononçait et on écrivait *Gaius, Gnaeus* et non *Caius, Cnaeus*, mais on conservait les anciennes notations abrégées C. et Cn.

Le nom *(nomen gentilicium)* désigne la *gens* (race), qui embrasse plusieurs familles. Ce nom est un véritable adjectif :

Gens Fabia, Cornelia, Tullia. — Fabius, Cornelius, Tullius.

Le surnom *(cognomen)* donné d'abord à une personne comme marque distinctive, passe ensuite à toute la *famille* qui descend d'elle. Tels sont :

Maximus, qui convient à Q. Fabius, à Cn. Pompeius, etc.

Torquatus, qui fut donné à T. Manlius et passa à ses descendants.

Scipio, Cicero, Nepos, Maro, Flaccus, etc. qui distinguent des familles entières.

Quelquefois un second surnom *(agnomen)* est surajouté comme titre honorifique. Tels sont :

Cunctator, Africanus, Asiaticus, Germanicus, Numantinus.

On y joignait parfois d'autres dénominations, pour motif de clarté, p. ex. major.

P. *(praen.)* Cornelius *(nom.)* Scipio *(cogn.)* Africanus *(agn.)* major (de la 2de guerre punique).

Remarque. Cette triple et quadruple dénomination était surtout en usage à l'époque de la république. Cependant on se contentait souvent d'un ou de deux noms. En tête de ses lettres, l'orateur romain écrit selon les occurrences : *Cicero, Tullius, Marcus, M. Cicero, M. Tullius Cicero, M. Tullius Cicero imperator*. Quintilien l'appelle une fois sur dix *M. Tullius*, rarement *Tullius* et *M. Cicero*, ailleurs toujours *Cicero*. C'est le surnom qui a survécu. Au contraire les deux grands poètes, désignés parfois par leurs surnoms de *Flaccus* et de *Maro*, sont appelés par Quintilien *Horatius* et *Vergilius (Virgilius)*. C'est le nom qui a été conservé.

Au temps de l'empire, on n'attacha plus la même importance au *nomen gentilicium*, mais on multiplia les surnoms empruntés les uns aux ancêtres, les autres aux parents adoptifs, aux bienfaiteurs etc.

L'ordre des noms ne fut pas constant. On trouve dans Tite-Live : *Manlius Gnaeus* (nom. et praen.), *Paulus Aemilius* (cogn. et nom.). Dans Tacite et les auteurs postérieurs, les inversions deviennent fréquentes : *Paetus Thrasea*, *Germanicus Drusus* (agn. et cogn.).

Adjectif.

598. L'adjectif suit le substantif, lorsqu'il ajoute une simple qualité Il le précède, lorsqu'il doit être mis en relief comme une condition essentielle ou un déterminatif important.

Gavius battu de verges s'écrie : *Civis Romanus sum* (Cic. Verr. II, 5, 57). — Mucius dit à Porsenna : *Romanus sum civis* (Liv. 2, 12). Le premier invoque le droit de citoyen, le second exalte le caractère du Romain.

Dans le langage ordinaire, on dit *civis Romanus*, en faisant suivre l'adjectif. De même dans d'autres expressions déterminées : Populus Romanus, Pontifex maximus, genus humanum, via Appia, provincia consularis, jus civile, aes alienum, etc.

Par raison d'euphonie, l'adjectif de plusieurs syllabes suit le substantif d'une seule syllabe. Rex potentissimus, rex innumerabiles, di immortales.

599. Entre l'adjectif ou son équivalent et le substantif on peut mettre les compléments de l'un ou de l'autre.

Minor gloriae *fructus* (Cic. p. Arch. 10). — Pro *tantis* eorum in rempublicam *meritis* (id. Phil. 3, 15). — *Perniciosa* reipublicae *consilia* (n. 260). — *Vir* ad omnia summa *natus* (n. 262). — *Illius* in te *amor* (Cic. fam. 4, 5). — Quoniam *meam tuorum* erga me *meritorum memoriam* nulla delebit oblivio (ib. 2, 1).

On sépare ainsi l'adjectif et le substantif pour mettre l'un des deux en relief, d'ordinaire l'adjectif.

Dans le même but, on les sépare encore par d'autres mots que les compléments.

Opinione omnium *majorem* animo cepi *dolorem* (Cic. Brut. 1, 1). — Cupio res nostras *monumentis* commendari *tuis* (id. fam. 5, 12). — Quadridui sermonem *superioribus* ad te perscriptum *libris* misimus (id. Tusc. 5, 4). — Sine *ulla* rerum *exspectatione* meliorum (ib. 4, 8).

Régimes.

600. Le génitif suit le substantif qui le régit, à moins qu'il ne soit lui-même mis en relief.

Caedebatur virgis in medio foro Messanae civis Romanus, cum interea nullus gemitus, nulla vox alia *illius miseri* inter dolorem crepitumque *plagarum* audiebatur.... Is non modo hoc non perfecit ut *virgarum* vim deprecaretur... Ne *civium* quidem *Romanorum*, qui tum aderant, fletu et gemitu maximo commovebare (Cic. Verr. II, 5, 62, 63).

Dans certaines expressions, le génitif à sa place marquée. Magister *equitum*, tribunus *militum*, *senatus* auctoritas, *senatus* consultum, *plebis* scitum, etc.

Voyez aussi le génitif placé entre l'adjectif et le substantif (n. 599).

601. On met volontiers les autres régimes devant l'adjectif ou le verbe dont ils dépendent; mais ce n'est pas une règle absolue, comme on peut s'en convaincre par la lecture des auteurs.

Notez spécialement l'ablatif qui restreint et détermine le mot suivant. *Incendio* conflagrabat, *portu* clauditur, *urbe* cingitur, *natione* Hispanus, *eloquentia* praestans, *quo* nemo tum erat prudentior, *dicto* celerius, etc.

Mots communs à plusieurs termes.

602. Un mot ou un assemblage de mots qui remplit la même fonction à l'égard de deux ou plusieurs termes se place avant ou après ces termes. C'est la construction ordinaire.

Omnium bonarum artium scriptores atque doctores et legendi et pervolutandi (Cic. de or. 1, 34). — Omnes autem et dicuntur et habentur *tyranni* (Nep. Milt. 8). — M. Antonius, vir *natura* peracutus et prudens (Cic. or. 5). — Te gallorum, illum bucinarum *cantus exsuscitat* (id. p. Mur. 9).

603. Parfois des raisons spéciales font préférer deux autres constructions :

a. Pour faire ressortir chacun des termes, et surtout pour mettre le dernier en relief, le mot commun ou l'assemblage des mots communs se place immédiatement après le premier terme.

Ea fere sunt graecis *litteris celebrata* et latinis (Cic. Acad. pr. 2). Et non : graecis et latinis... — Nullo neque turpi *quaestu* neque odioso (id. off. 1, 26). — M. Antonius disertos *ait se vidisse* multos, eloquentem omnino neminem (id. or. 5). — Ab initio, res quemadmodum gesta sit, vobis exponemus, quo facilius et hujus hominis innocentissimi miserias, et illorum audaciam *cognoscere possitis*, et reipublicae calamitatem (id. Rosc. Am. 5).

b. Pour mieux distinguer les termes et pour mieux cadencer la phrase, on partage l'assemblage des mots communs : une partie se place après un ou deux termes, l'autre, d'ordinaire la plus importante, se place après le dernier.

Ipse Sulla ab se *hominem* atque ab exercitu suo *removit* (Cic. Verr. II, 1, 15). — Dolori suo *maluit* quam auctoritati vestrae *obtemperare* (id. leg. Man. 10). — Nam, cum multa *sint in philosophia* et gravia et utilia accurate copioseque a philosophis *disputata*, latissime patere videntur ea quae de officiis tradita *ab illis* et praecepta *sunt* (id. off. 1, 2).

Mots opposés.

604. Deux mots qu'on oppose se placent :

a l'un près de l'autre.

Patris *dictum sapiens temeritas* filii comprobavit (Cic. or. 63).

b. l'un au commencement de la première proposition, l'autre à la fin de la seconde.

Evolarat jam e conspectu fere fugiens quadriremis, cum etiam tum ceterae naves uno in loco *moliebantur* (Cic. Verr. II, 5, 34).

c. l'un au commencement de la première proposition, l'autre au commencement de la seconde, ou l'un et l'autre à la fin.

Ab adulescentia confecit orationes. *Senex* historias scribere instituit (Nep. Cat. 3). — Defendi rempublicam *adulescens,* non deseram *senex* (Cic. Phil. 2, 46).

605. Lorsqu'on oppose deux mots à deux autres mots, on les place dans le même ordre, ou bien dans l'ordre inverse pour rapprocher les termes les plus saillants. (Cet ordre inverse est le *chiasmos* ou *croisement.)*

Neque vero me paenitet *mortales inimicitias, sempiternas amicitias* habere (Cic. Rab. Post. 12). — Ratio nostra *consentit, pugnat* oratio (id. fin. 3, 3). — Fragile *corpus animus* sempiternus movet (id. rep. 6, 24).

Pronom.

606. On rapproche volontiers les pronoms qui se rapportent soit à la même personne, soit à des personnes différentes.

Tu mihi legis Porciae mentionem facis (Cic. Rab. perd. 4). — *Is mihi* litteras reddidit (id. Att. 3, 1). — Inimici *mei mea mihi,* non *me ipsum* ademerunt (ib. 3, 5).

607 Les relatifs qui se rapportent à ce qui précède se placent au commencement de la proposition, et l'antécédent se rapproche du relatif. On ne l'en sépare que par un verbe ou un mot important, à moins que l'antécédent ne soit mis en relief au commencement de la proposition précédente.

Quin ipso *equo, cujus* modo mentionem feci, si nulla res impediat, *nemo* est, *qui* non *eo, quo* consuevit, libentius utatur quam intractato et novo : nec vero in *hoc, quod* est animal, sed in *iis* etiam, *quae* sunt inanima, consuetudo valet : cum *locis* ipsis delectemur, montuosis etiam et silvestribus, in *quibus* diutius commorati sumus (Cic. amic. 19).

Les relatifs qui se rapportent à un membre qui suit peuvent se placer après un mot saillant.

Romam *quae* asportata sunt, ad aedem Honoris et Virtutis videmus (Cic. Verr. II, 4, 54).

On met souvent en relief le démonstratif antécédent en le plaçant au commencement de la proposition qui suit ou de celle qui précède l'incidente :

Male se res habet cum, *quod* virtute effici debet, *id* tentatur pecunia (Cic. off. 2, 6). — *Id* tentatur pecunia, *quod*...

608. Le relatif qui tient lieu d'un démonstratif (n. 556) peut être suivi d'une conjonction de subordination, d'un interrogatif ou d'un autre relatif.

Qui quoniam quid diceret intellegi noluit, omittamus (Cic. n. d. 3, 14), c.-à-d. *quoniam ille* noluit. — *Quod cum* audivissem. — *Quod si* fecissem. — *Quae quamvis* ignorem.

Quae breviter, *qualia* sint in Cn. Pompeio consideremus (Cic. leg. Man. 13), c.-à-d. *qualia haec* sint. — *Quo qui* potiatur, necesse est beatus sit (id. fin. 5, 28), c.-à-d. *qui eo* potiatur.

Le relatif qui précède un démonstratif antécédent peut être accompagné d'une conjonction de coordination.

Cujus autem aures veritati clausae sunt, *hujus* salus desperanda est (Cic. amic. 24). — *Et qui... Sed qui... Nam qui... Qui vero*, etc.

Adverbe.

609. L'adverbe se place près du verbe, de l'adjectif ou de l'adverbe qu'il modifie. Il les précède d'ordinaire.

Virtutem omnibus rebus *multo* anteponentes (Cic. fin. 4, 18).

Cependant on peut le séparer de ces mots pour le mettre en relief.

Quod si hic noster Sulpicius faceret, *multo* ejus oratio esset *pressior* (Cic. de or. 2, 23).

On peut aussi mettre l'adverbe entre d'autres mots plus saillants.

Magna *nuper*, M. Tulli, laetitia affectus sum (Cic.).

La négation se joint au mot qu'on nie (n. 576). — *Neque* en tête (n. 624).

Admodum se place très bien après l'adjectif qu'on met en relief. *Gravis admodum* oratio.

Préposition.

610. Dans la prose classique les prépositions se placent devant le mot qu'elles affectent.

Excepté : *Versus* (n. 385) et *tenus* (n. 382) ; — les substantifs employés comme prépositions : *instar*, *causa*, *gratia*, *nomine*, etc. (n. 242).

Cum se place toujours après les pronoms personnels, et ordinairement après le pronom relatif. *Mecum*, *vobiscum*. — *Quocum*, *quibuscum*.

De se place assez souvent après le relatif. *Qua de* causa.

Quelques prépositions de deux syllabes, surtout *ante*, *contra*, *inter*, *propter*, *ultra*, *sine* peuvent se placer aussi après le pronom relatif.

Nam socii putandi sunt, *quos* inter res communicata est (Cic. Verr. II, 3, 20). — *Quem contra* veneris (id. p. Mur. 4).

Les poètes et quelques historiens mettent très librement les prépositions après leur régime, Tacite dit : *viam propter*, *Rhenum juxta*, *litora contra*, etc.

611. Pour rapprocher la préposition du substantif, on la place entre l'adjectif ou le pronom et le substantif.

a. Prépositions d'une syllabe : *cum, de, ex, in, ob, post*.

Aliquot *post menses*. — Multa *cum* cura. — Quam *ob* causam. — Ea *de* causa.

b. Prépositions de deux syllabes : *ante, contra, inter, propter*.

Multos *ante* annos. — Medios *inter* hostes. — Quod *propter* studium.

On place souvent la proposition entre le génitif et le substantif qui le régit, quand le génitif est un pronom, plus rarement quand c'est un substantif.

Quorum *de* virtutibus. — Eorum *in* mente. — Deorum *in* mente.

612 Entre la préposition et le substantif, on peut mettre les compléments du substantif.

Non modo *inter* sociorum *jura*, sed etiam *inter* hostium *tela* (Cic. Verr. II, 1, 33). — *Propter* Hispanorum, apud quos consul fuerat, *injurias* (id. div. in Caec. 66).

On y met plus rarement les conjonctions qui ne se placent qu'après un mot. *Post* vero Sullae *victoriam* (Cic, off. 2, 8). — *Praeter* enim *tres disciplinas*.

Dans une formule de supplication, l'accusatif de la personne qu'on supplie peut se mettre entre la préposition et le substantif. *Per* ego te *Deos* oro (Ter. Andr. 5, 1, 15).

Entre la préposition et le gérondif on met l'adverbe, plus rarement le régime du gérondif. *Ad* bene beateque *vivendum* (Cic. fin. 1, 15). *In* bella *gerentibus* (id. Brut. 12). — *In* suum cuique tribuendo (ib. 21).

Conjonction.

613. *Et, ac, atque ; nec, neque ; aut, vel, sive*, etc., se placent au commencement de la proposition.

Que, ve, ne s'attachent au premier mot, et généralement au second, si le premier est *a, ab, ob, sub, ad, apud*.

In foro*que* esse coepit. — In nostra *ne* potestate est ?— Ab his*que* temporibus.

Que, ve, ne se placent même entre les prépositions monosyllabes *post, pro, per, de, cum* et le mot qu'elles affectent. Pro*que* summa benevolentia. — Post*que* ea. — Cum*que* libellis.

Elles peuvent s'attacher indifféremment à *ex* et à *in* ou au mot suivant.

Etiam se place devant le mot sur lequel il porte, *quoque* et *quidem* après ce mot, ou après ce mot et *enim, autem, vero*.

Mihi *quidem etiam* Appii Caeci carmen pythagoreum videtur (Cic. Tusc. 4, 2). — Non tu *quidem* (n. 530). — Illo *quidem* (n. 549). — Illum *quoque* fefellissem (Cic. Rab. Post. 12). — Animi enim *quoque* dolores percipiet (id. fin. 2, 33).

Quidem suit le pronom, même lorsqu'il y a un autre mot plus saillant.

Répétition des particules (n. 582). Leur suppression (n. 584).

614. *Attamen* se met au commencement d'une proposition. *Tamen* au commencement, p.ex. dans l'apodose, ou après un mot important: illud *tamen*.

Sed, verum, au commencement. *Autem, vero*, après un mot, et quelquefois plus loin (n. 587).

Etiam, au commencement, et quelquefois après un mot.

Nam, namque, etenim, au commencement. *Enim*, après un mot. Précédé du verbe *sum*, il peut occuper la 3e et même la 4e place : incredibile *est enim* (Cic. de or. 1, 44), si quid *est enim* offensionis (id. Att. 13, 9).

Quare, quamobrem, quocirca se mettent au commencement.

Ergo, au commencement ou après un mot important. *Igitur* se met volontiers après un ou plusieurs mots. Hunc *ergo*. — Quid habes *igitur* ? — Ejus bono fruendum est *igitur* (Cic. Tusc. 5, 23).

Itaque, denique, tandem, au commencement ou après un mot. Est *itaque* id genus (Cic. part. or. 7). — Omni *denique* doctrina eruditus (id. n. d. 3, 9. — Aliquando *tandem* (id. p. Quint. 30).

615. Les conjonctions de subordination se mettent en tête de la proposition. Elles peuvent aussi suivre soit un mot saillant, soit un pronom.

Romam *ut* nuntiatum est (Liv. 5, 23). — Quae *cum* ita sint (Cic. Rab. perd. 2).

On trouve aussi en tête *vix ut, tantum ut, nemo ut, nihil ut*, et quelquefois *prope ut, paene ut*.

Apostrophe.

616. Le vocatif des personnes auxquelles on s'adresse s'intercale après un ou plusieurs mots.

Nemini video dubium esse, judices, quin... (Cic. Verr. II, 5, 1).

On le recule même après la partie ascendante ou protase d'une période. (Voyez l'exorde du pro lege Man.)

§ 2. PHRASE SIMPLE.

Construction ordinaire.

617. La construction la plus commune est celle-ci : le sujet avec ses dépendances commence la phrase, le verbe la termine, et entre eux se groupent les différents compléments du verbe.

Dumnorix gratia et largitione apud Sequanos plurimum *poterat* (CAES. b. g. 1, 9).

REM. Cet ordre des mots est d'ordinaire l'ordre des idées : l'esprit se porte d'abord sur le sujet de l'action, ensuite sur l'objet et les circonstances de l'action, enfin sur l'action elle-même. Il en résulte que toutes les idées accessoires sont présentées avant l'achèvement de l'idée principale, et que le sens reste suspendu jusqu'au mot qui renferme l'attribut. C'est ainsi que, dans l'exemple cité, l'idée principale, commencée par le sujet *Dumnorix*, n'est achevée par le verbe attributif *poterat*, qu'après l'indication de trois idées accessoires ; *gratia et largitione*, le moyen, *apud Sequanos*, les personnes, *plurimum*, le degré.

618. L'ordre des compléments qui occupent le milieu de la phrase varie beaucoup. Les termes circonstanciels précèdent souvent les autres.

Cum Carthaginienses et *in pace* et *per indutias* multa nefaria facinora fecissent (SALL. Cat. 51).

Mot saillant placé au commencement.

619. Au lieu du sujet, on met fréquemment en tête de la phrase un mot *saillant* ou *accentué* qui fait plus d'impression et sur lequel la voix appuie davantage. *C'est l'ordre d'intérêt et de sentiment.*

Au lieu de : *Alexander ad Arbela Darium vicit,* Alexandre remporta la victoire sur Darius à Arbèles ; On dira :

Darium vicit Alexander.... c'est Darius qu'Alexandre a vaincu....

Ad Arbela vicit.... c'est près d'Arbèles qu'il a vaincu....

Vicit Darium Alexander.... c'est une victoire éclatante que....

620. VERBE AU COMMENCEMENT. *Fuisti* apud Laecam ; *distribuisti* partes Italiae ; *discripsisti* urbis partes ad incendia (CIC. CAT. 1, 4).

Dans une description, le verbe à l'imparfait commence souvent la phrase.

Ardebant oculi... *Exspectabant* omnes... *Clamabat* ille miser... *Caedebatur* virgis... (CIC. Verr. II, 5, 62).

Il en est de même dans une phrase qui explique ce qui précède. *Dicebat* enim... *Habitabat* autem...

Le verbe *esse* signifiant *exister* se met souvent en tête de la phrase. *Erant* ei veteres inimicitiae cum duobus Rosciis Amerinis (CIC. Rosc. Am. 6).

OBJET AU COMMENCEMENT. *Tantam* enim *mansuetudinem, tam inusitatam inauditamque clementiam*... tacitus nullo modo praeterire possum (CIC. p. Marc. 1).

CIRCONSTANCE AU COMMENCEMENT. *Eo tempore* aberat Dionysius et *in Italia* classem opperiebatur adversariorum (NEP. Dion, 5).

Dans les transitions d'un récit, il est naturel de mettre en tête une circonstance de temps.

Mot répété au commencement. *Nihil*ne te nocturnum praesidium Palatii, *nihil* urbis vigiliae, *nihil* timor populi, *nihil*... *nihil*... *nihil*.... moverunt (Cic. Cat. 1, 1). — *Tibi* uni multorum civium neces, *tibi* vexatio direptioque sociorum impunita fuit ac libera ; *tu*... (ib. 1, 7). — *Meis* consiliis, *meis* laboribus, *mei* capitis periculis rempublicam liberavi (Cic. p. Sull. 11).

Mot important placé à la fin.

621. Souvent on termine la phrase par un autre mot que le verbe, mais ce mot doit être important en lui-même et nécessaire à l'achèvement du sens.

Tantôt c'est un mot qui doit produire après tous les autres une impression forte et durable. Tantôt c'est un mot qui amène un développement.

Quod aliud iter haberent *nullum* (Caes. b. g. 1, 7).— Quod ante id tempus accidit *numquam* (id. b. c. 1, 6). — Gallia est omnis divisa in partes *tres*, quarum (id. b. g. 1,1). — Sequemur igitur hoc quidem tempore et in hac quaestione potissimum *Stoicos* (Cic. off. 1, 2).

Souvent dans le style familier et quelquefois dans les autres, c'est un mot moins sonore que le verbe, mais toujours assez important pour répondre à l'attente du lecteur.

Genus scriptorum tuorum, etsi erat semper a me vehementer exspectatum, tamen *vicit* opinionem meam, meque ita vel cepit vel incendit, ut *cuperem* quam celerrime res nostras monumentis illustrari et commendari *tuis* (Cic. fam. 5, 12).

622. *a*. Le verbe *esse*, servant de lien entre le sujet et l'attribut, se place très bien avant l'attribut.

Sueborum gens *est* longe maxima et bellicosissima omnium Germanorum (Caes. b. g. 4, 1).

b. Le verbe *esse*, servant d'auxiliaire au passif, peut se placer au milieu de la phrase, quand on veut faire ressortir le participe à la fin.

Qui in fortunae periculis *sunt* ac varietate *versati* (Cic. Verr. II, 5, 50). — Etsi *erat* semper... *exspectatum* (n. 621).

Il se place aussi à la fin, après un substantif. Tecum mihi *instituenda* oratio *est* (Cic. fin. 5, 29).

623. L'harmonie règle souvent la place des mots, surtout à la fin de la phrase. Le style soutenu aime les chutes harmonieuses, le style simple préfère une finale moins éclatante.

On évite de terminer la phrase par une succession de voyelles brèves ou par les derniers pieds d'un hexamètre, p. ex. *esse videtur*.

Liaison des phrases.

624. Le latin ne se contente pas de la liaison des idées ; il enchaîne les phrases les unes aux autres par certains mots qui rendent la suite des idées plus sensible. Tels sont :

a. Les démonstratifs et plus ordinairement les relatifs, soit pronoms, soit adverbes (n. 556, 608).

Horum omnium fortissimi sunt Belgae (CAES. b. g. 1, 1). — *Qua* ex re fieri (CAES. b. g. 2, 4). — *Quem* a se retractum esse et asservatum (n. 492). — Illud est Catonis : *a quo* cum quaereretur (CIC. off. 2, 25).

b. La négation *nec, neque*, pourvu qu'elle affecte toute une proposition (n. 577, et double négation, n. 580).

Neque enim fas esse arbitror quidquam me rogantem abs te non impetrare (CIC. fam. 5, 12).

c. Une particule quelconque de coordination, surtout les conjonctions adversatives, causatives, conclusives (n. 151, 614).

Notez l'emploi fréquent de *autem* et de *enim* (n. 587, 594, 614).

REMARQUE. Dans la construction ordinaire, le sujet ne peut occuper la première place, si la phrase est liée à la précédente par un relatif qui n'est pas sujet, ou par une des conjonctions qui doivent se placer avant tout autre mot.

Pour des raisons analogues, le mot saillant doit céder la première place ; et dans ce cas, il est parfois réservé pour la fin de la phrase (n. 621).

§ 3. PHRASE COMPOSÉE.

I. Arrangement des propositions.

Proposition subordonnée.

625. Dans une phrase composée de deux propositions, la subordonnée est placée avant la principale ou elle y est insérée ; plus rarement elle la suit.

626. Précèdent le plus souvent, les propositions :

CONCESSIVES. *Etsi* multa scio, plura tamen ignoro (n. 441).

COMPARATIVES. *Ut* sementem feceris, ita metes (n. 443).

Ces mêmes propositions peuvent aussi être insérées.

Noster autem exercitus, *tametsi* urbem ceperat et proeliis usus erat secundis, tamen nimia longinquitate locorum commovebatur (CIC. leg. Man. 9).

La proposition INCIDENTE se place élégamment avant le démonstratif antécédent.

Quot oratores, totidem paene reperiuntur genera dicendi (n. 557). — *Qualis*... talis ; *quotiens*... totiens ; *quam*... tam ; *ubi*... ibi ; etc.

Quand on veut appuyer sur le démonstratif, on le met seul avant la proposition incidente intercalée. *Hos*, *quos* video volitare in foro, mallem secum eduxisset (Cic. Cat. 2, 3).

627. Précèdent souvent ou sont intercalées, les propositions :

INTERROGATIVES. *Qualis* sit animus, ipse animus nescit (n. 413). — Quae breviter, *qualia* sint in Cn. Pompeio, consideremus (Cic. leg. Man. 13).

L'interrogative suit assez souvent : Quae nondum sciant, *cur* luna deficiat (n. 411). — Miror *cur* me accuses (n. 412).

TEMPORELLES. *Priusquam* respondeo, de amicitia pauca dicam (n. 428). — Darius, *cum* in Asiam redisset, classem comparavit (n. 425). — *Cum* après le verbe principal (n. 427).

CONDITIONNELLES. *Si* pace frui volumus, bellum gerendum est (n. 432). — Quam contionem Clodius, *nisi* ad cogitatum facinus approperaret, numquam reliquisset (n. 437).

CAUSATIVES. Athenas *cum* sis profectus, inanem redire turpissimum est (n. 445). — Ergo illi alienum, *quia* poeta fuit, post mortem etiam expetunt (civem esse dicunt suum) (Cic. p. Arch. 9).

628. La proposition EXPLICATIVE suit toujours.

Tantum ex tuis molestiis cepi doloris, *ut* consolatione ipse egerem (n. 448).

Les propositions SUJETS ou RÉGIMES et les INTENTIONNELLES introduites par *ut*, *ne*, etc. suivent souvent et précèdent quelquefois.

Peto, *ut* me defendas (Cic. fam. 15, 7). — Rogo te, *ne* demittas animum (id. ad Qu. fr. 1, 1, 1). — Senectutem *ut* adipiscantur, omnes optant (n. 414).

Les propositions INFINITIVES se placent comme les sujets ou les régimes importants. Souvent elles suivent. Epaminondas animavertebat totum exercitum periturum (n. 484).

L'ABLATIF ABSOLU se place comme la proposition circonstancielle dont il est l'équivalent. Souvent il est près du sujet (n. 525).

Manière d'insérer une proposition.

629. Quand une proposition est insérée dans une autre, on suit d'ordinaire une des trois constructions suivantes.

a. Si les deux propositions ont le même sujet ou le même régime, ce mot commun précède.

Sujet. *Stultitia*, etsi adepta est quod concupivit, numquam se tamen satis consecutam putat (Cic. Tusc. 5, 18).

Régime. *Quem* ut barbari incendium effugisse viderunt, telis eminus missis, interfecerunt (Nep. Alc. 10).

b. Si le régime de la proposition principale est sujet de la subordonnée, il précède au cas oblique et se sous-entend au nominatif.

L. Manlio, cum *(is)* dictator fuisset, M. Pomponius, tribunus plebis, diem dixit (Cic. off. 3, 31).

c. S'il n'y a pas de terme commun, on fait précéder un autre mot saillant.

Ceteris in rebus, cum venit calamitas, tum detrimentum accipitur (Cic. leg. Man. 6). — *Trebatium cogitaram*, quocumque exirem, mecum ducere (Cic. fam. 7, 5).

630. Remarque. L'insertion de la proposition subordonnée dans la principale est tellement fréquente que certains grammairiens y ont vu l'essence de la période : ce qui est évidemment restreindre le sens de ce mot.

Cette insertion donne à la phrase plus d'unité et d'harmonie ; mais il faut que la proposition intercalée ne soit pas trop longue et qu'elle soit suivie d'une partie de phrase proportionnée.

Plusieurs propositions subordonnées.

631. Lorsque deux propositions secondaires sont subordonnées à la principale, elles se placent l'une à la suite de l'autre, suivant la relation des idées :

a. Au commencement de la phrase.

Cum hostium copiae non longe absunt, *etiamsi* irruptio nulla facta est, tamen pecua relinquuntur, agricultura deseritur (Cic. leg. Man. 6).

b. Au milieu de la phrase.

Pythagoreos ferunt, *si* quid affirmarent in disputando, *cum* ex iis quaereretur quare ita esset, respondere solitos : *Ipse* dixit (Cic. n. d. 1, 5).

632. La proposition secondaire qui est subordonnée à une autre subordonnée, occupe d'ordinaire une de ces deux places :

a. Elle est insérée dans la proposition dont elle dépend, et alors les particules se rapprochent.

Haec magnitudo maleficii facit, *ut, nisi* paene manifestum parricidium proferatur, credibile non sit (Cic. Rosc. Am. 24).

C'est ainsi que la proposition incidente s'intercale avant le démonstratif antécédent.

Male se res habet *cum, quod* virtute effici debet, *id* tentatur pecunia (n. 607). — Socrates hanc viam ad gloriam proximam dicebat esse, si quis id ageret *ut, qualis* haberi vellet, *talis* esset (Cic. off. 2, 12).

b. Elle suit la proposition principale ou elle y est intercalée, et précède la proposition dont elle dépend.

Rogavi, *quoniam* cetera concessissent, *ne* hoc unum negarent (Cic). — Eodem die... *qualis* esset natura montis, et *qualis* in circuitu ascensus, *qui* cognoscerent misit (Caes. b. g. 1, 21).

633. Remarque. L'union des propositions coordonnées a été suffisamment indiquée au chap. V. Emploi des particules.

II. Période oratoire.

634. Lorsque la phrase est harmonieusement cadencée, elle prend le nom de *période.*

La *période* proprement dite, appelée aussi *période oratoire*, est une phrase d'une juste étendue, dont le sens complet, partagé en plusieurs membres, est suspendu jusqu'à un dernier et parfait repos.

Des pauses assez considérables ou des repos incomplets marquent la séparation des membres. Un *membre* renferme au moins une proposition ; il peut en contenir plusieurs, soit entremêlées, soit consécutives.

L'*incise* est une partie de membre qui contient une proposition explicite ou implicite, ou bien l'équivalent d'une proposition.

La période suivante est composée de deux membres : le premier se partage en deux incises et le second en trois.

Quid est tam admirable | quam ex infinita multitudine exsistere unum || qui id, quod omnibus natura sit datum, | vel solus, | vel cum paucis facere possit ? (Cic. de or. 1, 8).

635. Remarques. 1. Les auteurs diffèrent beaucoup d'opinion sur la nature de la *période.* Les uns étendent trop la signification de ce mot, en l'appliquant à toute phrase d'une certaine étendue, ou à une phrase composée de plusieurs propositions, sans aucun enchaînement de parties ni suspension de sens. D'autres en restreignent trop la signification, en exigeant par exemple que, dans chaque membre, deux propositions se suivent, ou qu'elles se coupent par l'insertion de l'une dans l'autre (n. 630), ou bien encore que les membres soient subordonnés entre eux, comme si la suspension ne pouvait résulter d'une coordination marquée par *et... et, neque... neque*, etc. La période oratoire est essentiellement une phrase harmonieuse, et l'harmonie dépend de la juste étendue et de la suspension du sens, qui donnent lieu à des cadences intermédiaires et à une chute finale.

2. Le *membre* est une partie considérable de la période. Il doit présenter un sens assez notable pour permettre une pause. C'est pour cette raison qu'il contient au moins une proposition. Mais ce sens est incomplet et reste suspendu après tout autre membre que le dernier. Les membres doivent être proportionnés entre eux, et leur nombre ne peut dépasser la mesure ordinaire de l'attention de l'auditeur et de la respiration de l'orateur. La période oratoire comprend habituellement deux, trois ou quatre membres.

3. D'après notre définition de l'incise, nous partageons ainsi les périodes suivantes :

Quemadmodum, cum petebam, | nulli me vobis auctores generis mei commendarunt : || sic, si quid deliquero, | nullae sunt imagines | quae me a vobis deprecentur (Cic. leg. agr. 2, 36)

Nihil agis, | nihil moliris, | nihil cogitas, || quod ego non videam | planeque sentiam (id. Cat. 1, 3).

Etenim si veritate amicitia, | fide societas, | pietate propinquitas colitur; || necesse est iste qui amicum, | socium, | affinem fama ac fortunis spoliare conatus est || vanum se | et perfidiosum, | et impium esse fateatur (id. p. Quint. 6).

On voit que notre définition donne lieu à de nombreuses et de faciles applications. Il n'en est pas de même d'autres définitions plus restreintes. Selon les uns, l'*incise* est une proposition insérée quelconque, par ex. *cum petebam*, *si quid deliquero*. Selon d'autres, c'est une petite proposition intercalée et absolue, telle que *inquit*, *crederes victos* (n. 399). D'autres exigent un sens complet sans demander l'insertion ; ils donnent pour exemple *nihil agis*, *nihil moliris*, *nihil cogitas*, bien qu'il nous semble que le sens de cet antécédent doive être complété par l'incidente déterminative qui suit. D'autres encore, d'après la notion du sens complet, réservent le nom d'*incise* à la partie qui contient le verbe principal. Contrairement à ces définitions restreintes, plusieurs auteurs appliquent le nom d'incise à une partie de membre qu'ils ne déterminent pas. Nous précisons davantage, en désignant une partie qui nécessite une petite pause, parce qu'elle renferme une proposition ou son équivalent, tel qu'un ablatif absolu, etc.

4. En dehors de la période, on trouve les noms de *membres* et d'*incises* appliqués à de petites phrases indépendantes, qui caractérisent le style coupé.

« Domus tibi deerat ? At habebas. Pecunia superabat ? At egebas ». Haec *incise* dicta sunt quattuor. — At *membratim*, quae sequuntur duo : « Incurristi amens in columnas ; in alienos insanus insanisti » (Cic. or. 67).

636. La période se divise en *protase* ou partie ascendante, et en *apodose* ou partie descendante.

Dans une période à deux membres, ces parties correspondent aux membres. Dans une période à trois membres, la protase contient parfois un membre, et le plus souvent deux. Dans une période à quatre membres, la protase contient habituellement deux membres, parfois un seul, rarement trois.

D'ordinaire la liaison de ces parties et celle des membres est marquée par des particules qui établissent une subordination et quelquefois même une simple coordination.

Quamquam... tamen, *cum... tum...*, *qualis... talis*, *ut... ita*, *et... et*, *neque... neque*, etc. etc.

La période suivante, sans être longue, présente l'exemple de quatre membres bien proportionnés et parfaitement liés par les particules.

Si quantum in agro locisque desertis audacia potest, || *tantum* in foro atque in judiciis impudentia valeret, || *non minus* nunc in causa cederet A. Caecina Sex. Aebutii impudentiae, || *quam* tum in vi facienda cessit audaciae (Cic. p. Caec. 1).

III. Période ou phrase historique.

637. La *période historique* est une phrase descriptive qui groupe autour d'un fait principal toutes les circonstances accessoires qui l'ont amené et accompagné.

638. La proposition principale est naturellement réservée à l'exposition du *fait principal :* son sujet commence la phrase ou vient après une courte

transition ; son verbe, placé à un temps historique de l'indicatif, achève la proposition.

Numitor... ostendit (n. 639). — Dum haec geruntur in Italia, Cn. *Servilius Geminus* consul... in Africam *transmisit* (Liv. 22, 31).

639. 1. Les circonstances *antécédentes* et *concomitantes* sont exprimées par:

a. Les conjonctions *postquam*, après que; *ubi*, dès que; *dum*, tandis que, etc. et l'indicatif (n. 424).

b. La conjonction *cum* ordinairement avec le subjonctif (n. 425).

c. Le participe s'accordant au nominatif avec le sujet (n. 516).

d. L'ablatif absolu, qui est d'un usage trés fréquent (n. 522).

Ces constructions servent à marquer l'importance relative des faits. Au premier plan du tableau figure la proposition principale avec son verbe à un temps historique. Au second, sont les propositions subordonnées personnelles, spécialement celles qui commencent par *cum*. Au troisième, viennent les participes qui s'accordent avec le sujet; et au quatrième, l'ablatif absolu.

2. Tous ces éléments se placent entre le sujet et le verbe principal, suivant l'ordre et l'enchaînement des faits. Les circonstances antécédentes, disposées entre elles d'après ce principe, précèdent naturellement. Les concomitantes, qui indiquent une action ou un état simultané, précèdent le verbe principal, d'après la construction ordinaire de la phrase (n. 617).

Numitor, inter primum timultum hostes invasisse urbem atque adortos regiam *dictitans*, *cum* pubem Albanam in arcem praesidio armisque obtinendam *avocasset*, *postquam* juvenes, *perpetrata caede*, pergere ad se gratulantes *vidit*, extemplo, *advocato concilio*, scelus in se fratris, originem nepotum, ut geniti, ut educati, ut cogniti essent, caedem deinceps tyranni, seque ejus auctorem *ostendit* (Liv. 1, 6).

Cet exemple montre aussi que l'ablatif absolu se place tantôt à la suite, tantôt dans le corps d'une proposition personnelle : *advocato consilio* (c'est Numitor, sujet principal, qui convoque l'assemblée); *postquam* juvenes, *perpetrata caede* pergere(ce sont les jeunes gens, sujet secondaire, qui ont fait le massacre). Voyez aussi n. 525.

640. Outre ces actions successives ou simultanées qui s'attachent au fait pricipal, la phrase historique renferme encore d'autres *idées accessoires*, exprimées par des propositions subordonnées. Telles sont :

Le but de l'agent principal, marqué par *ut*, *ne*, etc.

Le motif qui l'a déterminé, marqué par *quia*, *quod*, etc.

L'obstacle qu'il a rencontré, marqué par *quamquam*, *etsi*, etc.

La persévérance de son action, marquée par *quamdiu*, *donec*, etc.

Le résultat immédiat de son action, marqué par *ut*, *ut non*, etc.

Telles sont encore une hypothèse, une condition, etc., marquées par *si*, *tamquam*, *velut*, etc.

Les propositions de cette nature se mêlent aux autres, suivant les règles ordinaires de la phrase composée (n. 625-633).



TABLE ALPHABÉTIQUE.

—

Les chiffres indiquent les nos des règles.

TABLE ANALYTIQUE.

Lexigraphie.

Chapitre III. Le nom de nombre.

Chapitre IV. Le pronom.

Chapitre V. Le verbe.

1re SECTION. NOTIONS GÉNÉRALES.

2me SECTION. CONJUGAISON RÉGULIÈRE.

3me SECTION. CONJUGAISON IRRÉGULIÈRE.

2me SECTION. MOTS COMPOSÉS.

Syntaxe.

Chapitre I. Accord des mots.

Chapitre III. Emploi des modes et des temps.

1re SECTION. MODES DÉFINIS.

Chapitre IV. Emploi des pronoms.

Chapitre V. Emploi des particules.

Chapitre VI. Structure de la phrase latine.

—

Date Due



11100

JANSSENS, P. Jos.
AUTHOR
GRAMMAIRE LATINE
TITLE

11100

Janssens

BOSTON COLLEGE LIBRARY
UNIVERSITY HEIGHTS
CHESTNUT HILL, MASS.

Books may be kept for two weeks and may be renewed for the same period, unless reserved.

Two cents a day is charged for each book kept overtime.

If you cannot find what you want, ask the Librarian who will be glad to help you.

The borrower is responsible for books drawn on his card and for all fines accruing on the same.



A LA MÊME LIBRAIRIE

GRAMMAIRE LATINE, par le P. J. Janssens, de la Compagnie de Jésus, in-8, cart. . . . . . fr. 2-50

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE LATINE, par le même fr. 1-00

CICÉRON, Extraits de ses œuvres, coordonnés et annotés, par le P. Vandesype, nouvelle édition, 3 vol. in-12, cart.

Première partie, pour la classe de 5e . . fr. 1-00

Seconde partie, pour la classe de 4e . . fr. 1-25

Troisième partie, pour la classe de 3e . . fr. 1-30

SELECTA POETICA. Extraits des poètes latins de second ordre. Édition remaniée et annotée par le P. Braet, de la Compagnie de Jésus, 2 vol., nouvelle édition, in-12, cartonné.

Première partie, pour les classes de 4e et 3e . fr. 1-65

Seconde partie, » 2e . . fr. 1-65

LESSONS OF ENGLISH LITERATURE, by J. B. Van Derker S. J. Dixième édition, gros vol. in-12, cart. fr. 3-00

Ouvrages du P. Ev. BAUWENS.

GRONDREGELS DER NED. SPRAAKKUNST, voor lager onderwijs en voorbereidende klassen (1903). Linnen band, 69 bl. in-8 fr. 0-70

BEGINSELEN DER NEDERL. SPRAAKKUNST, voor gestichten van Middel. Onderw. 2de Uitg. (1904). Linnen band. 164 bl. in-8 fr. 1-00

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE NÉERLANDAISE, à l'usage de l'enseignement moyen. 2de Édit (1904). Reliure en percale fr. 1-10

NEDERLANDSCHE SPRAAKKUNST, voor de hoogere klassen van het Middelbaar Onderwijs (1902). Linnen band, 350 bl. fr 3-50

OEFENINGEN OP DE GRONDREGELS: eerste deeltje, 47 bl., in-8, fr. 0-24; tweede deeltje, 94 bl., fr. 0-50; derde deeltje, 124 bl., fr. 0-65.

DE KINDERVRIEND, leesboek voor beginnelingen. Twee deeltjes ingebonden, 48 bl. in-8. Prijs eerste deel fr. 0-40, tweede deel fr. 0-45.

Zullen eerlang verschijnen: OEFENINGEN op de Beginselen der Nederlandsche Spraakkunst.